This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07580337 3

WKI
Ferrand

LA MUSE NORMANDE

TOME IV

LA
MUSE NORMANDE
DE DAVID FERRAND

Publiée d'après les Livrets originaux, 1625-1653
et l'Inventaire général de 1655

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET GLOSSAIRE

Par A. HÉRON

ROUEN
IMPRIMERIE ESPÉRANCE CAGNIARD

1893

994188A

SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

BIBLIOPHILES

Blanchetière 7 [illegible]

N° 58

—

M. PIERRE LE VERDIER

Le quatrième et dernier volume de cette publication comprend les suites de La Muse Normande *et le Glossaire.*

Les livrets qui forment ces suites et qui sont parvenus jusqu'à nous ont été publiés soit par David Ferrand, de 1654 à 1660, date de sa mort, puis par sa veuve et son neveu Jean Oursel, jusqu'en 1674 ; soit par Laurens Machuel, entre 1673 et 1683 (1).

Nous avons donné, dans l'Introduction générale, les titres de ces diverses plaquettes. Nous n'ajouterons ici que quelques observations.

Si David Ferrand fut fidèle à son habitude de publier un livret chaque année, sept auraient dû paraître de 1654 à 1660 ; nous en avons seulement cinq, qui appartiennent aux années 1654, 1657, 1658, 1659 et 1660. Il est possible que des livrets aient été publiés en 1655 et 1656, mais nous n'en connaissons aucun exemplaire.

On a conservé trois plaquettes éditées par la veuve de David Ferrand et par Jean Oursel en 1664, 1669 et 1674 ; nous croyons qu'il n'y en a pas eu d'autres.

(1) Laurens Machuel mourut le 15 septembre 1688 (Registres de la paroisse Saint-Jean).

On remarquera que le livret publié en 1669 « chez la vefue de D. Ferrand et Jean Oursel, ruē du Bec, à l'Imprimerie », est intitulé Première partie de la Muse normande remise en son lustre, *etc., et que nous n'avons ni la deuxième ni la troisième ; nous possédons la quatrième, donnée en 1673 par Laurens Machuel.*

Les deux parties qui nous manquent sortaient-elles des presses de ce dernier ou de celles de Jean Oursel ?

Nous conjecturons que Jean Oursel ne poursuivit pas, en 1670, la publication qu'il commençait en 1669 (1) et dont le titre promettait la continuation, et que Laurens Machuel prit, à cet égard, sa place. Nous en donnons pour raison que lorsque Machuel eut publié, en 1673, la Quatrième partie du Rétablissement de la Muse normande, *Jean Oursel protesta en ces termes, dans sa plaquette de 1674 :* Le Raieunissement de la Muse normande nouuellement sortie de la Fontaine de Iouuance :

> *Tout cben qu'o vo z'a debitay*
> *N'est qu'vne pure favssetay ;*
> *Cbe n'est point la Muse normande...*

Quant aux livrets dus à Laurens Machuel, ceux qui nous sont parvenus, au nombre de sept, se placent entre 1673 et 1683. Quatre portent les dates de 1673, 1674, 1682, 1683 ;

(1) Il y eut en 1669 un concours des Palinods, et ce fut pour cette raison que le livret fut publié ; comme il n'y eut plus de concours avant 1674, Jean Oursel n'aurait rien donné dans cet intervalle.

le troisième, dans l'ordre de notre publication, appartient certainement à l'année 1677 ; il est difficile d'appliquer aux deux autres une date précise.

Nous réunissons dans un appendice :

1° Un « Cant ryal double », qui se trouve intercalé dans la vingt-quatrième partie de l'édition originale dont la ville de Rouen possède l'unique exemplaire ;

2° Le « Cant ryal », ayant pour ligne palinodique Iansenius au rang des heretiques, *et la pièce intitulée* L'Ombre de David Ferrand, *qui se trouvent dans certaines réimpressions des trois premières parties, mais qui ne leur ont jamais appartenu, leur composition étant antérieure aux dates auxquelles ces trois parties ont été originairement publiées ;*

3° Une ballade et un sonnet en langue purinique extraits d'une plaquette non datée, mais qui appartient à l'année 1664 et qui a pour titre : Parnasse // bvrlesque // ov // divertissement des // Melancholiques // Dedié à sa chatte, *// Avec autres pieces // curieuses // — A Roven, // chez Iean Osmont, // au Portail des Libraires ;*

4° Quatre pièces formant la feuille B de la quatrième partie du Rétablissement de la Muse normande *dans l'exemplaire du British Museum ; cette feuille n'appartient pas à ce livret ;*

5° Trois pièces extraites d'un almanach publié en 1682 par Jean Oursel.

Nous avons dit dans l'Introduction générale que la copie des livrets sortis des imprimeries de David Ferrand et de Jean Oursel a été prise à Londres, dans un volume du British

Museum, par les soins de notre regretté confrère A. Baudry, chargé avant nous de cette publication. Ces plaquettes, en effet, n'existent que là, à notre connaissance du moins, à l'exception des suivantes : Les Adieux de la Muse normande aux Palinods, *livret publié en 1654 et qui se trouve quelquefois relié à la suite de l'*Inventaire général *qui parut en 1655 ;* Les Evretins de la Muse normande ou les Discours plaisants et recreatifs tenus ces jours Gras chez une nouvelle Accouchée, *dont un exemplaire, celui que nous avons suivi, appartient à notre confrère M. E. Lesens, et* Les Estrenes de la Muse normande sur le Dereglement du temps qui court, *dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de Dieppe.*

LES ADIEVX

DE LA

MVSE NORMANDE

AVX PALINOTS

De quel sens dois-ie declarer
Ce que ma Muse veut descrire ?
Ie ne sçay si ie dois plorer,
Ou bien si i'ay suiet de rire.
Oüy, Lecteur, il faut que les pleurs
Luy face conter ses douleurs
Pour apporter quelque allegeance
A la tristesse qu'elle a pris,
Car tous les Poëtes de la France
Comme elle en ont esté surpris.

Quoy ! falloit-il faire vn debris
D'vne si loüable Barriere
Où les plus releuez esprits
Se donnoient tous les ans carriere ?

Falloit-il dresser en ce lieu
Ce Puy, où la Mere de Dieu
Receuoit dix mille loüanges ?
Ah non, il ne le falloit pas,
Car ce qu'au Ciel luy font les Anges
Les Poëtes luy faisoient cy bas.

Des Citez & des Republiques
Tous les Chantres deuotieux
Enuoyoient des Panegyriques
A cette Emperiere des Cieux,
Et plusieurs doctes personnages
Qui ont enuoyé maints ouurages
Cette année sur tous les prix ;
Aucun n'en a pas tenu conte,
Ce qu'ils tiennent à grand mespris
Et qui retourne à nostre honte.

Quand pour moy qu'à peu l'on estime,
Ie participe à ce mespris
Qui n'a laissé par droit & rime
D'emporter quelquesfois le prix.
De dueil ma Muse est si attainte
Que par deuoir & sans contrainte,
Pour l'honneur qu'on doit en ces lieux,
Afin que l'on en ait memoire,
Et pour en esleuer la gloire
D'exprimer en bref ses Adieux,

Ie dis Adieu premierement
Aux Portiers, & à la Barriere
Que l'on forçoit assez souuent ;
Adieu Theatre sans lumiere
Que ce docte & sage Vieillard
Le premier President GROVLARD
Fit construire dans son année
Du debris d'vn Parloir plaisant
Qu'on auoit basty pour l'Entrée
Du redouté HENRY LE GRAND.

Adieu Princes deuotieux
Qui paroissiez sur ce Parnasse
Comme vn troupeau de petits Dieux,
Chacun à son rang & sa place.
Adieu nombre d'hommes sçauans
Qui venoient gouster tous les ans
De ce miel doux & delectable
Que nous produisoient les neuf Sœurs ;
Vos esprits sans droit équitable
Sont priuez de telles douceurs.

Adieu venerables Docteurs
Dont les disputes nompareilles
Instruisoient tous les auditeurs,
Charmant leurs sens & leurs oreilles.
Adieu Poëtes, diuins esprits,
Dont les admirables escrits

Et les longues experiences
Se faisoient voir dedans ce lieu;
Ie n'entendray plus vos sciences
Exalter la Mère de DIEV.

Ie ne dis pas par mes raisons
Que ces loüanges ne soient veuës,
Car ces riches comparaisons
Ne se trouuent iamais perduës.
Mais ils n'esclaireront autruy,
Ainsi qu'ils faisoient sur vn Puy,
Ny les esclats de vos ceruelles
Seront ainsi comme vn flambeau,
Ou comme vn nombre de chandelles
Qui brusleront sous vn boisseau.

Adieu Trompettes & Clerons
Qui faisiez par vostre armonie
Taire les impudens garçons
Qui troubloient cette Compagnie.
La force & quantité du vent
Que sur ce Puy souffliez souuent
N'y fera plus grossir vos lippes;
Et, ce qui est encor de plus,
Vous n'y lauerez plus vos trippes
De l'excellent ius de Bachus.

Adieu Naudins, mes bons enfans,
Seruiteurs de la Confrairie
Qui mouchiez au Puy tous les ans
Tant la chandelle que bougie.
Viuez maintenant en repos ;
Vous n'orrez plus aux Palinods
Maintes sornettes ordinaires
Qu'on vous contoit le plus souuent,
Et non pas à vous seulement,
Mais aussi à tous vos Confreres.

Rien que vous seuls ne sont ioyeux
De ce que nous tenons à perte,
Pource qu'on traitoit en ces lieux
Quelque peine par vous soufferte.
Et si vous & tout le mestier
(I'entens dire de Sauetier)
En ce Puy auoient eu puissance,
Il n'auroit tant paré de coups,
Car tousiours en Ballade ou Stance
L'on faisoit des vers contre vous.

Adieu mes bons amis Drapiers
Qui n'accouriez pour vous instruire
Et qui veniez de vos quartiers
Pour oüir des suiets à rire.
Vous n'en orrez plus en ces lieux
Pour raconter des faits ioyeux

De quelques affaires bien faites
Où vous preniez tant de soulas ;
Vous attendrez aux Haguignettes,
Ou tout au plus tard ces iours Gras.

Adieu petits Croque-migos
Qui preniez des plaisirs extresmes
A venir voir les Palinots,
En perdant à faire vos themes.
Il faut estoufer ce desir ;
Fueillettez donc tout à loisir.
Vos Paiots ou vos Despauteres
Auec vn soin bien diligent,
Pour éuiter les estriuieres
Que feroit donner le Regent.

Adieu, Cuisine, adieu Banquets
Dont nous auons encore memoire ;
Adieu seruiteurs & laquests
Qui nous versoient le soir à boire.
Adieu belle boëtte d'Anix
Que l'on deliuroit pour le prix
Des vers que l'on faisoit en table ;
Adieu l'Andoüille & vin Muscat ;
Vostre saueur si delectable
Entre nous n'aura plus d'esclat.

Adieu Bourgeois & Habitans
A qui i'auois tousiours coustume
De faire lire tous les ans
En ma langue vn petit volume.
Pour ne frauder point le commun,
I'ay mis tous ces liurets en vn,
Ayant les Œuures corrigées,
Où vous trouuerez en effet
Tout ce qu'en ma langue on a fait
Depuis trente ou quarante années.

L'Autheur s'esioüit de la leuée du siege d'Arras, & descrit metaphoriquement les ennemis de la France qui ont regret d'auoir veu ce coup du Ciel.

CANT RYAL

A tay, Betran ! beuuon, prenons courage,
Puisque nos gens ont eu tel auantage
Sur les Lorrains, Espagnols & Vvalons ;
Ils ont par force agrippé leur bagage,
Leur attirail & soixante canons.
Si ie croyons Madame la Gazette,
N'y en a pas vn qu'ait sauué sa mallette ;
No le z'a prins o matin endormis,
Sur leur fossez ayant trop de fiance,
N'esperant pas vair estant inuestis
La Paix iouquée o Throsne de la France.

— Tu me tiens chy vn tieurrible langage,
Men bon vezin, conte m'en dauantage;
Pis à laisir ensemble ie bairons.
Ces gens n'estaist des gens d'apprentissage
Pour s'en aller ainchinte à recullons.
— Tu dis bien vray; mais la grande disette
D'ocuns bauffreux qui fessent la bizette
N'ayant leu corps ny leu bouyaux garnis
De chen qui fait à la mort resistance,
Tous langoureux confessoient par leurs cris
La Paix iouquée au Throsne de la France.

Leurs grands Conuoys qu'esperoient vn passage
Qu'eust esté bien à nostre grand dommage,
S'estant trompez, manque des espions,
Trouuent nos gens qui auest grand courage;
Mogré leu force ils les rindent polcrons.
Lors d'Oquincourt, estant en s'intaguette,
Faisant passer ses gens à la ranglette,
Deuers les ligne en recheut vn aduis,
La fausse & yentre aueuq tieulle vaillance
Que ceux d'Arras en croyoient resioüis
La paix iouquée au Throsne de la France.

Tous nos soudars, apres vn tieul carnage,
Parmy les morts fezant leu picorage,
Leu boursicots visitaist à clignons ;
Sur leu thresors ils exerçoient leur rage,

Se contentant les mettre en leu prisons.
Si l'on n'eut faict queuque ros de carette
O gros pigeons sortis de leu retrette,
Du colombier d'où il estest sortis,
Beaucoup de gens auest bien esperance
De vair en bref, malgré nos ennemis,
La paix iouquée au Throsne de la France.

Trois grands luqueux dans tieul desauantage,
En leurs z'estats ia ceangeant de visage,
Sans les masquez qu'à present nous taisons
Qui pensest bien faire vn remuē-mesnage
Et se cauffer vn iour à nos tisons.
Entre tous ceux à qui chela ne haitte
Sont les supposts subranchez de Perrette;
Les Partisans n'en sont nen pu d'auis;
Le Politiq n'en a pas la croyance;
Bref tout n'y veut vair comme estoit iadis
La Paix iouquée au Throsne de la France.

ENVOY

Prince benin, le Nestor de nostre aage,
Qui nous portez tousiours le tesmoignage
D'vn vray amour qu'icy nous receuons,
Le Ciel vous puisse animer le courage
Pour mesnager la Paix que nous aimons.
Dedans Munster vous l'auiez presque faicte;
Voyant chez vous qu'elle a ia pris sa traite

Et que le sang des parens reünis
Ne peut donner qu'une bonne esperance,
Faictes nous voir auec vos bons aduis
La Paix iouquée au Throsne de la France.

L'Autheur voyant la disette & cherté des vins, a fait exprès ce Chant Royal sur l'excellence du sildre.

CHANT ROYAL

Ioyeux esprits qui dés vostre naissance
Estes portez dans la resoüissance,
Vostre horoscope estant dans le soulas,
Qui ne prenez iamais nulle ennuyance
Entre les pots, les pintes & les plats :
Fermez la porte à toute fascherie ;
Vous ne pouuez engendrer la pepie ;
Malgré Bachus & tous les factieux
Qui vont dismant cette liqueur friande,
Dame Nature a donné en ces lieux
L'excellent ius de la Treille normande.

Ouy, ie dis Treille, en vne ressemblance,
Car de longtemps l'on n'a de cognoissance
Que l'on ayt veu dans le pays de bas,
Pour soustenir sa vineuse substance,
Tant de pieux, perches ny eschallas.

Pour cultiuer ce vin de la Neustrie,
Il ne faut point tant vser d'industrie,
Fumer, cherfoüyr d'vn bras laborieux,
Lier son fruict, ou sa tige estant grande.
Dieu seul gouuerne & produit à nos yeux
L'excellent ius de la Treille normande.

Son excellence est en la temperance;
Il ne fait point au corps de violence,
Il le tient frais, l'engraisse en ses repas;
Le medecin n'en fait point de deffence
Comme du vin ou bien de l'hypocras.
Tout au contraire en est-il pour la vie;
Quand le vin est prins par yurongnerie
Il seche l'homme & rend luxurieux,
Le pousse au sang quand la fureur commande.
Pour la santé est donc plus sauoureux
L'excellent ius de la Treille normande.

DIEV dont l'on doit loüer la prescience,
Faisant tout croistre en sa munificence,
Prodigue à l'vn ce que l'autre n'a pas,
Et l'habitant en fait experience
Lors qu'il en vze en son trauail des bras.
L'air du pays qui l'esprit viuifie
Cette raison amplement certifie;
Ce qu'il produit luy est delicieux,
A sa santé ce manger ne commande.
Nous deuons donc estimer precieux
L'excellent ius de la Treille normande.

Or beuuons donc auec toute licence
De ce nectar antique en sa semence
Plus que le vin dont l'on fait si grand cas.
S'il a causé nostre premiere offence
C'est qu'il a trop de delice & d'appas.
Quand fut par l'eau toute la gent perie,
Le bon Noé regnant eut l'industrie
Planter le vin qui luy cilla les yeux,
Ce qui ne fut dans l'action gourmande
Que fist Adam qui gousta curieux
L'excellent ius de la Treille normande.

L'Autheur estant en l'eglise de Nostre Dame presta l'oreille à deux mendians qui deuisoient ensemble en iargon de la deffence de la Truche en la ville de Roüen : c'est pourquoy il a faict cette Ballade en mesme langage.

BALLADE

Lanceillez, petits gueux d'hostiere,
Coquillars, calles, morpions,
Narquois ou traineurs de rapieres,
Cagous, francs mitoux, polissons,
Habins, conuertis, francs capons,
Prenez mesme melancolie ;
Par le zeruer des ratichons
La Truche est dans Roüen conie.

Dans ste bonne vergne n'a gueres
Deux rouaux cerfs des patturons,
Portant deux mornes aux derrieres
De leurs tabars en esquchons,
Attriment ainchin que larrons
Argotiers & argoterie,
Et leur font dire en des prisons :
La Truche est dans Roüen conie.

Lancillez ossi, morphilieres
Qui ne rouscaillez nos iargons,
Qui faisiez les entremettieres
Ballaudant aux bonnes maisons;
Vos marmousets iusqu'aux tisons
Vos rifodiez à chaque hye.
Maquillez, quittant vos haillons ;
La Truche est dans Roüen conie.

Puis qu'on n'atrime que floutieres
Dans Renelle & aux enuirons,
Il faut trimarder, mes bons freres,
Dans les boules & fremions,
Egraillant tous les ornichons
Sans oublier la doublerie.
Qui nous fait faire ces lichons?
La Truche est dans Roüen conie.

LES ENTRE-PROPOS

DE DEVX FRVICTIERES

du Marché, touchant la Monopole des Charbonniers.

BALLADE

Commere, que de tripotage
Ne vait illoque à ses potiaux !
Ie crais qu'o mettra de notte aage
Impost iusque su les poriaux.
Il y a tant de mangeriaux ;
Toute la Ville en est perduē.
De pu no vait dans tieux fliaux
La cherté o querbon venuē.

— Mais d'où vient su mouais mesnage ?
Les querbonniers sont sans Buriaux.
— Il est bien vray, mais leu courtage
Dés Dernestal causent ces maux.
Y l'arrestent homme & cheuaux
Couste qui vaille à la repuē,
Et chantent y là, estant saux,
La chartay o querbon venuē.

Y vendent dans su firoutage
Iusqu'à quinze sols leu boissiaux ;

Oncor che n'est que du triage
Qui se naircit souz nos drapiaux.
Il y a maitié de coipiaux
Qui faut étriquer emmy st'ruë ;
Qui no fait donner o guignaux
La chartay o querbon venuë.

No dit par vn commun langage,
Faisant des contes iouiaux,
Que parmy notte reuendage
Il y a tousiours des maqueriaux.
N'y a plus souz no deuantiaux
De tapisserie tenduë.
No vait dans nos pots & réchaux
La chartay o querbon venuë.

Si l'hyuer dure dauontage
(Comme promet le z'armaniaux)
Y fodra quitter l'estallage
Et gaigner tous les gigotiaux.
Le Dietre emporte tieux meziaux
Qui causent que i'auons la gruë
Et que disons su ses carriaux
La chartay o querbon venuë !

Il conuiendrait en Bailliage
Faire apprecher tou se z'oisiaux,
Et les leger dedans la cage
Pour leur faire chanter miaux.
Auant qu'on parte les gastiaux

La Police en sera tenuē
Pour envayer o haripiaux
La chartay o querbon venuē.

LA NOPCE DE LORENS

Et bien, vezin Drien, la neuche est t'a passée ?
Opres de vou i'en sens oncor le goust du ros.
— Oüy, a l'est, & si eust esté bien mieux finée
Si notte marié n'y eust point fait le fos.

— Lorens niomains est de bonne compagnie ;
No le tient o quartier pour l'vn des bons enfans.
— Vous dites vray ossi, mais se n'yurongnerie
Fit troubler la ioüais de tous le z'assistans.

— Et d'où ly vint chela ? Che n'est pas vn Gallume
Qui set suiet o vin nen pu qu'à quereller.
— Vous dites vray oncor ; che n'est pas sa coustume ;
Mais ch'est qui l'est trop bon & qui se laisse aller.

Ie vay vo raconter d'où prouint sa bestise.
Nous no trouuons queu ly tous parens & amis ;
Estant tous assemblais, i'allons dret à st'Eglise
Pour les vair marier comme y s'estest promis.

Dessouz le Cruchifix ces deux gens no marie ;
No dit la Messe & fait chen qu'estet de saison,
Et quand no fut o bout de la ceremonie
L'espousée on rameine ossi à la maison.

No vla tout pesle-mesle ; ossi tost no z'apreste
Pour tou le z'assistans un desiuner disner,
Lesquels firent le soir vn beau banquet honneste,
Le tout à leu despens en de lieu d'estrener.

O disner ly auet dequay bransler les lippes :
Trois plats de choux aueuq le bœuf & le mouton,
Trois gigots, trois pastez aueuq trois plats de trippes,
Trois chapons, & yo bouts fut chacun d'eux vn cochon.

De tous ces diuers mets la table estant comblée,
L'vn se iette o potage, l'autre se iette o pains,
L'autre se grippe o rost ; bref, toute l'assemblée
N'auest la cranque o dents tout à nen pu qu'o mains.

La pienche coulet dans ste cerimonie,
Car y fallet verser tout à double riot.
Là y l'y en eut biaucoup de tieulle compagnie
Qui estest regaudis d'auer trop de piot.

Bref, pour continuer tieulle resioüissance,
La table fut leuée, & l'ordre fut aintel
Que comme anciennement à la premiere dance
L'espoux la brinballet aueuque sen mantel.

Les plus proches parens fesest tout le semblable,
Les vieillards raprenest là leu vieulles lichons.
Quand no z'auet dancé su bransle venerable,
La dance estet permise à tous ieunes garchons.

Y l'entrit tel eschain de ses coureurs de salle
De tateux de minons & liqueux de moruel
Que l'espousé fondit sans qu'o sceut sa caballe ;
Vray est qu'il auet lors encore sen mantel.

Qui l'enleuit ainchin che fut de la Briere,
Le Frisé, le Gras Cu, du Fresne & Queminel ;
Y l'estet queu Thierry loque hors S. Hylaire,
Et bref y se troublit dés y là le cheruel.

A tous coups y diset : « Y faut que ie m'en aille ;
Y va tard, vo feriez mes parens affronter.
— Non fait ; y fait soleil, diset cette canaille,
Tu as assez su sair dequoy te labiter. »

Y l'eniollire oncor d'aller lauer leu trippes
O tour su Nid de Qnien queux vn bon garnement,
Où aueuq le froc ras, le tabac & les pipes
L'espousé deuint foux & soux entierement.

Quand le bal fut finy, que la nappe fut mise,
Qne viollons & danceurs eussent fait castopié,
Checun tout estourdy ensemblement deuise
Qu'estoit lors deuenu le nouuiau marié.

No le cerche par tout, o grenier, à la salle,
O proches cabarets, mesme su les vezins,
Par tout o no sauet que hantet sa caballe,
Mesme par tout les ieux qui sont à ses gardins.

Le fieux o grand Vinchent ly mesme print la peine
D'aller dessus su quay luquer dans ses bastiaux
Si l'estet point allé pour emplir sa bedaine
Auec queuques drapiers dragleux de vins nouuiaux.

Bref, no le cerche tant que huit heures sonnirent
O clocher S. Viuien sans qu'o sceut l'attrapper.
Le rost estant ia fraid, les parens s'assemblirent
Et dirent que sans ly y conuenet souper.

Puis les femmes qui sont tousiours du rost friandes
Disest : « Cha, cha, pillons ; est y pas temps, iourdieu ?
Et qu'est-che qu'on feret d'vn tieul nombre de viandes ?
Le z'yret-on porter su sair à l'Hostel-Dieu ? »

Checun suit tieul aduis, checun se sied à table,
Et che fut à qui mieux danceret du musel ;
Mais, si no maquet bien, de mesme par semblable
Chequ'vn trinquant taschet à vider sen vessel.

Le vin, qui, comme o dit, cauffe la tirelire,
Fit changer la tristesse en des propos ioyeux ;
Vn chequ'vn inuentet quelque conte pour rire ;
Bref, ch'etet, comme o dit, à qui mentiret mieux.

Comme chequ'vn diset y là sa ratelée,
Ie vo baille à penser, si no sceut oublier
Le nouueau marié qui auet craint la nuictée
Que la bru ne l'eut fait suer souz le colier.

Se n'ante qu'estet là en hapit la parolle :
« Vou mentez, mercy-bieu ; y n'est point si peureux ;
Y faut bien que chela vienne d'autre briscolle;
S'il ne le fait en vn iour, il le fera en deux.

« Là là, l'année est longue à penser à st'affaire ;
Le pu fort en deuient comme vn cat de boucher.
S'en saule qui en voudra, tant qu'il en pourra faire ;
Y faudra qui s'endorme à la fin pres la chair. »

Dans ses ioyeux discours la nouuelle espousée,
Qui s'attendet d'auer le sair sen picotin,
Fiquet si bien chela o fond de sa pensée
Qu'on ly en vayet auer à tous coups le cretin.

En fin chequ'vn s'en va, & en cette occurrence
Fallut coucher la bru sans auer le brument.
La ramener o pere y n'y auet d'apparence,
Pis sen lict & troussiau y estet entierement.

La bru requiert se n'ante estre en sa compagnie
Et coucher auec elle, ayant queuque raison ;
Se n'oncle qui vit bien qu'à bon droit a la prie
L'y accorde & vint seul coucher en sa maison.

Or Lorens qui estet couché comme vne beite,
En apres qu'il eut bien roupillé tout sen saut,
Deux chens mille tintoüins ly montent à la teite,
Et tout espaplourdy se resueille en sursaut.

Y regarde autour ly où estest ses camarades,
Ne sçait s'il est viuant ou s'il est trespassé,
Y l'interrogue ceux qu'on ly auet mis pour gardes
Qui lui dirent la nuict chen qui s'estet passé.

Y ly souuint alors de tout sen mariage,
De sa bru, des parens, de la neuche & banquet;
Y se pensit d'engain depicher le visage,
Donnant o dieble ceux qui ly auest fait le traict.

Y fallut qui poyit tout le quariolage,
Les pipes, le tabac, le sildre & le gastel;
Y l'auest dit à l'hoste : « On le laisse pour gage,
Laissez-le là dormir; y l'a vn bon mantel. »

Minuit estet passé, la porte estet fermée;
Pour rentrer au logis faut trouuer le moyen.
Y ne ly en sceut venir point d'autre en sa pensée
Qu'à grimper par st'endret qu'on nomme Trou o Quien.

La tante, en se couchant auec la mariée,
L'enqueste s'a l'aymet, & d'vne autre part ly,
En la baisant par fais si l'auet point priée
Et si l'auet point mis la main su sen biby.

« Ne me palez ste nuit de paroles pour rire;
I'ay bien d'autres pensées à men cœur douloureux.
Chla ou chla n'est pas; vo z'irais illoq dire
Chen que font des fianchez quand y ne sont qu'eux deux ?

— Hen, hen ! la mercy-Dieu, i'en auon bien dans l'esle ;
En ches points ie ne veux t'enquester pu auant ;
I'entens bien à ces mots que tu n'es pu puchelle ;
Si tu es grosse, à qui baillera t'on st'enfant ? »

Ainchin qu'a ly fezet aintieulle allegorie,
Lorens heurte, & la tante a crie : « Qu'est là bas ?
— Ch'est may, se dit Lorens. — Engrebieu de ta vie !
Tu no cause oiourd'huy bien du sabat à cas. »

A deschend, bien qu'a l'eut contre luy grand rancune,
Grondant par les degrez tout ainchin qu'vn cochon ;
Lorens monte aueuq elle & conte sa fortune,
Et obtint de tous deux ossi tost sen pardon.

Y s'en vint vair la bru qui niomains grumelle,
Y la baise, a n'en fit biaucoup de contredit ;
Au contraire a se range o long de la ruelle
A celle fin qu'il eut la plus grand part du lict.

La tante les quittit, leu souhaitte vn bon somme ;
Lorens la reconduit iusqu'au bas seulement ;
Elle s'en va trouuer ossi tost le bon homme
Qui de toute l'histoire apprit le *Tu autem*.

L'endemain o matin no sceut sa reuenuë ;
Tous ses garchons drapiers sortest claquant des mains.
Y firent vn houragan deuant ly en sa ruë,
Mais y le z'apaisit leu baillant des douzains.

Fallut recommencher à refaire la feite
Où il fallut trinquer tous en tirelarigaut.
Vla tout chen qui s'y fit ; i'en ai mal à la teite ;
Allon z'en baire vn coup, vezin, le cœur me faut.

FIN.

A VN MEDISANT

contre l'Autheur en sa maladie.

SONNET

Et bien, i'ay oüy parler de ta grande impudence,
Cameleon changeant qui me fait les doux yeux,
Et d'vn traistre semblant, en fezant le rieux,
Dedans le cabaret sans cesse tu m'offence.

Que ne declames-tu ces mots en ma presence ?
Bien que ie iette o vent tes mots iniurieux,
Ie te ferois rougir, renegat impieux ;
Iuge t'on l'accusé sans oüir sa deffence.

Tyrant de mon honneur, qui laschement me traite,
M'a t'on iamais cité par vn coup de trompette ?
Dans les tabellions mon nom est-il escrit ?

As-tu dans les Consuls oüy declamer ma vie ?
Crapaut, n'y vomy plus contre moy ton enuie ;
Ie bransle, oüy du corps, non des biens ny d'esprit.

ODE D'VN AMY

Enuyée à l'Imprimeur.

Su recit est memorable;
Escoutez paisiblement.
Vn phantosme espouuentable
M'apparut derrainement
Ma voix en est enroüée,
Men crin est en porc espy,
Ma veuë en est esgaraye,
Ma mine en est effrayée
Et men corps tout assoupy.

A peine auois-ie la teste
Mise sur mon oreiller
Qu'il m'apparut vn squelette
Marchant en pas de sorcier.
Dedans ma crainte il m'asseure
De ne m'effrayer en tout,
Ce que ie fis tout à l'heure;
En cét estat ie demeure
Pour l'entendre iusqu'au bout.

Il estet armé d'alesne,
D'vn trenchet & d'vn gros os,
Et d'vn tire-pied qu'il traisne,
Du ligneul autour sen cos.

Su sen dos souliais & botte,
Sen visage o lieu de fard
Chandoray de bray & crotte;
Sur l'oreille estoit la tocque
Et la queuē de renard.

Mit le cul sus vne selle
Et pis en su bel arroy
Dict : « Le Corps d'Estat m'appelle
Pour vous dire en bonne foy
Qu'il ne conuient plus escrire
A l'encontre des Vrelus,
Car qui en voudroit médire
Il n'en auroit que du pire :
Le Palinod ne tient plus.

« Mais encor pourquoy médire?
Ils sont plus doux que leros,
Et sont tousiours en martyre
Et ont pissé sur le ros.
S'ils laschent du vent en presse,
Vous criez : Fi du chauat !
Si queuqu'vn a su ses fesses
Au logis de son Altesse
Il sera du corps d'Estat.

« Corrigez-vous, ie vous prie,
De ce que vous venez d'oüyr ;

En sifflant petite vie
Ie m'en vais esuanoüir. »
Ie demeuris sans replique
Et iuris à su luthin
De faire vn panegyrique
Du mestier chabrenautique
Pour faire honneur à Naudin.

FIN.

LES EVRETINS

DE LA

MVSE NORMANDE

OV

LES DISCOVRS PLAISANTS & RECREATIFS TENVS CES IOVRS GRAS CHEZ VNE NOVVELLE ACCOVCHÉE.

M. DC. LVII.

DEDICATION

En me trouuant à delaisir
Durant cette semaine grasse,
Pour satisfaire à men plaisir
Et d'ensuiure tousiours ma trace,
Luysard qui cheris les bons mots
Que ie faisois o Palinots,
Où no me veyst en personne,
I'ay fabriqué dans men cheruel
St'escrit plaisant que ie te donne;
Rechais-lay comme tout nouuel..

No m'auet dit tant de suiets
Que no deuet porter aux Masques,
Mais i'ay connu que ces proiets
Ne s'engendroyent que de fantasques,
Car tous ces biaux Entrepreneurs
Que ie dais nommer Appipeurs
Ne trouuent plus leurs ieunes dupes,
Caffiers qui tiroyent à l'escard,
Dont ils ont eu souuent les iuppes
Pour fournir à leur cotte-part.

Au deffaut de tous ces menteurs
De ces Atrapeurs de pistoles,
Qui se disent grands Inuenteurs,
Comme ils le sont, mais en friuoles,
Eluge tay dedans ces vers
A luyre maints suiets diuers
Forgez dedans ma tirelire
Sur les affaires du quemun.
Ie n'entens offencer ocun;
Ch'est tout chen que ie te peux dire.

LES DISCOVRS PLAISANS

& recreatifs tenus ces iours Gras chez
vne nouuelle Accouchée.

La Lune commenchet d'allumer sen flambel,
Morphée avet desià faict cligner ma paupiere,

Quand sen valet me vint embroüiller le cheruel
Afin de me prosner queuque Extraordinaire.

Ainchin qu'vn champignon qui vient en vne nuict,
Ie me trouue en esprit dedans vne assemblée ;
Ie me gliche en marcou o derriere d'vn lict,
Où i'aprins que ch'etet vne ieune Accouchée.

A l'etet reguinguée à demy dans ses dras
Comme vn calimachon su le bord de sa coque;
Tout le meuble est paré, tout y va par compas ;
Bref y n'y manque en tout vne simple freloque.

Les Dames pour la vair y viennent tour à tour ;
La Garde en son deuair en troupel les y traisne ;
Y ly lequent les ios, ly donnent le bon iour,
S'enquestant du Parrain comme de la Marraine.

Y s'informent du iour de se n'accouchement,
Et si le tout auet coulé comme la chire ;
Mais l'Accouchée dit : « A me n'enfantement,
Sans m'enhenner vn brin, ie ne fezais que rire. »

— Que loüé en set Dieu, dit vne Dame alors,
Car ma Nieche n'a z'v aintieulle courtoisie;
A sa couche a l'a z'v de si cruels efforts,
Qu'a l'est renchute o lit d'vne grand maladie.

— C'est domage vrayment s'y ly auenet mal ;
En compagnie elle est d'vn chacun honorée.
No dit qu'à sen mary y n'y a point d'esgal,
Qu'a n'a qu'à souhaiter la cheinture dorée.

« Elle a iuppe & iuppon doublé de tafetas,
La coiffe & coiffilon & gands à la Candalle ;
Si o bons iours a met sa cotte de Damas,
Vous ly auez donnée, a l'en est sans scandalle.

— Ma commere, il est vray, ch'étet à grand regret,
D'aintieulle ambition i'estais effarouchée.
Mais encor bien pu haut sen mary ly permet,
Ch'est dequay bien souuent no me trouue courchée.

« Maintes se miroudant su tieulle opinion
Pour se faire lorgner d'vn chequ'vn par les ruës,
Et pour s'atinteler à la neuue fachon
O gré des flagorniers se sont souuent perduës.

— Que faire à tout chela si sen mary le veut ?
De tout votte iargon y n'en tiendra point conte ;
Il dira par engain qui le veut & le peut
Et vous renuoyera à votte courte honte.

— Las ! l'y a tant de peuguets qui font les gros marchans
Qu'o vait souuent mucher comme Saints en Caresme ;
Y se mire à leu queuë ainchin que font les Pans ;
O mauuais temps ie crains qui n'en fache de mesme.

— A l'est d'vn trop bon lieu pour tremper en tieu cas ;
A ne degenera du degré où vous estes.
Il est vray qu'il y en a, pour suiure leurs estats,
Qui font pour piaffer bien des amours secrettes.

— Leu Traicté n'est donc pas à la mode du temps,
Qui les diuorce auant que d'estre mariées ;
Pourquay no z'en vait tant prendre leu passetemps,
Leu femmes estant par là des debtes desliées.

« Tel aura sen estoc d'vn cul de caneuas
Qui par sa Bourgeoisie aura la hardiesse
De porter soys sur soys & Damas sur Damas,
Et qui fera la nique à l'antique Noblesse.

« C'est le siecle (Madame) ; entre les gens d'honneur
Si pour monstrer leur reng quelque mode se porte,
La fille d'vn Marchand ou d'vn Solliciteur
Endeue iusqu'à tant qu'elle en ait de la sorte.

« I'ay honte les veyant eslancher leu regards
Pareils à ceux que font ces filles desbauchées,
Leuer iusqu'aux gambons leu cotillons espars
Pour monstrer o garchons qu'elles sont bien cauchées.

« Des mots comme en riant que l'on peut reciter
Sous vn iergon couuert y n'en font point de conte ;
Auec mesme iergon on les oyt reciter
Bien plus à descouuert sans en rougir de honte.

« I'estions dernierement de neuche en vn endrait
Où les filles fezest tant de minauderies,
Qu'en les veyant dancer vn chequ'vn yeustimet
Qui l'eussent dans l'esprit chinq chens mille folies.

« Ces filles sautelans y meslet leu gambons
Auecq ceux des Menards qui dansest auec elles ;
Y tendest leu deuant, eux tourniest en rond,
Comme vn Coq à la Poulle esquarquillant se z'ailles.

« Ces fresées n'ont rien que chela dans l'esprit
Pour parestre & danser à la nouuelle guise ;
Si leu lichons pouuest se reduire en escrit,
Y ne porterest point d'autre liure en l'Eglise.

— Vous dites vray, Madame ; en verité, vn iour,
Deux fillettes du temps qu'estest assez poupines,
Lisest dedans men banc certain liure d'amour ;
Bonne fay, ie crayais que che fut leu matines. »

Vne Merciere oyant telles relations,
Dit : « Madame, en dansant, honny soit qui mal pense.
Ie ne veux la blasmer, mais les collations
Qu'elles font en secret sont de grande despence.

« Dans ce banquet les mets en sont des mots d'amour,
Dont vn Poete en feroit de bonnes Comedies ;
Les Garchons engouëz en sont comme à retour,
N'osant pas esclercir leu paroles hardies.

« Mais le pirs de l'affaire est lors que dans la nuict,
L'esprit qui ne dort point tombant en resueries,
L'amour le z'eguchant leu donne vn tel prurit
Qu'a leu forme à l'esprit dix mille fantasies.

« Sous des noms empruntez l'vn embrasse vn Medor,
L'autre son Adonis, vn autre son Anchise,
Vn autre Endymion & son Hylas encor,
Et le mensonge au vray se trouue en leu chemise.

— Vous dites vray, Madame, aussi l'on ne dait pas
Coucher en mesme lict les filles qui sont d'âge,
I'entens celles qui ont passé certain tracas,
Et qui peuuent sauer que ch'est de mariage.

« C'est vn malheur, Madame ; en certaine maison
Sous vne mere estoyent deux filles bien pieuses ;
Elle eut vne seruante ayant vn tel iargon
Qu'en vn mois qu'elle y fut les rendit amoureuses.

« Amoureuses, Madame, ains de telle fachon
Que l'ardeur leu ayant eschauffé leu cheruelle,
Vne d'eux fut baillée en vn certain garchon
Qui n'auet qu'en niaisant parlé deux fois à elle.

« Tout le monde n'est pas d'vn mesme naturel
Chequ'vn en cas d'amour en fait comme en sa guise.
Ie ne veux pas conter ichy rien de nouuel,
Vous sçauez le Procez fait en la Cour d'Eglise.

— Que i'allisse pour oüyr aintel flagornement;
De ste curiosité ie ne fus onc touchée.
Mais, pour passer le temps, contez le seulement,
Pourueu que le babil ne trouble l'Accouchée.

— No marie vne fille ayant vnze à douze ans
Qui n'auet lors d'amour qu'à baiser sa poupine;
Querellant son mary veut auoir des enfants,
Disant qu'il la trompait auec sa bonne mine.

« Deux ans se sont passez auec tous les exploits
Que l'Amour peut donner dedans le mariage;
Il produiset sen fait en ce ioyeux procez,
Mais no dit qu'à sa plainte il n'auoit d'auantage.

« Se n'esprit s'élugeant dans tieulle passion,
Il se trouue vn treuet de ieunes mariées
Qui l'acroque auecq eux à la collation,
Car pour rire & gosser elles s'estoyent triées.

« Apres vin bon cheual, comme no dit souuent;
Le babil leu cressant bien pu qu'à l'ordinaire,
Du combat coniugal parlent si pleinement
Qui dirent du flaiol dont ils se deuaient taire.

« No mit sur le trotoir pour faire des enfans
Ce qui conuient auoir à fournir leurs boutiques;
Ils parlerent aussi des hommes impuissans,
Et autres mots qu'on laisse estans par trop lubriques.

« Sur ce mot d'impuissant veyant auoir biau ieu,
Elle dit : « C'est vn cas qui me met bien en peine;
Mon mary me vait bien, mais il n'estaint men feu,
Et c'est ce qui me fait luy porter de la hayne. »

« Cela dit, ossi tost la plus ieune des trois,
Crestelée, & n'ayant pas la langue alterée :
« Si i'estais comme vous, auant qu'il fut vn mois
Ie serais bonne fay d'aueuq ly separée. »

« Elle crut su conseil, & dés le lendemain
Pleurant elle en dressa sa complainte à sa mere.
La mere creuotant de deuil en fit soudain,
Pour la tirer de peine, vne plainte à son pere.

« Leu conseil fut entr'eux de le faire assigner
Deuant l'Official iuge de telle affaire,
Afin de corps & biens le faire separer,
Et dés le mesme iour cét exploict on fit faire.

« Le Promoteur, oyant appeler l'action,
Interroge prudent cette femme plaintiue :
« De quoi vous plaignez-vous? — De generation;
Bref, sans m'interroger i'en deuiens maladiue.

— Si ce n'est que ce point qui vous ameine icy,
M'amie, allez ailleurs conter vostre langage ;
Chela sent l'impudence & ne parlez ainsi;
L'on ne peut en ce cas rompre vn sainct mariage.

« Il faut que des raisons certaines ayent lieu,
Et non pas des suiets forgez à vostre guise ;
C'est vn lien sacré institué de Dieu,
Qui ne se rompt qu'auec les Decrets de l'Eglise.

— Monsieur, pour mes raisons, ie diray deuant vous
(Instruite qu'elle estoit en secret par sen pere)
Que c'est vn turbulent, vn yurongne, vn ialoux,
Qui selon son deuoir ne me sçauroit rien faire. »

« Elle voulait prosner encor de plus fins mots,
Mais le Iuge prudent, voyant son artifice,
Pour éuiter la honte, il luy dit ces propos :
« Femme, vous le direz en secret de iustice. »

« Plus de chinq chens estest venus oüyr ce procez,
Qu'eurent le nez cassé d'vne tieulle sentence ;
Pour oüyr tout leu iergon y s'etest amassez,
Esperant qu'on diret le tout à l'Audience.

« Les bancs furent rompus, le Parquet abattu,
Aucun iuge en ce lieu ne veit telle sottise ;
Sen Commendement fut de ce peuple inconnu,
Bref tel haras iamais ne fut en Cour d'Eglise.

« Pour sçauer quel seroit antieul aduenement,
Femmes & fille au bruit y estest accouruës,
Où la perte s'y fit cognoistre apertement
Par manteaux deschirez & escharpes rompuës.

« Des Purines pensant en faire leu caquet
Aux pigneux & foulons qui sont de vrays Grauates,
L'vne d'eux remportit par lambiaux sen corset,
L'autre à cauche melée en reuint sans chauates.

« La femme & le mary furent donc escoutez,
Et l'vn des officiers dit, m'en faisant le conte,
Que l'Examen estoit si plain de saletez
Qu'au recit seulement on rougissait de honte.

« Iustice qui balance & marche par degrez
Et ne crait de leger aux discours ny aux blasmes,
Ordonne qu'en vn lieu ils iroyent au Congrez,
Presens deux Medecins auec deux Sages femmes.

« No me verret o lict faisant tieulle action,
Ie souffrirois plutost qu'on m'ecrasit la teste ;
Nature veut qu'on cache aintieulle paction;
Qui ne le fait, merite estre au rang d'vne beste.

« Ie vous iure, Madame, en vn aintieul delict,
Lorsque mon mary veut ce que l'on doit permettre,
Si seullement men cat estet dessus men lict,
Ie l'irais étriquer haut en bas la fenestre.

« Il y furent pourtant ces gens là amassez,
(De ce qui s'y passa ie ne m'en suis enquise)
Tant y a qu'on m'a dit à la fin du procez
Qu'a poya les despens de toute sa sottise.

« Ch'estet vne bestise à elle vairement
De se plaindre en su lieu de chen qu'o ne dait dire ;
Telles mangent assez des trippes bien souuent,
Faute de n'auoir pas du beurre pour les frire.

« Se plaindre de chela au Iuge, d'vn plain saut,
Elle deuet plutost le couurir d'vn silence,
Car s'il se trouue à l'homme o lict quelque deffaut
C'est où la femme doit vser de sa prudence.

« Si les femmes pouuest se plaindre librement
Du deffaut des maris qui ne sont à leur guise,
N'y a pas tant de procez dedans le Parlement
Comme no z'en verret dedans la Cour d'Eglise.

« Ce sont les actions des goûines de ce temps,
De celles-là qu'on dit coureuses d'esguillettes,
Qui vont en diuers lieux prendre leur passe-temps ;
Estant en compagnie elles font les secrettes.

« Vne femme de bien ne s'arreste en tieux cas ;
Si le mary ne peut luy faire de largesse,
Elle se doit passer en vn petit repas ;
On dit : Contentement surpasse la richesse.

— Mais ie diray, Madame, y ly a des quenichons
Qui se trouuent tousiours d'ymeur melancolique ;
Y s'endorment o lict ainchin que des cochons,
Comme bœufs o labeur y faut que no les picque.

— Vn homme ne se dait presser de la fachon,
Car, qui veut le forcher pu qu'à se n'ordinaire,
Ch'est vouler rechercher chinq pieds à vn cochon;
Nature ne peut plus que ce qu'elle peut faire.

« O dait se moderer en tieulle actiuité;
Y faut en tieux suiets qu'vn homme se monstre homme;
Mais de cueillir des fruits hors de maturité
Ch'est chuchoter en May vne nouuelle pomme.

« La femme à son mary par des allequemens
Le fera bien monter par fois à l'escalade;
Mais que ly peut valer aintieux embrachemens
Pour le voir ecquené dedans vn lict malade.

« I'ay z'v dix biaux enfans de men poure mary
Qui ne m'a iamais ouy dire vne chose infame,
Par des quatoüillemens ny mains bité queu ly;
En temps ie ly ay permis ce que dait vne femme. »

La femme d'un Sergeant s'en vint les saluer
Qui leu z'allet prosner oncore queuque affaire
Mais ie m'esueille alors, & cessant de resuer,
Ie me trouue à men lict ainchin qu'à l'ordinaire.

LES PROTECTEVRS

DE LA MVSE NORMANDE

AVX DAMES

Nous portons (Belles) vostre cas
(Pour vous seruir en ces iours Gras)
Qui peut appaiser vostre flame ;
Vos beautez causant ce progrez
Feront que nous n'aurons de blasme
Quand nous en viendrons au Congrez.

LES ESTRENES

DE LA

MVSE NORMANDE

SVR LE DEREGLEMENT DV TEMPS QVI COVRT

DEDIÉES

AVX HABITANS DES TERRES NOVVELLEMENT DESCOVVERTES

PAR DAVID FERRAND

AVX HABITANS

DES TERRES

NOVVELLEMENT DESCOVVERTES

Ie vous offre ces vers ioyeux
Puis que dedans vos assemblées
Ce sont des classes & des lieux
Qui ne demandent que risées,
Car vous estes dans vn climat
Où l'on ne veut point de sabat;
Le Dieu Mome vous y attraine;
Et puis le Poëte en s'esgayant
Dans la licence de sa veine
Vous fait cét offre en gros Normand.

Le langage n'est rien qu'vn don
Que Dieu disperse à tous les hommes
Pour distinguer par chaque nom
Ce qui est & ce que nous sommes;
Soit Grec, Hebreu, Turc ou Flamend,
Si l'homme en son entendement
N'entend point ce qu'on luy propose,
Il ne s'en dait outre-cuider,
Car s'il ignore quelque chose
Sa langue le peut demander.

Ces raisons, mes Compatriottes,
Sont suiets pour vous empescher
Quand vous serez dans vos riottes
De ne pas ces vers étriquer.
Puis ie vous faits encor priere
De ne pas vous mettre en colère,
Si i'ay tardé pour cette fois
A mes coustumes anciennes;
N'ayant rien donné pour Estrenes
Ie vous le liure pour les Roys.

V. S. D. Ferrand.

SVR LA MISERE DV TEMPS

CANT RIAL

Bien qu'ignorent dedans l'Astrologie,
Et peu versé dans la Philosophie,
Ce neantmoins comme iudicieux
Ie peux predire en bonne profesie
Que tout despend du mouuement des Cieux.
Vn temps iadis si ie vous ay sceu dire :
Le Temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire,
L'on en a veu l'entier euenement.
Su tieux effects ma Muse assez feconde
Vous veut prosner qu'assez apparemment
L'intherest propre aueugle tout le monde.

La charité est par tout refraidie;
L'homme au profit n'a que son estudie,
Ce charme rend tousiours son cœur ioyeux;
Si dans ce ton quelque poure s'escrie,
Ce concert est (ce luy semble) odieux.
L'auare ingrat qui iamais ne respire
Que d'esleuer sa race où il aspire,
Quite son Dieu, sa foy, son iugement;
A s'enrichir tout son espoir se fonde.
Fait-il pas voir qu'assez evidemment
L'intherest propre aueugle tout le monde ?

Bien qu'à l'espoux son espouse est vnie,
Que tout erreur & tache en soit bannie,
Ce neantmoins maint homme ambitieux
Soule sa faim d'vn pain de simonie
Par des ressorts qui ne valent pas mieux.
Alte, ma Muse, arreste ta satyre;
Vn saint respect m'empesche de l'escrire,
Mais ce delict se commet trop souuent;
Sur les trésors de l'Eglise on se fonde;
Contente toy de dire seulement
L'intherest propre aueugle tout le monde.

Astrée en deuil de la terre est sortie;
Sa iustice est en faueurs conuertie.
Si ce n'estoit les plus imperieux
Qui de ses Loix maintiennent la partie,
Ce siecle encor seroit plus impieux.
Le plus petit & le plus grand n'aspire
Qu'a posseder le tresor d'vn empire
Par phas, nephas, rapine, ou autrement,
Pourueu qu'en or & argent on abonde.
Siecle peruers, fais-tu pas voir comment
L'intherest propre aueugle tout le monde?

L'homme du temps dans ce tracas s'oublie,
Bien que partout sa loüange on publie;
S'il est gaigné par certains factieux
Dont son oreille est souuent estourdie,
L'or & l'argent luy va bouchant les yeux.

Ce metail est vn charme qui attire
L'œil de celuy qui trop apre s'y mire;
La chasteté s'en corromp aisément;
Acrise en fut prise en sa tour profonde,
Qui nous fait voir donc qu'infailliblement
L'intherest propre aueugle tout le monde.

Dans les malheurs vn chacun s'estudie;
Le pere au fils monstre sa perfidie,
Le fils au pere aussi ne fait pas mieux.
Leur amitié se trouue refroidie;
L'ingratitude aussi se seme entr'eux.
Cét amitié qui iamais ne reuire
Perduë entr'eux, taschent s'entre-nuire;
La charité n'y est plus nullement.
De chaque part l'on petille, l'on gronde,
Et faisant fin, ie dis qu'asseurément
L'intherest propre aueugle tout le monde.

LA BANQVEROVTE

CANT RIAL

Chent mille eslans d'vne melancolie
N'amassent point de biens à grand huuel.
Allons, Drien, taiguer la gourde pie;
Pour estre verd à cause de la plie

Faut-il pour chla t'embroüiller le cheruel ?
— Las ! Ie l'embroüille o vin, selon ten dire ;
Bien d'autres cas cauffent ma tirelire ;
Ch'est qu'à la Bourse & aux quays mesmement
Les plus hupez sont tousiours aux escoutes
Pour auoir veu, & vayent à present
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes.

Fidelité est du monde bannie,
A cét arrest y n'y a pu d'apel,
La loy de Dieu en ce temps est hounie.
L'vsure ayant formé sa compagnie
En a donné au luxe le drapel.
Qui pourroit donc sur cette loy transcrire
Ayant sur nous tieul souuerain empire,
Si ne vouloit ensuiure vn chastiment ?
Le marchand libre est simple & est sans doutes
Ne croyant pas voir si ouuertement
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes.

Quay ! n'est-che pas vne grand vilenie
Que de souffrir passer vn regne aintel ?
Il font ce vol leur bourse estant garnie ;
Si rudement l'offence estet punie
No n'entendret apres leu vieux fratel.
Bien que d'engain tout le monde souspire,
Ces effrontez ne s'en font presque rire ;
Dessous l'effet d'vn atermoyement
A la moitié gaignent à leur deroute.

Ne voit-on pas par eux publiquement
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes?

Ces impudents volleurs, quoy que l'on die,
Bien que plaquez au public escritel,
Pour tout payer ont encor l'industrie
Sans auoir honte, au cœur de leur patrie
Porter au iour par gloire vn verd capel :
Et ce qui est encore de plus pire,
La femme ayant ce chapeau pour empire
En fait triomphe aux crediteurs souuent.
Plus ont d'argent, plus elles en sont glouttes;
Qui fait maudire au pauure à tout moment
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes.

Tels affronteurs par leu caioleries,
Auparauant de tirer leur ridel,
Font voir chez z'eux maintes tapisseries,
Maints cabinets, maintes menuiseries;
Mais on ne sçait combien il y a d'aubel.
Ce sont oyseaux (comme on ne veut descrire)
Qui ont naissance au bois d'vne nauire,
Ayant le vol s'en vont au premier vent;
Ce sont hybous qui se cachent aux voutes
Et nous font voir par eclaircicement
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes.

No ne veit pu qu'aintieule piperie;
Checun en veut en rabler sen morcel;

Les femmes vont comme à la boucherie
Toutes en foule à ste Chancellerie
Qui leur accorde vn divorce & vn scel.
No ne les peut de ce don esconduire,
Mais leurs traictez sont plains de vis-d'escrire,
Car ils sont faits au temps (Dieu sçait comment) ;
Les chicaneurs en ont forgé les routes ;
C'est ce qui cause en ce regne à present
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes.

Qui passe vn bois dait vair sans raillerie
Si le roüil a point merqué sen coutel,
Pour esuiter queuque agripinerie ;
Vn chacun sçait que che n'est point folie
Pour rapporter sen goumas à l'hostel.
Mais dans Roüen ou Iustice dait luire
Et étriquer tout chen qui nous peut nuire,
Vair des pillards sans fer ny ferrement
Voler nos biens sans qu'on z'en ayt des doutes,
Font-ils pas voir, mais trop cruellement
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes ?

CONCLVSION

Ie voudrois bien sur tels points vous instruire,
Voleurs publics qui ne faites que nuire ;
Vous auez fait vostre bannissement.
Pour reuenir ne venez aux escoutes ;
L'on ne verra plus sans vn chastiment
Le Siecle ouuert aux vols & Banqueroutes.

LA GARDE

Dedans vn temps de broüillerie
Que tout le monde a de tourment!
Qui te roulle à ta fantaisie?
Dis lay, compere, vittement.
— Ch'est que ie vais iournellement
Ste Garde marcher par la rüe.
— Tais tay, no vit hier dans Rouën
La guerre en dix iours abbatüe.

— Compere, y faut qu'on remercie
Dieu d'vn aintel soulagement.
— Puis qui faut que ie le te die
Che n'estet qu'vn triboüillement;
Ces Coporiaux le nez o vent
Pensest bien qu'a fut continüe;
Ouy, y l'ont veu auec enhan
La guerre en dix iours abbatüe.

Comme des Roys de Comedie
Y commandest publiquement
Auec vne trongne hardie
Qui nous donnet estonnement;
No fezant vn commandement,
I'en auions l'ame toute esmuë
Et souhaitions voir promptement
La guerre en dix iours abbatüe.

Comme vne mouquette amortie
Où vn brin de suif seulement
Ly donne vne seconde vie,
Le feu mourant sans aliment,
Ses sqelettes semblablement
Sentant leu forche reuenuē,
Vont regrettant amerement
La guerre en dix iours abbatüe.

Le code de la gueuserie
Dit qu'vn poux sec adrettement
Mis dans vne chair bien nourrie
Mord comme vn Diable auidement.
Ainchin mordest effrontément
Aintieux marpaux nostre chair nuē,
N'esperant inopinement
La guerre en dix iours abbatüe.

CONCLVSION

Consolez vous, ie vous en prie,
Pauures Drilles du temps present;
Ce niomains ie vous supplie,
S'il reuient vn tel remuēment,
Ne me plaquer en st'armement,
En la sentinelle perduē;
Ie souhaiterois librement
La guerre en dix iours abbatüe.

LA BLANQVE

D'oû vient, compere Pierre, à la fin de st'année
Qu'o z'acret tas à tas du tourment su tourment,
Que no z'aniche ichy vne tieulle genée
Qui de petits papiers glument tout nostre argent?

— Ie ne sçay, men Compere; en su tems ou ie sommes,
Nous ne deueroit point souffrir tieux frelampiers,
Car ceux qui ont l'esprit que doit auair les hommes
Les treuuent par leu Blanque estre des firoutiers.

— Compere, mais dy may : si ch'etet vne ruse,
No n'y eret pas donné vn certain Reglement;
— Il est vray; ce pretexe aussi leur sert d'excuse;
Checun fait en su regne ainchin comme il entend.

Lorsque la Blanque fut dans Rouën declarée,
Y mirent des placards prosnant par entregent;
Alors y leu fallut des mains de Briarée
Pour recheuer à foulle vn grand nombre d'argent.

Tout s'y entretoüillet, Dame, Damerettes,
Les qualitez yla allest à reculons.
Aussi pour y aller, il y a eu des coquettes
Dont les souliers se sont trouuez à cours talons.

Ces femmes qui en may vendent des Demoiselles,
Dont les mitoüars sont ondez en camelots,
O hante t'en esté maquereaux, maquerelles,
Y venest par monchiaux y aporter leu migos.

Ces Nimphes du Baquet, quand y l'etest yuresses,
Y venest dans ste Blanque y estriquer leu Louys,
Et voulest d'vn checun en estre les maistresses;
Comme diebles d'enfer y l'estallest leurs gris.

L'y en a qui ont si bien vidé leu gibesieres
Qu'à la fin s'est trouué Blanque pour les vendeurs;
D'autres en ont esté quelque temps prisonnieres,
Lesquelles pour argent les ont poyez de pleurs.

En su temps no z'a veu de grosses chambrieres
Forcher maistre & maistresse à fournir leu loyer;
Ayant l'argent en main, no vayet ces draquieres
A des billets tous blancs leur argent emplier.

Vaire, no z'en a veu oncore de si sottes
Qui pour brauer auest mis leu glob par calcul,
Mais, leu z'argent blanqué, n'ont eu robes ni cotes;
Chétiues no les vait presque monstrer leu cul.

I'y vis venir en gros chinq o six nauetieres
Qu'auest boursicoté enuiron quatre francs,
Et pour auer viday ainchy leu gibesieres,
Ils n'eurent pour butin que saize billets blancs.

Ste Ieanne que no veit boitiller de la gambe
Se reseruit se n'asne & vendit se n'anon;
A voulut hazarder bien le tiers à la Blanque,
A l'eut bien vingt billets, mais y l'estest sans nom.

Le mary punissant sa fausse mesnagere
Ly dourdit bien l'estuit de se n'entendement;
A ly dit : « Ie pensais emporter quelque esguere,
Queuque pieche de teille, ou queuque plat d'argent. »

L'imagination est chose qui ne manque
A la femme en l'estat de sa conception.
Vne esperant auer vn miroir à la Blanque,
A n'eut rien, mais sen fruit l'eut su le croupion.

Comme o veit qu'o brelan dans les modes nouuelles
On iouë pour les cartes, candelles & valets,
Mais sans auoir égard aux cartes & candelles,
Chaque partie estest pour auer des billets.

Les laquais que no sçait n'auer aux pieds la cranque,
Nen pu qu'a prendre argent y n'ont l'onglée o gris,
Apportest des billets & n'y trouuest que Blanque;
Les maistres & valets auest vn mesme prix.

Il y auet des caleux qui quittest leu boutiques;
Ceux là dont les estats font tribut aux carriaux
Abandonest ligneul, leu trepieds & meniques
Pour luquer ses biaus pris o clair de leu flambiaux.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Vne vieille sans dents qui estait o z'escoutes
Dit : « Vo parlez de maux qu'auons par trop souuent,
Et vous ne parlez point de tous les Banqueroutes
Que no z'a fait st'année icy dedans Roüen.

« Ces voleurs ont ruiné mainte & mainte famille;
Ne deueroit t'on pas bien punir ces meschans
Qui causent qu'à present no veit dedans la Ville
La Bourse sans argent, ainsi que sans marchands ?

« Ma commere & ma mie, ossi ch'etet de z'omme
Qui embrachest & estest par trop entrepreneux;
Et pis, qui ne rompret en su siecle où ie sommes;
Le pont est bien rompu qu'étet bien pu vieil qu'eu[x].

« Dieu punira ces gens; mais, pour paler de trouble,
Ie n'eus d'aprehention que d'vn gros de pendars
Que venest à ses Faux n'apporter que des doubles
Qu'vn iour ou deux auant on recheuet pour liars.

« Les boulangers fermez comme en vne grand' feste,
Disest par le guichet : « Nous n'auons point de pain
Pour double ny pour liards »; eux cryest par tempeste :
« De l'argent qu'o no paye en mourons nous de faim ? »

« Et eux les z'entendant gremoüiller de la sorte,
Les menachant du Iuge, y disest sans raison :
« Parbieu, baillez nous z'en ou ie romprons la porte ;
La faim n'a point d'égard à iustice ou prison. »

« Puis ils debagoulest : « Ie ne somme en famine;
Dieu mercy, pour le pouure il donne assez de pain.
Faut-il que pour ces liards où l'vzurier rapine
Nous qui les recheuons que ie mourions de faim ?

« Y l'egraillest leu z'yeux en refrongnant leu trongne,
Engagnez qui l'estest par queuques broüettiers ;
De leu langue y faisest pu de brit que besongne,
Comme en prouerbe on dit de ses Bahuretiers.

« Vn valet boulanger sortit de sa salette
Les yeux tout égraillez, en sa main vn fourgon;
Le veyant en st'etat ie gaignis la venette
Craignant d'y recheuer là queuque horion.

« Les femmes ny au mains de ly furent maistresses
Dechirant sen chaigneux gripirent sen leuier,
Et ly sentant que nud qu'o claquesinet ses fesses,
S'enfit comme vn renard bien viste à son tesnier.

« Furlufez qu'ils estest en gens diaboliques
S'entr'empougnent au colet en furieux duels,
Et faisant des haraux s'étriquent aux boutiques,
Où à l'entrée il y eut mille casse musels.

« En luquant tout chela ie craignais vn grabuge
Aintel que stila qui attrainit Gassion,
Car par vne estinchelle assez souuent on iuge
D'vn feu qui peut s'acroistre en vne émosion.

« Tout fut oüy par le Iuge ou par son ordonnance,
Qu'à caution tout seroit oüy dans le parquet,
Là de chacun costé fut aintieulle assistance
Qu'on n'eut oüy Dieu tonner parmi tout leu caquet.

« Le Iuge homme prudent, vayant ste populace
Qui gremoüillest d'orgueil, s'adreche o pu hupez :
« Queul engain vous a fait venir en tieulle place ?
Y auez vous affaire ? auez vous des procez?

« Qu'on mette ces bayeux à dix liures d'amendes,
A faute de poyment qu'on les m tte en prison ! »
Le commun entendant luire telle legende
S'efrite, et s'en reuint bien viste en sa maison.

« Qu'eussions nous argué, poures fileux de leines !
Qui paressons pres d'eux ainchin que des bibets,
S'on se fut engaigné contre aintelles fredaines,
No z'en vt veu bien tost o marché à poulets.

« Le malhur est venu de notte Drapperie,
Car tous les pu hupez qui maquillent les draps
O faires y l'allest de France, ou Normandie,
Où y ne recheuest que du meilleur goumas.

« Estest t'y reuenus, leurs auares praticques
Les menet o Burel trouuer se z'vzuriers,
Qui leu baillest des liards, & venest o boutiques
Poyer d'un tieul metail les pauures ouuriers.

— Qu'importe quel argent mais qu'on en ay sa vie ?
Mais no prosne de mettre impost su ses mestiers.
— Commere, en doutez vous d'aintieulle mangerie
Pis qu'on z'en a bien mis dessus les Officiers ?

« Les Proculeux en ont z'u la fache bien blesme ;
Ie dis les Proculeux, mais de toutes les Cours ;
On muche tous ses saints six semaine en Caresme
Mais ils ne l'ont esté qu'enuiron quinze iours. »

Ces flannieres allest paler d'autres negoces,
Dessus les diuers maux qu'à present i'endurons,
Quand vn grand embarras de cheuaux & carrosses
Me firent destaller craignant mes paturons.

FIN

ESTRENES DE LA MVSE NORMANDE

DEDIÉES

AU SVPER-ELOQVENTISSIME MOVQUEVX DE CANDELLE

DES PALINOTS

Cher Amy; — Voicy des vers Burlesques, qui ne peuuent espérer d'autre appuy que le vostre, d'autant que de tout temps immémorial tels Ouurages vous ont esté adressées comme à leur Dieu tutelaire, lors que vous paroissiez annuellement sur le Parnasse les mouchettes à main. On vous les eût plûtost présentées, mais la rigueur du temps qui glace l'encre et les caractères ont donné cet empeschement; non pas qu'on l'ait deffendu comme aucuns l'ont voulu dire; car ma Muse n'est point esclaue, et peut paroistre en tout temps en plain iour. Il n'y a rien dans ce petit volume qui puisse faire offence, ny à vous ny au plus moindre de vos Confrères que ie conserue comme la prunelle de mon œil. Ce sont petites Moralitez qui se passent au siècle de présent. Vous le receverez d'aussi bon cœur, que de bon cœur ie vous les présente, attendant vn plus ample ouurage. Adieu.

SVR LA RESIOVISSANCE DE LA PAIX

CHANT ROYAL

I'ensuis icy l'antique Fantasie
Des vieils Autheurs de nostre Poësie
Qui commençant quelque œuure curieux
Intercedoient tousiours la courtoisie
Ou d'Apolon, ou d'autres demy-Dieux.
Moy me trouuant au declin de mon aage,
I'inuoqueray pour me donner courage
Le bon Baccus en quittant ma Clion,
Afin qu'aidé dans ma resioüissance
Ie fasse voir en cette occasion
La Paix qui ioint l'Espagne auec la France.

Megere estoit hors des Enfers sortie
Lors qu'Eniou estant de sa partie·
Gaigna le cœur de maints seditieux,
Qui s'oubliant mesme dans leur patrie
Rauageoient tout iusques dans les saints lieux.
Le fier soldat instruit dans le pillage
Outre le viol, brusle, tuë, saccage;
Rien n'assouuit sa chaude passion.
Cieux, iustes Cieux, qui vois cette souffrance,
Enuoyez-nous en telle affliction
La Paix qui ioint l'Espagne auec la France !

Ah ! ie la vois cette Nimphe embellie
Depuis trente ans qu'elle nous est rauie,
Vray bat-effroy des esprits factieux ;
L'oliue en main, il semble qu'elle rie
La présentant à Louis victorieux.
Reçois, grand Roy, ce rameau en partage ;
Fais que le nœud d'vn sacré Mariage
Des deux discords en face vne vnion ;
Ton grand Ministre à qui tu as fiance
Nous fera voir en sa perfection
La Paix qui ioint l'Espagne auec la France.

Puisse, grand Roy, que tout l'Vniuers plie,
Que le Sultan son Croissant humilie,
Que le Persan & le More impieux
Recognoissant le sang d'où tu t'allie
Preste le ioug à ton Nom glorieux.
Bref tout ce Tout que l'Ocean partage
Te reuerant comme vn monarque sage
S'enrolera sous ta protection,
Ioignant leur force à ta grande puissance.
Ce sont les fruicts que promet en saison
La Paix qui ioint l'Espagne auec la France.

Le Paysant semble ia qu'il oublie
Les tors receus dedans sa metairie,
Et loüant Dieu d'vn visage pieux
Cette Bonté humblement remercie
Qu'auec le temps il fera beaucoup mieux.

La Paix luy fait r'animer son courage
De deuenir riche dans son mesnage
Par le rabais de Taille et du Taillon;
C'est le vray but où tend son espérance,
S'esioüira en voyant tout de bon
La Paix qui ioint l'Espagne auec la France.

ENVOY

Sacré Louis à qui ie fais hommage,
Fais par le nœud de ton saint Mariage
Qu'ayons secours en nostre afliction.
Nous esperons par lui quelque allegeance,
Et bénirons en recréation
La Paix qui ioint l'Espagne auec la France.

SVR LE MESME SVIET

BALLADE

Bon Dieu, qui court de menterie
Durant su regne d'aprésent !
Dis may, Compere, ie te prie,
Chen qui t'en semble entierement.
No no prosne auecques serment
La Paix qu'o ne nous fait entendre.
— Il est vray, mais, Pere Drien,
Tout vient à temps qui peut attendre.

— Pourquay donc est che qu'o publie
Tant d'Articles où ch'est qu'on ment,
De Catalongne, d'Italie,
De Dunquerque semblablement,
D'vn Mariage & yautrement,
De chen qu'o donne & qu'on dait rendre ?
— Que t'importe quay ny comment?
Tout vient à temps qui peut attendre.

Quay ! attens tu que no te die
Chen qu'o Conseil se fait souuent,
Qui n'est qu'vne troupe choisie
De trois ou quatre seulement ?
Chla passe te n'entendement ;
Notte esprit n'y peut rien comprendre ;
Contente tay qu'asseurement
Tout vient à temps qui peut attendre.

Pense tu tout chen que no crie
Se passe véritablement ?
Vu chequ'vn à sa fantasie
En desrengle comme il entend ;
Leu babil court o Parlement,
A la Bourse ils se font entendre ;
Mais que leu sert tout leu quen quen ?
Tout vient à temps qui peut attendre.

Quay ! pense-tu que no publie
Pour te biaux z'yeux tout vittement

Tieul coup d'Estat en Normandie
Pour t'enyurer dedans Rouen ?
Vrayment chla va bien autrement ;
Tu n'as que faire de t'y attendre.
Va te nymphler, tu es vn lugen ;
Tout vient à temps qui peut attendre.

ENVAY

Grand Loüys, ce retardement
Que le quemun ne peut comprendre,
N'embrouille notte entendement :
Tout vient à temps qui peut attendre.

SVR LA CHERTÉ EXTRAORDINAIRE

Du vin nouuel

CANT RIAL

L'esprit lugé, la cheruelle estourdie
De ruminer sur la cherté du vin,
Lorsque ie veux passer ma fantasie,
Pour m'esquiuer de trouuer compagnie,
Ie cherche asteure vn écarté quemin.
O lieu d'aller comme à me n'ordinaire
A la fourmette oüyr paler d'affere,

O bien o lieu d'aller o cochonnet,
Ie fais ptit Rouen may & tout' ma genée
Et m'en reuien pleurer à men cornet
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

Chn'est pu le temps, la saison est honie,
Que man Compere Itace & sen vezin
Auec le fieux à la grande Marie
Sans nul soucy ny sans merancolie
I'alions rouler dans le premier gardin.
Sept sols par téte on faiset bonne chere,
Et si de Requot ie n'en fesions guere,
No s'en donnet tretous dans le taupet;
Mais ch'est ichy bien vne autre hemée
Où ie vayon par vn facheux effet
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

Ceux qui voudront trinquer ste gourde pie
Y pourront bien reformer leu latin;
A mains d'auer la bourse bien guernie
Y leu faudra changer de Maluoisie,
En sidre sur comme pets de coquin.
Cha leu vaudra à tretous de clistere;
Encor vait-en que ste bechon est chere;
No pourra bien haucher le gobelet,
Buuant de l'iau gaune et houbelonnée
Pour laisser baire aux riches à leu souhet
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

Ch'est grand pitié que la ioye est suiuie
Assez souuent de tristesse & chagrin,
Pis que no vait que la guerre est finie
Et que la Paix succede à la turie
De tous les gens qui sieuuest su destin ;
Dieu, qui sçait bien che qui est necessaire,
A la parfin exaussant nos prieres,
No z'a donné la Paix qu'on desiret
Accompagné' d'vn heureux hymenée ;
Bref tout va bien, si che n'est qu'o [no] met
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

Que fera-t-on dans ste cerimonie
Quand y fodra du sair iusque o matin
Baire à longs traits &, faisant tabagie,
Chanter tretous aueuque melodie :
Viue le Roy, le Ciel lui soit benin ?
Quay ! pense t'on que dans ste ioye entiere
I'alions bouter note corps a la biere ?
Pour may ie vendrais iusqu'à man bonnet
Que ie n'en busse vne grande canée,
Quand ie deburois payer auec regret
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

L'y a bien des gens à qui su temps ennuye
Que no ne vait de nos malheurs la fin.
Y disent tous : « D'où vient qu'o ne publie
Ste paix qu'il y a six mois que no laudie ?
Falloit-il tant no bailler le cretin ? »

Ie vous respons à tous (mes poures freres):
Pu no s'atend & tant plus le mistere
Semble ioyeux quand l'ouurage est parfet.
D'autres pays y vient de la vinée
Qu'abaissera le prix où no boutet
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

ENVAY

Fleuren, sen fils Christofle, & men biau frere
Viendront ses Roys queu nou pour faire chere,
Mais l'y era bien o dragler du debet;
Pour à maquer l'y era pleine fournée,
Mais y n'eront (y vienne qui se set),
A saize Sols le ptit vin de st'anée.

CANT RIAL

Qui s'alieurquit dans la melancolie,
S'il ne se change, y trouble de folie,
Ou par le mains deuient capricieux.
Pere Drien, y faut que ie te die :
Par ten resuer tu ne vaudras pas mieux.
Retire tay de te n'ymeur choquarde;
O mauuais temps y ne faut prendre garde.

Pour souffrir mal ie somme tretous nais;
Enuers Dieu seul y no faut tenir fermes.
Mais z'ost le broûil qu'aportet en ses plais
Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes.

Ie ne sçay pas si ch'est par raillerie
Ou bien plutost par vne gosserie
Qu'o dit qu'il a pour les gens curieux
Monté en banque, & par se n'industrie
A débité maints Onguents precieux.
Quand y l'etet à se n'ymeur gaillarde,
Crapaux, lezars y maquet sans moustarde,
Il l'a vestu la Robe à Rabelais,
Il iette o pluq les sorciers & leu chermes;
Et bref, qui met tout l'Enfer o rabais?
Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes.

Sen grand sçauer totalement deffie
Les pu hupez de la Philosophie.
Tieu sen paler les rend tou roupieux;
De tous les z'Ars a l'Enciclopedie;
Ch'est vn Phœnix qui naist en ces bas lieux.
Pere Drien, men paler ie ne farde;
Aux grands Docteurs il fezet la nazarde,
Il épluquet dè Dieu chen que i'en crais,
De Copernix y soutient tous les termes.
Ie tias le mot que produit de sucrais
Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes.

O si n'y auet dans les maisons maignie
Ny queux les grands ocune compagnie,
Fu che au repas de tous religieux,
Qu'on epluquit, les vns par ironie,
No diset : Ch'est vn esprit curieux.
Ie ne sçay pas si l'auet la vezarde,
Car en ste salle on veyet de la garde
Qui rabuquest vaire les plus hupez,
Qui se blotaist sous l'esclat de leu z'ermes,
Faisant ouyr à leurs petits laquais
Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes.

Embreluqué dedans se n'etudie,
On dit qu'il eut vne ardeur si hardie
Qui demandet vne quere aux saints lieux;
Ce lieu n'estant comme vne comedie,
Fut z'embroüé des plus iudicieux.
Pour y monter chaque Pasteur regarde
Qui n'y faut point de langue babillarde
Telle qui l'a pour prosner sur des ais;
Les Religieux d'autre part tindrent fermes
Que n'entreret au cloëstre iamais
Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes.

ENVAY

Estant essair dans me n'imeur gaillarde
Me caufant prez ma seruante camarde,
Me dit : « Monsieur, ie crois que vous resuez ».

Ie la cachis ; elle en ietit des lermes,
Ne pensant pas qu'alors ie depaignais
Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes.

BALLADE

Causant essair à la candelle
Queu le compere Paticher,
Ie lui demandais queu nouuelles
Il y auet à sen quartier,
Quand sen vezin le Tapissier
Qui venet de quitter iournée
S'en vient le vair pour ly prosner
La Beute dans Robec trouuée.

A ches mots ie prens vne selle
Pour m'assiair & pour l'écouter.
« Ste Beute est, dit-il, pu cruelle
Chen[t] mille fais que Lucifer.
Si vo l'auiez oüy beugler
Vo z'en eriais l'ame troublée ;
Ie cray qu'a set venuë d'Enfer
La Beute dans Robec trouuée.

« Tout le vezinay en grumelle
Ne sçachant pu queu Saint prier.
Tantost no vait qu'a s'amouchelle,
Tantost no la vait s'esleuer

La teste au biau mitan de l'air
Tout osi haut qu'vne nuée.
Ch'est ce qui nous fait admirer
La Beute dans Robec trouuée.

« No vit sortir de sentinelle
Vn des vezins pour l'espier ;
Fesant fainte d'aprecher d'elle
Y r'acourt comme vn leurier,
Disant : « A m'a voulu happer
Aueuq sa pate escartelée.
Aille qui voudra recacher
La Beute dans Robec trouuée. »

ENVAY

Cheux qui voudront se varuoter
Dedans ste Riuiere voüedée,
Qu'ils se gardent bien d'imiter
La Beute dans Robec trouuée.

BALLADE

Dieu te gard, compere Basile.
Qu'as tu dans l'entendement ?
Est-tu malade de la bile
Que tu fais ainchain le lugan ?
Pour may, ie vis, Dieu sçait quement,
Marmotant sous ma queminée
Depis qu'on vait dedans Roüen
La grosse Horloge dérunée.

Il est bien vray; les pu z'abile
Y sont trompez le pu souvent;
Si no z'a des affaire en Ville
Qu'on veile faire surement,
A mains que d'auer vn cadran
Vne heure est bien-tôt escoulée.
Qu'est che qui cause le tourment ?
La grosse Horloge dérunée.

A l'etet si lasse & debile
Dans san poids & san mouuement
Qu'il a falu tout file à file
Remanier nouuellement.
Deux fais a sonne seulement,
Dix heure & midy la iournée;
Ch'est tout le service que rend
La grosse Horloge dérunée.

Cheux à qui chela est vtile
Sont les yurongne & garnement
Qui sans auer ny croix ne pile
Raudent iusqu'a minuict sonnant.
Quand il vienne à leu logement,
Leur excuse est toute trouuée,
A leu fame representant :
« *La grosse Horloge est dérunée.* »

Il y a des gens pu de mille
Dans le quartier où no l'entend

Qui ferest bien tôt tretous gile,
Si chla duret pu longuement.
Mais no promet assurement,
Par deuers la fin de st'anée
No verra dans san reglement
La grosse Horloge dérunée.

BALLADE

Qui te fait courir de furie ?
Est-che la fredure du temps ?
Dy may, Compere, ie t'en prie,
A tu queuque inconueniens ?
— De te dire tous mes tourmens
Ma cheruelle en est élugée ;
Et qui pu me trouble le sens :
Ma poure chair est confisquée.

— Te n'esprit est en resuerie ;
A chela rien ie ne comprens,
Car ichy, à notte patrie,
No ne vent point la chair des gens ;
Te n'ame à chen que ie t'entens
Est d'autre passion piquée.
— Vere, mordienne, à mes despens
Ma poure chair est confisquée.

Pis qui faut que ie te le die
Ch'est que ie fus dernierement
A Ducler, à la boucherie,
Où i'empliys biaucoup d'argent ;
Mais helas ! r'entrant dans Roüen
Sans songer auec ma pouquée,
Compere, i'en pete d'enhan,
Ma poure chair est confisquée.

Trois rustres d'vne ymeur hardie
Vindrent à may premierement,
Et d'vne plaine équilbourdie
Happent ma pouque fierement,
Et me chiffonnant rudement,
Dans leu Burel l'ont etriquée.
Quand i'y pense, le cœur m'en fend :
Ma poure chair est confisquée.

Y criest à may de furie
En m'accusant de maltalent,
Que ch'etet vne vollerie
Qu'o leu fezet iournellement,
. . . . . .
La Ferme estet trop haut iouquée,
Et ainchain, sans autre ergument,
Ma poure chair est confisquée.

ENVAY

Vous, freres de la Drapperie,
Qui viuez bien esquerchement,
Ne faite vne telle folie
Songeant à queuque épergnement ;
Deuant vos yeux autant en pend,
Si elle n'est mieux pratiquée ;
Mais sans dire quay ny comment,
Ma poure chair est confisquée.

CANT RIAL

Depis six mais que i'estais en litiere,
Empoitronné d'onguent par le z'ortieux,
Ie ne marchais à nen pu qu'vn gouteux ;
Mais, grace à Dieu & me n'Apotiquaire,
Depuis six iours ie me porte vn ptiot mieux.
Dés que i'ay veu me n'angoisse appaisée,
Ie me sis mis à faire ma tournée
Pour bien luquer chen qui l'y auet de bel ;
Mais onq ne fus esbaudy de la sorte
Que quand ie vis endret su batardel
Roüen recrû d'vne nouuelle porte.

Chla mónstre bien l'inuention grossiere
De ceux qu'estest autre fais batisseux ;

Y n'auest point l'esprit ingénieux
Ainsi que ceux qui ont trouué le mystère
De r'aiuster tieul ouurage si vieux.
  Pierre su pierre y l'auest entassée
Pour faire vn pont qui fut de grand durée;
Mais, quay ! le temps aueuq sen grand coutel
Rendit bien tost leu z'esperance morte
De su debris, monstrant dans st'écritel
Roüen recrû d'vne nouuelle porte.

  No vit grouler dans st'année derniere
Vne arche encor de su colosse affreux
Qui fit en l'air vn brit si furieux
Que les pessons qu'estest à la riuiere
Pensest sentir tomber l'Enfer su z'eux.
  Ch'est che qu'y a fait qu'on a z'v la pensée
De démolir ste là qu'est commenchée
Dans se n'entier sans en perdre vn coipel.
A su dessein tout le monde se porte,
Pour vair bien tost à forche de martel
Roüen recreû d'vne nouuelle porte.

  L'y a plaisir de vair de queu maniere
No z'a rendu notte Quay spacieux.
Y l'y era biau proumener ses Monsieux,
Quand y voudront entr'eux paler d'affaire
Y ne craindront y là le z'escouteux.

Et ses vaissiaux plains de mainte denrée
Aborderont tretous à la ranglée ;
No les verra fremiller à mouchel
A steure ichy, la Faire estant bien forte,
En saluant de leu gros calumel
Roüen recreû d'vne nouuelle porte.

Ceux à qui ch'est les maisons des bordieres
De su quartier, où se z'entrepreneux
Ont tant foüillé pour en trouuer le creux,
Pleins de cretin esclairest des paupieres
Craignant les vair degredoüiller su z'eux.
Mais leur fryeur fut bien tost dissipée
Quand vne fais y la virent estayée,
Trouuant du gain dans su tracas nouuel.
De su profit chequ'vn se reconforte,
Ioyeux de vair, o lieu d'vn vieux putel,
Roüen recreû d'vne nouuelle porte.

ENVAY

Y faut entrer tout le mains vne année
Prumier qu'o z'ait ste besongne acheuée.
No crait pourtant qu'o tour du renouuel,
De la fachon que chela se comporte,
Que no verra, par un effect reel,
Roüen recreû d'vne nouuelle porte.

LETTRE MICHIVE

D'vn Bourgeois de ste Ville, adrechante à sen fermier nommé Colas du Clos, demeurant à la Forest de Lyons, au Hamel du Mesnil soubs Verclive. *Port payé.*

Seigneur Colas du Clos & toute vôtre famille
Vo recheurez chu mot de ma fame & de may ;
Ch'est la seconde fais du depis la Saint Gille
Que ie vo z'ay rescrit que i'estois bien courchay.

I'ay aprins de Perrot & de sa Fianchée,
Qui vindrent à Rouan à la Faire o Pardon
Acheter vn poulain & vne cremillée,
Que vo z'auiez laissé men bien à l'abandon.

Quay ! depis si longtemps que vo tenez ma ferme,
Queulle humeur vo z'a prinse ainchite de quitter ?
N'y a encor que deux ans qu'o payez tou les terme ;
Osy vo ne laissez tousiours d'y profiter.

Faut-ille s'étonner d'vne année de souffrete ?
Souuent apres la plie arriue le biau temps.
Si vo faut st'an ichy baire de la piquette,
Chla n'arriuera de mesme tou les ans.

I'eusse enuayé, durant que la memore est fresche,
Vn Algoûasil queux vous faire grimper su l'ais
Pour chen-qu'o no deues, mais ma fame me presche
Qu'o z'este vn bon garchon, pourueu que no payais.

Il est vray que i'en ay le cœur fret comme mabre
De vair le laboureux ainchite désaullé,
Car il y a maints endraits qu'à pu de chen pies d'abre
No n'a pas recueilly vn godet de gaullé.

N'y a point d'exception : ste misere est quemune.
No chiboulet antan les poumes à mouchel;
St'ichy no z'est tout fier de les prendre vne à vne;
Oncor n'y en a il pas pour maquer o coutel.

Ch'est vn ptit reconfort quand no z'a compagnie;
Dans se n'affliction le mal n'en est si grand.
Ho bien ! console tay; l'y a bien d'autre facherie
Dans su pays où crait le ius des bons enfans.

De longtemps no n'a veu vne tieulle auanture
Qui cause pu d'ennuy o poures vignerons,
Car le pays de France & la riuiere Dure
N'en sçauroient pas fournir vn milier de poinçons.

On vayet autre fais arriuer su la Faire
Iusque à deux chents batiaux chergez de vin nouuel
De blanc & de clairet, no s'auet de quay baire,
Mais tout éret bien peu st'an-chy dans vn batel.

Si l'y a du dechet dessus notte vendange,
Et si no vait le sidre & si rare & si cher,
Che n'est qu'vn demy mal qui n'est pas si estrange
Que le sien que cheu gens eront à suporter.

Car, pour notte bechon, ch'est Dieu qui no la donne ;
Nos poumiers ne sont point de peine à cultiver :
Les Laboureux en ont queuque fais de grand tonne
Qui ne leu coute rien quasiment qu'à brasser.

Mais, vrayment, pour le vin, ch'est bien vne autre histoire ;
Il y a bien d'autre frais pu grands et pu peneux ;
Premier que su resin set rendu prest à boire,
Faut que sen maistre set vigilant & soigneux.

Osyte outre chela faut qu'il ouure sa bource
Pour auer du fumier aueuq des eschalas,
Car à mains que de chla n'y eret point de resource
Entour chu bois tortu qu'est tout note soulas.

No no fait bien sçauer combien tout chela coute ;
O prix que no no vend le poinçon de su ius,
Il faut bien se garder d'en repandre vne goute,
Car ie croy que le coup coute six blans & pus.

L'y en a qui pensest bien ainchin que de coutume
Durant la Faire aller rauder su ses batiaus,
Des goziers altercz, pu frais que des enclumes,
Crayant se recaufer entour ches vins nouuiaux.

Il auest tout yeuxpres porté dans leu pouquete
Vn godet clair & net pour faire les gouteux,
Et vn guignon de pain qu'ils maquest en cachete
Quand il auest suché vn petit coup ou deux.

Mais ches gourmets pu fins, vayant que ches visages
N'auest d'autre dessein que de venir gouter,
Leur firent aualler vn certain tripotage
Qui les fit sur le cham tretous degobiller.

Chinq chens Francs le tonnel : tout le monde sammelle
Quand no z'entend partout prononcher cet arrest.
Chela rend no Bourgeois pu menus que la gresle;
En vn mot vn chequ'vn ne sçait où il en est.

Osite à su prix là, disent ils, ch'est trouueure;
Si queuqu'vn pu hardy leus offre chent escus,
Vous les vayez sauuer au fond de leu traueure
Sans en faire de cas nan pu que d'vn Iean-cu.

A mains de quatre iours la Faire fut raflée ;
N'y en auet à demy pour tout les demandeux.
Ceux qui y vindrent tard auest la gueule bée,
Vayant qu'il n'y auet rien de reste pour eux.

Quay que chen sait, pourtant l'y a de bonnes nouuelle ;
No no prosne partout qu'il vient, graces à Dieu,
Grand nombre de vaissiaus plains de ste mouscadelle ;
Les marchandises chere abondent en tout lieu.

No z'en vait su su quay des preuues bien certaines ;
Il y en a desia pu de huit chens poinçons
Qui son[t] là aranglez o prez de ste Roumaine ;
Chela n'est rien o prix de cheux qu'ariueront.

Il en vient, ce dit-on, de Bordeaux, de Bourgogne,
De Rochelle, de Ré, de Cognac et de Blais,
Et de bien d'autre endraits de quai les bons yurongnes,
Quand y seront venus, en chanteront de ioys.

Chela no viendra bien dans su temps où ie sommes
Pis que no no promet la Paix pour asseuré ;
Pour célébrer la feste, il n'y erra pas vn homme
Qui n'en ayt vne pieche en depit la cherté.

I'ai bien voulu, Duclos, te prosner tout ste game
Pour te remettre vn ptiot de l'humeur où tu ais.
Va, va, prens pachienche aueuq ta poure fame
Et ne va pas quitter ou tu serais vn niais.

Tu as pu qu'enduré, depis que tu trauaille ;
Asteure que ste paix no s'en va publier,
A tous les laboureux no tirera la taille,
Les impots, les estapes & tout leu detourbier.

Adieu, vien t'an no vais à la premiere feste,
Et amene aueuq tay ta fame & tan grand fieux.
Ie garde vn vieux capel qui m'est trop grand de teste
Que ie luy donneray iusqu'en attendant mieux.

FIN.

LES EVRETINS

DE LA

MVSE NORMANDE

SVR LE LONG SEIOVR DE LA SAISON HYVERNALLE

DEDIEZ AV DOLANTISSIME MARDY GRAS

M. DC. LX.

PROVFACHE

Dolantissime Mardy Gras,
Ayant perdu vostre Soulas
Ie ne sçay ce que ie dois dire ;
Car contemplant vostre malheur,
Ie me sens si saisy au cœur
Que ma main en tremble à l'escrire.

Las ! où est le temps qu'en ces iours
On n'entendoit rien que Tambours,
Et que Trompettes par les ruës ;
Tout chla nous monstre à clignons
Qu'auec tout le mal que i'auons
Toutes nos ioyes sont perduës.

Biaucoup de gens ainchin que vous
Se delousant auec courroux
En ont leurs ames outragées ;
Paintres, Merciers, Tailleurs d'habits ;
Et dessus ceux là que ie dis
Sont tous les vendeurs de Dragées.

Tenez vous à vostre foüyer
Sans de ces iours vous soucier
Ieunes Dames & Damerettes ;
Car ie vous dis asseurement
Quand vous auriez le nez au vent
Vous n'aurez point aucunes boëtes.

Quel moyen à ce Carneval
Qu'on cabriollast à cheval ?
Cette entreprise seroit folle,
L'amant seroit audacieux :
Quay ! pensez-vous pour vos biaux z'yeux
Qu'on s'aille rompre la caignolle ?

Ie reuiens à vous, Mardy Gras ;
I'ay tel regret à vos esbats
Que i'en ay gaigné la colique,
Et m'en vay, pour vostre malheur,
M'embarquer dedans l'Amerique,
Afin d'y passer ma douleur.

D. F.

LES EVRETINS

DE LA

MVSE NORMANDE

SVR LE LONG SEIOVR

DE LA SAISON HYVERNALE

En ruminant dans ma caboche
Ce qui cause les grands Hyuers
Et tous les changemens diuers,
Du long de ses Quays ie m'aproche,
Et en lorinant ie m'en vins
Par le bas de se z'Augustins;
I'entre par la porte Dorée
Où vn Fleuue, à ce que i'entens,
N'endure iamais la gelée
Pour les drogues qu'on met dedans.

Ayant veu ce Fleuue ie passe
En sçachant bien la verité;
Mais lors ie fus bien effrité
De vair la Seine toute en glace.
I'y vayais vn chequ'vn marcher
Comme sur vn ferme plancher,
Hommes, femmes, garchons, fillettes,
Le long de l'isle prés ste croix,
Et mesme y passet des quarrettes
Chargées d'assez pesant poix.

Ie pensois auoir la berluë
Demeurant lors tout estonné,
Et songeois si queuque damné
M'auoit enfassiné la veuë.
Mais quittant l'incredulité
Ie recognus la verité,
Oyant nombre de nauetieres
Disputer de plusieurs raisons
Encontre d'autres flagornieres
Sans s'entr'entendre comme oysons.

I'apreche prés des cabotieres
Ou ie vis nombre de gruriaux
Recheuer ainchain que meriaux
Des doubles de telles flannieres.
Mais non pas d'elles seulement,
Car il n'y passoit pas chrestien
Qui ne leur fonça de la bille
Pour queuque planche mise en l'iau,
Si ce n'estoit ou femme ou fille
Qu'ils auoient menée en batiau.

Dessus cét element instable
Suiet au mouuement des Cieux,
Vn chequ'vn y passet ioyeux
Ainsi qu'on fait dessus le sable.
Les debiteux de no fagots,
Tire lardons, Porteux de rosts

Y trepignest comme à la dance ;
D'autres y piquest leurs chevaux.
Qui auoit plus de preuoyance
Des meneurs ou des animaux ?

En ce temps le fol et le sage
Prodigue, ou auaricieux
Prenoyent leur chemin en ces lieux
Pour ne payer point de passage :
Et pour loger dedans Roüen
Le Coche qui venoit de Caën
Y passa d'une vaine audace ;
Il est bien vray que les plaideux
Marchoyent apres dessus la glace
Portant leurs procez auec eux.

Sur cette Riuiere gelée
Tant de peuple y passet souuent
Que le chemin de Saint Aignen
N'est pu poudreux durant l'allée.
No z'y vendet ocune fois
Des poumes, paires & des noix
Comme en l'estal d'vne fritiere
Où de tout no z'est estoré ;
Mais on n'y vendet point de Biere
Ny estant le peuple alteré.

Le iour de la Saint Pol (sans guide),
Les Femmes en deuotion

Alloyent comme en procession
Dessus cét element liquide.
Sans fafiner par su destroit
A l'Eglise ils alloient tout droit
Comme soldats gardans leur file :
Dont renimphlaist par les naziaux
Les Boulangers de Martainuille
Qui ne vendoient leurs cheminiaux.

Si la Seine estet tout aintelle
Durant les trois mois chalureux,
Le Ptisique & le Graueleux
Ensuiurest ce mesme modelle.
Il ne faudroit point de batiau
Pour aller dragler de cett' yau
Dont il font enfler leur bedaine
Esperant queuque guerison ;
Car y racourrest su la Seine
Bien vitement à leur maison.

Les gaillards & filles de ioye
Sans qu'on se douta de leur fait
Allest gouster dedans Yauplait
Poursuiuant cette mesme voye.
On ne prenoit garde aux fins tours
Que l'on exerce au ieu d'amours
Auec quelque ieune donzelle :
Et dedans ce lieu là i'aprens
Qu'on dansoit au son de la vielle
Chez la Veufue, & chez Lours-dépens.

Parmy toute la populace
Les pu grands sans necessité,
Ains pour la curiosité
Voulest marcher dessus la glace.
Ils s'y pourmenest tous les iours
Ainsi comme ils faisoient au Cours ;
Où les Dames & Damerettes,
Pour auoir vn peu le pied frais,
Lachoient bien souuent des secrettes
Dont premier beuuoyent leurs laquais.

Enberlué de vair la glace
Et racaché du vent bien gris,
En maint d'vn clin d'œil i'entendis
Le bruit d'vne grand populace.
C'estoit vn nombre de gruriaux
Estant dans de petits batiaux
Rompoient ce plancher de Nature,
Dont les Bateliers par raison
En chantoyent pour cette auanture
Dedans leur ame vn Tedion.

Ils n'en batirent poins leurs femmes
(Comme no dit ocunes fois) ;
Chela fit rehaucher leurs voix
Et reprendre en leurs mains les rames.
Pour lors il ne falloit paler
De payer vn double ou denier,

Les taxes estoient dans leurs listes ;
Il falloit bailler doublement ;
N'y auoit que les Caluinistes
Qui payoyent le plus librement.

Pour passer la Riuiere seule
No prenet vn chemin bien long ;
Falloit passer sous su vieil Pont
Et deschendre à su Quay à Meule :
Y l'estest bien plus en repos
Quand y l'y allest en cariots
Comme Seigneurs & Damoiselles ;
No luquant su su Pont de bois,
Où ils demeurest queuque fois
Auec leur vieilles haridelles.

Ruminant dedans ma cheruelle
Comme tout change en vn moment
Ie me trouue insensiblement
Tout deuant ste Porte nouuelle :
Et là estoit tout en vn gros
Vn bon nombre de vieils magots
Anciens Docteurs de la Fourmette,
Qui palant du tiers & du quard
Vidoyent plus d'affaires d'Estat
Que Renaudot dans sa Gazette.

Si l'vn palet de l'Alliance,
Et qu'elle retardoit long temps,

Vn autre iergonnoit du Temps
Et des imposts qui sont en France.
  Les bonnes gens le chef tout gris,
Preferant Bachus à Cypris,
Disest qu'à la fleur de leur âge
Ils ne viuest qu'auec soulas,
Beuuant le vin dans leu mesnage
Au prix que l'on vend le froc ras.

  Chla vient bien mal pour les yurongnes
Que le vin est ainchin si cher,
Qui ne se peuuent empescher
D'en faire enluminer leurs trongnes.
  Et quay ! no z'a le vin muscat
Qui est biaucoup plus delicat
Dans qui no fait de la totée,
Au prix qu'est le bon vin François,
Et ie l'achetions quelque fois
Iusqu'à vn escu la potée.

  Que sert cette bonne fortune
Et rencontre d'aintieux hazards,
Quand y ne vaudret que deux liards
Si l'on n'a en main la pecune ?
  Dans ste saison no le sçait bien
Que l'artisan n'amasse rien,
Le peu de gain, et la froidure
Donne vn soucy qui n'a d'esgal,
Et qui veut forcher la nature
A la fin il s'en trouue mal.

Les vieux disoyent n'auoir memoire
D'auoir iamais veu arriuer
Vn si long & fascheux Hyuer
Qui faisoit retarder la Foire.
Puis disest ces vieux Roquentins
Que si les pauures Maillotins
Auoient lors la fache bien blesme
Pour l'absence du Roy Loüis,
Qu'ils seroyent bien plus estourdis
D'auoir vn si maigre Caresme.

Les autres regardant la pille
Dont on fait demolition,
Pour aintelle vsurpation
Blasmoyent presque Messieurs de ville.
C'estoit en Seine vn reseruoir,
Car, comme chacun l'a peu voir,
La estoient les Chambres publiques
Où l'on ponnoit iournellement :
Lieu où les bestes aquatiques
Venoyent prendre leur aliment.

N'en deplaise aux plus honorables;
S'ils mangest ce qu'il sortoit d'eux,
Ils n'en estest point mauqueureux
Quand on leu seruoit sur leu table.
Ils ne sentoyent le faguenas,
Estant les morciaux délicats

Des personnes les plus friandes,
Et la raison sans l'esplucher,
C'est que de diuerses viandes
Ces poissons nourrissoient leur chair.

Y l'y auet des Pedagogues
Qui se pourgaudest su ses quays ;
Quand pour may ie fezais le niais
Le z'escoutant comme Astrologues.
Ils disest : « La Lune fera
Que la fraidure changera ».
Mais tieux Docteurs dignes de blasmes
Donnoyent bien faux iugement,
Pour n'auoir pas veu de leu fames
Le vray trou d'où venoit le vent.

Ie quitte là leu potinage
M'en retournant presqu'estourdy ;
Ie vins voir le Docteur Barry,
Sa femme & tout son badinage.
I'auois honte du peu de gain
Qu'il faisoit pour luy & son train ;
Et le froid qui faisoit pour l'heure,
Dont ils tremblest à claque dent,
Me contraignit incontinent
De reuenir à ma demeure.

FIN.

Le Suiet est de l'Arrest de la Cour,
publié dimanche dernier, contre les Gueux & Mandiens.

CANT RIAL

Celuy qui tient vne grande puissance
Ne peut regner au gré des mal contens.
La raison est qu'on permet en vn temps
Ce qu'en vn autre on doit faire deffence ;
D'où nous prouient les mescontentemens.
Vezin Drien, che n'est point vne fable :
Tu trouueras men paler veritable,
Car du depis (bien que secrettement)
Que dans Roüen la Truche fut soufferte,
L'on a fait voir en ce mesme moment
Le gain des Gueux & des Honteux la perte.

L'Astre regnant lors de nostre naissance
Preside fort sur nos deportemens,
Et no z'en vait les premiers mouuemens
De cet instinc, dés nostre tendre enfance
Par les actions & leurs euenemens.
Le Geu geusant qui fait du lamentable
Quand du Pactol' il auroit tout le sable,
Il n'en auroit à son contentement ;
Tousiours sa main pour trucher est ouuerte,
Et cela fait qu'o vait iournellement
Le gain des Gueux & des Honteux la perte.

L'effronté Geu par vne accoustumance
Sçait inuenter tousiours des changemens
Soit en son corps, soit en ses vestemens ;
Vray Cameleon il prent toute semblance
Pour attraper l'argent des Indulgens.
Sont-ils le sair aueuque leu sortable
Le dos au feu & le ventre à la table ;
Pour du piuois on ne manque d'argent,
De diuers mets la table estant couuerte.
Voyla comme est en ce regne à present
Le gain des Gueux & des Honteux la perte.

I'acorde bien (comme c'est ma croyance)
Qu'o ne dait point auer d'egard aux gens,
Ils doiuent tous nous estre differens ;
C'est vn adueu qu'on fait à la puissance
Du Souuerain qui rechet nos présens.
Ce niomains tout Chrestien charitable
Qui veut du bien à l'Homme son semblable
Dait épluquer dans se n'entendement
En quelle main son aumosne est offerte,
Pour empescher (ie le dis saintement)
Le gain des Gueux & des Honteux la perte.

L'Homme [honteux] sans aucune allegeance
Estant reduit sans bois ny allimens,
N'ose à aucun descouurir ses tourmens,
Et luy conter sa peine & sa souffrance,

984188A

Eust il par faim la mort entre les dents.
Si on luy est quelque peu charitable,
Cela luy est autant considerable
Qu'vne vapeur emportée d'vn vent,
Car on n'a pas sa playe descouuerte,
Et l'œil humain ne cognoit nullement
Le gain des Gueux & des Honteux la perte.

ENVOY

Braue Senat qui par vostre Ordonnance
Et par l'adueu de vos commandemens
Auez chassé tous ses vrays Garnemens
Qui vont courant les villes de la France
Et firoutant viuent à nos despens :
Vous auez fait vne acte tres louable
D'auoir donné cét Arrest équitable ;
Mais ayez l'œil aussi semblablement
Sur les Honteux ; leur misere est apperte :
Lors cessera bien veritablement
Le gain des Gueux & des Honteux la perte.

Le suiet est sur l'amas des Neiges et Glaces qui sont par les Ruës.

BALLADE

Allons, Compere Dominique,
Sieus may, dechaint ten deuantel

Et iette lay dans ta boutique,
Et prens su ten dos ten mantel ;
Ne refrongne point ten musel
Et ne pense que ie me gosses,
Car tu verras tout de nouuel
Les Quaires seruir de Carosses.

Tu sçais bien qu'vn chequ'vn étrique
Toutes les neiges o renel,
Qui donne bien de la pratique
A chequ'vn deuant se n'ostel ;
No z'en met à si grand huuel,
Et les buttes en sont si grosses
Qu'on tat' en vn desordre aintel
Les Quaires seruir de Carosses.

Cochers, enfans du Dieu Bachique,
Assemblez-vous à vn monchel,
Faites vn Concert de musique
Ou queuque Banquet solemnel ;
Iamais laisir vous n'eustes tel
A bien faire telles negoces,
Et dittes en votte cartel
Les Quaires seruir de Carosses.

AVX PORTE-QVAIRES

ENVOY

Porte Quaires qui portez risque
Dans queuque trou plain de putel

De vous rompre ou briser la cuisse
En portant queque Iouuansel,
Ne glichez pas sur le carrel
Peur d'en auoir des malleboches,
Puis qu'on fait en ce temps cruel
Les Quaires seruir de Carosses.

FIN.

LES DERNIERS SOVPIRS

DE LA

MVSE NORMANDE.

M. DC. LXIIII.

AV LECTEVR

Ie me trouuay dernierement
Où Dauid dans sa Sepulture
Gist, attendant l'heure future
Du grand & dernier Iugement.
Là le cœur saisi de tristesse,
Ie versay des pleurs de tendresse
En faueur de ses dignes os
Qui sont enfermez dans la biere,
En souhaittant son ame en l'eternel repos;
Ie fis pour ce suiet à genoux ma priere.

Son inuiolable amitié
Dont ie conserue la memoire,
Me fait souhaiter qu'en sa gloire
Dieu l'eleue par sa pitié;

Et ie croy que son aduocate,
Dont le pouuoir au ciel eclate,
A fait quelque chose pour luy
Par vne auguste récompense,
Pour auoir autre fois sur son illustre Puy
Exalté son Concept tout brillant d'innocence.

M'estant couché triste & resuant
Ie me figuray que son ombre,
Couuerte d'vn drap long & sombre,
Me tenoit ce discours suiuant :
« Cher Amy, ie te remercie
De ta pieuse courtoisie ;
Mais, pour m'obliger tout à fait,
Employe à ton leuer ta plume,
Reueillant les esprits d'un souuenir parfait,
Et fais en ma faueur quelque petit volume. »

En ce liuret donc tu peux voir
Vn reste encor de son génie ;
Ie croy que de mon Vranie
Tu voudras bien le receuoir.
Il faut que ta bonté m'excuse
Si le langage de ma Muse
N'est pas si Normand que le sien.
Si tu dedaignes cét Ouurage,
Messieurs les Espiciers tout du moins sçauront bien
Mettre dans leur trafic ce papier en vsage.

SONNET

Par vn iuste dépit i'ay quitté ma patrie
Croyant gouster ailleurs la paix & le repos,
Et fuis par ce moyen le cizeau d'Atropos,
Qui de mes iours sans doute eut la beauté flétrie;

I'ay donc abandonné la Gaule & la Neustrie
Choisissant l'échalas pour estre plus dispos,
Et me suis cantonné dans l'arcenal des pots,
La Borgogne où la vigne estoit toute fleurie.

Quoy que i'y sois charmé de la douceur du vin,
La force toutes fois de ce ius tout diuin
N'a point des eaux du Stix les qualités indignes.

Ie ne puis t'oublier, cher obiet de mon cœur,
Mais ie sens mon amour augmenter sa vigueur,
Plus ie verse en mon corps de cette huille des vignes.

LES DERNIERS SOVPIRS

DE LA

MVSE NORMANDE

CANT RIAL

Bien que le coq sait vezin du tonnerre
Foulant aux pieds la pointe d'vn clocher,
Et que sans crainte il oze s'i percher,
San vain orgueil donne du nais en terre,
Quand Iuppin veut tout à bon se fascher.
Ainchin qu'vn pan, su mary de Gueline
Rencontre en haut sa honte & sa ruine,
Lorsque san vol est trop ambitieux ;
Su san fumier il vaut mieux qu'il se tienne,
Car autrement il dait estre en ches lieux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

De ches Bourquais vesins de l'Angleterre
Vn Coq sans plume & reuestu de chair,
Tel qu'Aristote à Platon sceut chercher,
Prend se n'essor & s'en vient à grande erre
Dans vn poulier à Paris se nicher.
A se n'abord la troupe Maillortine
S'effarouchit de l'effroyable mine

D'vn tieul oiseau qui desplut à ses yeux ;
Chent coups de bec donnez pour se n'estrenne
Pronostiquoient qu'o verret roupieux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

Y venet vair le Legat de saint Pierre,
Qui vers Paris ses pas deuet drecher ;
Impatient il le veut deuancher
Dans su Castiau dont les tours sont de pierre,
Et dans sa chambre il va dret se placher.
Pour honorer l'Eminence pourprine,
Y beut deuant vn ptiot pu de chopine,
Et se rendit le muzel tout vineux ;
Mais quand no vit su gobeux de gourgane,
No rembrouit tout ainchin qu'vn peteux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

Vn gros Suisse armay d'vn chimeterre
Qui ly pendet à san costay de fer,
La barbe faite en satrappe d'enfer,
En Corporal qui quemande à la guerre,
De sentinelle y vint le releuer.
En racoustrant se n'abit d'estamine,
De costeret y ly gressit l'eschine
Pour le guerir s'il eut esté galleux.
Ainchin traittay de coups de pertisane,
Fut obligay de sortir tout honteux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

« Cha, dit vn autre, allon que no z'enferre
St'epion chy, suppost de Lucifer;
Sans doute ichyte, ou Caluin ou Luther,
Grands ennemis de la Romaine Quaire,
L'ont enuayay pour no venir brauer.
— Ie ne sis point de st'engence maline,
Che respont il d'vne chingre de mine;
Ie sis Romain comme estoient me z'ayeux. »
Pis traisnant l'aisle & faisant de la canne,
Y s'espousit sans faire se z'adieux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

San capel gras, ses cauches de pignerre,
Iusqu'o talons qu'o vayet deualer,
San linge sale & san rude parler,
Et sa posture en degresseux de verre,
Firent qu'ainchin no le vint regaler.
Les Marmitons que Dame Proserpine,
Dela le Styx nourrit dans sa cuisine,
Opres de ly passeroient pour Moussieux
Ch'est donc pourquay la Cour Italienne
Ne put souffrir parmy ses pretieux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

ENVAY

Coq racachay d'vne si rude esquerre,
Sans ozer mesme oncore t'en fascher,
Pour te guerir auant que de iucher,
Prens de l'onguan du dieu chaint de lierre,

Et pis t'en va là dessus te coucher.
  Trois sous le coup chete liqueur diuine
Adouchira l'ymeur qui te chagrine,
En regalant tes compagnons ioyeux ;
Et si tu fais la nuit Neptunienne,
Dessus du foin dormira bien pu mieux
Le maigre Coq racachay dans Vinchenne.

BALLADRE

  Les Estrangers ont grand suiet
De nous railler pour ces methodes
Qui nous habillent par les modes
Comme paintures du piquet.
  Car iusqu'o pu petit valet
Su vain abus mesme se glisse,
Qui veut porter comme vn Cadet
Les Haut-de-cauches z'à la Suisse.

  Su Royaume est vn vray Ballet,
Où tantost, comme des Ieans Godes,
No z'imite les z'antipodes
Dans leu z'abis & leu bonnet ;
  Tantost vestus en simonnet,
Les canons nous serrent la cuisse,
Et pis pour queuque temps no met
Les Haut-de-cauches z'à la Suisse.

Nos parpoins sont en corselet
Comme ceux des soudars d'Herodes,
Mais vous cauches z'assez quemodes
Pour lascher la vesse & le pet ;
N'agueres z'en demy corset,
Que no retrousse quand no pisse,
Changez vous pour estre en effet
Les Haut-de-cauches à la Suisse.

ENVAY

Habit gregy sur le guaret,
Contre les saisons inquemodes,
De tes replis tu m'acquemodes
Ainchin que de z'ogre en buffet.
Man trou du cu sert de soufflet
Qui fredonne en faisant l'office,
Lors qu'il enfle d'vn vent infet
Les Haut-de-cauches z'à la Suisse.

LETTRE MISSIVE

DE GAVTIER GARGVILLE,

Adrechante à Maistre Paquet Riuet, Magister du Village de Saint Martin des Choux.

De port vn sout de Flandre.

Dans ma Cazemate champestre,
No m'étriquit par ma fenestre

Vn Coq agay de quatorze ans,
Pu delicat que des fezans;
Ie le destine pour vous faire
Dans huit mois d'ichy bonne chere.

Luisant ma Lettre & sa teneur,
Vous sçaurez donc que de bon cœur
Gaultier Garguille vous inuite
De lui venir rendre visite
Le trentiéme iour du mois d'Aoust,
Et dispose pour vostre goust
De chu doux piot de Nouembre.
Le Festin sera dans sa chambre;
Vous pourrez vous associer,
Affin de vous desennüyer,
De deux chantres de Vauxguillemme,
Qui haut et bas chantent la gamme;
Phlipot & Georget nos amis
Seront pareillement admis.

A Diues mettant pied à terre
Vous y ioindrez Compere Pierre,
Tondeur de nappes à Clitot,
Et vuiderez chez luy le pot.

Disposez vous pour vn octaue
Qui pousse en bas iusqu'à la caue;
Vous passerez pour des poltrons
Si vous nous monstrez les tallons.

No z'aime mieux vair vostre trongne,
Peinte de couleurs de Bourgongne,
Qu'en mangeant des guisiers de coqs,
Beuuiers des rincheures de brocs,
Que va querir dans vne oberge
Vn cuistre fait comme vn Tyberge.

Fait le quinziéme de su mois
Qui nous fait tant souffler au dois,
Chela veut dire de Decembre
Qui fait racourchir le membre.

L'an saize sens sans nul abus,
Soixante & quatre & bien-tost plus,
Opres du feu mangeant ma souppe,
Pendant que file de l'estouppe,
En desteurdant ossi des pous,
La mesnagere de chez nous.

SONNET

A VNE VIEILLE FILLE HVGVENOTTE

Ce qu'Ouide feignit de l'antique Meduse
Oui transformoit iadis tout vn corps en rocher,
Se doit en verité maintenant reprocher
A ton visage affreux desgarny de ceruse.

Cette mine effrontée au lieu d'estre confuse,
Qui n'a sceu par amour iamais home toucher,
Me rendit comme vn roch quand tu vins m'approcher
Et ie me souhaittay plus loing qu'à Syracuse.

Pucelle, si tu l'es, ce n'est pas sans regret,
Ta bouche ou bien plustost cet infame retrait
M'infecta dés l'abord que ie te pus entendre.

Execrable rebut de tout les Courtisans,
Ta laideur & ta loy te font en tes vieux ans
L'obiet où le demon a tout droit de pretendre.

SONNET

Dieux, que vostre humeur est estrange
Iouissant d'vn corps si ioly,
Dont le teint mignon & poly
Esclatte en beauté comme vn Ange !

Pourquoy donc vous porter au change?
Vostre amour n'est guere accomply,
De mettre si tost en oubly
Celle qui sous vos loix se range.

Il faut à vostre vanité
Chercher vne diuinité
Qui puisse mieux vous satisfaire.

Mais non, c'est que pour vn grand corps,
Il faut vn cas de qui les bords
Soient ouuers en porte cochere.

EPITAPHE

D'VN SERGEANT MORT EN RÉPVTATION DE SAINTETÉ

Cy gist le Sergeant Langereux
Natif de la Ville de Dreux,
Sergeant mais le meilleur des hommes,
Chose rare au temps où nous sommes.

BALLADRE

Bourquais du Plat, mes bons Purins,
Accourais sur le Pis des Quermes
Pour y verser des siaux de lermes,
Pus que le sair & les matins
No ne met d'yau dans vos gardins
Dont la treille est comme vne cage,
Et lamentez dans ses destins
La Muse Normande en Vefuage.

L'ombre du pere des Naudins
Vayant Dauid fut en allermes,
Lorsque pu fiers que des gen d'ermes
Ses fieux ichy font des mutins.
Y iappent comme des mastins,

Quay qu'a leu grand desauantage
Ils ne trouuë pu z'o festins
La Muse Normande en Vefuage.

Les cu fessez z'o Celestins
Qui su leu selle & les piais fermes,
Ayant tousiours en main le z'ermes,
Racoustrent souliers & patins,
Chantent ainchin que Dieblotins
De vair honie & sans langage
Dans des Palinods si chagrins
La Muse normande en Vefuage.

ENVAY

Poëtes François & Latins
Vos Muses ternissent leurs chermes,
Depis qu'o vait en ches longs termes.
Négliger vos escris diuins.
Vagabons comme des lutins
Et la palleur su le visage,
Vo desplorez dans les chemins
La Muse Normande en Vefuage.

CANT RIAL

Petit Morueux adret comme vn luguan
Bruslant tes dais en mouquant la candelle,

Pour faire vair plachez de ran en ran
Tous ces Moussieux assis dessu leu selle,
Il faut auer vn ptiot pu d'entregen.
Au ton des vers qu'ampoulent nos Poëttes,
En bon barbier fay sonner tes mouquettes,
Car autreman, si tu ne mouque mieux,
Tu trouueras dans le temps où ie sommes
Dessus su Pis ainchin qu'en d'autres lieux,
Bien des Censeurs, mais peu de sçauans hommes.

Entendis tu hier au sair le can can
D'vn Cant Ryal ronflant en tarteuelle ?
Plusieurs sans doute y furent viuemen
Vesperisez d'vne fachon nouuelle,
Qui n'en ont pas encor de sentimen.
Ches Poüetillons qui lisent sans lunettes
Des vermisseaux bons pour les Haguignettes,
N'ont pas bien longs ny le nez ny le z'yeux ;
Ils feroient mieux d'aller gruger des pommes
Que d'esmouuoir parmy tant de beyeux
Bien des Censeurs, mais peu de sçauans hommes.

Il est bien vray qu'ichite à su Roüen,
Biaucoup d'esprits elugeans leu cheruelle
Troublent leu somme & perdent tout vn an,
Reslans sans cesse en forme d'vne esquelle
Mille papiers escrits Dieu sçait queman.
Des maquignons animez des trompettes
Traittans Pegaze ainchin que des mazettes,

Su chez Barriaux se carrent glorieux ;
Mais ils ne sont que des chevaux de sommes
Que piqueront de brocards furieux
Bien des Censeurs, mais peu de sçauans hommes.

Ch'est deshonneur quand queuque intelligent,
Par vn motif charitable & fidelle,
De nos défauts en su lieu no repren ;
Mais no ne peut souffrir dans le faux zelle
D'estre repris à tort d'vn ignoran.
I'ay peine à vair mille testes mal faites
Qui de nos vers se font les Interprettes
Et n'ont iamais sur le mont studieux
Beu d'hypocras, ou fait les moindres sommes,
Et sont pourtant, comme des prétieux,
Bien des Censeurs, mais peu de sçauans hommes.

Ainchin vait-on aux sermons de st'auan,
Comme ioüeurs de carte ou de merelle,
Mille bauards enquairrez bien souuen
Pour critiquer d'vne langue infidelle
Le haut sçauoir d'vn prescheux éloquen.
De mesme ichy des conteux de sornettes,
De z'espluqueux de nouuelles gazettes
Viennent le sair faisans les serieux.
No les prendret pour illustres de Rome,
Encor qu'ils soient en ce chant fait pour eux
Bien des Censeurs, mais peu de sçauans hommes.

ENVAY

AVX IVGES DV PIS.

Doctes z'esprits de qui le iugement
Est admiray su la crouppe iumelle,
Ie ne pretens dans ces vers nullement
De vo brauer ny former de querelle,
Puisque pour vous mon respect est trop grand.
Des faineants dont la bouche caquette,
Comme vrelus assis su leus sellettes
Qui font paler de z'oysiaux curieux,
Ont excité le feu qui me consomme,
Ayant dessein de rendre roupieux
Bien des Censeurs, mais peu de sçauans hommes.

FIN

PREMIERE PARTIE DV RESTABLISSEMENT

DE LA

MVSE NORMANDE

REMISE EN SON LVSTRE

OV SONT COMPRINS PLVSIEVRS OVVRAGES FACETIEVX,

TANT EN LANGAGE PVRINIQVE OV GROS NORMAND QVE QVELQVES

PIECES SERIEVSES MAIS TRAITTÉES BVRLESQVEMENT

M. DC. LXIX.

O LVYSART

Iamais le Palinot ne recheut tant de gloire
Que st'année il a fait, otant pour lé biaux vers
Que pour la rareté de ses iustes concers
Dignes d'estre grauais o temple de memore.

Depis chinq ans y a que la Muse Normande
Samblait auer crouppy dans vn profond sommeil ;
Nos bons purins auest quasi porté le dœil
De ne vair pus ichy che que leu cœur demande.

Le changement nouuel du mouqueux de candelle
Leur fit pourtant o Pys dire d'assez bons mots,
Qui du Seigneur Naudin l'office renouuelle,
Et ch'est sans le nommer su biau Mousieur du Clos.

Y foulle sous ses pieds la race naudinique
Et fait très-grand honneur à l'estat des mouqueux ;
O degradais anciens su nouuel fait la nique
Et près de ly ne sont que des petits morueux.

Ceux qui de se n'estat parlent en confianche
Disent qu'il est expert & bien morigenay,
Q'vne candelle il mouque aueu tant de prudanche
Qu'à Rouen sen pareil n'est pas oncore nay.

Ie creuez de dépit de vair que la marmaille
Se voulust amuser à railler su Mousieur ;
Mais no fit ptiot de cas du brit de ste quenaille,
A qui les gens d'esprit tretous firent honneur.

Mais insensiblement du suiet ie m'egare.
Reuenons (comme o dit tousiours) à nos moutons ;
Parlons des Gargouillars qui de mille fanfare
Mesme faisaient [pitiay] à se petits garchons.

Vn rauissant écho brauit bien leu trompettes
Qui charmit l'assemblaye au son de se beaux airs,
Ces airs entre couppez de deux Noels diuers
Firent les Gargouillars passer pour des mazettes.

Tout le monde diset que dessus le Parnasse
No n'auet iamais veu tant de Chinquanteniais;
Ils firent bien renger toute la populace
Le malur est pour eux qu'ils furent deniaisais.

Vn petit friponnier & subtil à merueille
Se glinchit driere eux assez subtilement,
Deseruit leus gosiais d'vne bonne bouteille
Dont le Prinche du Pis leu z'auet fait present.

Y si trouuit étout vn tas de curieuses;
Ie ne veux pas paler d'vn mantel déchiray,
Pour ne découurir pas de choses odieuses,
Il est oncore heureux de s'en estre tiré.

Mille autres accidens no pourret vo decrire,
Mais ie ne le veux pas pour vo faire estriuer;
Le suiet que ie n'ay ch'est qu'à forche de rire,
I'erais dueil qu'o vo veu gaillardement creuer.

Les caleux attendaint qu'o leu fit la lecture
Des ouurages Normands ossi bien que des saints;
Ch'eut estay prophaner de si sainte painture
Que d'apprester à rire à leus bouffons desseins.

Chenla est defendu par vne loi expresse
Que no ne luyra pas les ouurages Normands.
Ch'est asset que pour vous ils soient mis sous la presse;
Acheptais, lisez les sans autres complimens.

L'illustre Président qui dedans cette ville
Fait renaistre Appolon & refleurir ce Puy,
Donne aux Muses leur lustre, & c'est par son appuy
Que ce champ studieux sera tousiours fertile.

BALLADRE

Aduanture d'vne trouye & d'vn loup arriuée depuis peu en vn village dependant du Bollehard.

Tanneurs, vrelus, Bourgeois du Plat
Qui plantais comme de z'yuire,
Gaittez ichy queuque satyre
Comme fait la souris vn cat :
Notte Pis n'est point en estat
De vo donner la Comedie ;
Allez aux camps vair en debat
Vn loup prins par vne trouye.

St'animal qui tousiours ingrat
Gronde aprés tout chan qu'il aspire,
Qu'vn estron pu gaune que chire
Tente comme vn mets délicat ;
Ste coche (dis-ie) se debat,
Et sort du toit d'esquilbourdie,
Ne croyant pas vair à l'esbat
Vn loup prins par vne trouye.

Driere vn quesne d'où s'abat
De su frit que sen cœur désire,
Se muche vn loup qui ne respire
Qu'à souler sen ventre bien plat.
Mais lors qu'il s'appreste o combat,
L'apperchet ste beiste estourdie,
Que poursuit iusque à sen grabat
Vn loup prins par vne trouye.

Sur tous les deux l'huys se rabat ;
Checun en vn coin se retire ;
L'vne de peur n'ose rien dire,
L'autre sent le cœur qui ly bat.
Le monde fait vn grand éclat,
Vayant st'auanture inouye ;
Bref no garrotte comme vn fat
Vn loup prins par vne trouye.

ENVAY

Vsuriers, vermines d'estat,
Vostre ame iamais assouuie
Est chez le Prince du sabat
Vn loup prins par vne trouye.

BALLADRE

A fredonner le Traquenart
La Muse Normande m'inuite ;
Il n'est pas iusqu'au vieil penard
Que su bel air ne ressuscite.
Che n'est pus o gouteux paillard
Que st'vsitay baston no quitte
Depis qu'on vait par vn hazard
La Ieunesse o baston rèduite.

Dans su tans che n'est plus que fard ;
Men cœur s'en enfle & s'en irrite,
Qu'vn ieune sain & goguenard
Fait le malade & l'hipocrite.
Le Bourgeois, qui le Noble imite,
S'en carre comme vn Iaquemart.
Enrollons soubs chet estandart,
La Ieunesse o baston rèduite.

Vn quien se retire à l'écart,
Le nais plat en piay de marmite,
Quand il vait armé de su dard,
Le moindre Mousieur qui l'effrite.
Mais chenne là qui le dépite,
Et de iapper sen gosier ard,
Ch'est qu'o vait par vn for hazard
La Ieunesse o baston rèduite.

Le motif est assez gaillard
Que su baston ma vaine excite ;
Le suiet estant de mérite,
Il méritoit vn trait de l'art.
Bastonniairs, prenez vostre part
Et vo retirez loing d'ichite,
Malgré may (prosne vn babillard)
La Ieunesse o baston réduite.

O PORTEVX DE BASTONS

ENVAY

Messieux, vo z'erais queuque égard
O motif qui m'attraisne ichite :
Ch'est vn facessieux regard
Et pu gay que la Marguerite.
Les Fleurs de la pu belle élite
Opres d'elle ont le nez camard ;
Il vient comme les poix au lard
Pour rendre ma Muse interditte
Qu'a vaye putost que pu tard
La Ieunesse o baston réduite.

LE CAQVET DES FEMMES

Vne plesante fachetie
Se presante à ma fantesie
Bien digne de vo raconter
Pourvû qu'o vouliais l'ecouter.
Comme l'Histoire en est nouuelle,
Fiquais la dedans l'escarchelle
De vo curieux inchamos ;
La vechy donc en peu de mots.

Le chinquiame iour de Dechembre
De la funestre d'vne chambre,
En plain midy au point du iour,
Ie luquis su crotesque tour.
Vn triot de chez caquetieres
Qu'à Rouen no nomme flannieres,
Dont deux reuenant d'Escoüys,
A queuques prepos que i'en ouys
Dedans la ruë Martainuille
Asset fameuse en chette ville,
S'arrestirent donc à iaser,
Vulgairement à deuiser ;
Ie n'ay point eu la connechanche
Du subiet de leu conferenche,
Mais d'vn si prolixe entretien
On ne peut rien iuger de bien,

Car il durit bien, ou ie meure,
Tout au mains vn bon couple d'heure.
Vn petit dieble de Flament
Se fiquit dans l'entendement,
Pour qu'ils causissent à leur aises,
De leu z'aller porter trois chaises ;
Mais enfin pour le plustost fait,
Vechy l'affront qui leur a fait,
(Cas qui n'est pourtant pas énorme) :
Il se va saisir de la forme
D'vn Maistre de l'art ou mestier
De Carleux ou de Chauetier,
Qu'il va perquer dessous les fesses
De ches trois grandes baueresses,
Et plante ossi sen biau minois
O mitan de toutes les trois.
Cha fait qu'o sitost dans la rue,
Le quemun s'en rit & les hue ;
Or la pus ancienne s'en fit,
Entendant eleuer su brit ;
La pu ienne tout o contrere
Deuint pu z'orgueilleuse & fiere,
Et comme vne furie d'enfer
S'adreche à vn poure frater
Qui plantay dessu sa boutique
Songeait putost à sa pratique
Qu'à leur inutiles caquets
Pu vains que ceux des perroquets.
« Comme il fait là le grand fantosme

St'estaffier de Mousieur S. Cosme »,
Dit chette addrette à su cadet
Qui dedans sa peau deuredet.
« Aga ! su fripon, su belistre,
Qui se moque de nous, ah tristre !
Si men frere sçait se babis
Il t'éterdra bien te z'abis. »
Ches mots finissant auec peine,
Elle voulait reprendre haleine
Et continuer se discours
Qui n'estaient pas desia trop cours,
Quand su garchon chergé d'iniure
Appaisit enfin sen murmure
En l'enuayant là haut là bas,
Ch'est à dire o sabat à cas;
Et si ie voulais passer outre
Se biaux abits fere recoustre.
Elle ly respond brusquement :
« Baille may besogne & argent,
Et tu verras si ie recule
A iouer à la bassecule »,
Termes qu'vne fille d'honneur,
N'aurait dit qu'auec de l'horreur.

Ainchin finit chette aduanture.
De pur que tel trouble ne dure
Causais putost à vos maisons
Le sair oprés de vos tisons
Que de vo tenir dans les ruës
A fere ainchin les pieds de gruës,

Et de pur qu'vn aintieul sabat
Ne vo cause pareil debat.
Le Flamand a ioué sen rolle
Comme vn gallant & maistre drolle,
Et cette bauarde a grand tort
D'auoir vilipenday si fort
Su frater si bon & si braue
Pour s'estre vn ptiot ry de sa baue.

CANT RIAL

Dieu, que le temps a de tristes reuers !
Dans chu Roüen tout tumbe en decadenche ;
San Pis fameux qu'admiroit l'vniuers,
Chent fais pu fred que les rudes hyuers,
N'est plus l'appuy de la belle Scienche.
Fort rarement Pinde ouure ses chemins
A ses mignons tant Français que Latins ;
Aux Palinods on se promene au large.
Tous chez flambiaux, ayant vn piay de nais,
Font regretter en trepignant des piais
L'ancien Mouqueux dégraday de sa charge.

Au temps passay mille peuples diuers
Emerueillez de la bonne loquenche
De su Luysard qui leu pronet des vers,
Abandonnant leurs pauures tisons verts,

Venaist du Puy vais la magnificence.
Mais à present les Poüettes chagrins
Au coing du feu rotissent leurs boudins,
Et leurs papiers barboüillaiz à la marge
Ne seruent plus qu'a faire des cornets,
Au lieu qu'ichite ils vantoient autrefois
L'ancien Mouqueux dègraday de sa charge.

Si du chercueil ayant trompé les vers
Dauid Ferrand reprenoit sa naissanche,
Loing de trouuer encor des gens diserts,
Quand il verroit les Palinods deserts,
Il taxeroit le Siecle d'ignoranche.
« Quay (diroit-il) où sont tous chez Purins
Qui fourmilloient ichy comme lutins?
Airaist-il bien iuray par Sainte Barge
De ne quitter la boise des quartiés
Tant qu'o verra tout confus & tout niais
L'ancien Mouqueux dègraday de sa charge.

Pourquay cacher comme vn peteux peruers
Notte Mouqueux dont la rare prestanche
Le feset mettre au rang des plus experts ?
L'eret-on pris sur le Puy des Concerts
Pour y moucquer la candelle en cadanche ?
Helas! nennin; no vait tous les matins
St'homme qui fut la perle des Naudins,
Le dos courbay que d'vne pouque il charge,

Par les carfours criant des vieux souliais;
Ainsi s'exerce auec les chauetiais
L'ancien Mouqueux dégraday de sa charge.

Pis que tu vais ta fortune à l'enuers,
Pauure Naudin, arme tay de constanche;
Le triste Puy perd plus que tu ne perds;
Le sort ailleurs guignant tout de trauers
Dait consoler ossi ta doleanche.
Tout le pire est que les Princhés benins
Ne viennent pu prodiguer chez bons vins
Dont tu faisais vne douche decharge
Dans tan gosier en chuchant à longs traits
Chen qui feset ichy broüir exprais
L'ancien mouqueux dégraday de sa charge.

ENVAY O POETRES

Sçauants esprits que Roüen tien si chers,
Comme vn soleil Naudin par sa presenche,
Entretenant chez mouquillons plus clairs,
Chasset o Puy l'obscuritay des airs,
O no vo vait tristes par se n'absence.
N'employez plus vos talens tous diuins
A lamenter l'affrond des Celestins;
Mais Appolon auiourd'huy vous encharge
De témoigner vos sensibles regrets
De che qu'o z'a, par d'iniustes decrets,
L'ancien Mouqueux degraday de sa charge.

STANCHES

Deux Yurognes s'estans saoullez tout vn iour entier au cabaret, passant dans la place de Nostre-Dame, & ayans rencontré le carcan, voulurent esprouuer par gageure auquel il sierray le mieux des deux; le premier s'en estant tiré & y ayant fait mettre le second en sa place, ferma vn cadenas au col du second, qui n'ayant peu estre ouuert par vn serrurier, il fallut depauer le posteau du carcan que celuy-cy porta en son logis, & le carcan luy fut osté auec vne lime.

Il y a queuque temps que deux fameux yurongnes
Auest passé le iour dedans le Cabaret,
Ayant enluminay leurs rubicondes trongnes
Du Nectar de Bacchus tant [du] blanc que clairet.

En reuenant le sair checun à leu demeure
Il s'eleuit entre [eux] vn terrible cancan :
Ch'est que dans leu chemin se trouuit vn carcan
Qui leu donnit suiet de faire vne gageure.

« Ie gage, ce dit vn, que su colier de l'odre
Sierrait mieux à ten col que ne fait ten collet.
— Ie te iure ma fay, men poure Iodelet,
(Dit l'autre) que pour tay, ie n'en veux point demodre.

— Il ne faut point ichy s'amuser à la baue ;
Esprouuons su le champ o queul fera mieux
O de tay o de may, & lequeul de no deux
De su bel ornement en sera le plus braue. »

Si tost dit, si tost fait ; le prumier donc s'auanche
Et entoure sen col de su collet de fer,
Et, comme sen dessein estait de triompher,
O second il fait plache, & quitte la séanche.

Stichy, qui ne sçauet che que sen camarade
Brasset encontre ly, s'y fique le second,
Mais su dieble matois l'habille en mascarade
Et par vn cadenas ly fit vn grand affront.

Il ferme le collier à la clef & fait gille ;
D'en faire l'ouureture o z'a biau le prier,
Oncor que su collet ly serrit le gosier,
Il n'eut point de pitiay du mal du poure drille.

L'esclaue en su détrait qui craignet le diffame
Ne sçait à queu bon saint pouuait auer recours ;
Il s'auise à la fin d'interpeller sa femme
Dans st'accident fascheux de ly donner secours.

Sa femme o serrurier va fere la requeste
Le priant de venir eslargir sen mary ;
A fere sen mestier chet ouurier s'apreste
Qui trouue su captif de douleur bien marry.

Il fait tous se z'efforts, applique sen estude,
Met en œuure les clefs & se sert des crochets
Pour mettre le captif hors de la seruitude,
Mais iamais ne se vit de pareils trebuchets.

On fut enfin contraint de dépauer la plache,
D'enleuer le postel & le collier de fer
Qu'il traisne à se n'ostel, comme vn quien à l'attache,
Et pour l'en déguerpir il le fallut limer.

Ch'est assez gazouillay su ste belle âduanture
Qui donne vn bel example à Messieurs les solards;
L'histoire en est plaisante & est sans imposture.
Ne vo mettez iamais dans de pareils hasards.

EPITAPHE

D'vn Solliciteur de Procez qui guerissoit aussi le Mal de Naples.

Cy gist le grand amy des Dieux,
Qu'on a tousiours dépeint sans yeux;
Cy gist le nouueau Mathiole,
Ce medecin de la verole,
Ce solliciteur de procez,
Qui traitoit ses cliens auec vn tel excez
Qu'il curoit vn gousset iusque à la moindre obolle.

S'il sollicita pour autruy,
Il est bien iuste qu'auiourd'huy,
De sa pauure ame ayant memoire,
L'on sollicite pour sa gloire.
Et vous, que dés ce monde icy
Ce rude operateur tira du Purgatoire,
Taschez par charité de l'en tirer aussi.

SV LE Z'ABITS DV TEMS PRESENT

STANCHES

No ne veit iamais tant par tout de bigarrure,
Ny porter tant d'habis reslais & piaulais;
N'y a pa pu de fachon o candelle des Rais;
Y n'est ny ptit ny grand qui n'ayt de ses parures.

Checun s'en veut mailer; y n'est pas iusqu'o filles
Qui de nos taffetas ne portent pour moder
Quand ils deuroient ieuner & s'en incommoder,
Pour plaire à ches garchons & parestre gentilles.

Si l'auaint de cappiaux, no dierret quasi d'hommes;
Dan su temps malureux no ne connait pu rien;
La garche contrefait la pu femme de bien;
Bref ie demeure rieux du siecle oqueul ie sommes.

Ils couurent d'vn capot leu taistes comme vn Pretre ;
Fault qui z'aint empruntay de queucun le camail,
Pour se faire tailler su plésant attirail
Qu'ils chergent de rubans afin de mieux paretre.

Les maris, pour fournir à ste vaine dépance,
Se tourmentent le corps & l'ame nuit & iour,
(Car Madame autrement n'erait point chet atour)
Contraincts à s'épargner chenla su leu pitance.

Si no z'vst veu iadis porter des iustocorps
De pouquettes guernis su le dos de ches femmes,
No s'en fust ebahy, & vraiment, si le mors
Reuenaint à présent, ils leur douraient des blasmes.

Ils ont le cu chargay d'vn touffiau de lisais,
D'otant que ches Cadais en ont su le z'epaules ;
Leu queueux en serpens la pu part sont frisais ;
Ie crais que pour moder elles deuiendront folles.

No les verra etout bientost porter bequilles,
Pisque la mode en est venuē o ieunes gens ;
I'en ay bien veu porter à des petits enfans
Dont les accoustremens n'estaient que des guenilles.

Dans le regne present no z'vse pu d'yuoire
Qu'o n'eust fait autrefais en quatorze o quinze ans,
On se sert de la blanche, on se sert de la noire ;
Bref no vait de bastons bleux, rouges, nairs & blancs.

Les vns sont asset cours, le z'autre ont bien vn aulne.
Mais i'auais oubliay de vo dire en passant
Que no z'en paint etout de couleur vn peu iaulne
Et de toutes couleurs, checun suiuant sen sens.

Si st'écrit à queuqu'vn feset mal à la taiste,
Ie ly répons pour may qu'à men particulier
Ie ne taxe personne en nombre singulier,
Et de s'en offencer qu'il serait vne baiste.

Checun se peut gratter quant il a de la rogne ;
O malade iamais la plainte o ne deffant ;
Checun dans sen mireux peut regarder sa trogne ;
Ie ne pance à vn mal à nen pu qu'vn anfant.

Ie ressemble o mireux qui personne ne flatte ;
Sçache m'en, si tu veux, bon gray (seigneur Luisart) ;
Chen la que i'en ay fait ch'est pour t'en faire part
Et pour te faire ossite espanoüir la ratte.

BALLADRE

Où courent-il la bouguenette?
Où va su peuple, Gabriel?
Fesse t'on queuqu'vn à mouchel
Liay ô cu d'vne carette?
— Nennin, dit Fleuren, mais creuieux
D'apprendre otant qu'il est credule,
A ste cohuë y court vair mieux
Su Rat qui gobit la cedulle.

— Dy may, Fleuren, chette deffaitte
Que tu prosne par ten fretel;
Conte may su cas tout nouuel
M'en deut-il couter chopinette.
Est che queuque fait de hargneux
Qui ait merité la ferulle,
Et qui rende oiourd'y plaideux
Su Rat qui gobit la cedulle ?

— Quay? ne sçay tu point la Gazette
De su biau goulu iouencel
Qui deuorit vn escritel
Qui l'obliget à n'vne dette ?
Par vn fait cerimonieux,
En demandant à vair la Bulle,
D'vn esprit tres malicieux
Su Rat auallit la cedulle.

L'autre se iette à sa braguette,
Et l'autre main à sen musel,
Ly voulant seruir de bourrel,
En ly criant : Arrêtte, arrêtte.
A su cry suruint des Mousieux
Qui accordirent le scrupule,
Chen qui rendit tout roupieux
Su Rat qui gobit la cedulle.

SONNET

Deux porteurs de chaises firent rencontre dans vn embarras de charrettes & de cheuaux d'vn Boucher qui portoit deux veaux sur ses espaules ; ils eurent dispute à qui se feroit passage les vns aux autres, & sur leur contestation, le Boucher dit aux porteurs de chaises : « Vous ne portez que chacun vn veau & moy i'en porte deux, & par conséquent c'est à vous à vous retirer & me faire place. »

Vn Boucher chargé de deux veaux
Rencontra deux porteurs de chaise ;
Ces deux veaux luy seruoient de fraise
Mais choquerent ces gros museaux.

Le vin enflamboit leurs naseaux
Et la fin en sembloit mauuaise,
Mais le discord esmeu s'appaise,
Sans arrest, greffier & sans seaux.

Le Boucher dit à ces porteurs :
« Vous estes de francs affronteurs ;
Chacun de vous portez le vostre.

« Ie suis bien plus chargé que vous ;
Retirez-vous, vous estes fous ;
Vostre charge n'est pas la nostre. »

FIN

LE RAIEVNISSEMENT

DE LA

MVSE NORMANDE

NOVVELLEMENT SORTIE DE LA FONTAINE DE IOVVANCE

Tout chen qu'o vo z'a debitay
N'est qu'vne pure fausselay ;
Che n'est point la Muse Normande;
Mais pour vous dire la veritay,
Veyais la : vechy la Galande.

1674.

SVR LA MILLICE DE ROVEN

venue en garnison à Dieppe,
en langage Purinique ou gros Normand.

CANT RYAL

O camp, Purins, le tambour no z'apelle ;
Adieu roüet, nauette & deuantel ;
I'allon tretous auec vn allumelle
Et des mousquais du temps de la Puchelle

Tout drait à Dieppe prendre part au gatel.
No dit qu'il faut risquer notre bedaine,
Et quiter là l'iau douche de la Seine
Pour faire vair sur le bord de la mer
Que no moquans de la Flotte Hollandaize
Ie sommes tous, si a veut aborder,
Les Preux Roüennais pour la Garde Dieppoise.

Y sont montais desus leu haridelles,
Les peux drechez comme la sois d'vn pourchel,
Et les Purins, les couseux de semelle
Vont à biau piais & suiuent pesle-mesle
Leu Capitaine auec sen biau Drapel.
L'an mil six chens cheptante-quatre, o meine
Sy chens Soudarts qui gagne pou leu peyne
Vingt sou par iour quemen queuaux à loüer.
Pour les payer faut que Roüen se crouaise ;
Dieppe en met afin de soulager
Les Preux Roüennais pour la Garde Dieppoise.

Dieppe crayet que Roüen ly baillet belle,
Et qu'o verrait bien-tost vn biau troupel
De ieunes gens qui s'ermerest pour elle ;
Mais y sont tous fais en Ians de Niuelles,
Quand leu tambours en feset vn apel.
Cheux qu'o z'a louais pour pres d'vne semaine
Sont bons tireurs, mais cha s'entend de laine,
Car autrefais y l'ont bien su monter
Dessus du mont où le mal s'apriuoise

Qui sont toûiours, pis qui les faut nommer,
Les Preux Roüennais pour la Garde Dieppoise.

Sair & matin le monde s'amouchelle
Pour raisonner sur vn suiet aintel,
Et quand vn homme a su queuque nouuelle,
Y la redit pu drait qu'vne candelle,
Et pis checun la fique à sen cheruel.
Sy ie causon, ie gaignon nostre aueyne;
Deux checun iour font de nostre douzeine
Leu Compagnie à la garde monter.
No z'y petunne assis sur vne boise,
Et no z'entent sans cesse derengler
Les Preux Roüennais pour la Garde Dieppoise.

Tantost no vait q'vn mouchel se querellent,
Et quy se batent à grand coups de capel;
D'autres s'en vont coure de ruelle en ruelle,
En demandant où est la citadelle,
Et pou la vais y leue leu muzel.
O Cabaret deux chens prengnent aleyne,
Durant que dix coure la pretantaine
Hors des rompartz à s'entreregarder
Tou les trauaux, qu'o mesure par toise.
O z'en riret de vair sy bien guigner
Les Preux Roüennais pour la Garde Dieppoise.

ENVAY

Que craignez-vous, Ville braue & fidelle?
N'auez-vous pas par vn los immortel
Fait autrefais enfiler la venelle
O z'ennemis plein de cœur & de zelle,
Sans autres gens que vous seuls & le Ciel?
Sy vous auez queuque fiévre cartaine,
Ie vos seruon d'onguent miton mitaine,
Car vo z'ayray chen qu'o peut vo preter.
O no crayet vne troupe bourgeoise,
Mais no connait, sans tant se déguiser,
Les Preux Rouannais pour la Garde Dieppoise.

RESPONSE

A Messieurs les Mitous de Dieppe, sur leu Cant Rial, qui porte pour ligne les Preux Rouennais pour la Garde Dieppoise.

CANT RIAL

Braues Mitous, cha, ie vous interpelle
A soutenir votte bel Ecritel.
Ayans luquay dans votre gargamelle
Le biau fratel de votre bagatelle
I'y veux repondre en vn stile pu bel.
Fussiais vou prins de la fiebure quartaine,
I'aymon mieux vais l'eau claire de la Seine

Que la verte eau du bord de votre mer.
I'aymerions mieux vous vais à la voirie
Que no no veit pour vou nos allermer,
Dieppe sauante en l'Art de Mitourie.

Ch'est bien à vou d'antrer en parallelle,
Grossiais quilos, aueu notre trouppel.
Pour vo garder tout Roüen s'amonchelle,
Vn checun met la dague à l'escarchelle ;
Chen la se fait pour votte beau musel.
Vo ne vallé pas qu'o pranne la paine
D'aller courir pour vou la pretantaine.
Morgoy, pourquay notte aide reclamer
Pour par apres en faire moquerie ?
Que fussiez vous au fin fonds de la mer,
Dieppe sçauante en l'Art de Mitourie !

Vela des gens d'vne grande cheruelle
Pour no berner dedans vn Ecritel.
Ils commanchaint à filer la venelle,
Et dans Roüen femme, fille, & puchelle
Venaint chercher refuge en maint hostel.
De san salut chette ville incertaine
Qui ne sçauet, tant elle estait en paine,
De queu cottai de la taite donner,
Des Hollandais redoutant la furie,
Tremblait de pur de se vair assommer
Dieppe sçauante en l'Art de Mitourie.

A leu bord d'iau que galet no z'appelle,
Craignant parfais vn coup de fauconnel
No ne veyet ny femme ni puchelle,
Hester, Alix, Iudic ny Peronnelle,
Aller quier comme orains par trouppel.
Dans le cretin de l'Hollandaise haine,
Dedans leus rus ils vuidaint leu bedaine ;
Ils eussent mis leus broudiais en danger ;
Ta ville estait dé-ia toute étourdie,
Quand pour te n'ayde o fit Roüen ermer,
Dieppe sçauante en l'Art de Mitourie.

No preux soudards pleins de cœur & de zele
Se sont acquis vn renom immortel,
Car notte ville à sen Roy tres-fidelle
Sieuuit sen ordre en diligence telle
Que de leu Roy font les mouques à miel.
A l'estandart du sieur sen Capitaine
Checun se range, & chentaine à chentaine
Vo lé vayé partir sans retarder.
Ainchin s'en va chette Gendarmerie,
Pour secourir set par terre ou par mer
Dieppe sçauante en l'Art de Mitourie.

C'est à grand tort que tu m'as fait querelle,
Dieppe, m'offrant de satire vn cartel.
Les Preux Roüennais ont vn courage tel
Que ten pasquin n'émeut point leu cheruelle,

Ils en font cas ainchin que d'vn coëpel.
Ten Cant Rial part d'vne sotte vaine
Et dont l'esprit sans doute a la migraine.
Quay que s'en set, su petit Ecolier,
Pour catiman deub à sa raillerie,
Meriteroit d'auer su sen broudier,
Dieppe sçauante en l'Art de Mitourie.

ADVIS

AVX CVS SALAIS DE DIEPPE

Depis longtemps i'auais enuie
De répondre à votte Pasquin,
Mais i'ay tant trachay qu'à la fin
No m'en a donnay la copie.
Vo cus salais du Purinique
Ne connaissent pas les fins mots
Pour en drecher vn satirique;
Tou z'oysias ne sont pas linots.

Pour no rendre le rechiproque
Vo z'estes vn ptiot trop poultrons;
Flanquais votre gallet d'étrons,
Pour conseruer votte Bicoque.
Le peu de notte Bourgeoisie
Vallait mieux que tous vos Quilos;
Vo n'étes que des Matelots,
Mais nou bonne gendermerie.

Dieu vo garde de la z'Olande,
Et nou de vo pu secourir,
Car vo pourriais, Mitous, perir,
Si notte bon Roy ne quemande.
Vo no z'oziais blâmer, infames,
Au lieu de no gratifier,
Et de no bien remercier
D'auair étay baiser vo femmes.

SVR VN CERTAIN TRIPPIER

qui s'estant lessay tomber à Robec, y perdit sen Manteau qui ne fut repesquay que trois iours apres qu'il fut trouuay accrochay à vn rattelier.

BALLADRE

L'otre iour vn vendeux de trippe,
Eiant bien farci sen boudin,
Emportay des fumets du vin
Pour auair par trop fait la frippe,
Rodant partout comme vn lutin,
Trachant sa maison & sa rue,
Lessit, quechant à la parfin,
La Cappe dans Robec perduë.

No dit qu'il s'est cassay la lippe,
Mais che n'est pourtant que potin,
Car ch'est vn certain ergorin
Ossi solard que grand guenippe.

No z'y perdrait bien sen latin,
Et si no z'erait la berluë
De trachair du sair o matin
La Cappe dans Robec perduë.

Sen Compere le grand Phelippe,
Marry de sen mouais destin,
A trouuay la Cappe à la fin,
Dont à se couurir il s'équippe.
Il n'a pu qu'à poyer du vin,
Pisque sa perte est reuenuë,
Et dire : Ie r'ay men butin,
La Cappe dans Robec perduë.

ENVAY

Du trippier le facheux destin
N'est point vn conte à bouleueuë ;
Ch'est la veritay toute nuë ;
Ne fos point aller o deuin
De la Cappe à Robec perduë.

DIXAIN

Sur vn planteur de cornes à iournée qui va se remarier, & est en chance [d'en] portay luy mesme.

Vn vigoureux planteur de cornes
En a tant planté dans son temps,
Qu'il a fait dans ses ieunes ans,
Vn nombre de cornards sans bornes.

Mais il se trouue bien camus,
Ayant fait vn si grand abus
Du sacrement de Mariage,
Qu'il faut qu'il s'entende railler
Luy mesme de s'encornailler
Dessus le declin de son aage.

SIXAIN

Sur le mesme suiet.

On dit qu'à beau ieu beau retour.
Luy qui sçait les ruses d'amour,
Sçait que son Epouse future
En a bien fait autant que luy ;
Ch'est pourquay cette coniecture
Ne luy doit point causer d'ennuy.

LETTRE MISSIVE DE PERNOE L'ANDOVVAY

à sen bon Cousin Fleuren Cul, Apprentif Chauetier, demeurant oprès du Pont à Brenaude chez Maistre Maur pion.

STANCHES

Sur vn mary bon Laboureux,
Qui a perdu sa douche femme,
Dont il a grand dueil à sen ame,
Sen pay ch'est opres d'Eureux.

Ie trachais l'autre iour, men cher cousin Fleuran,
Queuq'vn qui me contit de tay queuque nouuelle,
Quand Itasse reuint par hasart de Rouen,
Qui m'en apprint vrament qui sont tout à fait belles.

« Ten cousin (me dit il) s'en va se marier,
Mais ch'est vn sot garchon d'y penser à se n'aage ;
Y ne sçait pas oncore à peine sen métier ;
Helas ! qu'est-ce qui fera si iennet en menage.

« Et si che n'est pas tout ; che n'est pu comme orains :
Les filles des onze ans sont déia si rusaies,
Pour ptiot qu'o les quaiolle en leu gressant les mains,
Que no lé vait bien-tost aysement abusaies. »

Que ie te trouue heureux de l'auer rencontray
Car tu prenets déia le train du cocuage.
Helas ! qu'il a bien fait de t'auer remontray
La peine & le soucy qui sont en mariage.

Tu connais bien Tiennot, le fils d'vn Laboureux,
Que no tenet ichy pour le coq du village;
D'vne ienne heritiere y deuint amoureux,
Si bien que leus parens le z'ont mis en ménage.

Che n'étaient que doucheurs à leu commenchement ;
Ils s'entraymaint tous deux pu que leu popre vie,
Mais le dieble subtil a broüillay leu z'yman
Par des troubles segrets en leu portant enuie.

Iamais no n'auet veu gens de milleur accort,
Mutuelle amitié qui fut pu reciprocle ;
Ils sont venus depis dedans vn grand discort,
Mais no ne sçait queman ny par queuque équiuocle.

No soupchonne pourtant d'où su mal est venu :
Ch'est qu'o dit que l'époux manquait vn ptiot de flame,
Mais vn cas si segret n'est que d'eux deux connu,
Et qui ne rendait point le deuair à sa femme.

Car qui créret auer l'esprit assez subtil
Pour oser profondir dans vn aintieul mystere;
Il faudret trop de temps pour demeler su fil
A moins d'estre sorcier porteux de caractere.

Le cas sequt qu'il vint vn certain estoudiau
Asset de leu vezins & du prechain vilage,
Qui s'en vint visiter leu ménage nouuiau
Agile de sen corps, frais & biau de visage.

Si le nouuel Epoux ly fit vn bon accueil,
Il en eut vn milleur oncor de sa vesine,
Car si le bon simplart le luquait de bon œil,
Sa femme ly feset encor milleure mine.

Quand il eut vne fais le piay dans leu maison,
Il le z'etourdisset tou les iours de visite ;
L'épouze auec plaisir ecoutet sen blason,
Car ch'etait vn prosneux de paroles d'élite.

Par ces discours polis il la chermit si bien
Que ste gallaise estans sans le vair vne hie,
Oncore qu'a n'en fit souuent coinze de rien,
Sen front était pu blanc que de la foure de pie.

Alle en perdet étout le baire & le manger;
Sen visage dolent en portait le gaunisse,
Et sen poure mary ne sçauet que songer,
De ly vair le minois couleur de pain d'épisse.

Quand la femme à plaisir écoute caioller
Vn gallans queuquefais tout à cœur de iournaye,
A l'a biau se deffendre & biau dissimuler;
Ville qui parlemente est à demy gagnaye.

Quand i'y songe pourtant, le dieble est bien poussif,
Il forge tou les iours de nouuelles machines;
A no pousser o mal il est trop inuentif;
Faudret comme queuas ly fendre les narines.

Du baiser no z'en vient iuqu'à l'attouchement ;
Mais che n'est pas asset du baiser de la bouche,
Car pour rendre parfet su doux contentement,
Su plaisir se termine à venir à la couche.

Su gay de sa métresse ayant gagnay le cœur
Ly fet effrontement l'inciuile requeste;
Ossi tost elle s'accorde à notte bon Seigneur
Chen qu'o n'oze nommer & qui n'est guere honneste.

Ils ne sont pas contens de la premiere fois,
Leu priuautay deuient quemune & iournaliere ;
Ils le font si souuent vne, deux, vaire trois,
Que ste chose à la fin leu deuient coutumiere.

Ils ne bougait menda d'ensemble iour & nuit,
S'entretinchans l'vn l'autre à queuque ieu de cartes,
Et s'entendaint si bien qu'il ne faisaint nul brit,
En friollant touriou du gastel & de tarte.

Apres, quant ils avaient bien endormy Tiennot,
De sidre & de bon vin ils se lauaint la trippe,
En driere de ly & à muche ten pot,
Car ils ne manquaint point à faire bonne frippe.

Tiennot faint d'ignorer leu segrette amitiay,
Tant se z'amans ioüaint adrettement leu role;
(Peut-estre auet il pus d'offenser sa moitiay)
Ch'est pourquay volontiers il carresset su drolle.

Helas! il en est maint dans le siecle present
De cocu volontaire & de cocu quemode ;
No z'a biau d'Acteon luy fere de present,
Il est aueugle & sourd ; ch'est vn mal à la mode.

Or che n'est pas le tout : notte ieune amoureux
S'aduise d'enleuer o iobelet sa Dame;
Il le fait lessant là notte malencontreux
Sans argent, sans ioyas, sans habits & sans femme.

Nottés que no z'amants auaint fait en partant
D'vn assez bon butin vne honnéte leuaye,
Car l'esprit de la femme en estait consentant
Et voulait bien enfin ainchin estre enleuaye.

Quand vn poure iobois erait des yeux d'Argus,
Si sa femme le veut tromper, ah ! ch'est folie ;
Il a biau la gaitter, ses soins sont superflus ;
A femme pour malfaire il suffi de l'enuie.

Depis·pu de deux mois vela se gens perdus,
Sans que le mary peuffe en auer de nouuelles;
Tou les parens en sont tristement éperdus,
Mais pour le z'amoureux ce sont des bagatelles.

Du rauisseux pourtant no n'a z'v queuque ven;
No dit qu'il est muchay aueuque sa donzelle,
Queuque part (mais quement sçauer où ?) dans Rouen;
Pour le tracher faudret vser bien dla candelle.

Helas ! ch'est grand pitiay, car su poure homme dit :
« Quand ie deurais passer pour cocu, pour infame,
Helas ! il ne m'en chaud, ie n'ayme point le brit,
Ie seray trop content qu'o me rende ma femme.

« Helas ! depis deux ans ie la connessais bien ;
Elle était bien viuante & vertueuse & sage,
Et viuant aueu may comme femme de bien,
Auant que su maras troublit notte ménage. »

Le mary, dans Rouen trachant de bout en bout,
A tant fait qu'il a sçeu où gistait l'adultere,
Ayant si bien fouennay & furetay par tout
Qu'à la parfin il a denichay sen repere.

Engagnay contre ly pour le fere arreter,
Il court o Magistrat ly presenter requete,
Qui la prinse de corps ne tarde à decreter,
O prumier Officier enioinct que no l'arrete.

Stichy s'en va soudain requerir vn Sergeant;
Assiegent la maison, font si bien sentinelle,
Que st'Officier adret, fidelle & diligent
Empeschit bien l'oysiau qui penset fere vele.

Vela donc en deux mots le prisonnier saisy,
Qui creiant s'ecapper finement de la muse
Deuant le Magistrat demande à estre ouy,
Qui pour ly ne fut pas vne inutile ruse.

Il fut dit qu'à l'instant baillerait caution,
(Car il estait intus, ch'estet chose certaine);
Vn sien parent ly fit su plaisir, ce dit on,
Homme de grand credit sur tout à la Romaine.

L'accusay demandant suretay de sa part,
En demande vne étout o Iuge à sa partie;
De part & d'autre il fut alleguay maint brocart;
L'accusateur en baille vne sans repartie.

Mais de su bon mary, helas ! qui ne rirait,
Qui de sen Officier estant mis à la garde
D'vn vray maistre Gonnin ly a ioüay le trait ;
Iamais Rouen ne vit de pareille nazarde.

Il est cautionné par vn de se z'amis
Qui le mene soupper à sa maison prechaine,
Ne pensant au denger dans lequeul il s'est mis
Pour vn tieul enffronteux qui n'en vaut pas la peine.

St'officier l'ayant prins le mit sans retarder
Dans se n'etude clos ainchin qu'en vne boëtte,
Afin qu'en suretay il put le mieux garder,
Et si che n'etait point dans la boëtte à Perrette.

Apres auer soupay ils deschendent en bas,
Sous pretexte d'aller pisser dedans la ruë;
Le iergoret s'enfi, court & double le pas,
Lessánt là se n'amy fere le piay de gruë.

Il y érait de quay fere vn petit romant,
Du mary, de l'amant, de la fine drolesse ;
L'intrigue en est bien drole, [et] le recit plesant,
Car il est composay de tours & de souplesse.

Sçauer lequeul des deux gagnera sen procez,
Ch'est vn segret cachay à Madame Iustice;
Mais de queuque costé qu'en tourne le succez,
La bonne Dame era pu d'vne onche d'epice.

Si donc, men bon cousin, tu te veux marier,
Songe vn ptiot à soucis qui sont dans le ménage;
Deuant que t'engager, resue z'y bien prumier,
Et surtout o danger du quemun cocuâge.

Adieu mon cher cousin, ne fais rien de leger.
Dans su neu gordian aysement no s'engage;
Il ne seret pu tems apres d'y resonger;
Che n'est pas pour vn iour qu'o se met en ménage.

GAGEVRE

FAITE ENTRE LES POTS & LES VERRES

qu'on feroit entrer de la viande par la porte du Barc, d'vn cochon portay par des porteux de Quaire sous vn Mantiau bleu aueuque vne Perruque & vn Capel.

Depis chinq o six iours s'est fait vne gageure
Par certains bons garchons contre de leu z'amis,
Qu'on dierret bien tost d'eux : Vela les pu fins prins,
Et qu'on les tromperait à leu nais dans ptiot d'heure.

Cheux chi bien éueillais d'vne aintieulle aduanture,
Semblent prendre à queueux ste belle occasion ;
Les vns gagent que si & les autres que non ;
Bref no met le z'angeux ossi tost en main seure.

Le fait est de tromper certains Gardes de porte
A leu veuë & leu sceuë afin de faire entrer
Par leu porte à leu z'yeux maints gros lopins de cher,
Sans leu poyer les draits ; chela fut de la sorte.

Vn Maistre drolibus no met dans vne quaise
La teste perruquaye aueuq vn mantiau bleu,
Asset plesant bouffon qui pour ioüer sen ieu
Se cairait là dedans ainchin qu'vn sire Blaise.

Deux porteux gros & gras chergais de la vainture
Prennent vers S. Seuer le quemin en amour,
Car ch'etait pres de là que leu z'homme de Cour
Deuait ioüer sen rolle & faire sa figure.

L'oysiau sort là de cage & no met à sa plache
Vn plantureux cochon dans la quaire enfermay,
Vetu du mantiau bleu, qu'il ne fut enrimay,
Aueuq vne perruque à la longue moustache.

Il était garrottay de corde & de fichelle,
Pour qu'il ne sçeust du tout d'ocun costay pencher,
Car ch'eust estay le biau s'il eust fait tribucher
La quaire & les porteux ; l'histoire eust étay belle.

Vela donc vn cochon à la plache d'vn homme,
Qui s'en reuient content en sieuuant le porteux,
Et qui surprent ses gens à la porte guaitteux,
Qui veirent les porteux, la quaire & non leu homme.

Si tost que dans Roüen la quaire fut entraye,
No z'allit aduertir se Messieurs les gardeux,
Et no leu demandit s'ils avoient de bons yeux
D'auer lessay entrer sans leus draits ste denraye.

QVATRIESME PARTIE DV RETABLISSEMENT

DE LA

MVSE NORMANDE

OVVRAGE FACETIEVX

EN LANGVE PVRINIQVE OV GROS NORMAND

1673

Chet ouurage facecieux
N'est fait pour les Melancoliques
Nen pu que pour les sos Critiques,
Mais pour recrayer les ioyeux.

BVRLESQVE

Ma petite Muse Normande,
Dis-moy ma petite galande,
Ce qui se passe dans ces lieux
Pour regaudir les curieux.
Apprens-nous donc quelque nouuelles,
Soient fadaises, soient bagatelles,
Qui puissent réueiller nos sens
Par leurs facetieux accens.

Quel bruit donc court il par la Ville?
Ne me sois pas tant inciuile
De me refuser quelques mots
Que tu trouueras à propos.
— Ie le veux, répond la Mignonne,
Et pretens n'offenser personne.
Que si quelque sot par hazard
A la satire prenoit part,
Qu'il sçache, quoy que ie bouffonne,
Que ie n'entends choquer personne,
Que ie parle en terme plurier,
Ne touchant point au singulier.
L'argent fait faire bien des choses
Et d'etranges metamorphoses;
Vn homme d'honneur pour le bien
Deuient vn sot en moins de rien,
Et la femme la plus pudique
Pour de l'argent deuient lubrique.
Chacun court apres son plaisir
Pour satisfaire son désir;
N'importe que le monde raille,
L'argent fait tout, vaille que vaille.
Merueille qu'vn homme indigent
Achete des cornes d'argent;
Et ces cornes en abondance
Luy fournissent de la finance.
N'importe d'où vienne l'ecu,
Pourueu que Monsieur le Cocu
Trouue dequoy se satisfaire,

Bien couuert & faisant grand chere;
Le deshonneur luy semble vn bien
Pourueu qu'il ne manque de rien;
La vertu luy parest vn songe
Et vn chimerique mensonge,
Car l'honneur ne le pique point
N'en connessant pas bien le poinct;
Ce qui fait suiuant son caprice
Qu'il prend pour la vertu le vice,
Et qu'il se deçoit aisément
Faute d'esprit & iugement.
Sans donc songer à la satire
Disons vn petit mot pour rire
De la gripe d'vn lepreux
Qui se met souuent en fureur,
Homme de son office indigne,
Issu (dit-on) en droite ligne
D'Acteon ou de ses ayeux,
Né de Valogne ou de Bayeux;
Enfin, vn franc coquefredoüille,
Venu par le batteau de Boüille,
Qui n'a ny beau dit ny beau faict,
En chicane plus que houyuet,
Esprit qui le Palais prophane
Et qui sçait le Droit comme vn asne,
Qui n'est non plus praticien
Qu'il est mathématicien.
C'est cet homme qui se fait craindre
Qu'en racourci ie veux dépeindre;

Longtemps y a qu'il a souhait
Aussi bien d'auoir son portrait.
Ie l'ébauche en cette escriture
En attendant que la Peinture
De quelque agreable pinceau
Nous ait acheué son tableau,
Car vn Peintre de cette Ville,
Homme sçauant & fort habile,
Y trauaille depuis long-temps.
Toutefois, à ce que i'aprens,
Il pourra bien perdre sa peine
D'vn trauail de si longue haleine,
Car il y a plus de deux ans
Que ce portrait sent le relans.
Depuis que cette grosse beste
S'est mis l'amour dedans la teste,
Il s'est tellement oublié
Que pour luy l'honneur est plié.
Encor si pour prendre vne femme
Il n'auoit point pris vne infame,
Ce ne seroit que demy mal;
Mais il a esté si brutal
Qu'au mépris de sa renommée
Il a pris femme diffamée.
Tous ses confreres de leur corps
L'ont extirpé & mis dehors,
De luy ne tenant aucun compte,
Son procédé leur faisant honte.
Depuis donc que le Peintre a fait

L'acheuement de son portrait,
Luy portant il a creu bien faire
De lui demander son salaire.
Cettuy-ci l'a contrarié
Luy disant : « Ie suis marié
Et ie ne le sçaurois plus feindre
Que ie suis acheué de peindre;
Ie suis content de mon portrait
Acheué iusqu'au dernier trait;
Et c'est pourquoy, ie vous en prie,
Remportez chez vous ma copie,
Car ie vous iure sur ma foy
Que vous n'aurez denier de moy. »
Le Peintre piqué de colere,
Se voyant frustré du salaire,
Croyant qu'il luy faisoit affront,
Luy a planté dessus le front,
Pour son auarice sans bornes,
Vne belle paire de cornes;
Et c'est là son acheuement
Et son plus illustre ornement.
Tel qui parcourra cette histoire
A peut être part à sa gloire.
Le Mariage est vn grand bien;
Tel est Cocu qui n'en sçait rien.

NOVVIAV ET DERNIER RECVEIL

DE LA

MVSE NORMANDE

OV SONT CONTENVS PLVSIEVRS OVVRAGES FACETIEVX
EN LANGVE PVRINIQVE OV GROS NORMAND
DEDIÉ A LA TROVPE GOVIALE
M. DC. LXXIV.

O LVYSART ·

Men luysart, dedans chez nouuelles
Ie veux [te] prosner des pu belles,
Selon qu'en apporte le tems,
Pour rendre tes desirs contens.
Ie ne dierray rien de la guerre
Qui broüille vn ptiot toute la terre;
Mais en tout temps guerre il y a,
Les hommes sont faits à chela;
Guerre entre les maris & fames
Qui veulent passer pour des Dames
Aueuque leurs habits si biaux,
Si bigarez & si nouuiaus,

Lors que souuent dans la cuisine
No ne fait qu'vne triste mine,
Car no veit qu'à faute d'argent
Il faut vendre le plus souuent
Ce qui seruiret o ménage;
Si no ne le vend, no l'engage,
Car tel est le luxe du tems
Qu'il n'est pu de petites gens.
Il faut passer pour Demoiselle
Quand la maison est sans écuelle,
Garnir de larges passemens
Iusqu'o cu ses habillemens,
Porter des rubis en sa iuppe,
Et qu'vn poure Mary no duppe
Qui se passeret de l'éclat
Qui le ruyne en trop d'estat.
Ossi garde la banqueroute
Que tout n'aille à la déroute,
Comme no veit le pu souuent
Et mettre les meuble à l'enquant.
D'autres pour munir leur cuisine
Ont des cadets de bone mine
Qui fournissent l'apointement
Et l'engraissent le pu souuent,
Pendant que le petit bon homme
Veit cheux ly touiours queuque somme
Qui ly vient, ie ne sçay pas d'où,
Si che n'est par vn certain trou
Qui ly peut mettre sur la teste

Vn panache des pus honneste;
Car d'ailleurs d'auer de l'argent
Il ne se pourret autrement.
Souuent ainchin donc il arriue
Que dans la dépense excessiue
Il faut que de certains blondins
Fesant les yeux doux & benins
Soustiennent de certains ménages
Qui bien-tost ferais des nofrages
Sans su secours & chet appy
Qui les fait regner oiourd'hy.

Mais, ô luysard, rien ie ne pique
Pisque la misere est publique,
Que ch'est le tems qui le permet;
Mais la Paix que no no promet
Fera que dedans l'abondance
Aueuc grande réiouyssance
Tout le monde sera content,
Le petit ainchin que le grand.
Par tout no fera le commerce
Iusqu'en la Chine, iusqu'en Perse;
Chacun regorgera d'écus
En dépit mesme des cocus.
Ch'est à su tems là qu'o z'aspire,
Car oiourd'hy no ne peut rire;
Le monde se veit indigent
Et court à su dieble d'argent
A qui tant de gens font la guerre
Qu'il s'enfira loin de la terre

Et se cachera dans vn trou,
Ie ne sçay quand, ny ne sçais où.
Mais che qui semble oncore pire
Et que no z'a peine à le dire,
Helas ! partout Credit est mort ;
Le bon homme en la tombe dort.
Ie ne pense pas qu'il rẻueille
Si no ne le prend par l'oreille
Pour l'auertir qu'à su tems chy
No z'a necessitay de ly.
Men luysart, sçay tu sa demeure ?
Allons-y tretous tout à l'heure ;
Autrement le checle est maudit
Si ie ne reuayons Credit.

CANT RIAL

L'ergument est de la complainte des Purins sur la misere où est reduite la Purinerie, de veir que no ne porte pu que des etofles de teille peinturaye & que les Dames, Demoiselles, Demoisillons, Seruantes, Mequines & Chambrieres ont le cul bigarray comme la candelle des Rais, ayant quittay le cresel & les autres draperies.

O cha, mes Bons, gens de Purinerie,
Que vo z'auez la mine asteur fletrie !
No ne ven pu de vo draps à mouchel,
Depis su tems que vote Draperie
A, comme o dit, rechu su le musel.

Quay ! no ne veit que tailes peinturayes,
Que vieux drapiaux de couleurs bigarrayes,
Que tiretaine en diuerse fachon.
Checun se vest au gray de sa cheruelle,
Che qui fet dire aueu trop de reson
Les culs rellez à la mode nouuelle.

Vayons vn ptiot qu'vne fame est iolie,
Ayant tantot le cul comme vne pie ;
Le neir, le blanc la font comme st'oyzel.
Vne autre era sur sa iupe assortie
Le vert, le gaune ou bleu de maquerel.
Tant de couleurs ensemble entremeslayes
La font lorgner dedans les assemblayes ;
No les prendret pour fames de boufon.
Vn chambrillon fait de la demoiselle,
Et no z'admire en voyant vn iupon
Les culs rellez à la mode nouuelle.

Où est don su temps qu'vne bru no marie ?
No ly donnet, sans qu'a l'en fut marrie
Du drap du siau, de la serge ou cresel ;
Che n'estet pas ainchin que no varie
De chent couleurs sur vn méchant drapel.
De pu oncor leu croupes sont rellayes
De chent oysiaux de diuerses vollayes ;
Des perroquets sont su leu croupion ;
Les fils trechez, les mattes, les dentelles
Vont bigarrant selon l'affection
Les culs rellez à la mode nouuelle.

Mais remerquons iusqu'o va la folie :
Pour des boutons no met des pierrerie
Pour se montrer dans vn éclat pu bel,
Sans s'enquester si la bourse est guernie
Qui dait fournir à cét estat nouuel.
O luxe donc les fames sont portayes.
Les nouuiautez sont touious souhaittayes ;
Il faut changer en diuerse saison ;
Des iustocorps la fachon n'est pu belle
Si no ne veit en traits de limachon
Les culs rellez à la mode nouuelle.

Mes bons Purins, ch'est pour vou que no prie,
Car ce z'abits sentent la friperie.
Si no reprend vne fais le burel,
Vo gagnerez pour fere gourde pie
Et vous serez comme Rais o gastel.
A vo tizons vo ferez des gohayes ;
Vo trinquerez ayant fait vos ferayes
Comme autrefais no fezet tout de bon.
No bannira toute ces bagatelles,
Et de vo draps on vestira, dit-on,
Les culs rellez à la mode nouuelle.

ENVEY

Nostradamus met dans sa profetie,
Dont ie lison queuque fais la copie,

Que no deit veir vn reglement formel.
Su tems apreche & si vo z'en ennuye,
Mes bons Purins, ch'est sans doute apres Noüel.
Ouy, no verra bien des choses reglayes;
Dans cet autheur elles sont dérenglayes;
Checun dait viure heureux dans sa maison.
Su reglement que le bon tems rappelle
O brelinquet renueira pour reson
Les culs rellez à la mode nouuelle.

BALLADRE

L'histoire est de deux Moutardiers qui se sont battus en diable & demy pour les droits du quartier.

Queu brit no z'enten dans la ruë?
Les cris qui montent iusqu'o Cieux
Font courir les gens de tous lieux,
Car no brait, no crie & se huë.
Ha! ch'est deux Moutardiez fameux
Qui s'entrefont si rude guerre
Qu'on veit dans vn risseau fangeux
Les Moutardiez iettez par terre.

Toute la populache émuë
Regarde battre chez morueux;
L'vn happe l'autre à ses queueux,
L'äutre dieblement se remue.

Pendant su combat si fameux
L'vn se heurte contre vne pierre;
Ainchin no veit tomber tous deux
Les Moutardiez iettez par terre.

Pendant que l'vn & l'autre ruë
Des coups de poin à qui mieux mieux,
Leu broüettes tumbent entr'eux
Et leu moutarde est répanduë.
Si dans su combat furieux
Le vinaigre s'enfit grand erre,
Ch'est que no veit ainchin bourbeux
Les Moutardiez iettez par terre.

Dame Perrette suruenuë
Voulut se fiquer entre deux,
Mais vn coup de poin hazardeux
Elle rechut à sa venuë.
Sen bonnet queut deuant ses yeux
En appelant sen frere Pierre
Qui vit o combat merueilleux
Les Moutardiez iettez par terre.

Ch'estet pour les drets d'vne ruë
Que disputez ces deux sifleux,
Ne pouuant s'accorder entr'eux
Sans qu'vn d'eux ne portit machuë.
L'vn fut pochay opres des yeux,
L'autre print l'oreille & ly serre;
Ainchin deuindrent roupieux
Les Moutardiez iettez par terre.

ENVEY

Certaine tripiere entenduë,
Suruenant par bonheur pour eux,
Boutit d'accord ces querelleux
Qui prindrent leu route connuë.
Ils mirent leu capiaux boüeux
Et tournirent deuers S. Pierre,
S'estant bien houspillez tous deux
Les Moutardiez iettez par terre.

SONNET

Sur vne ieune Puchelle qui a lessay aller le cat au froumage.

Ces iours derrains, à che que no m'a dit,
O biau quartier vne ieune puchelle
Qui fait su tout la poupine & la belle,
Veyant vn drolle, entrit en appetit.

Il la plaquit, ce dit-on, su z'vn lit,
Puis ils vuidirent entr'eux deux leu querelle;
Mais si ly vient du lait à la mamelle
Ch'est par hazard qu'ainchin chela se fit.

Veyant sen corps qui serret sa bedaine,
Elle attrapit finement & sans peine
Sen drolle prins ainchin qu'o tribuchet.

« Men cœur, dit-elle, vn chacun me regarde,
Et de no deux no va à la moutarde,
Car le froumage est mangey, no le sçait. »

CANT RIAL

Deux quidans de la petite cloquette, ayant pinté du vin nouuel, il leu print fantasie de troquer de Fames, & s'entredirent les secrets de leu mezon; il y en eut vn qui mit sen compere à la grande Confrerie des Conards, & l'autre fut frustray de se n'esperanche, la metresse de la mezon étant à la campagne.

Tiray du Bureau d'adreche.

A su retour de la petite cloquette,
Deux Pretendus pintant du vin nouuel
S'estant vn ptiot écaufais le cheruel
Y racontests chen qu'est dans la Gazette
De bout en bou[t] & du fons au coupel.
Deuant bon feu en se boutant à rire
A l'autre vn d'eux dit : « Si tu veux, biau sire,
Ie pouuon faire vn tour assez ioyeux.
— Et quement don ? » se répondit Guillaume.
L'autre ly dit : « No verra, si tu veux,
Les Pretendus qui troquirent de fame.

« Il faut tenir note affere segrette,
Car si su cas estet sçu du troupel,
No railleret de no deux à mouchel.
Fezon si bien que personne ne guette,
Quand i'entreron l'vn de l'autre à l'hostel.
— I'en sieux d'accord, san qui no faille écrire,
Ainchin que fit su Notere de Vire
Qui trauaillit orains pour deux troqueux ;

S'il encourut le reproche et le blâme,
Ie pourron bien estre en segret tout deux
Les Pretendus qui troquirent de fame.

— Cha don, dy may, quement ta chambre est faite »,
Dit le premier. L'autre dit : « Tout aintel
Qu'est ten logis ; le lit n'a qu'vn ridel ;
Par chinq degrais no monte à la chambrette
San se ponuer heurter contre vn postel.
— Bon, i'en sçais trop, à che que tu peux dire,
Dit su premier, troquons san s'en dédire ;
Baillon no clefs & sorton de chez lieux.
— Non, attendon pour ioüer note game
Que la nuit couure (ainchin dit vn d'entr'eux)
Les Pretendus qui troquirent de fame. »

Pour su biau tour vn checun d'eux s'apreste,
Sortant tous deux le nez dans leu mantel,
Et su leu z'yeux enfonçant leu capel,
Pendant la nuit allant à tatonnette,
Ainchin qu'vn cat qui guaitte queuqu'oizel.
Poiur le premier il fait che qu'il desire ;
Pis, sen coup fait, soudain, il se retire,
Laissant le nid où se pondet le z'œufs.
La fame alors à haute voix s'exclame
Et découurit en criant iusqu'o cieux
Les Pretendus qui troquirent de fame.

L'autre de guet va par vne rulette
En cheminant tout le long d'vn rissel;
Pis, se seruant douchement du clauel,
Entre o logis de dame Guillemette
Qui demeurit o camps iusqu'à Noüel.
Estant frustray de chela qu'il aspire,
Il s'en retourne & se met à maudire
Su troquement qui le rend roupieux.
« Quay ! ie seray, dit-il, conard infame,
Quand no z'orra crier à qui mieux mieux
Les Pretendus qui troquirent de fame.

ENVEY

Su Cant Rial, qui vo vient de décrire
Su troquement qui vo fait tant sourire,
No montre assez combien no fait de ieux
Quand le doux ius de Baccu coffe l'ame,
Ainchin qu'o veit entre tant de Monsieux
Les Pretendus qui troquirent de fame.

LETTRE DE PERRINE LANDOVILLE

du village de Beauficel à sen fieux Colin Mazette, yeutudiant à chu Colliege & demourant queux vn chabrenaux oprès la Rougemare. De port vne pieche tampotaye. O se veit les Noches de Driane le Dru & de Ianot Frippelard, du hamiau du Tronquay.

Colin, men poure fieux, ie t'écris chez nouuelles
Pour montrer la pitiay que de t'ay i'ay souuent.
I'apprends que su Fesseux te donne des pu belles,
Alors qu'à ten broudier il baille de l'éuent.

No m'a dit qu'o te met la teste en vne pouque,
Et qu'a quatre o te tien ainchin qu'vn poure viau,
Et que d'vn bras de dieble ossitost y t'émouque
En changlant ten pounant aueuque vn gros troussiau.

Su Regent, en palant du latin en sa querre,
Dit : « Mazette, apprechez, déranglez la lichon »,
Qu'ossitost no te veit muet comme vne pierre;
Pis no fet appeler su Fesseux tout de bon.

Si ie le tenais chy, ie ly prendrais la barbe
Et ie ly plumerais tout ainchin qu'vn oison;
Il en veut à ten cul; ie iure sainte Barbe
Que ie ly torcheray sen gros quien de menton.

Il fost, men poure fieux, prendre vn ptiot patienche;
Si fost que su latin t'entre par le broudier
Tu deuiendras bientost vn homme de scienche,
Car su Fesseux prend soin de te le visiter.

Men fieux, i'ay grand regret que quand no fit la noche
De Driane le Dru à Ianot Frippelard,
Tu ne pus y venir manger de la brioche;
Mais pourtant ie te garde ichite oncor ta part.

I'estions dans vn gardin en table o mains chinquante;
No no z'auet seruy quarante piez de bœuf,
Douze fliques de lard, des fricassez quarante
O no z'auet boutay quatre chens gaunes d'œuf.

Ten pere s'en terquit le nez & les babines,
Car il aimet mieux cha qu'vn pourchel vn estron;
Il vidit vne gatte aueuc quatre terrines,
Tant à se n'appety les trippes semblez bon.

Il mengit quatre piez aueuc de la moutarde,
Et but bien quatre siaux de su peray nouuel;
I'estais opres de ly aueu mes bonnes hardes;
Pis, quand il fut roquet, il drechit sen capel.

I'auais prins men garcul que ie porte o dimanche
Aueuc men creuecher & men biau deuantel;
De pu i'auais vestu men casaquin sans manche
Et mis men bon corset que ie porte à Noüel.

Quand se vint o dessert, no no seruit des mattes
Aueuque du caudel qu'o z'auet fait yeuxprez;
Les garchons du hamiau frians comme des cattes
Les humais à gogo & s'en terquais le nez.

Ce fut bien le plesir quand se vint à la danche;
Ils tremoussais du cul & troussais leu capiaux;
Les z'vns teurdais la fesse en se drechant la panche,
Et d'autres toupinets sur des branles nouuiaux.

La Bru qui marche [dru] tremousset du driere,
Entrecoupet ses pas, tenant sen cos tout drait;
Mais par hazart ouurant vn ptiot trop sa croupiere
O nez de chez garchons a lachit vn gros pet.

Vn cacun à su pet s'estant boutez à rire,
Sen Brumen roupieux estet tout confondu,
Car le vent print o nez & ch'estet là le pire;
Ainchin no crait qu'a l'a le cul assez fendu.

Dans ste danche pourtant vn ptiot de ialousie
Qui print o Mariay fut cause d'vn grand brit,
Et comme s'ils auets tretous la frenesie
A double cou de poin le Brumen se battit.

Ten pere vn ptiot roquet empeschant la querelle
Reçut vn chifreniau tout oprez du musel;
May, ie prins vn tison, pis o brit ie me mesle,
Et frapis Colichon entre cos & capel.

Le brit estant cessay, no fit ioüer la vielle,
Bien mieux qu'oparavant, su de bones canchons;
Pis no veyet troter vn chacun pesle mesle
Tretous en vn troupiau, les fille & les garchons.

Quand il falut coucher la Bru aprez la danche,
Ie l'allis décaucher comme l'onneur voulet;
Le Brumen qui s'en vint tout ossitost se penche
Pour lorgner chette Bru riant tant qu'il pouuet.

Quant ils furent couchez, ie les lessons ensemble,
Retournans à l'hostel tout o bout du hamiau.
No m'a dit du depis que tout leu lit en tremble,
Car ils firent du brit iusques o iour nouuiau.

Men fieux, ie t'attendron o Rais aprés les festes;
Ie te prepareron pour tay vn grand tourtel;
Ie bayron de su doux qui no pren à la teste
Et criron : « Le Ray bait », en partant le gastel.

FIN DE LA MVZE NORMANDE

[EN LANGVE PVRINIQVE] OV GROS NORMAND

NOVVELLE PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

OV RECVEIL DE PLVSIEVRS OVVRAGES FACECIEVX

EN LANGVE PVRINIQVE OV GROS NORMAND

POVR RÉGAVDIR LES MELANCOLIQVES

SIXAIN

Luysart, chaitte nouuelle Muse
Te sembleroit vn ptiot camuse
Si ne fiquant dedan tais dais
De chais nouuelles goguenardes,
A ne donnait queuque nazardes
Car a veut rire queuquefais.

O LVYSART

Vechy des nouuelles nouuelles
Tretoutes ossi bones que belles
Que no vo z'offre dan vn an
De chen qui se pache à Roüen.

Achetais don z'en por en rire
Que vo z'aimais tou z'à frire
Et vo z'en rirais à gogo,
Le cul tournay vers z'vn fago
Et la panche deuairs la table
Couuerte de mais delectable,
D'vn gorret aueuque du fais,
Vn gro dindot por entremais
De sausiche bien guernie
Et de fraissure bien munie,
Ayant à costay prais de vou
Quatre o chinq grans brocs de vezou
Ou de chaitte bone godelle
Qu'o vent queux la grand Gabrielle;
Et luizais le tout à lezir,
Pis vo z'en erais du plezir.
Vo verrais illoc dais z'istores,
Don no rafréchit la mémore :
Premierement de deux Bochus
Qui chen dessous & chen dechus
Se frotans deuant & driere
. . . . . .
Et s'entrecassant les muziaux
Se sont fets de grans chifreniaux.
Che fut aistant dan z'vne noche,
S'entrecapignant la caboche,
Fezant voler pintes & plats
Aueuc vn diantre de fracas ;
Y vo mirent la danche en trouble

Dans chu grabuge qui redouble,
Et no sçaira par le prochais
Tou leu z'istore & le succhais.

No dait vair oncor st'amelette
Qui d'vn gro broudier yeustant fete
Seruirait por le dêiuner
De cheux qui la vire arruner.
Pis vo vairrais chais Chambrieres
O culs rellais chu leu croupieres
Qui portent chais nouuiaux z'abits
O lieu de leus gros garculs gris,
Qui font ainchin les Demoiselles
Aueu leus culs remplis de relles,
Et comme no veit queuque fais
Reller la candelle des Rais;
Et plusieux autres ribandelles
Qui sont des histores nouuelles
De chen qui se fet o quartiais
De cheux qui sont pris par le nais
O qui recheuent des caresses
En dieble & demy su leu fesses;
O d'autres tours fets o vezins
De mes bons appellais Purins.

BALLADRE DEMYDOVBLAYE

Su chen qui arriuit orains à su vié Marchay, o vne reuendereche tumbit le cul dan sen panier, o il y auaist troas o quatre chans d'eufs, & en fit vne grand amelette aueu sen driere, quand su ioueux passit aueu sen tambourin & que chais éfans couraist aprais.

D'o vient que Perrette & Marie
Ouure si hats leu bagoulier ?
Qu'aist qui lais fet ainchin crier ?
Di may, Fleurenche, ie t'en prie.
— Apprend chen qui vient d'arriuer ;
Yeucoute may don, Guillemette;
Tu connêtras par sen fessier
Su cul qui fit vne amelette.

Sen cul, pis qu'il fot qu'o le die,
A pu de deux anne vn quartier ;
Iamais no n'a vu tieul broudier,
No le sçait à se n'ermonie.
Quand il se boute à canonner
No dierrait de quatre trompettes,
Et par là no dait admirer
Su cul qui fit vne amelette.

Che fut qu'aueu cheremonie
Vn tambourin allaist passer;
Chais z'éfans qu'o veyait sauter
Couraist en grande équilbourdie.

Il s'en vindre à s'entrepousser,
Prais su ioüeux de Marionnettes;
Pis alors no vit renuerser
Su cul qui fit vne amelette.

Ste Nanne se boute en furie,
Veyant chais eufs ainchin casser,
Et sans pouuer lais ramasser
Dessou sais fesses rebondies.
En se voulant don redrecher
Aueu grand enhan elle pette,
Montrant en se voulant tourner
Su cul qui fit vne amelette.

Pendant qu'a iure & qu'a renie
Comme vne dieblêche d'enfer,
Vechy vn qui ly vien paler
Et ly dit : « O ma bonne amie,
Porquay ainchin tant tampéter ?
Cha, de vo z'eufs que i'en agette. »
Mais qui lais vient de fricasser ?
Su cul qui fit vne amelette.

ENVAY

Venais ichite en compagnie
Vou gens qui cherchais à souper;
No vient d'ossi-tôt appraiter
Vne amelette bien fournie.

Que pourrais-vou mieux souhetter ?
En vn moment l'affere est fette.
Vo z'en porrais remercier
Su cul qui fit vne amelette.

AVTRE BALLADRE

L'Histore aist que chais iours derrains deux Bochus aistaist de noche o mariage de la fieulle o gros Geruais, & ainchin qu'il se rebignaist tou deux, il se contire goguette, & de goguette vindre o poins, dais poins à la barbe, de la barbe o nais, du nais o menton, du menton o queueux, & il y eust nais écorchay, oraille arrachaye, teite cassaye : il sont prais de fere vn grand prochais por cha, don no z'orra paler.

Queu dieble de sabat à cats
Ost-n'en queu la grand Miquelle ?
No z'entend y crier haras
Et tout le monde aist pesle-mesle.
Toutes lais fame y crie helas !
Queu tintamarre en chaitte noche !
Ch'aist por vo dierre en chu fracas
Le Combat de deux rudes Boches.

No vait voler pintes & plats,
Assiette, candeliez, écuelle,
Et dan chu diantre d'ambarras
Vn y rechait vne oquemelle ;

Vne autre quet le cul en bas
Et praiz sen cul montre se n'oche,
Pensant fuir dans chu tracas
Le Combat de deux rudes Boches.

De se gourmer n'aistant pas las,
Vechi venir la grand Noüelle
Aueuq sa quaiffe de taftas
Qui vait dechirer sa dentelle.
Alle s'y fique à tour de bras,
Hapant su menton de galoche
Qui redou[b]laist en Fierabras
Le Combat de deux rudes Boches.

La nicche du petit Thomas,
Qui fezaist loc la Demoiselle,
Qut alors fezant vn faux pas
A l'à rebours dans la ruelle.
Mais ossitôt chu faquenas
Frappant chu toutes les caboches,
Ogmentait dan tou chu haras
Le Combat de deux rudes Boches.

Lais vielleux qui ne ioüaist pas
Vire fere de la canelle;
Vn pot de terre par éclats
Y mit en pieches leus vielles.
Mais por empecher chais combats,
Vechi qu'vn hoberiau s'approche
Por appezer sur le haras
Le Combat de deux rudes Boches.

ENVAY

Vou qui voulais dan vo z'ébats
Dancher dais gauottes nouuelles,
Euitais tou chais z'esprits bas
Qui n'aiment rien que la querelle.
La Noche a por vou dais z'appas,
Mais, quand no z'en vient o reproche,
Vn Conard n'excite-t'il pas
Le Combat de deux rudes Boches.

CANT RYAL

Su chen que chais Méquines & Chambrillons ont le cul rellay & piolay comme la candelle des Rais aueu chais yestophes paintur-ruelaye, qui vien du pois des Moricaux qui n'ont du blanc qu'à l'œil & o dants.

Ch'aist oiourdy qu'aueu queremonie
Ie pouuon dierre : Adieu la Draperie;
Adieu, Fleuran, gagnon les gigotiaux;
Ie renonchon à la Purinerie
De pis qu'o veit de painturais lambiaux.
Que fere ichite aueu no maniuelles ?
No z'aist gripay dais z'eustophle nouuelles
Que no z'apporte à mouchel dan Rouën.
Cha vient ichi par mer & par riuiere,
Et ch'aist qui plaist bigarrant plezamment
Chais Chambrillons rellais su leus croupieres.

— Hela ! Drian, dais dix ans ie m'annuye,
Car ie veyon que ste peinturerie
Yeuclut par tou lais cherge & lais creziaux.
Cheux qui tenaist leur bouticle guernie
N'ont pu que fere asteurchi de ciziaux.
Tous chais balots qu'aueuque leus bredelles
Dans ste Viétour par tas no z'amouchelle
Du tans passay font vair le changement,
Car no se vest le cul d'vne maniere
Qui fet brauer à l'épergne d'ergent
Chais Chambrillons rellais su leus croupieres.

ENVAY A MES BONS

O cha, mes bons, yeusperais, no vo prie;
Vo z'allais vair les laines rétablies;
Checun le prosne en des mots assais hauts.
Vo gagnerais comme il fot vôtre vie
Quand vo ferais oncor des draps du siaux.
Si lais avis dais marchands no z'apelle,
Ch'aist por regler la fabrique nouuelle
Et le commerche ira bien autrement;
No z'a baillay lais resons toute entieres
Por reformer dans leu dereglement
Chais Chambrillons rellais su leu croupieres.

Istore d'vn badaut de village qui fut Vendredy dieblement frotay, por auer voulu recueillir le pesson de deux Pessonnieres qui s'entreais-taist hapayes o queueux à su vieu Marchay.

BALLADRE

Chais iours derrains, o vié Marchay,
Qu'o vit vn plezant étallage !
Car dan z'vn grand caribarage
Le Pesson y fut étriquay.
Vn poisant a ramassay
Le Pesson de deux Lampronnieres
En rebignant tout t'effritay
Le Combat de deux Pessonnieres.

D'vne il fut dieblement frotay
Qui ly dit : « Badaut de village,
Viens-tu por fere ichy pillage?
Te vla vrament bien adrechay. »
Pis dan la bos l'ayant plaquay
Su sen dos cassit sa caudiere,
Por auer vû par gran pitiay
Le Combat de deux Pessonnieres.

Su badaut tout t'ebreluquay
Vait dans l'iau sen capel qui nage
Et sen bissac dan l'équipage
Ainchin que ly de bos terquay.

« Helas! O me sis-ie fiquay,
Dit il, aueuque chais flannieres,
En appesant par charitay
Le Combat de deux Pessonnieres ? »

ENVAY

Quand queuqu'vn se vait arrêtay
O mitan d'vn semblable orage,
Que chais dieblesses sont en rage
Por auer souuent trop pintay,
Il faut vite gagner o piay,
Car prais de chais diablesses fieres
No ne vait qu'en danger pour say
Le Combat de deux Pessonnieres.

Istore plezante de deux Mequines qui se sont enyurays en mangeant des sausiches en l'absenche de leu mestre qui fut forchay, en reuenant o matin des cams, de fere ouurir se n'huis par vn serrurier, o y trouuit chais deux Mequines qui ronflait & qu'il reueillit auec vn violon à trente-six cordes.

STANCHES

Ch'aist vn plezir de vair Cambrillons & Mequines
Qui vo font les dou z'yeux en etrégnant leu cul;
Vo vayais arriuer queuque fais chais droüines
A leu piais dais cabots, su leu fesse vn garcul.

Ont alle vn ptiot serui, vo diairiais de Métresses ;
Il leu faut dais rubans, dais quaiffe & dais soull[i]ais ;
Y vo z'ouure le cul & tremousse dais fesses
Ayant tou t'o pu tost dais z'abits bigarrais.

Ont ale queuque fais la condieute o menage,
Y vo ferre la mule & ch'aist san dierre mot ;
Mais ch'aist bien pire quand va le cat o froumage
O qu'à minieut y vont mettre l'andoüille o pot.

No z'a vu queuque fais chais diantre de miquelles
Attraper dais veuiais quand y n'y pensaist pas ;
En vo radouchissant, y vo la baillaist belle,
Et veyant leu fachons vo tumbiais dans leu laqs.

Queuque z'vns y sont prins à chais douches Méquines ;
Ayant mis paquet bas, y dierront : « Ch'aist à vou ».
Leu faudra du caudel & poyer la gesine
Et vo serais dupais & raillais votte sou.

N'aist-il pas arriuay vne pareille istore
A stila dont no fit ichi tant de cancan ?
No z'enregistrit cha por seruir de memore,
Et no s'en souuiendra tou lais iours d'an en an.

No z'en fit des canchons, no s'en boutit à rire
Parche que chu penard montit chu chen drecheux,
Et no disaist partout : « Stila donc aime à frire
Et n'a pas regarday à tou chais blan queueux ».

Mais vechy de nouuel chen qu'ont fet deux droüines.
Leu Mestre estait o cams ste derraine sezon ;
L'vne s'en allit vair l'autre dan sa quisine,
De sausiche & patais guernissant leur mezon.

Che fut donc à trinquer & d'aller à la caue,
Car vne sçauaist bien se glicher par vn trou ;
Ainchin toute la nieu lais tripaille y se laue,
Au sausiche meslant de quay baire à leu sou.

Toute deux y s'enyvre & toute deux chignole,
Toute deux se couchant ronflent iusqu'à midy ;
Mais le Maistre qui vien, en vain criant Nicole,
Nicole aist sourde & dort, & ly tou t'ebauby,

Annuyay de rester si lon-tems à sa porte
Et san pouuer queux ly ocunement entrer,
Et dans le desesper qui soudain le transporte
Il enueye ossi-tôt querir vn serrurier.

Enfin aistant entray y vait sa quambriere
Qui ronfle su sen lit lais guibons souleuais,
Y vait se n'y gregeois aueuque sa croupiere
Et sa vezine ossi qui ronflait tou t'oprais.

Mais por lais reueiller vn troussel il apprête,
Et, leu donnant vn branle aueuque sais vezins,
No z'y carillonnit comme à queuque grand fête
Et chais deux Chambrillons fure alors ainchin prins.

Su leu culs rebondis & leu fesses iumelles
No vo lais epoudrit à double carillon;
Pis no vit ste Nicole ainchin que ste Miquelle,
Le cul tou t'émouquay, crier : « Helas ! pardon ».

No vit oncor lais plats & lais bouts de sausiche,
Lais pinte oprais leu lit, tout chen dessus dessous;
Mais su Mestre leu dit : « Vo z'en fetes la biche;
Votte cul repondant en era tou sen saous. »

Lais vezins vienne vair ste Miquelle & Nicole;
Le brit s'aist répandu de quartier en quartier,
Et ste Muse Normande ichi fique à sen role
Chais Méquines qu'o fet dancher su leu broudier.

Istore facechieuse d'vne chertaine Fille, qui n'en fet pas d'autre, qui promit à sen vezinay de leu fere vn present de sais boudins, c'est à dierre de chen qu'en sortirait.

SONNETTE

Venais, Pigneux, Laneux, venais, mes biaux Purins;
Chertaine Fille ichi ojourd'hy vo conuie :
D'vn present des pu biaux selon sa fantesie
A s'en va regaler se z'amis & vezins.

A va donc vo seruir d'vn present de Boudins;
Ch'aist por vo bien tretter qu'ainchite a vo z'en prie.
A lache sen broudier aueu cheremonie
Et cheux qu'ale regale ainchin se trouue prins.

A vo z'a donc plantay o mitan d'vn renel
Vn presen tou fumant dont y n'aist point de tel.
« Vla, dit ale, vezins, tou chen que ie vo donne.

« Recheuais donc en gray, sans tuer de cochons,
Le present que ie fais dont l'odeur aist fort bonne.
A quay sert o presens tant chercher de fachons ? »

Istore d'vne chertaine droleche qui a laissay aller le cat o froumage & qui ne sait qu'aist le papa de son poupelot, car a l'aimait à se ioüer aueu chais garchons o muchetulas.

SONNETTE

Ch'aist que sais iours derrains dan z'vn chertain menage
Vne folle cherchait touiours à badiner
Et hantant chais garchons a s'allait proumener
Tantot hors de su pont & tantot o village.

S'aistant amouraquaye a l'a mis dans sa cage
Vn oisel qui commenche vn ptiot à fredonner;
D'autres l'ont imitay, & vollant entonner,
Le cat vn ptiot souuent aist allay o froumage.

Pour donner sen paquet a ne sauet à qui;
Tantot ch'aist por stila, tantot ch'aist por stichi,
Et st'efan tro hatay ne connet point sen pere.

Toutefais y ly faut sa gesine fournir
Du let & dais langais & chen qu'aist necessere;
Mais le pis, sen papa aist oncor à venir.

BALLADRE DEMYDOVBLAYE

Su chais craqueux & conteux dais nouuiautais de la Gazette, attroupais su chu quay ainchin que de z'étourniaux, o asichais su leu broudier dan chais cambres o no va fere caca.

Quitton l'alesne & la sumelle ;
Allon, Vinchent, por yeucouter
Cheuz qui sauent le mieux prosner
Su su quay lais bones nouuelles.
Vo lais z'entendrais là craquer
Chen que derangle la Gazette,
En troupel, en oyant iaser
Lais Roquentins de la Fourmette.

Vo verrais des Ians de Niuelles
Palant tantot de saint Omer,
Que Moustafa s'en vien par mer
Et qu'à Vienne y va fere vele,
Que le grand Turq fet equipper
Quariots, hernais & quarettes.
Ainchin se boutent à paler
Lais Roquentins de la Fourmette.

Queuque fais y z'entre en querelle
A qui hablera le prumier ;
Stichi s'ecoffe de crier
Qu'il sait dais meilleure & pu belle ;

Stila s'eforche à dérangler
Tou chen qu'il prosne & le repette,
Et st'autre sait bien empomer
Lais Roquentins de la Fourmette.

Chais iaseux qui là s'amouchelle
Se boutent parfais à pincher
Grans z'et petits sans z'épergner
Les Messieux de la grande equelle.
No fera bien degobiller
Tou chais grans vuideux de pouquettes,
Et ch'aist chen qui fait reninfler
Lais Roquentins de la Fourmette.

Vo z'orrais des choses eintelles
Dans chais cambre o no va pouner ;
Y sont sichais su leu broudier
Et vo prosnent chent bagatelles.
Stichite ouurant sen bagoulier
En s'eforchant & vesse & pette,
Et de sen cul sait embomer
Lais Roquentins de la Fourmette.

ENVAY

Craqueux, la cloque vo z'appelle,
Vla midy qui vient de sonner ;
Delogais vitte & sans tarder,
Allais tretous à votte écuelle.

Tantot vo viendrais acheuer
Chen qu'o savais dais pû segrettes;
Laissais asteure aller dîner
Lais Roquentins de la Fourmette.

Nouuiautay d'vne puchelle à regret qui aistant nuë en quemise epluquait ses puches deuant ses tizons; en chu tams a vit arriuer deux droles dans sa cambre & print o putost sen soufflet & le boufit entre sais gambes & lessit sen driere libre en leu baillant du vant de bize.

MADRIGALLE

Il arriue par fais queuque istore nouuelle;
Y faut ichy vo la prosner.
Ne vo z'allais pas aistonner
De chette gaillarde puchelle
Dont l'istore o va vo donner.

A trinquer a ne craint personne,
Car dan sen long gozier no dierrait qu'a l'entonne;
Pis aprés, gazoüillant ainchin qu'vne Margot,
Quand la bechon ly semble bonne,
A vuide le demion, chopine, pinte & pot.

Aprais tou cha n'aistant pas soule,
Dans z'vne quaire ale se roule
Et s'appréte à recommencher.
A baire a défirait chinq droles;
Mais quand vo la vayais vne fais se toquer
A va de tou costais, car le cul ly chignole.

Mais che n'aist point tou cha, l'istore aist pu plezante.
A l'épluquait orains sen cul à sais tizons,
Coffant se n'yngregois & sais deux gro guibons,
Aistant nuë en quemise en posture charmante.

Par hasard a l'entend entrer en se n'ôtel
Deux drolles qui venaist por ly rendre visite;
A happit sen soufflet & le fique o pu vite
Deuant se n'yngregois o lieu de deuantel;
A leu tourne le cul, & du van de driere
Leu fait part à tou deux, leu lâchant vn gros pet.
Y bure à sa santay de ste bechon amere
Iusqu'à tans qu'il z'ont dit : « Par ma fay, ch'aist asset. »

Mais dan chaist équipage aintel
Y ly virent de pu sa quemise terquaye;
Ch'aistait de bome tou nouuel.
Mais apres cha s'aistant plaquaye
O fond de sen grabat, vn voulut la fesser;
Alors se défendant aueuque sen broudier
De cannonnade a lache vne grande volaye.

Cheux chy, tou z'étonnais d'entendre de la sorte
Su brit aueu le van qui les prenait o nais,
Gagne tout ossi-tost la porte
Disant : « Su van est tro punais.

« Su soufflet & su van de bise
Et le bome de sa quemise

No prepare vn bon déiuner.
Tiron no cauche ; ste vilaine
Aueuque sa puante halaine
No pourrait bien enchifrener. »

FIN

NOVVELLE PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

OV RECVEIL DE PLVSIEVRS OVVRAGES FACETIEVX

EN LANGAGE PVRINIQVE OV GROS NORMAND

POVR REGAVDIR LES MÉLANCOLIQVES

SIXAIN

Le cul plaquay toute à vote aise,
Comme otrefais compere Blaize,
Lizais à lezir che z'écrits;
Ch'est pour cacher merancolie;
Vo pourrais vair illoc de z'istores iolies,
Car ch'est de ma Camarde oncor de nouviaux frits.

O LVYSART

Men Luysart, ichy ie te fique
O dais ste langue purinique
O su iergon en gros Normands.
Che sont de z'istores du tans

Qui tienne oncor de leu rachine,
I'entans de leu langue purine
Dont no te fet pour ten dessert
Vn plat qu'ichyte no te sert.

Tu luiras donc chez biaux z'ouurages
Fachonnais dessu su langage
Dont se seruaist nos bons Purins,
Chez biaux arrouseux de gardins,
D'œillets, & cueilleux de framboise,
Chez gens du cartier de la Boise.
Ch'est-là leu langage quemun,
Et dont no z'ost paler checun,
Langage qui n'aist pas en friche
Et vient de leu mere nourriche,
Car ainchin palaist otrefais
No prumiez Ducs & prumiers Rais
Qui des mots & des tons gothique
Ont fet la langue purinique.

Qu'ainchin set, por t'en regaudir,
Tu le luyras tout à lezir
A costay de ta queminaye,
O tu verras chen que st'annaye
No z'a produit de pu nouuel
Et pu digne de ten cheruel;
O no derangle de z'istore
Qui no reueille la memore
De cas plezamment arrivais
Et qu'ichyte i'auon fiquais.

Si i'y palon d'vn tas de filles
Qui se demange à la coquille,
Ch'est qu'il n'est guere de garchons
Pour en fere comparezons,
De pis que par mer & par terre
Il s'en vont tretous à la guerre.

Ainchin donc, à chen qu'o z'en dit,
No dait vair bientot vn Edit
Portant que san z'estre bigame
Tou les garchons prendront deux fames,
Sçauer quand no se marira.
Ch'est demain qu'o le fiquera
A chez potiaux, o coin des rües,
Afin que filles saist pourueuës;
Otrement se serait pitiay
Que filles plaines d'amitiay,
Qui sont à steur des demoizelles,
Demourissent touiou puchelles.

Item, no vait droles hapais
Que no z'a finement dupais,
Qui su leu fesses rebondies
Ont de diebles de reuerdies;
Quan vn d'eux couchay dans sen lit
Pour le visiter appelit
En sa chambre vne sage-fame,
Qui fezant de la douche dame
Portit queu z'elle vn gros troussiau
Dont a l'y frotit bien la piau;

Car ainchin plaquay dans sa couche
Il fezait de la fame en couche;
Mais des droles que ly pu fins
Firent su tour dont il fut prins
Et dont la piau ly cuit encore,
Car toute nouuelle est l'istore.

No pale ichy de su demion
Qu'o iour de faite, ce dit on,
Ont bu chez deux gran Pessonniere
Qui sans couuer dans leu caudiere
Fure dan ste Muse fiquais
Poyant l'amande & pis moquais.

I'eron oncore du bon tans,
Pique du doux ius il est tant.
No y veit de chose à merueilles
Dont les biautais sont san pareilles,
Et plusieurs autres rusais tours
Que no fait ichi tou les iours.
Enfin ste Muse rien n'omblie
Por cacher ta merancolie.

APPROBACHION DES DOCTEUX

EN SOUPEBONNE

Nou, Docteux doctorans en ste bonne doctrine
Qui vien de chez Docteux en la langue purine,
Apres auer reluit che z'écrits tou nouuiaux,
Ie somme tou d'auis, veu leu grande scienche,
Qu'o les fache imprimer en grande diligenche,
Car no n'en serait vair oiourd'y de pu biaux.

Pblipot Iamais-soux & Fleurimond Rudensoupe, tenant leu siege ordinere & extraordinere sur la Boise de no quartiez.

CANT RYAL

Sur l'abondance des Vandanges de l'année presente, où les bons compagnons pourront faire ruby sur l'ongle et se peindre le nez en cramoisi, & où les femmes pourront souuent chanter cette chanson si gaillarde : A la santé du Roy Bacchus & de ceux qui lévent le cul, i'entends, &c, *quand elles seront au rang des cheualiers de la table ronde, & sur l'esperance de la Paix.*

Pere Bacchus, cachant merancolie
Vien no fournir ichy de gourde pie.
Dedan su tans qui semble si frileux
Depis lontans i'enduron la pupie
En n'ayant point de ten doux ius vineux.
Dison adieu à ste frede godelle
Qui refredit la verue & la cheruelle,

Pisque i'auon bien vne autre bechon
Qui ne sent point les yaux de la riuiere
Et qui fera que haut ie chanteron
Gogaille o Vin & nargue pour la Biere.

Hé quay ! déia chez vendeux d'yau boüillie,
Veyant qu'o z'a la caue asteur guernie
De su doux ius qui pus que l'yau vaut mieux,
Ont le nez blanc comme foure de pie,
Car à steurchy no ne va pu queux z'eux.
No vait par tou de z'ensaignes nouuelles,
Les rendais-vous des couseux de sumelle
Qui vont vider la pinte & le flagon.
Car pour chin sous prins dans leu gibbeciere
Il s'ecriront, vidant leu question :
Gogaille o Vin & nargue pour la Biere.

Ch'aist vn plezir, quan dan la tabagie
Queuqu'vn d'eux prosne aueu grande energie
De no soudars les yeuxplais valureux,
Car ste bechon qui cache leus roupies
Fait déranglet tou no z'assaux fameux.
No z'entend dire à su grand Galumelle :
« Che n'est pu rien à steur que la Rochelle
O ie rechus pourtant vn horion.
No gens vont bien à steur d'autre maniere,
Il forchent tout, & chepandant fezon
Gogaille o Vin & nargue pour la Biere. »

Derrainement la fame à Ieremie,
Vairs su Ponchel trouuant la grand Marie,
Ly dit : « Veux-tu venir à note ouureux ?
Quand no caleux sont à leu Confrerie
Ie trinqueron vn ptiot entre no deux. »
S'estant boutais le cul dessus la selle,
Il z'enueire à ste bechon nouuelle
Pu de vingt fais remplir leu gran galon ;
S'estant yurais il tumbire en arriere
Et leu maris virent queux z'eux, dit-on,
Gogaille o Vin & nargue pour la Biere.

Oüy, ie bairon bientost iusqu'à la lie ;
Voyant la Paix pour iamais restablie,
Checun fera gogaille oprez des feux ;
Ie no verron la face pu rougie
Et le nez paint auec le queur ioyeux.
Dans su bon tans Fleuranche & Gabrielle,
Ne trouuant poin d'argent dans l'ecarchelle,
Engageraist putost leu cotillon
Pour redonner à leu panche carriere
Ét pour crier en branlant le menton :
Gogaille o Vin & nargue pour la Biere.

ENVAY AVX BONS Z'AMIS DE LA BOVTAILLE
& DE COMMERE PIANCHE

Cette bechon qui vaut de l'ambroisie,
En m'ecoffant la verue en ste poüesie,
Dait animer tou les biaux rimailleux
Qui demouraist pu frez que l'yau croupie,

Faute du ius qui les rend calureux.
Chairs compagnons du vray fieux de Semele,
En vo randant la trongne rouge & belle
Dedan su tans qu'o z'aist pres le tison,
N'omblia[i]s pas, fezant ripaille entiere,
A repeter d'vn melodieux ton :
Gogaille o Vin & nargue pour la Biere.

STANCES

Sur deux Pessonniere qui allire baire dairainement demion de vin nouuel en vn grand iour de feite ; & su demion durit iusqu'à minuit, ayant trouuay deux bons fraires qui leu z'aindire à vuider su demion ; mais à minuit les Chinquanteniès les ayant arretais, il les logire en la mezon du Roy pour su demion.

Quay ! vla bien du iergon dans ste Pessonnerie !
D'o vien cette rimeur & qu'o babille tant ?
Ch'aist que no dit qu'orains ste Colache & Marie
Se boutire à pinter pour mieux haucher le temps.

Dedan su cabaret chette bechon nouuelle
Leu z'agriit si bien que montant o cheruel
Tou deux eraist viday, se godissant entre elles,
Non pas trente demions, mais ossi le tonnel.

Chependant qu'ils pintaist, vechy venir deux drolles
Qui boutant leu z'écot fire vn petit troupiau ;
Il buuaist des santais checun à tour de role
Tant qu'il prenaist plezir à baire du nouuiau.

Les millure canchons estaist là deranglayes,
Fezant godiamus & vidant su demion;
No z'entendaist leus voix souuent entremeslaye,
Le z'vns fezant la bache & d'autre vn autre ton.

Aprez cha se boutant à faire la ripaille,
Il se mire à ioüer vn canar, vn capon,
Deux douzaine d'alouette & pis d'autre volaille,
En renueyant tirer seulement su demion.

Ainchin o cabaret la nuit estant passaye,
Quarante-neuf demions fure ossitost contais;
Et san finir l'écot, minuit estaist sonnaye,
Car no z'oyait de loin la cloque o Cordeliais.

Quatre Chinquanteniés passant illeuc à steure,
Yeucoutant su grand brit, fire ouurir la mezon;
Il les hapire alors, & san pu de demeure
En la mezon du Roy les mire en guernison.

Il fure lendemain condannais à l'amande,
Veu le iour & le lieu & l'heure hors de sezon;
O Barrel no leur fit à tous la reprimande,
Car il s'estaist yurais à cause du demion.

« Allais, leu criait-t'on, vendre vote maraye,
Couuer dan vo caudiere & prenais demion là;
Pourquay tant demionner en ste sainte iournaye?
Ainchin pour su demion vo meritais bien cha. »

CANT RYAL

L'ergument est su chen que ses filles à marier à steurchy sont tretoutes demoiselles & que no z'en veit vn tas pour vn garchon à marier; à cause de quay no deit vair (à che qu'en dit la grande Alison Salicoque) vn libelle nouuel par quay les garchons en se mariant pourront prendre deux fames en de lieu d'vne; & on le dait affiquer la semeine des trois Ieudys.

No ne veit pus à steur que brauerie;
Les filles sont, auant qu'o les marie,
Des Demoizelle & sortent de marchans;
A vair leus cus bigarrais comme pies
No ne peut pas en dicherner les rans.
Tieule qui vend des harans o moruë
Sera pimpante aueu sen cos de gruë,
Era su sey du brocar neuf o vieux,
Vn euenteux, quaiffe & triple dantelle;
Ch'est che qui fet que no prosne en tous lieux
Pour vn Garchon vn tas de Demoizelles.

Remetton nou z'vn ptio, ie vo z'en prie;
Su tans passay si ste bigarrerie
Paret ainchin les mere & le z'enfans?
Nanin, nanin; la chimple modestie
Rendet yeugaux les petits & les grans.

. . . . . .

Ce « cant ryal » est incomplet, deux pages manquent à l'exemplaire unique du British Museum. A la place des points que nous avons mis, on a collé la ligne palinodique détachée sans doute des pages 13 ou 14 qui font défaut.

RONDELLE O RONDIAV

Le suget est d'vn chertain drolantibus, tou nouuellement marié, don la fame acouchit de deux garchons huit iours après chez Neuches ; & chen qu'est de pire pou ly, on ne sçait s'il en est le paire o non.

Quatre berchiaux y vo faut por st'annaye,
Ainchin que dit ste matrone Renaye,
Car vote fame a ponnu deux garchons,
Et s'accouchant san chercher de fachons
Che ne put estre vne beite errenaye.
A porterait pu qu'vne haquenaye,
Pisque no vait qu'en huit iours d'hymenaye
Il faut déià por toute les sezons
Quatre berchiaux.

Si vo z'auais l'ame toute estonnaye
De vo vair paire & d'auer ste genaye,
No dit qu'a sçait biaucoup d'autres lichons.
N'en allais pas por cha sortir des gons,
Mais preparais por pu d'vne fournaye
Quatre berchiaux.

SONNETTE

LE COMBAT PLEZANT D'VNE PESSONNIERE & D'VN VRELV

Vn chertain drolibus de nouuelle fabrique & bigle, allant à la Pessonnerie, se veyant pris o mot, il voulut tâcher à s'en dedire, disant qu'il voulait des maqueriaux fumelle o lettais ; ste Pessonniere se veyant picquaye le hapit o queueux & le frotit en diantre & demy, ly disant que les Maqueriaux lettais & fumelles estaist bigles comme ly.

« Quay ! tu ne prendras pas, Jan-cu, mes maqueriaux ? »
Criait derrainement chertaine Pessonniere,
En se grattant le cul, couuant dans sa caudiere ;
« Tu les prendras, o bien ie te fens les naziaux. »

Ly qui vessait de pur en veyant de pu biaux
Tachaist à douchement tirer sen cul arriere ;
Mais a vo le hapit tout draist à la criniere,
L'etrillant o milieu du monde par monchiaux.

Ly pensant l'adouchir tint des parole aintelles :
« Ie veux deux maqueriaus o lettais, o fumelles ;
Ch'est la condichion que ie maits o marchay.

— Tien, viez fils de Purin, ly dit chette dieblesse,
Veu tu du distinguo, maits ten nez à mes fesse ;
Les maqueriaux sont bigle & ressemblent à tay. »

CANT RYAL

Istore plesante d'vn chertain drolle surnommé le biau Frizay, qui gagit derrainement qu'il feret la Fame-en-couche, & mit deux pistoles bas. Deux autres gageux pu rusais que ly, auertirent deux fames qui fire les matrones; ch'estet deux Pessonnieres, & leur fire prendre deux gros troussiaux de vergues, dont il z'estrillire en dieble & demy chu nouuel accouchay qui auet pris la quemisole, le corset & la quaiffe à sa fame en se n'absenche & s'estet boutay o lit.

No fet touiou queuque minauderie
Dont mogrey say il faut que checun rie,
Comme no fit oncor derrainement;
Et che n'aist pas ste chabrenauderie
Qui fit su tret dont no pale à present.
Chertain frizay, grand bailleux de bricole,
Voulut ioüer orains vn plezant rôle,
S'estant plaquay tout du long dan sen lit;
Il fezet là de la sainte mitouche
Quand la Matrone allit vair, comm' on dit,
Su cu fessay qui fit la Fame-en-couche.

Su gaillard chy, dans sa bouffonnerie,
Gagit vint frans que par se n'industrie
Il pourret bien faindre vn accouchement.
L'argent mis bas, tout ossitot il crie

Que la Matrone on mandit vistement.
  Il auet pris corset & quemisolle,
Mais les gageux auertire Nicole
Qu'auec sa sœur de vergue a se munit
Pour ly donner o fessier l'equermouche.
Ainsi checune à sen tour estrillit
Su cu fessay qui fit la Fame-en-couche.

  Chez fame y vont de troussiaux bien guernie;
Ly le z'oyant : « Apprechez, me z'amie,
S'écrie-t-il, à men soulagement;
Ie n'en pis pus; pour me souer la vie
Prenez men frit qui viendra promtement. »
  Lors Guillemette ayant prins la parole
Ly dit : « Tou biau, che n'est rien qu'vne cole
O queuque vent qui cherche sen conduit.
Fezon biau feu, deuant que no vo touche;
Pis ie verron aueuque sen biau frit
Su cu fessay qui fit la Fame-en-couche.

  Chez fame alors, de grande equilbourdie
S'estant ruais dessu sa fripperie,
Leue les dras, l'estrille dieblement;
Se veyant prins, ossitot il s'écrie :
« Pardonnez-may, ie vo prie humblement. »
  Mais chez deux sœurs, pour émouquer su drole,
Font vair en l'er deux gros troussiaux qui vole
Dont sen fessier en rouge no peignit.
Il n'ozet pas quazi ouurir la bouche,

Tant il auet de pus qu'o z'entendit
Su cu fessay qui fit la Fame-en-couche.

A su grand brit, Ianne, Nanne & Marie
Et les vezins accoure en compagnie
Pour vair su gay rauerdy plezamment.
Lors les gageux ayant leu main munie
Separe entre-eux & chez fame l'argent.
Checun riet du poure croquinole
Pour auer fet su tour de tete folle,
Car bien frotay se n'argent il perdit.
Quan no le vait, no ly en baille vne touche
Et no repete ainsi qu'en chet écrit :
Su cu fessay qui fit la Fame-en-couche.

ENVAY

Su Cant ryal n'est point, quay qu'o z'en die,
Pou vou, Messieux de la grand Conf[r]erie ;
Vo z'estes tous d'esprit intelligent.
No ne fet pu pour vou de raillerie,
Ainchin qu'orains no fezet pu souuent.
Le Corps d'Estat ne craint pu le controle ;
No n'y vait pu de chez dos de vignole
Qui ly fezet perdre tout sen credit.
Su biau frizay, qu'ainchin no z'equermouche,
Est le suget pour quay no rauerdit
Su cu fessay qui fit la Fame-en-couche.

BALLADRE

Su deux puchelles à regret de Roüen, qui, veyant leu z'amourieux aller à la guerre, ont prins le iustocorps, la creuate, le haude-cauche, la perruque & le capel, & se sont enroulais o Regiment de Normandie & estant o camp il z'ont accouchay checune d'vn garchon.

Che n'est pas sans z'estonnement
Que ste gran Ianne & ste Marie
Ont prins la perruque guernie
Et troquay leu z'abillement.
Tou deux, por suiuir leu z'amant,
Boutire à leu costay l'épaye
Et no z'enroulit promtement
Chez Puchelle allais à l'Ermaye.

Leu grand capiau borday d'argent
Aueu leu creuate iolie
Et leu contenianche herdie
Les fit bouter o prumier ran.
Leu pipe qui soufflet o vent
L'odeur d'vne épesse fumaye
Fezet admirer mesmement
Chez Puchelle allais à l'Ermaye.

Quan s'en vint à su regiment
O s'en allet leu compagnie,
Checune estant grosse & remplie
Boutire bas leu biau present.

D'vn garchon tout incontinent
Chez droleches sont accouchayes,
Et no connut par achident
Chez Puchelle allais à l'Ermaye.

ENVAY O PVCHELLES A REGRET

Vou, Puchelle, à qui dans Roüen
De pis si lontans il ennuye
Qu'à la fin no ne vo marie,
Vo z'en pouuais bien fere otant.
Des capitaines librement
Vo serais bientot enroulayes,
Si vo sieuuez gaillardement
Chez Puchelle allais à l'Ermaye.

LA GRANDE COMPLAIN[TE]

De Commere Macette, demouriante o [Camp] Herichon, filleresse de ploc, à sen M[ari] Gringore le Guilleux, fezeur de Nave[ttes], su chen que leu Fieule Driane a depis [peu] yeupousay vn catray.

DIALOGRE

GRINGORE, MACETTE

MACETTE

Gringoire, yeucoute icy ma grande doulianche
Qu'auec lerme & changlots ie ne pis declanqu[er].
Hela ! ie pers ichy vertu de patianche
Dans z'vn malur si grand qu'o ne poüit l'yeupliquer.

I'auon si mal orains plaquay note Driane
Que ie n'en pis paler qu'entrecoupant su mot;
S'il faut debagouler, i'ay poine & i'en enhane,
Et je demeure reux auec vn gran changlot.

Ie n'en dors pu z'o lit, i'en si presque heretique,
Ie n'ai pu que le z'os, tan ie sen de doulieur;
Si ie veux soupirer, ossitost la colique
Me pren par le cheruiau & me dechent o queur.

GRINGORE

Qu'est-che qu'est arriuay ? prosne le may, Mac[ette.]
Qu'a note poure Fieule ? est-ce qu'a n'est pa bien ?
Quay ! de pis quatre iours que les Neuches sont fettes,
Geindrait ale deia, sans que no z'en sceut rien ?

Sen Mary serait-il batard ou queuque yurongne ?
Est-che queuque cheuestre o bien queuque caleux ?
A sen mêtier si bon a t'il poin de besongne,
O dait-il chen qu'il a queu ly dans se n'ouureux ?

Est-che queuque ioüeux qui fet mouais meinage
O qui va tabaquer aueuque chez fumeux ?
O mettrait-t'il deia sen sain Crepin en gage ?
O bien bat-il Driane estant mal amourieux ?

MACETTE

Nanin, che n'est point cha, Gringore, men biau sire ;
[Ch'] est bien vn autre ohin qui me perche le queur.
[Ma] fieule qui le chele est pu gaune que chire ;
[Chela] rengrege oncor mes lerme & ma doulieur.

[Ie cr]ay que i'en mouray deuant ma poure fieule,
[A ne] fait que piauler du matin iusqu'o sair ;
[Iamais a] n'eust orains vne detraiche aintieule,
[Et da]n sa doulianche o le pouēt trop bien vair.

GRINGORE

Dy may ; est-il galeux o bien a-t'il la tagne ?
Est-che qu'auec queuque autre il seraist mariay,
Et qu'il faut mogray nou que Driagne o repragne ?
Cha ne se fera pas sans auer bien pleday.

MACETTE

Che n'est point oncor cha de quay ie me douliouze ;
Chu mal ainchin qu'il est me va mettre o tumbiau.
De pis que note fieule est de Cardin l'yeupo[u]se,
A l'a iettay, ie cray, de lermes pu d'vn siau.

GRINGORE

Queu diantre don serai che à sen quien de meinage
Pour la faire gremir & plourer si souuent ?
Queu grabuge erait-il dedan leu mariage ?
Est-che que leu bouticle ira bientost o vent ?

MACETTE

Pu chen fais que chez maux chen est vn oncor pire ;
Ie m'en luge la teite, & i'en mourray d'anuit.
Hela ! ste poure fieule a poine à me le dire,
Et se plaint de Cardin drez la premiere nuit.

GRINGORE

Est-ce qu'il l'a frotaye, o qu'a l'a fait la beite ?
Ly tournait t'a le cul ? que n'a t'a fait biau biau !
V'la che que ch'est souuent ; les fame ont vne teite,
Et pis apres tout cha no leu frotte la piau.

N'est-che point oncor cha ? Palais donc o pu vite ;
Yeupluquais may su mal por le sauer o vray.

MACETTE

Gringore, i'en affole & par may m'en depite.

GRINGORE

Qu'est-che donc ?

MACETTE

C'est...

GRINGORE

C'est...

MACETTE

Ch'est... tantost ie le dierray.

GRINGORE

Tu me fais affoler en me chelant st'affaire,
Qui me boutte o cheruiau deia des tintoûins.

MACETTE

Si ie vo z'eupluquais, hela ! su biau mystere,
Ie craindrais qu'il ne fut connu de no vezins.

GRINGORE

Bien, pale may tou bas, si tu veux, à l'oreille,
Et dy may su segret que tu tiens si cachay.

MACETTE

C'est... ch'est... hela!... ch'est... ch'est... est-il douleur pareille?

GRINGORE

Pale donc, ch'est... ch'est... ch'est...

MACETTE

Hela! Gringore, ch'est que Cardin est catray.

GRINGORE

Quay! Cardin est catray! Hela! ma poure fieule!
Quay! Cardin est catray! Chela seraist-il vray?
S'il est vray, seraist-il vne douleur aintieule?
Hela! que feron-nou si Cardin est catray?

I'en ploure comme tay, me n'yeupouse Macette,
Et comme tay san chesse, hela! i'en ploureray.
Poure Driane, hela! ta tache n'est pas faite;
I'eron tou biau plourer si Cardin est catray.

MACETTE

Oüy, plouron à lezir, chu malhur est yeuxtreme.
Qu'est qui no z'eraist dit que Cardin fust catray?
Si su malur estaist arriuay à may mesme,
Gringore, ie sçay bien chen qu'o z'vst feit de tay.

GRINGORE

Qu'eraist t'on feit de may, repon donc may, Macette,
Si par malhur Gringore auaist estay catray?

MACETTE

Sans vo tenir lontans l'affaire trop segrette,
Queuque secours nouuiau no z'eraist inuentay.

Il ne faut pas, Gringore, à force de no lermes,
Si Cardin est catray, que no z'allion mourir.
La Court de z'Inde est chy, ie m'en seruais par terme,
Et Driane pourra comme may s'en seruir.

GRINGORE

Bone piaiche, quay donc! vo sçauais vn remede;
Si Cardin est catray, quitton là tout su soin.
Quay! vo vo z'en seruiais, dites-vou, sans qu'o plaide,
La Court de z'Inde est chy, no s'en sert o besoin.

Ha, bone pieche! Ainchin dans vote doulianche
Vo z'auais o putost vn remaide assuray,
Et comme vou Driane era donc patianche;
La Court de z'Inde est chy, si Cardin est catray.

FIN.

NOVVELLE ET DERNIERE PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

OV

RECVEIL DE PLVSIEVRS OVVRAGES FACETIEVX

EN LANGVE PVRINIQVE, OV GROS NORMAND.

SIXAIN

Vecby des frits de ma camarde
Que dan ste sezon a vo garde :
Che sont des z'istores du tans ;
A n'y fique rien pour medire,
Mais s'a l'y pale gros Normands,
Che n'est que pour vo fere rire.

O LVYSART.

LVYSART, *qui guaittez les nouuelles*
Et les milleure & les pu belles,
Ainsi qu'vn cat fet la soury,
Ie vo z'en adrechon icy,
Tieuls qu'en la Muse Normande
Monsieur le Luysart les demande.

Orains no riet à gogo
Quan no palet d'vn godeno
Ou de su mouqueux de candelle
Ou de queuque autre galumelle ;
Et quan meme no bons Purins
Prenest du plesir o Naudins,
O qu'il arriuet pour la Boise
Queuque grabuge o queuque noise.
Alors ayant fet le hola,
No vo deranglet tout chela,
Et no passet merancolie
A ste plezante poüesie.

No z'entendet les Cants ryaux
Qui fezest ouurir les naziaux
A ste populache assamblaye.
Checun dizet sa ratelaye ;
Et pis, o feu prez des tisons,
No reluyset tou ches lichons
Et le tou n'estet que pour rire.
Ainchin san penser à medire,
No z'era pour sen sout merquay
En ces z'écris assez de quay
Se fere épanoüir la ratte,
Sans que personne ichy se gratte,
Si che n'estet queuque galleux
Que la veritay rendret reux.

No n'y pale que de Domzelles
Qui suiue les modes nouuelles

Aueuque leurs pimpans z'abits
Qui ne sont pu qu'à iuste prix,
Ou de queuque tour de soupleche
Qui ne se fet qu'auec adreche ;
Des capiaux et brais des garchons
Qu'o prendret pour des pantalons
Aueuc leus cauches estrechies
Où les vens n'ont pas leus sorties ;
Ou de queuque drolle hapay
Qui meritet d'estre attrapay ;
Ou de queuque istoire gaillarde
Qui fit demanger ma camarde
Qu'a no ne vo donne chen qu'a l'a.
Prenais sen present, le vela,
Et le luysais tout à voste aise,
Ainsi que fet compere Blaise
Deuant biau feu, prez ses tisons,
Et sen pot entre ses gambons.

APPROBACHION DES DOCTEVX

EN SOVPEBONNE

Nous sous-six-niais, Docteux de l'yeucole azinique
De chette facultay qu'o nomme Bourbaudoüin,
Attestons su langage en forme purinique
Où tout est ossi vray qu'il est en bon latin.

Tiofile Petengueulle & Colichon Pancheplaine,
tou deux tenans leus siege près du Pont-Abrenaude,
en ces chambres o no va fere caca.

BALLADRE METIAY DOVBLE

Su la brauerie du chiecle o no veit les Mequines ossi braues que leus Metresses, & les Bourgaises fere les Damoizelles, aueu leu z'abits bigarrais comme la candelle des Rais.

Voyon vn ptiot la brauerie
Et la bombanche de su tans;
Che n'est que tafetas lisans
Qui sent vn ptiot la friperie.
Vne puchelle a t'a douze ans,
A fet la poupine & la belle;
Ch'est d'où vient qu'o prosne en Normans
D'vn Chambrillon vne Domzelle.

Si faut que queuqu'vne o marie,
A n'era qu'onze ecu comtans
O peut estre chinquante frans
Pour regaudir la compagnie.
Mais no dierra parmy les gens
Qu'a l'auet bien des bagatelles
Qui font epouzer o contens
D'vn Chambrillon vne Domzelle.

Vne Mequine est a iolie,
A voudra porter des galans,

Era le iustocors, des gans,
Et le cul peint comme vne pie.
  Che ne sera que passenfians,
Reziaux, quaiffes, galons, dentelle ;
Ch'est pourquay no dit dans ches cants
D'vn Chambrillon vne Domzelle.

  No z'en connet sans qu'o le die
Qui font vn ptiot les suffizans
Et qui se dise gros marchans
Dont l'equerchelle est peu guernie.
  Leus fille en leus z'abits pimpans
Porte tou chen qu'a l'ont su z'elle
Et vont par la mode imitans
D'vn Chambrillon vne Domzelle.

  De là vient chette Confrerie
O ne veit tant d'honnestes ieans,
Ca leu femme ayant des chalans
Leu quisine en est pu munie
  Si no les boute su les rans
Ou no z'en dit queuque nouuelle,
Ch'est de veir en s'en estonnans
D'vn Chambrillon vne Domzelle.

ENVAY AVX Z'AMOVRIEVX

  Amourieux, n'est che point folie ?
No ne veit pu rien du viez tans
Où no veiait no bons parens
N'auer pas tou ste pietrerie.

Quand vo luyrais ichy dedans,
Pensais vn ptiot à l'equerchelle,
Que vo n'ayais pour passetans
D'vn Chambrillon vne Domzelle.

CANT RYAL.

Où il est tretay de chez garchons qui auec leus grans capiaux porte des brais si estretes que le vent du pounant & coulis a paine à passer.

Dy may, Fleuren, qu'entens-ie ichy tant rire
Dans su querfour où no z'est à mouchiaux ?
Que fet on là par bande & par troupiaux ?
— Tays tay, Drian ; Fleuren te le va dire :
Ch'est que no rit des Brais & des Capiaux.
Antan no rit de chez Madamoiselles
O culs rellez à la mode nouuelle,
Mais oiourdy no rit diuersement ;
Ch'est des garchons ainchin que des fillettes
Pisque no veit porter tout autrement,
Les grands Capiaux & les Brais à l'étrette.

Voyon vn ptiot comme y font les biaux sire
Estant vetus en vrais godeluriaux.
Dierret t'on pas à leus z'engins gourniaux,
Quand no les veit & que no les z'admire,
Que leus culs sont fiquez dans deux tuyaux ?

Chez brais de coq qui praigne à la fourchelle
Font rebondir leus deux fesses iumelles
Sans donner brin de passage à l'éuent,
Car par hasart s'il faut que queuqu'vn pette
Ch'est parfumer sans perdre rien du vent
Les grands Capiaux & les Brais à l'étrette.

Remerquons les ; dieuret t'on pas d'iuire,
Estant plantez ainchin su ches quarriaux
Quand ils font veir leus z'abits tou nouuiaux ?
Mais no dierra : la mode le désire,
Car no n'a pu casaque ny mantiaux.
Pour deux cartiés d'estoffe bonne & belle
No fet des brais propre à se mettre en selle,
Car par driere y s'ouure iustement ;
Su leus rignons y boute leus pouquette,
Et le tans veut qu'o change pu souuent
Les grands Capiaux & les Brais à l'étrette.

Ie crairez may, sans pourtant en medire,
Que l'argent court fet que chez damoisiaux
S'epergne ainchin & paresse ossi biaux
Que s'il auest du milleur drap de Vire,
N'estant vetus que de queuque lambiaux.
Pour vn écu qu'o prend à l'équerchelle
De chez z'abits no suiura le modelle ;
La tiretaine est du drap à present ;
Si no z'y met queuque ran d'egu[i]llette,
Ch'est pour parer aueuc aiustement,
Les grands Capiaux & les Brais à l'étrete.

Si no z'ayeuls, qui iamais ne vestire
De chez z'abits ainchin faits de morciaux,
Veyest chez gens, sortans de leus tumbiaux,
Se tiendrest-ils oncore d'en sourire,
Car dans leus chiecle il z'auest draps d'ussiaulx ?
Leurs culs d'ognons estest fets par roüelles ;
De ptits capiaux parest bien leus cheruelle,
Et les z'abits durest infiniment.
Si deuant eux ils portest des braguettes,
Il n'auest pas comme presentement
Les grands Capiaux & les Brais à l'ettrete.

ENVAY.

Chen que i'y vay, chez tailleux ont du pire,
Car oiourd'hy il faut que leus cisiaux
Chemine dret sans doubler les panniaux.
Ils ne serest dans peu qui peut suffire,
Comme no dit, nager entre deux z'iaux.
Mais si la Paix bientost se renouuelle,
Ainchin qu'o z'ost chez prosneux de nouuelle,
I'eron tretous de l'or & de l'argent.
Alors étans tretous dans no goguette,
No n'era pu qu'o Careme prenant
Les grands Capiaux & les Brais à l'étrette.

BALLADRE.

Su z'vn Iouuenchiau qui fut contraint de prendre pour se n'epousaye vne droleche qui passet le tans, & fut happay pensant tirer ses cauches, & deux iours apres ses Noches il eut la Vaque & le Viau.

D'o vient que vers su ptit rissiau
La populache est tant emuë ?
Va t'on mener à ste Cohuë
Ou dans ste muze vn Iouuenchiau ?
A t'il fet queuque cas nouuiau ?
Ch'est vne diantre d'hanicroche
De voir o gris d'vn hoberiau
Su drolle attrapay dan ses Noches.

Stila qui hapit chet oisiau
San besicle auet bonne veuë,
Le guaittant o bout d'vne ruë
Prest d'enfiler le gigotiau,
San se douter de su corbiau
Qui su ly fezant se n'accroche,
No fit iazer dans le Buriau
Su drolle attrapay dan ses Noches.

No fiquit dan z'vn écritiau
Toute se n'istore connuë ;
No merquit le lieu d'entreueuë
Et no fit siner l'étourniau.

La droleche en su tour si biau
Voulet su menton de galoche
Pour munir de vaque & de viau
Su drolle attrapay dan ses Noches.

ENVAY.

Il ly fodra pu d'vn berchiau,
Car, épouzant Ianne la druë
Qui n'est pas des pu z'inconnuë,
Il n'eut pas seul part o gatiau.
Si queuqu'vn va tou de nouuiau
Oncore becquer à se n'oche,
No connettra bien san frontiau
Su drolle attrapay dan ses Noches.

ISTORE PLESANTE D'VNE FAME

Laquelle a prins les haudecauches, le capel & vne perruque de sen mary pour aller passer le tans aueu deux bons garchons dans z'vne hotellerie en guise de marchands; & quement a fut decouuerte par sen mary qui n'ozit en dire mot de pur de se fere montrer au day.

No dit vne plesante istore
Qui merite bien la memore
Et la lecture du Luysart;
Ie l'allon dérangler san fart.

No rapporte qu'vne droleche
Pour ioüer vn tour de soupleche
Se vetit ainchin qu'vn garchon,
Qu'ayant quittay sen cotillon
Print vn capel, des haudecauche,
Creyant se n'époux en débauche,
Et qu'a l'entortillit ses queueux
En se les agençant par nœux ;
Pis qu'elle mit vne perruque
Qui ly pendet dessus la nuque,
Et qu'a l'allit au rendes vou,
Mais ma fay, ie ne sçay pas où ;
Che n'est pas touious à la Messe,
Car vn autre suget la presse
De visiter ches bons z'amis,
Ainchin qu'a leu z'auet promis.
De pu, pour fere la figure
Et mieux deguizer sa posture,
A l'auet la bequille en main
Pour rendre sen pas pu certain.
Tout ainchin donc a s'achemine
San qu'ocune de ses vezine
La put reconnetre en sortant,
Et s'en va tout dret à l'instant
O rendes vou, où les deux drolles
S'estest entr'eux donnay parole.
Ch'estet dan z'vn certain cartier
Où no trauaille o bas metier,
A che que l'istore en peut dire,

Où no prend du plesir à rire,
Où no vent de bon vin cleret
A iuste prix & no z'assiet.
D'abord dans chette hotellerie,
En entrant : « Viste, a le s'écrie,
Viste, vne chambre à 3 marchans
Pour oiourd'hy loger cians. »
— Montez, Monsieur, dit la seruante ;
Si chette chy ne vo contente
Chaisissez cette autre à costay
Où tout est fort bien aiustay.

« — Viste ossitost, dit la droleche
O quizinier, qu'o se depeche
Et qu'o no tire du milleur,
Et no z'en bairon de grand queur. »
Chependant les deux drolle arriue ;
Che fut vne iouais excessiue
De vair su tour aller fort bien
Et d'estre là sans craindre rien.

Tous deux commenchent à rire,
En attendant le tans de frire
Aprez que n'o z'eret disnay.
Checun d'eux fezet l'estonnay
De vair ste fame en sa posture
Qui si bien fezet sa figure
Set en palant, set en marchant,
Qu'o la prendret pour vn marchand.

Mais sen mary suruint à l'heure,
Qui cherchet dans chette demeure
Vn marchand venant d'arriuer.
No li dit : « Vo l'allez trouuer
Là haut en table aueu deux z'autres. »
Il monte & vit chez bons z'apotre
Aueu sa fame qui disnest.
Que put faire alors su benest ?
Il perdit toute contenanche ;
Il se recule & pis s'auanche
Pour se vouler mettre en couroux,
Mais enfin il file tout doux,
Disant à par say : « Si ie crie,
No scera dans st'otellerie
Que ma fame sous chet abit
M'era fait conard par depit.
Si ie garde ossi le silenche,
Ie sis conard par ma souffranche. »

Mais pendant qu'il est là plantay,
Les drolle baiue à sa santay,
Le font mogray ly mettre en table.
Sa fame se tient ferme & stable
Et fezant du marchand forain
A se n'époux verse du vain,
Dit qu'a l'a de la marchandise
De la milleure & pu z'euxquise,
Qu'o va decherger ses ballots
Qu'o dait apporter o plutost.

Il bait & veit tout le mystere
Sans ozer decouurir l'affere;
Mais il est oncor bien pu sot
De payer en bas se n'écot,
En fezant douchement retrette
Et se grattant vn ptiot la teite.

BALLADRE.

Su la nessanche d'vn efan hatay de venir saluër ses parens.

Vo qui fette tant la choucraye
Quand vous frequentais chez Monsieux,
Et qui fete tant le doux z'yeux,
Vo z'este bien dissimulaye.
Su poupelot pu gros que deux
Qui met chez parans en allerme
No fet veir, san casser vo z'œufs,
St'efan venu deuant sen terme.

No z'en riet dan st'assemblaye
Où se trouue tant de railleux;
L'vn dizet : « Ch'est vn tour des vieux
Que sçait fere chette fresaye. »
L'autre : « A sçait bien cacher ses ieux
Pis qu'allant luquer dans sa ferme
A vint pondre hors sen nicheux
St'efan venu devant sen terme.

Si su drolle l'auet quittaye,
Qu'a l'eret le nez roupieux ;
No z'en riret oncor bien mieux,
Sa besongne estant deuanchaye.
Vn medechin des pu fameux,
Ly veyant le poux vn ptiot ferme,
Dit : « Vo z'erez selon vo vœux
St'efan venu deuant sen terme. »

ENVAY

O GARCHONS A MARIER.

Vou qui cherchais de z'epousaye
Et qui deuenais z'amourieux,
Gardais dans su cas hazardeux
D'auer la vaque & sa genaye.
L'yeuxemple n'en est pas douteux,
Car la matrone no z'afferme
Qu'il falut mettre en des lincheux
St'efan venu deuant sen terme.

CANT RYAL.

Su ste toux à la mode, o les pu z'enrymais ne saue queu mal il ont & les medechins y perde leu latin, sans y comprendre su medechin o œufs.

Serais che bien vne sorchellerie
Qui fet venir ste grande tousserie ?

Checun se plaint du ventre & du costay;
Les medechins dedans ste maladie
Demeure reux & no ne sçait pourquay.
Demandais leus, il ne sçaue que dire ;
L'vn vo dierra : « Ch'est l'air que no respire ; »
L'autre que ch'est vn mouez z'aliment.
Les pu sçauans à su mal inquemode
Dierront : « Il faut qu'o tienne caudement
Le z'enrymais de ste toux à la mode. »

Ie leus dierrais, si i'auais la roupie,
Si i'auais fait vn ptiot de tabagie
O bien humay le broũas su su quay,
Qu'en me fezant vne bonne rotie
Ie me verrais ossi gaillard qu'vn gay.
Prez de men feu o ie me boute à luyre
Tout chen que peut ste Gazette deduire,
Ie m'embreluque à me n'entendement ;
Et chependant, dan ma quairre quemode,
I'entends checun prosner à tout moment
Le z'enrymais de ste toux à la mode.

Su gran Geruais qu'o nomme Poussemie,
Depis su iour que pu no ne marie,
Est dan sen lit tout de sen long plaquay.
Ie le fus vair aueu la gran Marie
Et ie le visme entre deux dras fiquay.
Sa fame vint ossi gaune que chire
En no dizant : « Su mal ichi, biau sire,

Tient men mary & ie ne sçai quement ;
Tou ches boüillons que pour ly i'acquemode
N'operant poin, no verra longuement
Le z'enrymais de ste toux à la mode.

— Tou biau, ly dis-ie, écoutais may, m'amie,
Et vo scerais (si tant il vo z'annuie)
D'o vient su mal ; ie me suis elugay
A le chercher ; n'est-che point, ie vo prie,
Que no n'a pu su ius pour la santay.
Su vin cleret qui no fezet tant rire
Pourret cacher su mal qui peut tant nuire ;
Mais de Houssiaux no ne veit nullement ;
Su biau crieux demeure o z'antipode.
Reponnais donc, peut-on veir autrement
Le z'enrymais de ste toux à la mode.

Ie reuenais d'vne curanderie
Ches iours derrains ; mais il me print enuie
Pres Queuilly, en m'étant écartay,
De m'apprecher pour oüir l'hermonie,
Mais de chent ans no n'a pas tant toussay.
Tou ches tousseux qui quasi m'étourdire,
A diuers tons qu'ils poussest d'vne hire,
M'en fire aller ossitost promptement.
No ne pouuet discherner leu methode
En entendant ainchin confusement
Le z'enrymais de ste toux à la mode.

ENVAY A LA RYME.

Ryme, dy may, qu'es qui t'a pu produire,
Que tu no viens haper san mot no dire ?
A che qu'o veit, le petit & le grand
Sont enrymais, pisque partout tu rode,
Et no ne peut entendre san z'enhen
Le z'enrymais de ste toux à la mode.

LETTRE ADRECHANTE

A Geruais Saffredent, yeucholier, demourant queux Gringore Cudebray, chauetier, o coin de la ruē qui fet le bout, vis-à-vis d'vn Avocat à tort & san cause, à l'enseigne du Querbon blanc, emprez d'vn épichier san choucre. De porc vne piece tempotaye et en diligenche.

Illoc se veit le grand tarrabuquement des Neuches de Collette Bonbec & de Phlipot l'Andouuay, & quement la bru fut etriquaye dans le grabuge, & li fut dieblement frotay.

Men fieux, auec doulieur i'anonchons des nouuelles
De chen qui s'est passay o Neuches de Phlipot,
O lieu de t'en prosner & de bonne & de belles,
Tout le monde y dansit le branle du tricot.

Quand no z'vt mariay ta cousine Colette
En presenche de cheux qui deuest assister,
Checun en reüenant & babille & caquette
En attendant qu'o vint no seruir à disner.

Là se trouuit Fleuranche à la teite estourdie
Aueuque sen mary surnommé le Guilleux ;
Là vint ossi Thoumas, dit Tête de toupie,
Aueuque se n'épouse o nez touiou morueux.

Ie ne te nomme poin ni Colache la druë,
Ni Driane Vezou, ny Colin Grandgozier,
Marion Rudensoupe, Alizon la fenduë,
Ny Cataut la Lorgnesse auec sen gros fessier.

Toute ste parentay qui s'estet assemblaye,
S'estant boutaye en table à se n'équalitay
Et selon le z'onneurs qu'ordonnet l'épousaye,
S'apprestest à trinquer checun à sa santay.

Ie ne te dierray poin que treize plats de tripes,
Dize neuf pieds de bœuf furent seruis d'abord,
Et que no z'auet mis deuant les deux grans Phlipes
Quinze frases de viau & dix groüains de porc.

Ie te souhettez là, Geruais, ma ptite pine,
Pour te veir reioüir & ioüer de la dent ;
Tu te fusse frotay, comme il faut, les babines,
Car no z'auet seruy de quay pour pu d'vn chent.

Mais quan i'y pense oncor, ie n'en si pu marrie
A cause du grabuge & tarrabuquement
Que no vit arriuer dan chette compagnie
Entre tou les biaux frere & le nouuiau brument.

I'estion sur le dessert que-no seruet les mattes,
Quan su brit arriuit que no n'y penset poin,
Car su Guilleux s'en vint aueu sa grande patte
A su nouuiau brument donner sur le groüin.

La bru veyant chela s'estriquit de la table
Pu viste qu'vn écler pour tenir sen mary,
Et pipant comme vne ogre en ses cris effriable
Criet : « A l'aide ! o meudre ! accourez, me z'amy ! »

Pendant tout su gran brit, ten pere qui s'i fique
Donnit à su Guilleux vn coup su le musel,
Et pis d'vn coup de pied ossi loin il l'étrique
Qu'il pensit le fiquer o milieu d'vn putel.

Stichi pour se vanger ouurit oncor sa patte,
Pensant fraper ten pere, il attrapit la bru
Qui de redeur tumbit le cul dans vne gatte
Et montrit à checun che qu'o n'auet point vu.

Men fieux, ch'etet sen cul, pis qu'il t'en faut tant dire,
Car il te faut mander tout chen qui s'est passay ;
Mes dans tou su grabus no n'en pouuet pas rire,
Sinon que no diset qu'il estet fachonnay.

Ie me voulu fiquer dedan chette equermouque
Pensant haler ten pere o milieu du troupiau,
Mais ie pensis auer vne abreueure à mouque
Que m'eret fet o nez peut etre vn chifreniau.

Su querelleux qui fit tan de brit à ste noche
Fut poyuray dans les dents d'vn coup du gros Thourmas ;
Vn autre ly ballit vne rude taloche
Et checun le daubit iusqu'à tans qu'il fut las.

Sa fame qui voulut aprez tou su grabuge
Le ramener queuz ly pour le fere coucher,
Rechut vn horion, &, selon qu'o z'en iuge,
Nó dit qu'il pren plesir souuent à la torcher.

Ie t'erion bien manday de venir à ste noche,
Mais tu veis le plesir que no z'y put auer ;
Vela bientot les Raix don la fête s'approche,
Dedans note hamiau tu viendras no trouuer.

Ie feron du caudel, i'eron de la tottaye,
Car ie deuon brasser bientot du peray doux ;
Ie criron le Ray bait à gorge depliaye,
Et no reiouiron sans grabuge entre nous.

En attendant su temps ie t'enueyon des paires,
Vn quarteron pour tay, otant pour ten Regent ;
Fay li mes baisemains, ainchin que de ten pere,
Et montre deuant li vn ptiot te n'entregent.

Ie croy que su fesseux, amy de ten driere,
Ne le visite pu comme il fezet orains,
Car tu fesez souuent l'ecole bissonniere,
Mais oiourdy tu suis vn ptiot de milleux trains.

Tu derangle à steurchy tes lichons à merueille,
Etant tout le premier du quatorieme banc ;
Ie te verron bientot vn bonnet su l'oreille
Si tu montes a[i]nchin dans le quinzieme rang.

I'ay fait teindre deia en nair ma serpillere
Pour te fere vn roquet ainchin qu'à noste Clerc ;
Tu l'essayras o Raix queu Monsieur le Viquere
Pour t'instruire quement oiourdy no s'en sert.

Pour vn bonnet i'ay prins le capron de ta grande,
Il est presque tout neuf de pis quatre vingt z'ans ;
I'en ai rongnay les bords de peur qu'il ne te pende,
Et l'ay frotay de noir par dehors & dedans.

Queu iouais i'eron o queur de te vair de la sorte
Declanquer oriemus oprez de nos tizons !
A tout le vezinay i'ouuriray note porte
Pour te fere admirer o fillette & garchons.

Ne te fache don poin, poursuy touiou ten tieme,
Et si pour chete neuche o ne t'a poin manday,
Peut etre orez tu z'v queuque tristesse yeuxtreme
De te veir o festin si tost ainchin troublay.

Adieu don, men Geruais, toute me n'esperanche,
Ie sçay qu'en la sixieme o fet grand cas de tay ;
Si tu demeure oncor, faut auer patienche ;
Note Clerc put à peine en estre denichay.

FIN.

NOVVELLE ET DERNIERE PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

OV

RECVEIL DE PLVSIEVRS OVVRAGES FACETIEVX
EN LANGVE PVRINIQVE OV GROS NORMAND
M. DC. LXXXII.

APPROBACHION

DAIS DOCTEVX DOCTORANTIBVS

Nou sous six niaiz Docteux de chette Facultay
O no pale Normand dais sa natiuitay
I'approuuon tou chais Vairs en Langue Purinique.
Si sen paler est goguenard
Il ne fo pas qu'oqu'vn s'en pique,
A mains qu'il n'aist mangay le lard.

Sinay, Thomachin Culdebray, & Geruais Belleauàloire, Docteux en soupe bonne; chacun vn Paraphe en forme de Pantoufle.

O LUYSART.

Men Luysard, si chette Camarde
Te semblaist un ptiot guoguenarde,

Che n'aist point par queuque mèhain
Qu'a le pale tou t'a dessein
De chais Messieux de la manicle.
A lais lesse dan leu bouticle
Et lais reuairant en tou lieux
A dit que se sont dais Messieux.
Ossi par tou leu feit n'en plache,
Et no z'eraist mouaise grache
De lais blecher du maindre mot.
Nanin, nanin, ch'aist aistre sot
De n'en paler pas par yeuxcuse,
Ainsi que feraist ma Camuse.
Nanin, a n'en palera pas,
Mogray cheux qui grondant tou bas
O dépans d'autry voudraist rire
Et qu'o leu z'apprestit à frire.
Ainchin ma Clion s'en taira
O rien que du bien n'en dierra.

Si su grabus de Pessonniere
Aueuque vne vieille Tripiere
A su Ponchel fit tant de brit,
O lais tripes no répandit
Ainsi que no fit la maraye,
Luysais sais vairs à la seraye ;
No les fet por vo regaudir
Ainsi que por vo diuertir.
No pale de ste ribandelle
Ossi vieille qu'vne équarchelle,
San dants ainsi que san queueux,

Qui brule d'auer amourieux ;
A l'a meritay qu'o la dupe
Por élargir sen corps de iupe,
Car sen cul tremousse ossi dru
Que le cul d'vne ieune bru.
Ch'aist porquay no z'en fet l'istore
Por la fiquer dans la memore
Qu'ayant pu de quatre vint z'ans
A veut oncor passer sen tans.

Su brit de la caue o Miracle
Merite bien que no l'enracle
Comme istore dans sen cheruel,
Car le cas en aist tou nouuel ;
Ainchin que le banquet de tripes
O no vit dancher lais gran Phlippes
Dais piais ainchin que du musiau,
Car su festin aist tou nouuiau.

De pu, si toute chais méquines,
Qui n'aistaist rien que dais Perrines,
Font lais Doinzelles oiourdy,
Il fot que no z'en pale ichy,
Ainchin que de st'étrange mode
O tou le monde s'accommode
Qu'o prendraist por Camailions
De paretre en tan de fachons,
En Espagnols, en Turcs, en Mores,
En Harlinquins, en Matamores,

Enfin en habits bigarrais
Pu que la candelle des Rais,
Hommes, garchons, fames & filles
Qu'en mille fachons no z'abille.
Et chependant dan chais abus
No manque souuent de quibus
Et ch'aist là la diantre d'affere
Et san qui no ne peut rien fere.
Mais ch'aist ainchin que le temps court
O le dieble d'argent aist court.

CANT RYAL.

L'istore aist vn gran grabus arriuay entre vne Tripiere & vne Pessonniere, vezines de su Ponchel. L'vne disaist à sa vezine que sa maraye sentaist pu fort que bome o que pissas, & l'autre ly criaist que sais tripes sentaist le faguenas. Leu zergon lais emouquit, y se hapirent o queueux & se viautrirent dan la bos. Mais lais marys s'y aistant fiquais, il y eut vn dieble de carillon. Lais tripes furent renuersayes & lais quiens en firent leu profit & lais cats du pesson étriquay o renel.

Cha venais vair le grabus tout nouuel
D'vne Tripiere & d'vne Pessonniere.
No n'a jamais vû de combat aintel
Comme no vit emprais de sais fritieres
Qui sont plaquais o coin de su Ponchel.
Nicole, sœur de ste gran Gabrielle,
En yeutallant de sais tripes nouuelles

Vit sa vezine aueuc du pesson vieux.
« Que su pesson, dit-al, sent la chiuette ! »
Et de là vint cha qu'arriuit entr'eux
Su grand grabus de Nicole & Perrette.

Ste Pessonniere aueuque sen fratel
Ly réponnit : « Tais-tay, sale tripiere !
Ten faiz, ta ratte, auec ten grabouyel,
Sentent pu fort que l'iau de lessiuiere
O que no fet la bos d'vn viez putel.
Regarde ichy, ma maraye est si belle,
A l'aist si popre à bouter à la pelle ;
Ten faiz n'aist bon que pour des quiens hargneux. »
Et chu su mot sais tripes bas vo iette,
Et pis no vit se happant o queueux
Su gran grabus de Nicole & Perrette.

Le prumier coup, che fut vn chifrenel
Que Nicole eut opraiz de la paupiere ;
Mais se iettant ainchin qu'vn équamel,
Alle happit Perrette à la criniere
Et ly donnit vn grand casse musel.
Lais coups allaist ossi dru que la gresle,
Se chiboulant dan la bos pesle-mesle.
De ste Perrette o vit le biau mireux,
Et ste Nicole aueuc enhan en pette ;
Ch'aist che qui fit, se houspillant tou deux,
Su gran grabus de Nicole & Perrette.

Fleuran accourt d'opraiz de su Rissel
Et veit sa fame en piteuse maniere,
Sais tripes bas qui trainaist o renel,
Et, qui pu z'aist, la bos à sen driere;
Mais s'y fiquant il fit quair sen capel.
Drian qui fend lais gens qui s'amouchelle
En s'écriant : « D'o vient ste grand querelle »,
Veit sen pesson embas et tout fangeux;
Lors d'vn gran coup de sa gran patte drette
Abbat Fleuran, redoublant oncor mieux
Su gran grabus de Nicole & Perrette.

Tous lais vezins s'attroupant à mouchel ;
Lais vns tumbaist en deuant, en arriere;
D'autres roulaist o miten du troupel,
Et no veit queir ossite vne beurriere
Dont les trois pots firent pu d'vn coipel.
Mais vn haraux que fit ste gran Miquelle
[F]it fir lais gens qui gagnaist la venelle,
Car tou sen beurre estaist petri o z'œufs.
[P]i comme vn ogre a criaist : « Ie t'arrette. »
Checun fuyaist à sen cry furieux
Su gran grabus de Nicole & Perrette.

ENVAY.

Vou donc, Luysars, de chette istore aintelle
Apprenais chy que quand no s'attroupelle

Parmy dais gens qui font lais querelleux,
Il fet bon fir & gagner la vedette,
Ainchin qu'o baille à vair à sais luyseux
Su gran grabus de Nicole & Perrette.

HISTORE PLEZANTE

de quatre Drolibus qui se sont battus en dieble & demy dans la Caue aux Miracles.

BALLADRE.

Chaiz iours derrains quatre Ieans drus,
Biaux siffleurs de guays & de pie,
Ayant tro prins de gourde pie,
S'entre sont dieblemant battus ;
Tantot chen dessous, chen dessus,
Ils se dobaist san nuls obstacles,
Et no z'attribuë à su ius
Le brit de la Caue o Miracles.

D'vn d'yeux les brais furent rompus,
L'otre eut vn coup dans la vessie ;
Stichi de sa patte élargie
Cassit le naiz dan su grabus.
Tou laiz vezins sont accourus
Por vair tou chaiz demoniacles,
Qui fezaist sonner oncor pus
Le brit de la Caue o Miracles.

Dedan su haras si confus
Vechi Guillemette & Marie
Qui suruiennent tou t'en furie
Vair leu maris ainchite émûs.
Deux horions furent rechus
De chaiz fame en ces lieux z'opacles
Creyant ampecher o surplus
Le brit de la Caue o Miracles.

ENVAY.

Si chaiz Ieans vo sont inconnus,
No z'en fit grand queremonie,
Et por punir leu dieblerie
D'vn gran festin il fure yeuxclus.
Stichi castiant les z'abus
O Registre veut qu'o z'enracle
Por yeuxemple o nouuiaux venus
Le brit de la Caue o Miracles.

Su ste mode nouuelle qu'à steurichi tou chaiz Iouuanchiaux portent des Brandebours o lieu de Manthiaux & de Casaques.

CANT RYAL.

Vayon vn ptiot tou chaiz godeluriaux
Qui si souuant font des modes nouuelles;
Il z'ont quittay casaques & mantiaux;
Laiz Brandebours qui leu semblent pu belles

Sont oiourdy daiz vaistemans nouuiaux.
  Checun se vaist à steure à sen capriche ;
Le ptit Bourgais ossi bien que le riche
Tache à parestre en se n'aiustement.
En Polonnais à steure o s'accommode
Et ie vayon regner presantemant
Lais Brandebours à la nouuelle mode.

  Si no portaist orains de grands capiaux
De qui lais bors avaist de grandes z'elles
Por ampecher le degoust de chaiz z'iaux
Qui no pouuaist rafrechir la cheruelle
Quand il pleuuaist queuquefais comme à siaux,
  Tou lais capiaux à steure no rapatiche ;
Quant o lais boute en sa teite, o les fiche,
De pur qu'il n'aille ainchin qu'ecoufle o vent.
Ainchin no prend l'habit le pu commode,
Et ch'aist pourquoy no porte o tans present
Lais Brandebours à la nouuelle mode.

  Orains les brais aistaist faite en tuyaux
O no fiquaist ses deux faisses iumelles ;
Quand no vayaist les culs faits en rondiaux,
Vo z'vssiez dit de vrays Polichinelles
Qui vont dancher queuque role en cadiaux.
  Chaiz pantalons o l'estofle aistaist chiche
Fezaist lorgner chaiz puchelle & nourriches
Por vair vn cors dedan sen mouuement ;
No z'en iugaist checun à sa methode;
Mais ie vayon à steur tou t'otrement
Lais Brandebours à la nouuelle mode.

Chais gran z'habits por les rendre pu biaux
Pandent ainchin qu'o tans de la Rochelle
O no portaist chertains engins gourniaux
Dont no n'auaist point vû de mode aintelle
Contre le fret & les vans Boriaux.
Mais z'asteurchi sur le cos no z'affiche
Chertain veloux de couleur à la Guiche
Qui sent à vair un ptiot le guernement.
De fanfarons no feraist vn biau code
En enrôlant dan l'enregistrement
Lais Brandebours à la nouuelle mode.

Chais Brandebours font à chais iouuenchiaux
A leu costais porter vne allumelle
Comme vn coutel en de petits fourriaux,
Et quand il vient queuque prompte querelle
No s'en embroque o travers des bouyaux.
Apraiz su coup il fot que no déniche
Et tou le bien aist ossi-tot en friche ;
Ch'aist par apraiz à suivre vn Regiment,
O bien il fot passer por vn Iean Gode,
N'ozant montrer, cachay dans z'vn couuent,
Lais Brandebours à la nouuelle mode.

ENVAY.

Dizons ichi que su biau vestement
Chaiz l'estranger est l'vsage qui rode,
Et qu'en capriche o prend por ornement
Lais Brandebours à la nouuelle mode.

Su le superlicoquentieux & magnifique Festin
fait en la reception d'un Fify
dans sen cors.

BALLADRE.

Ch'aist icy le Festin nouuel
Qu'o fet à la grande assamblaye
O toute la troupe est mandaye
Aueuqu'vn ordre solanel.
Car chelon l'vsage formel
No donne trante plats de tripes
Et no vait drecher dans l'hôtel
D'vn gran Festin la grande Frippe.

Chinquante groüains de pourchel,
Vingt piaiz de beuf, trante courayes,
Aueuc qu'otant de fricassayes,
Sont rangais d'vn odre assaiz bel.
Du doux ius du mains vn tonnel
O queuque fais deux grosses pippes
Font admirer à su troupel
D'vn gran Festin la grande Frippe.

Checun dreche là sen capel
Et no z'y fait grande gohaye,
Car dan chette faiste ordonnaye
No n'a iamais rien vû d'aintiel.

No donne o daissert du gastel
Et d'otres mets bons pour les lippes,
Durant qu'écoffe le cheruel
D'vn gran Festin la grande Frippe.

ENVAY.

Messieux, no n'a rien vû de tel
Depis depus de chant annayes,
Car toute la troupe mandaye
A regaudy son gras bouyel.
Deux vielleux fets venir d'Oissel
Ont fet dancher les deux grans Phlippes,
Ainchin que dit dan st'écritel
D'vn gran Festin la grande Frippe.

SU LA BONBANCHE ET LA BRAVERIE

DE CHAIS MEQVINES

qui font les Domzelles auec leu z'euenteux et leu culs bigarrais comme la candelle des Rays.

En queu chiecle vit n'en de vair chais braueries
Qui parent oiourdy grant nombre de toupies
Qui s'en venans des cans n'auaist que des chabots,
Vn garcul fort estreit & de la teille o dos ?
Vo dieriais à les vair chais nouuelles droüines
Quitter tout ossitot leu z'estat de mequines
Qu'alle quittent leu ran, quittant leu bauolet
Et leu vilains chabots aueuque leu corset.

Tout aist à steur changay : che ne sont que Domzelles
Aueuq leu caiffe à reys, passemens & dentelles ;
O lieu de leu chabots, souliais de marroquin
Aueuq le bas serray leu rend le piay poupin ;
Leu garcul est changay : ch'aist estoffe nouuelle
Pu bigarais chen fais qu'o Rays n'aist la candelle ;
La frange aist toute o bord ainsi qu'o grandes gens ;
Vo voyais à leu mains por mitaines des gans,
Et par la ruë allant & serrant les deux faisses
A l'imitent le train que praignent leu metresses.
La crais d'or à leu cos & l'equerpe souuent
O la quaiffe de soys leu sert de parement.
Queuque fais l'euenteux por faire fir les mouques
Leu sert tou t'otrement que su leu dos leu pouques,
Quand il prenaist le train de porter o moulin
Pendant vn rude hiuer leu grain par le chemin.

Que dit n'en à les vair, chais droüines nouuelles,
Changer tou t'ossitot leu z'estat en Doinzelles,
De gueuse & chambrillons qui frottaist les souliais
Deuenir chen qui sont aueuc des qualitais ?
Vo n'ozais les nommer seruante o chambrieres
Que vo ne les vayais vo tourner leu drieres.
« Allais, vo diront a, pourquay no prenais vou ?
Ie somme chair & d'os, vo z'aistes comme nou. »
Chependant chais torchons qu'o vait à steur paraître
Ozent s'il aist veuier ayspirer à leu maître,
En fezant les dou z'yeux & tachant d'attraper
Queuque riche penart qu'alle voudront duper.

Car en lessant aller le cat même o fromage
Tou leu z'esper sera d'antrer o mariage
Por fere la metresse & porter le tabit
Et por estre pimpante o cangement d'habit.

Ainsi fut attrapay stila par sa mequine
Qu'il bezaist o grenier, en caue, en la quizine,
Tanto dans z'vne quaire & tanto dans sen lit,
Selon qu'il en prenaist le goust o l'appetit.
Mais quand no vit leuer dans queuque tans la pâte,
De son torchon bien-tot su vieux penart s'embaste,
Et mogré se z'éfans il vo prit su torchon
Dont il auaist orains leuay le cotillon.
Ossi-tot que le brit en courut par la ville
Il s'en allit o camps fezant o putost gille.
Chependant no z'en rit, no z'en fit des canchons
Que cantaist à sen nais chais drolles de garchons.

Ainchin chaiste méquine en deuenant Doinzelle,
Ayant mis pacquet bas, fut yeupouse nouuelle,
Et si no ly donnait souuent queuque brocard,
No renuayait toûiou la pelotte o penard.

Vla donc comme il en va de chais douches perrines
Qui deviennent Metraisse en sortant de Méquines ;
Mais queuque fais ossi no leu fait chertain tour
Qui leu coute pu cher que d'aller quire o four,
Car voulant attraper souuent no le z'attrape.
De chertains iouenchiaux qui leu draiche vne trape,

Le z'ayant yeuxcroquais, leu laisse leu pacquet.
Ch'aist che qui fait causer aueuq tant de caquet,
Et perdant en tou cha toute leu z'esperanche,
A n'en ont que du zaist pour toute recompenche,
Quand il fot s'en aller tout dret à l'hôpital
Y fere leu gezine en leu malur fatal.

Su les neuches & les z'iépousailles d'vne vieille ridaye, pelaye, edentaye qui à se n'aage de 80. z'ans a yeupousay vn ieune Iouuenchiau qui n'a qu'vn brin de barbe o menton.

STANCHES.

Chu prouerbe aist bien vray qu'o radote à tout âge,
Pisque no z'allon vair vne vieille san dents
Qui brule de se vair oncore o mariage,
Car le brit aist qu'a l'a pu de quatre vingt z'ans.

D'vn ieune Iouuenchel qui n'a qu'vn brin de barbe,
A s'accordit, dit n'en, la fin du mais derrain ;
A sen sen cul brûler & saute comme vn barbe
Et d'vn ieune estoudiau fet sen bonheur chertain.

A l'appren tou les seirs des gauotes nouuelles,
A dancher les cinq pas, à bien tourner le piay ;
A tien se n'euenteux, fet la poupine & belle
Et por drecher sen cul y porte un busc fiquay.

Ch'aist vn plezir de vair quand a va par la ruē,
A vo redit le cul & trotte à pas & bran ;
Aueu sa iupe à frange a fet le cos de gruē ;
A conter des doucheurs a l'en seit pu d'vn chen.

Por deguiser vn ptiot & sen teint & ses rides
A se sert de blan d'œuf, de cheruse & de fart,
Et d'éponge a remplit ches deux machoires vuides
Et se frotte les dais de pommade et de lard.

Si fet vn ptiot trop cas, sen nais porte le masque
Aueuqu'vn biau pigneux qu'a fique su sen cos ;
Su sa teite o coupel sa quaife fet le casque
Et se n'équerpe pend su la metié du dos.

Aueu tou cha de pus a forte vne fontange,
Ainchin que l'an passay à la gargoüille o vit ;
De culs rellays souuent la bonne vieille change
Et la mode nouuelle aist tou chen qu'a le suit.

Déia les bans cryais & qu'o hate de fere
Leu font prendre le iour por faire su biau neud ;
Chu ieune iouuenchiau, dont a seret grand mere,
Se prepare aueuqu'elle à ioüer sen biau ieu.

Vo z'érais vn époux, o vieille haridelle !
Mais qu'en yeusperais vou z'aprais quatre vingt z'ans ?
Il pourra vo treter comme vne ribandelle
Pu popre dans vn trou qu'à fere de z'éfans.

Chependant oiourdy no dait faire la noche
Et le festin aist prest, tou vo z'amis venus ;
Dedan vostre quisine o vait pu d'vne broche
Et vo z'allais dancher aueuque les pu drus.

Degazais vo z'ecus, ch'aist tou chen qu'o souhette ;
Voste époux oiourdy ne vize rien qu'à cha ;
Il voudret que déia voste fosse fut fette
Por en porter le deuil aprais vn Libera.

FIN.

NOVVELLE PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

OV

RECVEIL DE PLVSIEVRS OVVRAGES FACECIEVX

EN LANGVE PVRINIQVE OV GROS NORMAND

POVR RÉGAVDIR LES MÉLANCOLIQVES

M. DC. LXXXIII.

SIXAIN

Oiourdy la Muse Normande
Vo vien vais, cacun la demande;
Recheuais-la donc, biaux Luysards.
A ne veut que vo fere rire,
Et san penser à la satyre
A lesse là tous les brocards.

O LVYSART.

Men Luysart, ste Clion camarde
Oiourdy d'vn biais vo regarde
Por rendre vo z'esprits contans
Dessus chais nouuelles du tans.
Il aist chertains Ians de Niuelles
Qui vo fournissent des nouuelles

NOVVELLE PARTIE

DE LA

MVSE NORMANDE

OV

RECVEIL DE PLVSIEVRS OVVRAGES FACECIEVX

EN LANGVE PVRINIQVE OV GROS NORMAND

POVR REGAVDIR LES MÉLANCOLIQVES

M. DC. LXXXIII.

SIXAIN

Oiourdy la Muse Normande
Vo vien vais, cacun la demande;
Recheuais-la donc, biaux Luysards.
A ne veut que vo fere rire,
Et son penser à la satyre
A lesse là tous les brocards.

SART.

Men L[illegible] camarde
Oiourdy [illegible]garde
Por re[illegible] contans
Dun[illegible] du tans.
Il a[illegible] de Niuelles
Q[illegible]les nouuelles

APPROBACHION

DES DOCTEVX DOCTORANTIBVS,

DE LA FACVLTAY DV BOVRBAVDOVIN, ORAINS

APPELLAYE L'ASNERIE

Nou Docteux doctorans, Docteux en soupe-bonne,
Estant ichy presens san qu'o y vait personne,
I'attaiston chais z'yeucrits drechais en gro Normand;
Ch'aist por chais biaux Luysards, qui le cul à leu z'aise,
Oprais de leu tizons, comme compere Blaise,
Lais luiront à lezir & riront plezamment.

Flipot iamais soux, & Fleurimond Rudensoupe, tenant leu siege ordinere & extraordinere sur la Boise de no quartiais.

Istore plezante d'vn chertain drolle qui chais iours derrains fessit sa Fame, l'ayant trouuaye fezant de la totaye, & ayant bien bû quatre o chinq pos de vezou qui l'empaichaist de debagouler.

BALLADRE DEMYDOVBLAYE.

Que brit aist che dan chu quartier ?
L'vn brait, l'autre rit, stichi crie.
Queuqu'vn dechu sa friperie
Se seraist-y bien fet froter ?
Ie vo le vais donc raconter :
Tou chu peuple ichy qui s'yeuclame

Ch'aist d'auer vu fere dancher
Chu Midas qui fessit sa Fame.

Che fut vn matin chet yuer
Que sa Fame aimant la rotie
Mit abreuer sa coquemie
Dan du ius qu'a l'allet tirer.
Quatre o chinq pos por l'anyu[r]er
Ne sont pas tro por chette lame ;
Ch'aist por quay no vit étriller
Chu Midas qui fessit sa Fame.

Stychite venant d'arriuer
La trouue entrant d'équilbourdie,
Pu z'yuresse qu'vne trouye
Que de megue o vient d'abreuuer.
Il la veyet donc chignoler,
Pis ly contant toute sa game
No ly vit changler sen broudier
Chu Midas qui fessit sa Fame.

Lais vezains l'entendant crier
Y courent vair ste raverdie ;
Mais entr'yeux tous ste gran Marie
Se mit à Midas quereller.
« Baillais ly sen cul à fesser,
Dit ale, à chu fesseux infame ;
Pis par tou n'o z'orra prosner
Chu Midas qui fessit sa Fame. »

Fesseux, tu n'as rien qu'à passer
Un ptiot par ste Pessonnerie ;
Tu verras en cheremonie
Toutes chais fames se lever.
Ce sera por te salüer,
Et te contant vergongne & blame
Dierront su leus pos à couuer :
Chu Midas qui fessit sa Fame.

ENVAY.

Quand vne Fame aime à tuter,
Touiou bien sen tans a l'épie,
Et si la caue aist bien guernie
A se boute à la soulager.
Trais pos seront por deiuner,
Et si chu ius plest à se n'ame
A peut oncor bien attraper
Chu Midas qui fessit sa Fame.

Bille pareille. L'istore aist qu'vne chertaine Fame a dieblement fessay sen Mary reuenant de baire de st'iau qu'o vend tou lais matins & estant tumbay dan z'vn renel plain de bos.

CANT RYAL.

Dy may, Fleuren, d'o vient qu'o s'amouchelle
En chu querfour ainchite en grand troupiau ?
Aist-il ichite oncore queuque querelle,
O bien queuqu'vn s'y fiquant pelle-melle

A-t'il rechu o nais vn chifreniau?
— Nanin, Drian, si faut que ie te die,
Allon queux tay, aueu ta grand Marie;
Ie te dierray d'o vien tou chu can can,
Et te prosnant à lezir dais caresses,
Tu riras trop apprenant dan Roüen
Su gro Tayaux étrillay su sais Fesses.

Chu gro Tayaux, quittant là la godelle,
Aistaist allay baire de ste bone yau;
Ch'aistait vn iour qu'aistant à la candelle
Il plaquit là sen cul su z'vne selle
Et s'en donnit tout dret dans le cheruiau.
Ayant lon-tans bu de ste gourde pie
Y chignolet ainchin qu'vne toupie
Et se fiquit dans la bos sottement.
Il s'i viautrit prais la ruë dais Métresses,
Et ch'aist yla que tumbit plezamment
Su gro Tayaux étrillay su sais Fesses.

Entrant queux ly, vla ste gran Gabrielle
Qui le veyant tumbit su le musiau
Et s'yeucriant : « Hélas ! ie me saumelle
De vair Tayaux en ste posture aintelle.
S'aist-il fiquay dan queuque vieux reniau?
Dy, gro saulart, queulle quienne de vie!
Dan su mireux regarde, ie t'en prie,
En ly montrant sen cul reueramment;
Mais aprais tou, ie te tiendray promesses;

Ie vois froter su sen cul vertement
Su gro Tayaux étrillay su sais Fesses. »

Tou t'ossitost a le happe & débrelle
Tenant o poin de vergue vn gro troussiau,
Et de sais coups pu drus que de la grelle
Vo z'vssiais vu ste grande haridelle
De sen broudier ly figurer la piau.
Mais ch'aist en vain que su Tayaux s'yeucrie :
« Helas ! pardon, Gabrielle, m'amie,
Ie n'iray pu à chette yau si souuent. »
Quay qu'à sen nais o qu'il pette o qu'il vesse,
A fet dancher oncor pu rudement
Su gro Tayaux étrillay su sais Fesses.

Le vesinay qui sort & s'attroupelle
Vient yeucouter su carillon nouuiau.
Vn d'yeux ly vit sen cul par vne relle
Et s'yeucriant : « Hola ! vieille équamelle,
Ch'aist trop fessay ; toubiau, toubiau, toubiau !
Tayaux n'aist pas de chette confrerie
Por étriller sais fesses rebondiès
Comme o bourgais de la Ierusalem ;
Car s'il rechût de plezantes détresses,
Ch'ait oiourdy que no trette otrement
Su gro Tayaux étrillay su sais Fesses. »

ENVAY A MESSIEVRS DE LA SCIE.

Vou qui sentais vn ptiot biaucoup la scie,
Vaiais ichi vôtre istore éclerchie.
Quand vne Fame a le quemandement,
Vo z'en auaiz de pareilles tendresses,
Ainchin qu'o veit dancher gaillardement
Su gro Tayaux ètrillay su sais Fesses.

(La suite de ce livret manque.)

APPENDICE

CANT RYAL DOUBLE

Nobles Vrelus, Chabrenaux d'importance,
Vieux reiettons de nos braues ayeux,
A qui l'on doit toute la defference
Qui se peut rendre à la haute science
De trauailler dans st'ouurage fameux :
Maistres iurez de la Chauaterie
Dont les Arrests passent (sans flaterie)
Aussi constans que le decret des Cieux,
D'où vient qu'ichy tout vous parest contraire,
Et qu'vn malhur nous fait dire en chez lieux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere ?

Ie n'entends pas choquer la reuerence
Ny le renom du Princhе des mouqueux.
Il est Vrelu, mais ch'est par yeuxcellence;
Vayez vn ptiot sa guerriere prestanche,
Comme y se morgue opres de ses Monsieux.
Vn niais le traitte aueuque moquerie,
Mais y peut bien éuiter sa furie.

Si queuque iour y ne sont que leu deux,
Il n'era point la piau du cul entiere,
Si l'oze mettre o nombre des Carleux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

Vn triqueriau qui n'ayme que la panche
Vait deux pallots habillez en plaideux
Qui ly monstrest deux oysiaux en presence
Prins à dessein pour craistre la despence
D'un Aduocat qui fait le biau rieux.
Chez palantins vont sans supercherie
Prier su sabre & sa femme Marie
De leu garder su present precieux,
Quand les prenant pour oysiaux de riuiere
L'on vit bien tost pour gardain gratieux
Su Chabrenaux surprins à la ratiere.

Vechy venir su dieble qui s'auanche
Deuant su quay faisant l'audacieux :
« Maistre Vrelu, que Dieu vo recompense
D'auer ainsi pillé sa patience
D'auair gardé se z'oysiaux sauoureux.
Ces bonnes gens vont à la plaiderie;
Leu z'Auocat n'entend point raillerie,
Y passe ichy pour vn maistre maqueux. »
Y sait *Asiau* le haper par driere,
Et fit ainchin en fezant les doux yeux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

Vn ptit apres che fut la doulianche
Quand ces palots reuenant tous ioyeux
Vont demander en humble contenanche
Chez biaux oysiaux pour servir de pitanche
A su cadet qui auet pallé pour eux.
Le Vrelu crait que ch'est badinerie
Et, sans penser à tieulle vollerie,
Leu dit : « Tirais, vous estes des moqueux ;
Me prenez vou pour vn geu de l'hostiere ? »
Ainchin pallet, fezant le furieux,
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

Là mes croquans en perdant patienche :
« Maistre Simon, estes vous vn moqueux ?
Ie vo creyons de bonne conscienche
Que votte estat tout fourré d'innocence
De tout sen corps eust caché les volleux.
Su larchin là sent trop sa gueuserie ;
Allez vou z'en à la poulaillerie.
Pa le sangoy ! vou este vn biau morueux.
Quay ! deux canards pour vn sabre ordinaire ! »
A chez prepos demeurit bien honteux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

« Haraux su vou & su votte boutanche !
Mogroy ! i'eron le fil & les ligneux.
Ie somme ichy dans vn lieu d'asseuranche
Où ie viuons sans nulle deffianche

Qu'vn sabre fut larron & agripeux.
Y faut sauer si par bouffonnerie
No deux oysiaux seront pour votte pie.
Vou les poirez ou vou lairrez les peux. »
Ainchin vit-on en yeuxtréme misere,
Hors se n'esprit & faisant le pleureux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

Mais che fut bien vne autre extrauagance.
Vn fin matois qui auet fait ses biaux ieux,
Quand y alloient pour subir la sentence,
Se trouua prins coume vn cherf qui s'eslanche
Dans vn marais en fuyant les cacheux.
Là sans répic traisné à la voirie
Sabre & palots dessu sa friperie
Et sans quartier ruoient à qui mieux mieux,
Quand su galand desgainant sa rapiere
En se sauuant laissa tout roupieux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

Tout est cony; l'estat en decadence
Va de trauers coume fait vn boiteux ;
Les Celestins, la My-vais & la dance
Où nos Vrelus branlerent en cadence
N'ont iamais veu de temps si malureux.
Su maistre Isaac qui porte la Freurie,
O Palinots oyant la drollerie

Contre nos gens, & sen saut perilleux
Faute d'argent trainé dans la riuiere,
Diset hier : « Faut il vais de me z'yeux
Le Chabrenaux surprins à la ratiere? »

ENVAY

Princhc du Pis, qui donnez la lichence
De dire ichy des mots facecieux,
Que votte Clerc pour su coup ne s'offence.
Il est discret, & pour la preferenche,
Sans contredit, ch'est le Roy des Carleux.
Il est vnique en fait de mouquerie;
En le veyant y n'est sot qui ne rie;
Ch'est vn galand, y frise ses queueux.
Ie n'entens pas que dedans su mistere
On crait qu'il sait, faisant honte à sen fieux,
Le Chabrenaux surprins à la ratiere.

CANT RIAL

Le iour de l'An; estant en fantasie,
Deuers su Quay ie lorine mes pas.
Ie descendis par ste pessonnerie
Où ie trouuis bien grande compagnie
De nos Drapiers luquant se z'almanas.

Bien qu'endeué ie passe & ie repasse ;
Comme vn fagot auec eux ie me tasse
Pour yeuxcouter tout leu flagornement
Et y à leu dits prosner queuques repliques,
Quand i'aperchus auec estonnement
Iansenius au rang des Heretiques.

Ie disais lors : Où tend telle folie ?
Quay ! est che là vn ballet des iours gras
Ou vn portraict de queuque Comedie,
De mettre vn homme au rang de l'heresie
Qui n'y a pensé iusqu'au pu petit cas ?
St'image fit qu'en men sen ie rauasse,
Disant : Faut-il qu'vn tieul tort no te fasse ?
Pis renfourrant lors me n'entendement,
Ie dis : Ce sont queuque esprits frenetiques
Qu'ont fait grauer malicieusement
Iansenius au rang des Heretiques.

Caluin, Luther, monstres d'apostasie,
Bref de tous ceux dont ils font vn amas,
Ont fait cognoistre assez leur perfidie,
Et ce Docteur qu'asteure on iniurie
L'a detestée & même en sen trespas.
Si docte il a iergonné de la grace
Le deuet-t'on fourrer en tieulle place ?
Il a submis se n'œuure entierement
Souz la Censure & les loix canoniques.
Et pourquay donc verray-ie iniustement
Iansenius au rang des Heretiques ?

Stila qui tient la saincte Monarchie,
Qui de l'Eglise appaise les combats,
Cet œuure ayant veu par ceremonie
Par les luqueux de tieulle hierarchie,
Par chinq points a mis fin à tieux debats.
Bien que sen foudre il iette ou qu'il menace,
Il ne l'a mis dans vne aintieulle classe;
Son ordre saint marche plus prudamment.
Il l'a fait comme on fait aux domestiques
Par la Censure, & n'a mis nullement
Iansenius au rang des Heretiques.

Qu'eret donc fait tieulle paînturerie
Et mis o iour su malheureux tracas?
Che n'est pas là vn point de moquerie,
Chela prouient de queuque dieblerie
Qui sourdement fait tieul sabat à cas.
Tousiours le Dieble a des gens de sa race
Ou bien de ceux qui tient dedans sa nasse
Qui leu z'effets font voir euidamment.
Nommons ces gens Pestes de republiques
Qui ont figuré sans suiet nullement
Iansenius au rang des Heretiques.

L'OMBRE DE DAVID FERRAND

I'estois couché dessus mon lict
Et ma chandelle estoit esteinte
Quand i'entendis sur la minuict
Vne voix en forme de plainte ;
Et, bien qu'à demy ie dormois,
Il me sembla que i'entendois
La voix de ma Muse Normande
Qui me dit ces mesmes mots :
« Faits mes Regrets des Palinots ;
Cét office ie te commande. »

Ce qu'elle me dit, ie l'ecrits
Commençant ainsi ses complaintes :
« Ie m'adresse à vous, grands esprits
Qui cherissez les œuures saintes.
Pouuez-vous bien voir sans douleur
Et sans auoir regret au cœur
De pauures Muses despourueuës
Qui, sans iustice ny raison,
Vagabondes parmy les ruës
Sont chassées de leur maison?

« Encores si la pieté
A donné, comme chose vtile,
Pour chasser la mandicité
Vn lieu aux pauures de la Ville :

Selon la raison & le droit
Qu'on nous relegue en quelque endroit
Où nous puissions faire seruice;
Ou, si l'on ne nous donne rien,
Pour ne nous faire d'iniustice
Que l'on nous rende nostre bien.

« Ie ne dis seulement de moy
Mais aussi de ma sœur germaine
Qui a suby la mesme loy
Et a conceu la mesme haine.
Où sont ces Airs armonieux
Que les Chantres industrieux
Offroyent à cette sainte fille,
Et les prix qu'on luy presentoit,
Que de bon cœur elle agréoit
Au iour de la sainte Cecile?

« Ce qui cause telles douleurs
C'est l'auarice & la rapine,
La source de tous les malheurs,
Du pauure peuple la ruine.
Oüy, l'vsure & cupidité,
Et tout autre meschanceté
Ont rauy nos vieilles coustumes
Et les ont faites tomber bas,
Ce qui brise nostre soulas
Et redouble nos amertumes.

« Le iour de la Conception,
Feste celebre en Normandie,
Guidé par la deuotion
Que i'ay pour la Vierge Marie,
I'entre dedans ce Temple sainct,
Comme mon deuoir m'y abstraint,
Pour voir si la ceremonie
Qu'on doit à la Mere de Dieu
Se conformoit dedans ce lieu
Aux statuts de la Confrairie.

« Tous les anciens Maistres pieux
Assisterent à ce seruice,
Comme aussi les Religieux
En firent le diuin Office.
Mais ma germaine en fut pour lors
Honteusement mise dehors ;
Et, selon l'ancienne pratique
Qu'on celebroit pour son amour,
L'on n'y entendit en ce iour
Les instruments ny la musique.

« Le Dimanche qu'on presentoit
Maints ouurages sur mon Parnasse,
Ie me transporte en cét endroit
Où ie fus froide comme glace
De ne plus voir briller mes prix,
Ny moins les sublimes esprits

Dessous l'espoir d'vne conqueste
(Auec la force de leurs vers)
Combattre pour les lauriers verds
Dont on leur courronnoit la teste.

« Au contraire ie n'y peus voir
Qu'vn endroit sombre & sans lumiere
Qui me sembloit tenduë en noir,
Ce qui me fit tirer arriere,
Pleine de tristesse & de düeil
De voir mon Parnasse au cercüeil,
Laquelle auoit en tant d'années
Subsisté si heureusement
Et par le cours des destinées
Finy si malheureusement.

« Voilà, mon Poëte & cher Amy,
Tout ce que i'auois à te dire.
Fort triste & remply d'ennuy,
Deuers le Ciel ie me retire. »
Alors mon somme se perdit,
La voix aussi s'euanoüit;
Et ainsi que c'est ma coustume
De faire vn liuret tous les ans,
Afin de grossir le volume
I'ay inceré les vers suyuans.

BALLADE

Frere Geruais, ch'est à cét heure
Qu'il nous faut déplorer le sort
De chette mortelle demeure
Qui nous conduit iusqu'à la mort.
Les Astres malins sont si fort
Contre les humains en colere
Puis qu'ils ont souffert à grand tort
L'impost nouuel dechus la biere.

Fleuren tout déconfit en pleure
Pendant que Drien sen fieux dort
Et que sa femme vend du beurre
Ayant sen ponant droit au Nort;
Car tous les demons sont d'accort,
Pour nous accabler de misere,
D'establir sans nul reconfort
L'impost nouuel dechus la biere.

Michaut venant de l'abreueure
Me rencontra dechus le port,
Disant : « Helas ! à la mal-heure,
On ne vient plus dechus le bord
De la Seine puiser fort
L'eau pour payer, douleur amere,
Et à Robec, qui est tant ord,
L'impost nouuel dechus la biere. »

Il n'y aura, ie vous assure,
Aucun remede à mon transport,
Car nos biens, ou que ie meure,
Ne viennent iamais à bon port.
Buuons, buuons dans vn varuot
Ou le canal de la riuiere,
Pour éuiter sans nul effort
L'impost nouuel dechus la biere.

SONNET

Colas, ayant plaqué sen cul dessus sa selle,
Apres auoir trinqué de bon froc ras nouuel
Auec vn gros lopin d'oreille de pourchel,
Recousant à loisir le bout de sa sumelle,

Me dit : « Vinchent, ie veux t'apprendre une nouuelle
Que me dit l'autre iour le vrelu du Ponchel,
Qui trouble la raison de mon poure cheruel.
Car l'illustre Phœnix des mouqueurs de candelle,

Sçachant certainement qu'on ne va plus souper,
Que l'andoüille est au pluc, qu'il n'y a rien fripper,
A dit en déplorant les malheurs de cét âge,

Assis deuant le feu, prés sa femme Alizon :
« Ie gagerais cent fois, ou ie pers la raison,
Que les Muses seront dans vn triste vefuage. »

LA DEMOLITION

de l'equerſas du Vieux Marchay

BALLADRE

Si la Boise de no quartiais
Fut autrefais tant delouzaye,
Et mainte lerme fut versaye
Par Messieurs les Saint Nigaisiais,
Les Fienterons de Saint Geruais
A leu femme font rude guerre,
Vayants au vieux Marchay niais
Le χ'echarſas rais piais, rais terre.

Là tou les ious, le brouett[i]ais,
Ne manquant point la matinaye,
Ou su le sair, l'apres disnaye,
A venir montrer leu broudiais,
Il sortait de se gros fessiais
De quay fumer vn beau parterre.
Et qui produiset sé fumiais ?
Le χ'echarſas rais piais, rais terre.

No n'y vendet point de papiais
Pour torcher le cu par risaye,
Quand la quemise estoit troussaye,
Ainchin qu'on vent o chauetiais,
O bout de ste rue à Frippiais,

Vn ptit bon homme vo z'en serre;
Qui fait que plaint le gros Geruais
Le z'echarfas rais piais, rais terre.

Messieurs le cou[r]taux sont priais,
Quand leu fesse sera pressaye,
D'aller fere leu ecclipaye
Su sé rompars ou su sé quais.
Ils pourraint bien estre accroquais
Et brisais ainchin comme verre,
S'ils refesaist leu cas opres
Le z'echerfas, rais piais, rais terre.

ENVAY

No ne verra pu desormais
Ste vilaine tour renuersaye;
Dans la grand caudierè perchaye
No n'y boüillira pu iamais.
Mais qui voudrait faire les frais
D'y drecher vne Croix de pierre,
Che serait biffer de tous traicts
Le z'echerfas rais piais, rais terre.

HISTOIRE D'VN CERTAIN CARTIER

qui allant faire caca au coin d'vne porte, fut happey sur le fet, & contraint par les vesins de mettre se n'estron dans sen capel.

Prez la cour des Corets, comme o dit, ce me semble,
Vn quidam allant pondre auec vn grand effort,
Le vesinay suruient qui dit : « Vo auez tort »,
Et, en criant à ly, de pus en pus s'assemble.

Estant ainchin happey, le trou du cul ly tremble,
Et, remontant ses brais, no le torchit bien fort ;
Enfin, il fut forchay de mettre en sen transport,
L'estron en sen capel & s'en aller ensemble.

Sa femme, oyant su brit, accourt toute estonneie,
Et ly veyant la main encor toute embreneie,
Ly dit : « Qu'est che que cha dedans vostre capiau ? »

— Ch'est, ly responnit-il, vn pendant de saussiche
Que ie viens de trouuer au bord de su rissiau ;
C'est pour ten deiuner ; va querir de la miche. »

HISTOIRE PLAISANTE D'VN GORRET

Et d'vn Avocat qui estant alley pleder vne cause en vne Audienche, fi[t] rencontre d'vn Paysan qui ly presentit su chien d'animal lequel il fiquit dans ses culottes, &, quand il vint à plede[r], su fils de putain de Gorret se mit à gronder & à crier si haut en ly mordant le garret que toute l'assemblée en fut troublaie, & la cause remise au lendemain, car tout le monde en pisset en ses cauches de rire.

STANCHES

Vn certain Auocat toûiour rempli de crottes
S'en allet à grand pas pleder hors de su pont,
Orains auec triquouse & tantost auec bottes,
En pesquant dans les bos d'vn pied plat & fort promt.

Par hasard il trouuit vn homme de vilage
Qui le cherchet par tout pour pleder sen procez;
Il ly fit reuerenche, & par sen biau langage
Ly promit que sa cause eret vn bon succez.

Il rechut pour present vn Gorret de chet homme,
Le fiquit dans ses brais crayant qu'il dormiret;
Mais su fils de putain ne put prendre sen somme,
Car criant : ouyn, ouyn, ouyn! sans cesse il grommelet.

Il falut donc pleder deuant chette Audienche,
Et ce fut à citer Cuias & Bartolus;
Su Gorret entendant chette haute scienche
Se boutit à gronder encor de pus en pus.

Ie cray que su Gorret penset qu'on l'allet pendre
Et qu'on pledet pour ly pour le mettre à la mort;
Ch'est pourquay en criant il voulut se défendre
Et remontrer ainchin qu'on le iuget à tort.

Tout le monde estonnay de cette grongnerie
Regardet l'Auocat qui se tut tout soudain;
Et le Iuge, ennuyay d'entendre la cririe,
Renuaya le procez à iuger lendemain.

Su Gorret, dites may, fils de noble trouye,
De crier ainchin haut n'auet-il pas raison
S'il crayet qu'o procez il allet de sa vie?
Oui, pisqu'il se veyet dans des brais en prison.

Mais de pus, en vayant que l'Auocat s'obstine
A parler de Cuias, su genereux Gorret,
Ignorant le iergon de Bartole & de Pline,
Se défendant fort bien le mordit au garret.

Le Villageois alors se grattet à l'oreille
Veyant que sen Gorret a troubley sen procez,
Car iamais no n'a veu vne chose pareille
Qu'vn Auocat fiquit vn cochon dans ses brais.

Ainchin donc, paisans, quand pour la plederie
Vous viendrez au barriau, pensez bien au Gorret;
Car, si vo en apportez, par leur grommellerie
L'Auocat qui les prend troublera le procez.

BALLADRE

D'vn Attrousseliere qui auez happé au seir à vne Neuche vn poulet d'inde, & l'auet mis dans sa Lanterne, & comme a tiret douchement ses cauches, la Lanterne s'ouurant, no z'apperchut la teste de chu poulet d'inde, & elle en fut bernéie, sifflèie, mocquèie & raillèie.

Vne certaine Attrousseliere,
Allant accoustrer vne bru,
Ly rendant le corps gent & dru,
Faiset la bonne menagere,
Sans qu'aucun s'en fust aperchu
Qu'vn vesin par vne luquerne
Qui sans besicles auet veu
Le poulet d'inde en la Lanterne.

Chet oisiau mort & depis guere
Estet en plume & encor cru,
Et fut, sans que chla fut connu,
Happey par cette lanterniere.

Durant le seir qu'o n'y veit pu
Et que le temps est sombre & terne,
Elle fiquit au depourueu
Le poulet d'inde en la Lanterne.

Cette subtile lanponniere
Tiret ses cauches assez dru.
San sçauoir que Lussetucru
Par vn pertit l'auez veu fere.
Ayant aprés elle couru :
« Cha, venez, dit-il, qu'o vo berne ;
Vo rendrez l'oisiau prins au glu,
Le poulet d'inde en la lanterne. »

ENVAY

No sifflit tant cette flanniere
A qui l'enfront estet équ ;
Stichy la pousset par le cu,
St'austre ly monstret sen driere.
Elle auet le nez si camu
Qu'elle eut voulu estre en l'Auerne
Pour auer prins l'oisiau falu,
Le poulet d'inde en la Lanterne.

Vn ieune Garçon de traize ou quatorze ans a apprins à sa ieune Mestresse, a fere de z'efans pendant se n'apprantissage & l'a espousaye apres auer bien chicanay.

SONNET

Vn ieune Iouuanciau mis en apprentissage
Pour faire dé cappias, ajay de quatorze ans,
A sa ieune Mettresse a sceu montrer l'vsage,
En ly foulant son ploc, de fere de z'éfans.

Chette belle canchon ils ont mis en vsage
Qu'il n'étet pu d'éfans, que no cante en su tamps;
Et pour multiplier touriou l'vmain lignage,
Qu'il se fault exercer à su ptit passe temps.

En ce ioüans ainchin, la petite carongne
De se lesser emplir n'a point eu de vergongne,
Ny de fere netout affront à ses parans.

Chenla fit vn grand brit à la petite cloquette,
Mais il s'est appaisay, car la ieune coquette
Enfin est mariaye, & sont tous deux contants.

FIN

O LVISART

Vechi du frit de ma Camuse
Qui vo demande vn ptiot yeuxcuse
De n'auer pas prosnay l'antan
Chais nouuiautais que no z'atten.
Le grand t'yuer & la fredure
Ly gelit quasi la fressure;
A l'auet beau pu de chen fais
Soufflair pour ecoffer ses daits,
A l'y sentet touiou l'onglaye,
Et se n'encre toute gelaye
Ne ly fit pas yeucrire vn mot.
Ie n'auion pas de chu piot
Dont i'auon à steure abondanche;
Ste douche & gaillarde pianche
Qui ly vient d'arrouser le bec
Ly fit reprendre sen rebec
Par plusieurs Istores nouuelles
Tan de garchons que de puchelles
Et biaucoup d'autres de chu tans
Qui font rire les bones gens.
Ch'aist donc sans dessain de medire
Que ma Camarde qui veut rire
S'apprête à donner du plesir.

. . . . . .

Ainchin oprais sa queminaye
Perrine, Adriane & Renaye

Yeucoutant su plesant iergon
En pourront rire tou de bon,
Comme otre fais compere Blaise,
Quand étant assis à se n'aise
Emprais sen pot & ses tisons
Il s'ébaudisset les poumons
Qu'il arrouset de sa godelle
En prosnant toutes les nouelles
Aueuc vn ton de grauitay,
Remerquant chaque nouuiautay
Que no z'enrolet dans ste muse
Qui de su iergon normand vse,
Quand queuqu'vn pissant sur le rost
No les prosnet tou t'ossitost.
Vechite donc por chette annaye
Les Istores qu'a la donnayes;
Ch'aist de quay no vo fet present,
En s'yeuxcusant for t'humblement
De n'auer rien de pu risible;
Ste Muse en fet tou sen possible
Pou vo regaudir en chais iours
Mausades, frileux & trop cours.
Luisez donc chechite à vot' aise
Et prenais z'en che qui vo pleze.
No vo l'offre d'ossi bon quur
Que s'il estet vn ptiot millur.

L'istore est d'vn chertain drolibus qui dans vn cabaret happit subtilement à vn qusinier vn canart qu'il fiquit dans ses brais, & sans que ses compagnons l'vssent apperchu ; mais en se leuant por tirer ses cauches & s'en aller, la teite & le cos de su canart ly pendit par driere par vn trou de ses brais & il en deuint pu roupieux qu'vn singe.

BALLADRE

Vou qui profitais de chais nouuelles
Qui coure en tou tans dans Roüen,
Racontais nou gaillardement
Vne Istore toute nouuelle.
Çh'aist qu'vn drole derrainement,
Merquay d'vne vilaine note,
Hapit assais impudemment
Su Canart mis dans la Culote.

Chu drolle o cabaret appelle
Vn qusinier fort promtement;
Stichite accourant vittement
Boutit sa viande pesle-mesle.
Il étalit confusaiment
Canarts, Poulais & Gelinottes,
San penser perdre en su moment
Su Canart mis dans la Culote.

Su firou qui trouuit sa belle
Fique en ses brais subtilement
Vn canard prins adrettement
San qu'o pensit à sa cautelle.
Mais en s'en allant brusquement
Ayant poyay l'écot à l'hoste
No vit pendre assez plezamment
Su Canart mis dans la Culote.

ENVAY

St'istore ichite no rappelle
Vn gobeux qui pareillement
Fit vn tour si subitement
Qu'il se bruslit à la candelle.
Ainchin à stichi hautement
No dit : « Gare qu'o ne te frotte
D'auer hapay si sottement
Su Canart mis dans la Culote. »

Chu chen que ie veis oiourd'huy tou chais biaux Mousieux aller par tou san Mantiaux & san Casaques, aueuc vne Cane à la main, comme s'il allaist au Pellerinage, & n'auer rien de quay cacher leu nais, quand il vient du ven de bise o de la plye.

CANT RYAL

O cha, mes bons, gens de Purinerie,
Cardeux, Laneux, Yeupluqueux, Epincheux,
Me n'ergument yeucoutais, ie vo prie,

Pis qu'oiourd'hy ne voit ste Draperie
Par gran malheur vo rendre tretou reux.
Ie veu z'ichi vo montrer l'origine
Por quay ne fet par tou tant de lezine,
Le sauais vou ? Ch'aist su dieble d'ergent
A qui no donne en tou tans tant d'attaque
Qu'o z'est contraint de veir comme à present
Chais biaux monsieux sans Mantiaux ni Casaques.

O tans passay la pouquette guernie
Rendet les gens de say bien pu songneux ;
Les pu biaux dras des bouticles fournies
Fesaist vestir tou t'a leu fantasie
Les bones gens ainchin que des Mousieux.
De bons mantiaux, casaques, hongrelines
Ne rendaist pas les gens ainchin gredines ;
Tretou z'auaist vn bon accoutrement,
Et si parfais la bise le z'attaque
Il n'estaist pas, comme o veit autrement
Chais biaux monsieux sans Mantiaux ni Casaques.

Mais o iourd'hy, si queuqu'vn se marie,
Comme no veits, sez vne fieule o fieux,
Que baille t'en ? che n'aist que friperie,
O lieu qu'orains bone estofle chaisie
Rendet les gens bien couuairs & pimpeux.
No ne courait qu'à l'estofle purine,
Car a l'estait bien fachonaye & fine

Et fezet nergue o fret ainchin qu'o vent,
Et si de bos no iettait queuque taque,
No ne terquet comme o veit for souuent
Chais biaux mousieux sans Manteaux ni Casaques.

Qu'il fet biau veir même en cheremonie
Tou chais mousieux s'en allant deux à deux,
Ayant o mains queuque cane polie ;
Mais quand il tumbe vne vilaine plye
Ou queuque orage, ils sont bien roupieux.
Ch'aist à gagner o putost la couline,
Et ne trouuant point de meson vesine
Ils sont trempais par driere & deuant,
Et se pressant comme harens en caque
No veit trotter hors su pont vistement
Chais biaux mousieux sans Mantiaux ni Casaques.

Si queuque fais queuqu'vn d'eux s'entreprie
D'aller pinter du nouuel o du vieux
Et que tocquais il fost san raillerie
Tirer ergent de bourse mal munie,
No ne seraist leur oster leu langeux.
Aprais tou cha ch'aist chertaine gent fine
Qui no rongeant iusqu'à notte qusine,
Fet que no z'aist dans su lezinement.
Mais par s'tecrit qu'à chais querfours no plaque,
Ie reuerron carrer pu pimpamment
Chais biaux mousieux sans Mantiaux ni Casaques.

ENVAY A MES BONS

Pisque no veit que st'ecrit qu'o publie
S'en va cacher su tans calamiteux,
I'eron tretou la trongne regaudie,
Car chais lingots qu'en mauuais no z'emplie
Rendront partout le checle pu z'vreux.
Tou chais z'ergents qu'o commerche o destine
No referont auer meilleure mine,
I'en trinqueron tretou pus pleinement.
Pis en portant no biaux z'habits de Pasque
Ie reuerron couuerts pu richement
Chais biaux mousieux sans Mantiaux ni Casaques.

CORRECTIONS

Si la rubrique *Corrections* remplace ici la rubrique *Variantes* des trois premiers volumes, c'est que nous n'avons pas eu à notre disposition d'éditions diverses des quinze livrets contenus dans ce tome IV, à l'exception des *Adieux de la Muse normande aux Palinots.* Nous avons pu pour cette plaquette comparer les feuilles A B C du texte que nous avons suivi avec celles d'un autre exemplaire, et constater que deux corrections avaient été faites pendant le tirage; on y lit, en effet, p. 8, l. 15 : *Adieu Trompettes et Clerons,* et p. 11, l. 8 : *Où tu trouveras.*

Tout ce qui suit n'est autre chose que les leçons que nous avons remplacées par des corrections faites au texte des trois premières plaquettes imprimées, ou de la copie des douze autres que possède le British Museum. Ces leçons ne sont guère que des fautes d'impression; il nous a semblé néanmoins utile de les faire connaître; elles permettront en effet, le cas échéant, de distinguer quelque édition encore inconnue qu'un bibliophile aurait la bonne fortune de rencontrer.

P. 12. l. 19 *lignes;* p. 13, l. 25 *Voyane;* p. 14, l. 10 *estanc;* p. 10, l. 17 *Lauceillez;* p. 17, l. 4, *tabats;* p. 21, l. 7 *gigots & trois;* 9 *diuets;* p. 22, l. 8 *tronblit;* 13 *Y l'eniollirent;* p. 24, l. 24 *espapelourdy;* p. 25, l. 18 *par;* 22 *doulouteux;* p. 26, l. 2 *aunnt;* p. 28, l. 24 *son cos;* p. 30, l. 7 *faite.*

P. 33, l. 15 *dn iour;* p. 37, l. 6 *L'autre vn;* p. 38, l. 1 *Que i'al'isse;* p. 40, l. 13 *oüyt;* 22 *filles;* p. 41. l. 3 *corfet;* p. 42, l. 1 *Cuestet.*

P. 47, l. 12 *apparement;* p. 48, l. 13 *couuertie;* p. 50, l. 13 *cettte;* p. 51, l. 10 *au;* p. 53, l. 7 *ruës;* 16 *auec vn enbau;* p. 57, l. 14 *carte;* p. 58, l. 13 *S'ou;* 18 *sursagant;* 24 *impors;* p. 61, l. 9 *mettet;* 16 *poules;* p. 62, l. 1 *Qu'impotte;* 8 *enuiront.*

P. 72, l. 12 *la robe de a;* 21 *Frere Drien;* p. 73, l. 6 *pas l'auet;* 25 *me causant;* p. 76. l. 14 *heures;* 18 *yvrongnes;* 19 *sans sauer;* p. 80, l. 14 *su... enrassée;* p. 81, l. 20 *acheutée;* p. 81, l. 17 et 24 *porée;* p. 82, l. 4 *Veroline;* 7 *Gillle;* p. 83, l. 10 *autant;* p. 84, l. 16 *foulas;* p. 85, l. 4 *cuché;* 11 *gresse;* 19 *euest;* 24 *cheres;* p. 86, l. 18 *Asseure.*

P. 87, l. 8 *Drollantissime;* p. 93, l. 2 *onecessité;* p. 96, l. 11 *pillle;* p. 97, l. 23 *à chaque dent;* p. 102, l. 5 *On fait qu'en;* p. 90, l. 11 *eaborieres.*

P. 103, l. 17 *donc;* p. 104, l. 6 *Concert;* p. 105, l. 5 *est;* p. 106, l. 6 *en;* 12 *les eaux du Stix des;* p. 111, l. 7 *Garquille;* 9 *tentiéme;* p. 113, l. 9 *viens;* 13 *puis pas entendre;* p. 115, l. 2 *du;* 18 *armes.*

P. 123, l. 15 *tire;* p. 126, l. 21 *essuite;* p. 128, l. 15 *stannieres;* p. 131, l. 6 *auoit;* p. 134, l. 15 *c clan;* p. 135, l. 1 *baue;* 19 *la;* 21 *se;* p. 136, l. 21 *iusques à;* p. 137, l. 9 *sanches;* p. 138, l. 11 *vraement;* p. 139, l. 14 *Luisant.*

P. 144, l. 17 *ce;* 21 *s'ermerent;* p. 145, l. 17 *où est le chemin de la;* 21 *s'entregarder;* p. 148, l. 7 *Crus;* p. 151, l. 21 *chance portty;* p. 152, l. 3 *le Mariage;* 18 *coqc;* p. 154, l. 22 *tou ler;* p. 155, l. 14 *tou let;* p. 157, l. 16 *de la;* 18 *deuerais;* p. 162, l. 4 *detraye.*

P. 166, l. 6 *sont.*

P. 180, l. 1 *déguet;* p. 183, l. 7 *et;* p. 184, l. 4 *les filles;* 17 *normande ou gros.*

P. 185, l. 17 *en;* p. 191, l. 7 *taffas;* 11 *redoulaist;* 15 *Qui;* p. 194,

21 *habaut;* p. 197, l. 13 *rater;* p. 198, l. 15 *sorteraet ;* p. 199, l. 16 *hors ee su.*

P. 205, l. 10 *lizait;* p. 212, l. 8 *Balladre ;* 23 *firent;* p. 217, l. 8 *se femme ;* p. 218, l. 25 *vait;* p. 225, l. 2 *qale;* 12 *seralst;* p. 226, l. 16 *plalde.*

P. 228, l. 10 *va;* p. 233, l. 5 *pedre;* 16 *veur ;* 20 *s'epetgne;* p. 235, l. 14 *babit;* p. 239, l. 15 *seus ;* p. 240, l. 5 *Et;* p. 243, l. 13 *bieau ;* p. 244, l. 16 *o li eut ;* p. 246, l. 24 *Qui;* p. 247, l. 21 *ferez ;* 22 *ferez ;* 23 *du suis;* p. 248, l. 25 *Clere.*

P. 250, l. 7 *feu ;* p. 256, l. 14 *costiant ;* p. 262, l. 9 *tant.*

P. 270, l. 24 *s'eyeuclame.*

P. 278, l. 15 *suprids ;* p. 280, l. 7 *suprins ;* p. 282, l. 1 *& s'rapasse;* 16 *Qu'on ;* p. 283, l. 9 *Il la;* p. 283, l. 19 *ou bien ceux ;* p. 284, l. 7 *semble ;* p. 290, l. 12 *toulerious ;* p. 291, l. 20 *mis piars rais terre ;* p. 295, l. 17 *auec ;* p. 297, l. 12 *sens apprantissage;* p. 302, l. 10 *Rendret ;* p. 303, l. 22 *rongent.*

Une des deux éditions des trois premières parties publiées sous la date de 1654, et l'édition publiée en 1666 chez la veuve de David Ferrand et J. Oursel, contiennent le *Cant rial :* « Jansenius au rang des heretiques. » Elles présentent les variantes suivantes :

Édition de 1654 : P. 281, l. 20 *dcschendis ;* p. 282, l. 3 *leur;* 4 *Et à ;* 5 *apperchus auecq ;* 12 *ramasse;* 15 *queuques ;* 16 *Qu'on ;* 21 *no iniurie ;* 22 *mesme ;* p. 283, l. 6 *menasse;* 9 *Il la fait;* 12 *painture ;* 16 *tieu ;* 19 *effet ;* 20 *Nommons ces Pestes...*

Édition de 1666 : P. 282, l. 3 *leur ;* 5 *apperchus aueuq ;* 12 *ramasse;* 16 *Qu'on ;* 22 *mesme ;* p. 283, l. 9 *Il la fait ;* 16 *tieu ;* 20 *Nommons ces Pestes...*

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

LES ADIEUX DE LA MUSE NORMANDE AUX PALINOTS

P. 5, l. 1. — « Les Adieux de la Muse normande aux Palinots. » Il n'y a pas de page de titre, mais un simple titre de départ dans ce livret, qui est de l'année 1654, et qui se trouve joint à quelques exemplaires de l'*Inventaire général,* publié en 1655.

L'honneur de présider à la fête et au concours poétique du Puy de l'Immaculée Conception, n'allait pas sans de fortes dépenses ; et, quoiqu'on eût pris, en 1652, la précaution de les limiter à 600 livres, on ne trouva bientôt plus de personnes disposées à accepter cette fonction. En 1651, pas de prince ; le concours a lieu toutefois grâce à la libéralité du duc de Longueville, qui de plus veut bien accepter la principauté en 1652. L'année suivante, le président de la Cour des Aides, Pierre de Becdelièvre, est nommé du même coup membre de la confrérie et prince, et le concours peut avoir lieu ; il fait en outre un don pour le maintien du vieil usage. Et toutefois, de 1654 à 1699, plus de princes ; de loin en loin seulement quelques concours. On comprend le chagrin de David Ferrand quand il vit supprimée en 1654 cette fête poétique, à laquelle il avait participé quelquefois en concurrent sérieux, et toujours sous la forme humoristique de la *Muse normande.*

P. 6, l. 1. — « Falloit-il dresser en ce lieu Ce Puy... » Le mot « dresser » est en contradiction avec les idées exprimées au commencement et à la fin de cette strophe ; le mot « dlesser » pour « délaisser »

conviendrait parfaitement. Nous avons toutefois cru devoir conserver « dresser » qui se trouve dans les deux tirages que nous connaissons de cette pièce.

P. 6, l. 7. — « Des Citez et des Republiques Tous les Chantres deuotieux. » L'affiche du concours de 1516, publiée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. V, p. 157, nous apprend qu'appel était fait aux poètes étrangers à la ville de Rouen par des affiches « envoyées en plusieurs villes et citez de Normendie et ailleurs. » Les vers suivants font connaître que les pièces destinées au concours de 1654 étaient déjà parvenues quand on dût renoncer à le tenir.

P. 6, l. 15. — « Quand pour moy.,. » V. t. I, *Introduction*, p. XVI-XVIII et notes.

P. 7, l. 4. — « Adieu Theatre sans lumiere Que ce docte et sage vieillard... » V. t. I, *Introduction*, p. XXV-XXVI et notes.

P. 7, l. 6. — « Le premier President GROULARD ». Claude Groulard, né à Dieppe en 1551, fut nommé en 1585 premier président du Parlement de Normandie ; il mourut à Rouen le 3 décembre 1607. Il avait été en 1596 prince des Palinods. Les *Mémoires de messire Claude Groulard, premier président du Parlement de Normandie, ou voyages par lui faits en cour*, ont été publiés en 1826 dans le t. XLIX de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, édit. Petitot.

P. 10, l. 3. — « Vous attendrez aux Haguignettes ». Sur les « Haguignettes », v. t. II, notes, p. 401.

P. 10, l. 5. — « Adieu petits Croque-Migos. » Les écoliers grands croqueurs de pommes. En Normandie, les pommes de « migos » sont celles qui peuvent se conserver longtemps et dont on fait provision.

P. 10, l. 11. — « Vos Paiots... » *Dict. de Moréri :* « Pajot (Charles) Jesuite natif de Paris, a publié un *Tyrocinium eloquentiæ*. On lui doit

aussi un dictionnaire latin-françois à l'usage des colleges de France, qui a été souvent imprimé. » On lit dans l'*Inventaire des Archives de la Seine-Inférieure*, rédigé par M. Ch. de Beaurepaire, G. 2726 : « Mémoires des livres que la veuve Viret a fournis pour les enfans de chœur : 2 dictionnaires grec-latin, 30 sous; — à dictionnaires de Pajot, 24 sous »; et G. 2819 : « 6 petites syntaxes de Pajot. »

P. 10, l. 11. — « ... vos Despauteres. » On appelait « le Despautère », la grammaire latine de Jean Despautère né vers 1460 à Ninove, mort en 1520 à Commines, et qui publia en 1537 des *Commentarii grammatici*, comprenant des *Rudiments*, une *Grammaire*, une *Syntaxe*, une *Prosodie*, un *Traité des figures et des Tropes*. C'est la grammaire de Despautère que M. Bobinet faisait apprendre au fils de la comtesse d'Escarbagnas :

La Comtesse : Monsieur Bobinet, faites-lui un peu dire quelque petite galanterie de ce que vous lui apprenez.

Monsieur Bobinet : Allons, monsieur le comte, récitez votre leçon d'hier au matin.

Le Comte : *Omne viro soli quod convenit esto virile, Omne viri.....*

La Comtesse : Fi ! Monsieur Bobinet, quelles sottises est-ce que vous lui apprenez-là ?

Monsieur Bobinet : C'est du latin, madame, et la première règle de Jean Despautère.

(Molière, *La comtesse d'Escarbagnas*, sc. XIX.)

P. 10, l. 15. — « ... adieu Banquets. » Le banquet offert le soir du concours par le prince des Palinods n'était pas pour les invités le moindre attrait de la fête, s'il rappelait d'ordinaire la magnificence du festin donné par le prince de 1546, Baptiste le Chandelier, qui en a laissé la description dans un poème latin, *Partheniorum liber unus*, réédité en 1883, avec un savant commentaire, par M. F. Bouquet pour la *Société des Bibliophiles normands*.

P. 10, l. 19 et 22. — « Adieu belle boëtte d'Anix... Adieu l'Andoüille et vin Muscat » V. t. II, p. 177, 264 à 266, 303 à 305 ; t. III, 184-185, 218-219, 248-250.

P. 11, l. 6. — « I'ay mis tous ces liurets en vn... » David Ferrand annonce ainsi son *Inventaire général de la Muse normande*, qu'il préparait et qu'il publia l'année suivante 1655 ; mais, contrairement à ce qu'il donne à entendre, cet *Inventaire* ne contient qu'un extrait des livrets et non

Tout ce qu'en ma langue on a fait
Depuis trente ou quarante années.

V. t. I, *Introduction*, p. XLVIII et suiv.

P. 11, l. 11. — « L'Autheur s'esioüit de la leuée du siege d'Arras. » — Les Espagnols s'efforcèrent de reprendre Arras en 1654. Cette place fut investie le 3 juillet par l'archiduc Léopold, le prince de Condé, le comte de Fuensaldaña et François duc de Lorraine. Turenne se porta au secours d'Arras avec le maréchal de la Ferté ; il se borna d'abord à observer et à inquiéter l'ennemi; mais bientôt, renforcé par le maréchal d'Hocquincourt et par Fabert, il attaqua les Espagnols dans la nuit du 24 au 25 août, et, malgré la vigoureuse résistance de Condé, alors au service de l'Espagne, les força à la retraite. — La mention de cet événement permet de dater *Les Adieux de la Muse normande aux Palinods ;* ce livret appartient à l'année 1654. — La victoire d'Arras fut célébrée à Rouen, le dimanche 6 septembre, par un *Te Deum* et des feux de joie. V. *Inventaire-Sommaire des Archives communales de Rouen*, publié par M. Ch. de Beaurepaire. *Délibérations*, p. 337.

P. 11, l. 20-21. — « Si ie croyons Madame la Gazette, N'y en a pas vn qu'ait sauué sa mallette. » La *Gazette de France* a parlé de l'affaire d'Arras dans ses numéros 108, 111 et 112. Le dernier contient le récit le plus complet sous ce titre : *Les Particularitez de la levée du siége d'Arras par les Espagnols*. Voici le passage visé par les vers de la *Muse :*

« ... on peut dire qu'il ne s'est pas veu de longtemps un si grand butin que celui que les vaincus laissérent aux nostres avec soixante quatre pieces de canon : car ils furent tellement occupez à le partager qu'on ne pût de tout le jour raillier l'armée. Aussi estoit-il composé de la vaisselle d'argent de l'Archiduc, du Prince de Condé, du comte de Fuensaldagne, des Princes François et de Ligne et du comte de Ligneville : de 5 à 6,000 tentes ou pavillons, plus de 2,000 chariots, 25 carrosses avec leur atelage et d'environ 9,000 chevaux : outre l'équipage de tous les autres officiers. »

P. 12, l. 14. — « ... manque des espions. » Faute d'éclaireurs.

P. 12, l. 17. — « Lors d'Oquincourt... » Charles de Monchi, marquis d'Hocquincourt, fils de Georges de Monchi et de Claude de Monchi, grand-prévôt de l'hôtel du roi, maréchal de France, 5 janvier 1651, mort 13 juin 1658. Après de signalés services rendus à la France sur divers champs de bataille, le maréchal d'Hocquincourt termina tristement sa brillante carrière. Mécontent de la cour, il passa aux Espagnols, dans les rangs desquels il fut tué devant Dunkerque.

P. 13, l. 19. — « Prince benin. » L'auteur s'adresse ici au duc de Longueville, gouverneur de Normandie, qui avait représenté la France à Munster, de 1645 à 1648, dans les négociations qui aboutirent en 1648 au traité de Westphalie.

P 14, l. 21. — « ... dans le pays de bas. » La basse Normandie, pays des bons crus. Les pieux et perches qui servent à soutenir les branches trop chargées du pommier et qui rappellent les échalas de la vigne, établissent cette « ressemblance » avec la treille.

P. 15, l. 7. — « Son excellence est en la temperance. » Un éloge à ajouter à ceux qu'autrefois Julien le Paulmier et de nos jours le Dr Denis-Dumont ont fait des qualités hygiéniques du cidre.

P. 16, l. 14. — « ... la deffence de la Truche en la ville de Rouen. » Le 28 novembre 1654, le Parlement rendit un arrêt très sévère par lequel il enjoignait « a tous vagabonds de sortir de cette ditte ville et fauxbourgs dans les vingt quatre heures de la publication du present arrest, a peine pour la premiere fois du fouet et d'estre rasez, et pour la seconde fois des galleres, avec defenses à toutes personnes de les loger et retirer, à peine de cent livres d'amende pour la premiere fois, et pour la seconde de prison et de punition corporelle. » Il défendait en outre « à toutes personnes de mendier par les rues et portes des maisons, eglises et portes d'icelles et autres lieux publics de la ville et fauxbourgs a peine de prison pour la premiere fois et de punition corporelle pour la seconde ; et a tous bourgeois et habitans de laditte ville de quelque qualité et condition qu'ils soient de donner l'aumosne ausdits mendians aux eglises, portes d'icelles, portes des maisons et autres lieux publics a peine de vingt livres d'amende applicables au bureau des valides, sans prejudice toutefois a la charité qu'ils pourraient avoir de subvenir aux pauvres honteux demeurant en leurs maisons par aumosnes secrettes qu'ils feront porter chez lesdits pauvres, ainsy qu'ils adviseront bon estre. » *Recueil d'extraits de registres secrets et ordinaires du Parlement de Rouen*, par Cl. Pellot, t. XXI, p. 232-236. (Ms. de la Bibl. municipale de Rouen.)

P. 16, l. 16. — « Ballade. » Il est difficile d'interpréter cette pièce écrite en argot ; nous allons essayer de le faire, en nous aidant des ouvrages qui suivent : *La Vie genereuse des Mercelots, Gueux et Boesmiens ... mis en lumière*, par M. Pechon de Ruby..., livret publié à Lyon en 1596, réimprimé par Techener au t. VIII de ses *Joyeusetés*, et par E. Fournier dans le t. VIII, p. 147-191, des *Variétés historiques et littéraires*, *Bibl. elzév.* ; *Le Jargon ou langage de l'Argot réformé*, réimprimé également dans le t. VIII des *Joyeusetés* ; les *Études de Philologie comparée sur l'Argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*, par Francisque Michel, Paris, 1856 ; le *Dictionnaire de la Langue verte*, par A. Delvau,

2e édition, 1887 ; le *Dictionnaire d'Argot moderne*, par L. Rigaud, 1881 ; le *Dictionnaire historique d'Argot*, par L. Larchey, 7e édition, 1878.

1er Couplet : « Lanceillez », pleurez ; « gueux d'hostiere », mendiants qui vont de porte en porte ; « coquillars, etc. », tous ces mots compris dans les vers 2 à 5 s'appliquent à diverses catégories de vagabonds ; « zerver », jargon. — Francisque Michel dit, p. 417 : « VERSER, ZERVER, VERVER, v. a. pleurer. — Telles sont les formes données successivement à un mot originairement français et représentant assez bien ce qu'on voulait dire. Pour le déguiser, on transposa les deux syllabes dont il se composait, et, en dernier lieu, pour mieux atteindre le but, on toucha encore à la première, qui se trouva ainsi ramenée à son état primitif. Aujourd'hui on n'emploie plus que *verver*... » — L'explication est ingénieuse, mais non convaincante. On lit dans la *Vie généreuse des Mercelots*, etc., p. 152 et 162 de la réimpression d'E. Fournier : « ... et là, attrimions l'ornie sans zerver », et « nous sçavons attrimer ornies, sans zerver l'artois en l'abbaye ruffante. » Ces passages auxquels s'applique mal la glose de Francisque Michel, ne paraissent pas davantage être de quelque secours pour l'interprétation du vers de la ballade. Mais plus loin, dans le *Dictionnaire en langage blesquin* qui termine l'ouvrage, on lit : « *zervart*, prédicateur, — *zervinois*, procureur, — *zervinois gourd*, advocat », et Fournier explique le premier mot par cette note : « Sans doute pour *zergart*. Ce mot doit venir du fourbesque ou argot italien, *zergo, gergo*, d'où *jargon* ou *gergon*, qui a même sens, a été tiré. » Si l'on admet cette explication, d'ailleurs vraisemblable, puisque « zervart » et « zervinois » s'appliquent dans le *Dictionnaire en langage blesquin* à des gens dont la profession consiste à jargonner, le « zerver » sera le jargon. Mais pourquoi « le zerver des ratichons », c'est-à-dire des prêtres ? parce que la défense contenue en l'arrêt du Parlement fut lue au prône de Notre-Dame où l'auteur a prêté l'oreille à l'entretien des deux mendiants qui en « devisoient ensemble » après l'avoir entendue. — « Truche », mendicité ; « conie », morte.

2e couplet : « Vergne », ville ; « rouaux », policiers ; — « rouastre »,

qui est le même mot avec la terminaison péjorative « astre », se trouve au même sens dans trois endroits d'une scène en argot du miracle intitulé La *Vie de saint Christophle* (Francisque Michel, *Études*, etc., p. XLII et XLIV) —; « mornes », moutons, agneaux (l'agneau des armes de Rouen); « tabars », manteaux, casaques; « attriment », saisissent; « argotiers », les vagabonds qui parlent argot; « argoterie », la classe des vagabonds.

3° couplet: « morfilieres », mangeuses, goinfres (V. Francisque Michel et les Dictionnaires modernes d'argot au mot « morfier »); « rouscaillez », parlez; « entremettieres », intrigantes, sinon entremetteuses au sens actuel du mot; « ballaudant aux bonnes maisons », flânant, courant aux bonnes maisons; « marmousets », pots, marmites; « rifodiez », chauffiez (Delvau cite cet exemple : « *Le marmouset rifode*, le pot bout »); « à chaque hye », à chaque coup; « maquillez », travaillez.

4° couplet : « Atrime », attrape; « floutieres », rien; « trimarder », voyager; « boules et fremions », foires et marchés, « egraillant », prenant; « ornichons », poulets; « doublerie », vol.

P. 17, l. 18. — « Renelle » V. note, t. II, p. 409.

P. 18, l. 16. — « Les querbonniers sont sans Buriaux. » Cela veut dire que le charbon étant exempt de droits, les charbonniers n'ont pas à aller aux bureaux des collecteurs. Le mal est que les courtiers se font à Darnétal payer à manger et à boire; de là le renchérissement du charbon.

P. 18, l. 21-22. — Y vendent dans su firoutage Jusqu'à quinze sols leu boissiaux. » Quinze sols étaient donc en 1654 un prix exagéré pour un boisseau de charbon de bois.

P. 19, l. 2. — « Qui se naircit soux nos drapiaux. » Sous les jupes des « revenderesses », dans l'écuelle ou « caudiere » qui contient ce mauvais charbon.

P. 19, l. 9-12. — « Qne parmy notte reuendage... De tapisserie tenduë. » Pour l'intelligence de ce passage, V. t. I, p. 189 et 190. Ce que l'auteur appelait là « camelot », il l'appelle ici « tapisserie tenduë ».

P. 19, l. 27. — « Auant qu'on parte les gastiaux... » Avant la fête des Rois où l'on distribue les parts du gâteau traditionnel.

P. 20, l. 13. — « ... che n'est pas vn Gallume ». Nous avons déjà rencontré ailleurs ce nom, ainsi que l'expression « fils de Gallumelle. » Il s'explique aisément par le mot « galumer » que les glossaires normands ont omis, mais dont nous avons constaté l'existence dans le pays de Caux (canton de Cany). Quand quelqu'un attaque un plat avec vigueur, il n'est pas rare d'entendre lui dire : « Vas-tu galumer tout » ? Soit comme nom commun, soit comme sobriquet, « Gallume » a donc la signification de goinfre. — On peut établir un rapprochement entre « galumer », manger avidement, et « glumer », voler.

P. 21, l. 3-4. — « Lesquels firent le soir vn beau banquet honneste, Le tout à leu despens en de lieu d'estrener. » Trait de mœurs à noter. Dans la « missiue... donnaye à Colin Hougnou », t. II, p. 154-160, tous les invités à la noce de Colin et de Massaye « estrenent », c'est-à-dire font des présents à la bru ; ici, au lieu de donner des cadeaux, ils font les frais du repas de noces.

P. 21, l. 8. — « Trois chapons, & yo bouts fut chacun d'eux vn cochon. » Il y a une syllabe de trop dans le dernier hémistiche. On rendrait le vers régulier en supprimant le mot « fut ».

P. 22. l. 7. — «... hors S. Hylaire. » Hors la porte Saint-Hilaire, à l'E. de la ville, dans le faubourg du même nom.

P. 22, l. 14. — « O tour su Nid de Qnien. » V. sur le Nid-de-Chien, t. I, p. 207.

P. 23, l. 12. — « ... à l'Hostel-Dieu. » Non pas l'Hôtel-Dieu

actuel, dont la construction ne commença qu'en 1654, l'année même où parut ce livret, mais l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, situé dans la rue de ce nom, et dont une partie des dépendances a été affectée à l'usage du Mont-de-Piété. — On voit par le vers précédent, que les victuailles (le mot « viandes » a ici ce sens général) dont on ne savait que faire, étaient parfois portées à l'Hôtel-Dieu par esprit de charité.

P. 24, l. 10. — « Qui s'attendet d'auer le sair sen picotin. » La métaphore rappelle le titre d'un fabliau d'allure hardie : *C'est de la Dame qui aveine demandoit pour Morel sa provende avoir*. V. *Recueil général et complet des Fabliaux* publié par MM. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. I, p. 318.

P. 25, l. 16. — « ... Trou o Quien », Il paraît s'agir ici d'un point spécial des remparts, par où les chiens pouvaient passer; mais nous ne saurions préciser l'endroit où il se trouvait.

P. 26, l. 23. — « Y firent vn houragan deuant ly en sa ruë. » C'est ce que nous appelons aujourd'hui un « charivari. »

P. 27, l. 6-7. — « A un medisant contre l'Autheur en sa maladie. » V. *Introduction*, t. I, p. XXII.

P. 27, l. 20. — « Les Consuls. » La Bourse, siége de la juridiction consulaire ou Tribunal de commerce. On appelle encore aujourd'hui « Salle des Consuls » la grande salle du rez-de-chaussée de la Bourse.

P. 29, l. 16. — « Ils sont plus doux que leros. » Le lérot est une espèce de loir gris. « Le lérot, dit Buffon, habite nos jardins et se trouve quelquefois dans nos maisons. » Ce caractère peu sauvage explique l'épithète de « doux » que lui applique la *Muse normande*.

LES EVRETINS DE LA MUSE NORMANDE

P. 31, l. 1. — « Les Euretins de la Muse normande. » Le mot « evretin » est une ancienne forme normande ou purinique, si l'on veut, d' « avertin » que Littré définit ainsi : « Maladie qui rend opiniâtre et furieux »; il ajoute, à l'étymologie, qu' « on a dit aussi *esvertin* »; d'*esvertin* à *evretin*, la transition est des plus simples; toutefois il ne faut pas ici lui donner le sens de folie furieuse, mais celui de « caprice, lubie, fantaisie ». Nous traduirons donc ainsi le titre de ce livret : « Les Fantaisies de la Muse normande. »

P. 31, l. 9-10. — « En me trouvant à délaisir Durant cette semaine grasse... » Ce livret a donc été composé pour les jours gras de l'année 1657. *Les Adieux de la Muse normande aux Palinots* appartiennent à l'année 1654; il est possible qu'en 1655 David Ferrand se soit contenté de publier le choix fait dans ses anciens livrets qu'il a intitulé *Inventaire général*; si l'on admet, comme il est vraisemblable, que le livret qu'il eût publié en 1656 à la suite du concours des Palinods, s'il avait eu lieu, ait été retardé jusqu'au moment des jours gras, qui offraient une occasion favorable à ces sortes de plaisanteries, il n'y aurait aucune lacune entre *Les Adieux*... et *Les Evretins*.

P. 32, l. 20. — « Les Discours plaisans... chez vne nouuelle Accouchée. » L'idée de cette pièce est empruntée aux *Caquets de l'Accouchée*, dont les différentes parties furent publiées en 1622, et dont des éditions ont été données par E. Fournier dans la *Bibl. elzév.* en 1855, et par Louis Ulbach, *Librairie des Bibliophiles*, 1888. V. l'introduction d'E. Fournier sur les visites qui se faisaient aux accouchées et sur les propos et médisances qui se débitaient dans ces réunions.

P. 33, l. 5. — « Je me gliche en marcou o derriere d'un lict... »

Dans *Les Caquets de l'Accouchée*, l'auteur « nouvellement relevé d'une grande et penible maladie », sur le conseil d'un vieux médecin qui lui ordonne les distractions, se rend chez une sienne cousine accouchée depuis deux jours ; la première journée, assis dans la ruelle du lit, la seconde et suivantes, placé dans « une petite estude », derrière le chevet du lit, il entend tous les propos des commères. David Ferrand, plus ingénieux, prend la forme d'un chat.

P. 34, l. 6. — « ... gands à la Candalle. » Un témoignage à joindre à ceux de Tallemand des Réaux et de Saint-Evremond. Le premier nous apprend (*Historiette de Montauron*, éd. de 1840, t. VIII, p. 121) que, de son temps « tout s'appeloit... *à la Candale* » ; le second fait dire dans sa comédie *Les Operas* (acte Ier, sc. IV), à M. Grisard, conseiller au Présidial de Lyon : « Il y a dix-huit ans que je porte la Robe, et que je m'habille dans toute la décence que peut demander ma profession : mais auparavant, qui avoit les modes à *Lyon* plutôt que moy ? Est-ce que je n'ay pas été le premier à porter les chausses à la *Candale ?* Tant qu'on a porté des canons, qui a poussé plus loin la décoration de la jambe ? Au lieu de chausses à la *Candale*, j'ay presentement des paragrafes dans la tête et je referais le *Code* et le *Digeste*, s'ils étoient brûlés. » (Saint-Evremond, *Œuvres meslées*, Londres, 1714, t. III, p. 201). — Fils de Bernard de Nogaret et de Gabrielle-Angélique, fille naturelle du roi Henri IV et de la marquise de Verneuil, Louis-Charles-Gaston de Nogaret de la Vallette et de Foix, duc de Candale, dut à sa beauté, à son esprit, à son courage, d'être en grande faveur auprès des femmes et de devenir ainsi l'homme à la mode. Né à Metz le 14 février 1627, il fut pair de France, gouverneur d'Auvergne, lieutenant général des armées du roi, et n'avait pas encore trente et un ans, quand il mourut à Lyon, le 28 janvier 1658.

P. 34, l. 7. — « ... sa cotte de Damas ». Littré, *Dict. de la langue fr.* : » DAMAS : étoffe de soie à fleurs et à dessins en relief où le satin et le taffetas sont mêlés ensemble et qui se fabriquait originairement à

Damas, en Syrie; les fleurs sont en satin à l'endroit et forment le taffetas et le fond de l'envers, et le taffetas qui fait le fond à l'endroit est le satin de l'envers. »

P. 35, l. 9. — « Tel aura son estoc d'vn cul de caneuas » On appelait alors canevas une grosse toile analogue à la toile à voile, à l'usage des gens de basse condition; ceci fait comprendre le sens de cette expression d'une énergie brutale.

P. 37, l. 5-7. — « Medor... Adonis... Anchise... Endymion... Hylas. » Médor est, dans l'Arioste (*Orlando furioso*) l'amant heureux de la belle Angélique ; Adonis et Anchise furent aimés par Vénus ; Endymion par Séléné (la Lune); le jeune Hylas, favori d'Hercule, fut enlevé par les Naïades.

P. 37. l. 24. — « Vous sçauez le procez fait en la Cour d'Eglise. » Il s'agit ici d'un procès intenté pour cause d'impuissance. Les circonstances qui entouraient ces sortes d'affaires sont les plus singulières et les plus scandaleuses de l'ancienne jurisprudence. Qui voudra les connaître peut consulter l'article QUELLENEC du *Dictionnaire* de Bayle. Les procès en nullité de mariage se poursuivaient en cour d'Eglise; l'Eglise mariant seule alors, était seule apte à rompre les mariages. Le récit de David Ferrand, récit qui repose peut-être sur un fait réel, nous montre deux choses : les réserves prudentes que les juges d'Eglise opposaient à ces scandaleuses demandes ; la curiosité malsaine de la foule, avide d'entendre de honteux détails, et brisant tout quand on refusait de la satisfaire.

P. 41, l. 2. — « Aux pigneux & foulons qui sont de vrays Gravates. » Les Croates qui formaient alors des régiments de cavalerie de l'armée autrichienne, étaient aussi redoutés que l'ont été en 1815 et en 1870 les Cosaques et les Uhlans. En France, on les appela par corruption *Cravates;* de là le nom de *Royal-Cravate* donné à l'un des régiments de cavalerie de notre ancienne armée.

P. 41, l. 11-12. — « Ordonne qu'en vn lieu ils iroyent au Congrès Presens deux Medecins auec deux Sages femmes. » Bornons-nous, sans donner de détails sur la chose, à citer les vers indignés de Boileau :

> Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
> Traîné du fond des bois un cerf à l'audience ;
> Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès,
> De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts. (Sat. VIII.)

Le congrès fut supprimé en 1667.

LES ESTRENES DE LA MUSE NORMANDE

[1658]

P. 45, l. 1. — « Les Estrenes de la Muse normande. » La date à laquelle fut publiée cette plaquette est déterminée par trois faits qui s'y trouvent mentionnés et qui appartiennent à l'année 1658, ainsi que les notes qui suivent l'établiront. Toutefois la publication de ce livret, qui, suivant l'usage de David Ferrand, aurait dû se faire à la fin de l'année 1658, fut différée jusqu'à la fête des Rois de 1659. V. plus loin.

P. 45, l. 7-9. — « Aux habitans des terres nouuellement descouuertes. » Il n'est pas aisé de déterminer ce qui se cache sous le vague de cette expression, la France se livrant à cette époque à des entreprises diverses de découvertes et de colonisation, soit au Canada, soit à la Guyane, soit à Madagascar. Il est probable toutefois qu'il s'agit des explorations faites dans la Nouvelle-France. C'est en ce temps que Dupuis s'établissait dans le pays des Iroquois et y bâtissait un fort, pendant que des missionnaires parcouraient les terres habitées par les Hurons et les Algonquins. Les *Relations* imprimées chez Cramoisy rendaient

régulièrement compte de ces explorations. V. M. P. Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 37 et suiv.

P. 45, l. 16. — « Le Dieu Mome vous y attraine. » Momus, qu'Hésiode fait naître du Sommeil et de la Nuit, est le dieu de la plaisanterie et du sarcasme.

P. 46, l. 17. — « Si i'ay tardé pour cette fois, etc. » Il résulte de ce passage que David Ferrand avait d'ordinaire jusqu'alors publié ses livrets dès le premier de l'an.

P. 47, l. 9. — « Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire. » Ce vers est la ligne palinodique du premier *Cant rial* de la dixième partie. V. t. II, p. 74-77.

P. 47, l. 13. — « L'intherest propre aueugle tout le monde ». Ce *cant rial* présente beaucoup d'analogie avec celui de la trente et unième partie qui a pour ligne palinodique : « L'intherest propre est le malheur du monde. » V. t. III, p. 326. — Il est curieux de voir se reproduire à toutes les époques les mêmes doléances sur la décadence et la corruption des mœurs.

P. 48, l. 1. — « Bien qu'à l'espoux son espouse est vnie... » Il s'agit ici de l'union mystique de Jésus-Christ et de l'Eglise. Le mot de simonie qu'on trouve trois vers plus bas montre bien que l'auteur entend parler des choses tenant au domaine spirituel.

P. 48, l. 12. — « Astrée en deuil de la terre est sortie. » Cf. le vers d'Ovide :

> Ultima cœlestum terras Astræa reliquit. (*Métam.* I, v. 150).

et celui de Juvénal :

> Paulatim deinde ad Superos Astræa recessit (*Sat.* VI, v. 19).

Astrée, fille de Jupiter et de Thémis, est la déesse de la Justice, et ce couplet vise la vénalité des juges.

P. 49, l. 4. — « Acrise en fut prise en sa tour profonde. » David Ferrand confond ici Acrisius avec Danaë, sa fille, que Jupiter séduisit, en descendant, sous forme de pluie d'or, dans la tour d'airain où son père l'avait renfermée.

Inclusam Danaën turris ahenea,
Robustæque fores, et vigilum canum
Tristes excubiæ, munierant satis
Nocturnis ab adulteris,

Si non Acrisium, virginis abditæ
Custodem pavidum, Jupiter et Venus
Risissent : fore enim tutum iter et patens
Converso in pretium Deo.

(Horace, *Odes*, l. III, 16, v. 1-8.)

P. 49, l. 19. — « La Banqueroute ». Il s'agit ici de la banqueroute des s^rs^ Alix qui eut lieu dans le cours de l'année 1658. Le 27 septembre, le Conseil de ville se réunit sous la présidence du duc de Longueville « pour resoudre ce qu'il convient de faire touchant la recepte de lad. ville à cause de la rupture des s^rs^ Alix père et fils. » Trois réunions eurent encore lieu à ce sujet ; les procès-verbaux des délibérations ne font pas connaître d'une manière explicite en quoi cette banqueroute intéressait les finances de la ville. Mais, comme à cette occasion, après l'examen des comptes de Regnoult, receveur de la ville, qu'on trouva redevable d'environ 70,000 livres, on décida qu'il devrait, pour rester en charge, fournir des cautions nouvelles, il est à présumer que les s^rs^ Alix étaient, avant leur banqueroute au nombre de ceux qui le cautionnaient. V. *Archives municipales de Rouen*, Registre A 27.

P. 51, l. 3. — « Ces impudents volleurs, quoy que l'on die... » On peut rapprocher de ce passage les vers suivants du *Cant rial* de la

vingt-troisième partie (t. III, p. 87), dont la ligne palinodique est : « Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuise. »

Ie ne veux point tomber dans l'impudence
Des bancroutiers que no feint larronniaux,
Qui ayant fait vne grande despence,
Et se sentant tomber en decadence
Estant nantis prennent des verds copiaux.
Leu femme apres paressent crestelées,
Lestes d'habits & par tout dentelées,
Ayant cauché leu brais premierement.

V. t. III, p. 415, la note sur ce passage.

P. 51, l. 18. — « Mais on ne sçait combien il y a d'aubel. » On appelle aubier (*aubel*) les couches superficielles du bois que le temps transformera dans l'arbre en bois parfait; il ne doit pas y avoir d'aubier dans un meuble bien fait. Mais ce n'est pas ce que l'auteur veut dire ici. Il parle au sens figuré et nous fait entendre que la fortune et la magnificence de ces futurs banqueroutiers sont de mauvais aloi.

P. 52, l. 3. — « Qui leur accorde vn diuorce & vn scel. » Ce « diuorce » est la séparation de biens que la femme obtient pour sauvegarder ses droits contre les créanciers de son mari; elle obtient en même temps et comme conséquence un « scel », c'est-à-dire le pouvoir de contracter et d'apposer valablement sa signature aux contrats et transactions.

P. 52, l. 5. — « Mais leur traictez sont plains de vis-d'escrire ». Nous ne croyons pas qu'il s'agisse ici de vices de forme, mais de détours, de subtilités pouvant fournir plus tard matière à chicane.

P. 52, l. 12. — « Pour euiter queuque agripinerie. » V. t. II, dixième partie : *Un nid à rats du Bonnet à la Crique*, p. 5, l. 14 : « Si sans larçin vos pattes d'Agripine », et, p. 331, note.

P. 53, l. 9. — « La guerre en dix iours abbatüe. » La *Muse normande* seule a conservé le souvenir de cette émotion populaire qui, du reste, ne fut « qu'un triboüillement ». La pièce suivante, *La Blanque*, entre à ce sujet dans des détails que nous compléterons par nos notes. L'auteur se borne ici à railler les bas-officiers de la milice bourgeoise de l'importance qu'ils prenaient dans les circonstances où ils étaient appelés à maintenir l'ordre public.

P. 55, l. 1. — « La Blanque. » Voici la définition donnée par le *Dictionnaire de Trévoux*, v° Blanque : « Espece de lotterie, ou jeu de hasard où l'on achete certain nombre de billets, dans lesquels s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui est à l'étalage, on en profite. S'il n'y en a point, on perd son argent ; et alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'ou ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*. » C'est aussi l'étymologie que donne Littré. Une autre est proposée par Epiphane Sidredoulx (Prosper Blanchemain) le spirituel commentateur de l'amusante facétie rouennaise *Le Tracas de la Foire du Pré* : « Blanque. Jeu de loterie où moyennant un *blanc* (le tiers d'un sol, un peu moins de deux centimes), on achetait une série de numéros ». Mais cette étymologie ne peut être acceptée, le billet valait non pas un blanc mais cinq sols, comme il résulte de cette stance :

I'y vis venir en gros chinq o six nauetieres
Qu'auest boursicoté enuiron quatre francs,
Et pour auer viday sinchy leu gibecieres,
Il n'eurent pour butin que saize billets blancs.

Voici le passage visé par la note d'Epiphane Sidredoulx :

Voyons ici ce que l'on crie :
Ha, le voila ! ha le voila !
Tout le monde court à cela.
C'est ici qu'on tire à la Blanque ;
Jamais d'attraper on n'y manque.

On montre un estuy façonné,
Avec un bas qu'on a gaigné.
Mais celui qui vide sa bourse
Se verra bientôt sans ressource ;
Car ces matois & fins trompeurs
Sont adroits à jouer des leurs.
Déjà le penser qui l'occupe
Luy disant qu'il est pris pour dupe
Fait qu'il ne hasarde plus
Et sa bourse se sent du flux.
Il gratte déjà ses oreilles,
Pensant avoir gagné merveilles ;
Il ne voit q'un estuy rouillé,
Et le bas mesme tout souillé
Ne vaut pas cinq sols à revendre.
Il peste mesme & s'iroit pendre
Si la honte ne le tenoit
Et tout pennaud s'en va tout droit. (p. 24-25).

P. 55, l. 16. — « ... des mains de Briarée. » La mythologie nous dit que Briarée, un des géants qui tentèrent d'escalader le ciel, avait cent mains.

P. 55, l. 21. — « Dont les souliers se sont trouuez à cours talons. » Quand on chausse des souliers à courts talons, on s'expose à tomber, comme disaient les purins « les quatre gris dremont ». Chute profitable aux coquettes qui gagnaient ainsi de quoi mettre à la blanque.

P. 57, l. 11-12. — « Vne esperant auer vn miroir à la Blanque, A n'eut rien, mais sen fruit l'eut su le croupion. » On sait qu'un préjugé populaire veut que les envies non satisfaites des femmes grosses laissent des traces au corps de leur « fruit ». Mais il y a ici autre chose encore. La *Muse normande* appelle ailleurs « mireux » (miroir) ce que, dans ce passage, elle appelle assez irrévérencieusement le « croupion ». V. « Les biaux Mireux descouverts sur la Seine, » t. III, p. 286, et « Le Mireux

d'une Demoiselle », t. III, p. 301. Il est alors tout naturel que le miroir soit allé se marquer à cet endroit-là. Aujourd'hui c'est le « verre de montre » et non plus le miroir ; et il n'est pas rare d'entendre dire à quelqu'un qui s'est laissé choir sur cette partie de son individu : « Avez-vous cassé votre verre de montre ? »

P. 57, l. 14. — « On iouë pour les cartes, candelles & valets ». A noter cet usage alors nouveau de consacrer le gain du jeu au paiement des cartes et des luminaires, et au profit des valets.

P. 58, l. 15. — « No no taille si bien... » Bornons-nous à signaler l'équivoque qui se trouve encore dans ces deux vers.

P. 58, l. 20. — « Mais le pauure en est l'asne & porte tout le faix. » V. t. II, p. 212 : « J'ay tout perdu, ma poure asne est ernée », et t. III, p. 158 : « L'asne du siecle est de malheur sieuuie. »

P. 59, l. 12. — « Le pont est bien rompu qu'estet bien pu vieil qu'eux. » Le vieux pont de pierre dont plusieurs arches étaient tombées au XVIe siècle.

P. 59, l. 15-16. — « ... des doubles Qn'vn iour ou deux auant on recheuet pour liars. » L'émotion populaire dont il est parlé ici et plus haut dans la Ballade qui a pour refrain « La guerre en dix iours abattuë » fut causée par une émission exagérée de liards et le décri qui en résulta. Dès 1656, le Parlement s'était préoccupé de cette situation et avait rendu un arrêt contre la fabrication des liards. Les ministres furent mécontents de cette ingérence du Parlement dans une affaire qu'ils jugeaient n'être pas de sa compétence. Le conseiller Lafond fut chargé par la compagnie d'aller à Paris s'en expliquer avec le Cardinal et les principaux du Conseil. Ceux-ci ne voulurent pas reconnaître que le Parlement n'avait pas eu tort ; mais pour satisfaire à une nécessité trop évidente, tout en sauvant les formes, on déclara à Lafond que l'on donnerait au Con-

seil un arrêt pour rétablir la fabrication des liards, et qu'il demeurerait sans exécution, ou serait révoqué peu de temps après.

Le décri qui avait frappé les liards n'en persista pas moins et de nouvelles difficultés se produisirent en 1658. Un arrêt du Conseil d'État avait réduit les liards en doubles, mais comme on fit courir, peu de temps après, le bruit qu'un nouvel arrêt réduisait les doubles en deniers, les boulangers ne voulurent plus recevoir les liards que pour deniers. De là l'agitation qui eut lieu dans la ville et dont la *Muse normande* nous a conservé le souvenir.

Le 1er août 1658, « le lieutenant general du bailliage mandé, et a luy faict entendre par M. le Premier President que la Cour a desiré sçavoir ce qu'il avoit faict du ministere de sa charge sur l'occurrence des doubles à cause des bruits qui sont semez dans le peuple qu'ilz sont reduits en deniers par arrest du Conseil, a dict qu'il avoit ordonné le jourd'huy une publication de deffense de les refuser pour doubles en la maniere ordinaire. Lors de quoy luy avoit esté presenté un Imprimé d'Arrest du Conseil du 18 juillet dernier qui reduit les doubles en deniers, mais que n'y ayant d'addresse, et pour ce faisant difficulté que cet arrest eust esté donné effectivement, sur le soupçon qu'il pouvoit avoir esté surpris, il avoit ordonné que les dittes defenses seroient publiées. Ce qui fut exécuté par toute la ville aux Lieux ordinaires de publication.

« Ont esté faits entrer les Gardes du mestier de boullenger ausquels a esté enjoint de faire sçavoir à la Communauté de leur mestier que la Cour leur avoit ordonné de recevoir les Liards pour doubles et non pour deniers. » Les éléments de cette note sont tirés de l'*Abrégé historique du Parlement de Rouen*, par Pavyot du Bouillon, p. 66-67 (Archives de la Seine-Inf.) et du *Recueil d'extraits des Registres secrets et ordinaires du Parlement*, par Cl. Pellot, t. XXII, p. 190-191. (Bibl. municipale de Rouen).

P. 60, l. 21-22. — « ... vn grabuge Aintel que stila qui attrainit Gassion ». Allusion à l'émeute qui eut lieu à Rouen en 1639, lors de

la révolte des *Nu-Pieds*, et à la cruelle répression qui en fut faite par Gassion. V. t. II, quinzième partie, texte et notes.

P. 61, l. 19. — « O faires y l'allest de France ou Normandie. » L'usage persista longtemps de désigner par le nom de France la province d'Ile-de-France. C'est ainsi qu'on appelait vins français les vins de l'Ile-de-France pour les distinguer de ceux des autres provinces.

P. 62, l. 5. — « Les proculeux en ont z'v la fache bien blesme. » Le Conseil d'État avait, par arrêt du 12 novembre 1657, établi une taxe sur les procureurs. Quand un s^r Jeandel, qui avait traité avec le gouvernement pour le recouvrement de cette taxe, entreprit de la lever sur les procureurs au Parlement de Rouen, la Cour, sur la requête des intéressés, arrêta, le 31 octobre 1658, que des remontrances seraient faites au roi, et que, en attendant le résultat de cette démarche, défense serait faite « de faire aucunes poursuittes, contraintes ny executions contre les Procureurs pour raison desdittes taxes. » Pareil arrêt fut rendu le 6 novembre 1658 en faveur des procureurs au bailliage, siège présidial et vicomté de Rouen, qui avaient été taxés chacun à 600 livres et 2 sols pour livre. Le 13 novembre, le Parlement décida, sur la requête de l'avocat-général Le Guerchois que les conseillers Le Roux, s^r de Cambremont et Sallet seraient députés vers le roi. Cependant, les procureurs avaient eu recours au grand moyen qui leur avait réussi autrefois en pareille occurrence; ils avaient cessé de paraitre aux audiences. Le Parlement les rappela ainsi à leur devoir : « Le samedi XXIII jour de novembre 1658, Sur ce qui a esté representé à la Cour qu'il est besoin de pourveoir sur la cessation des procès causée par l'absence des Procureurs en consequence des taxes a eux signifiées, La Cour a enjoint ausdits Procureurs de se trouver mardi prochain, sept heures du matin, et autres jours ensuivants au palais, pour faire la fonction de leurs charges, a peine de respondre de tous despens, dommages et interests des parties et autres au cas appartenans. Ce qui sera signifié au syndic des Procureurs, auquel est enjoinct de les en advertir, et a faict defenses

d'attenter à leurs personnes et biens. » Les procureurs déférèrent à l'injonction du Parlement et, le mardi 26, l'audience put tenir. On y lut plusieurs lettres des conseillers Cambremont et Sallet qui, rendant compte des démarches faites par eux, ajoutaient qu'ils prévoyaient des difficultés. Il fut décidé qu'on leur écrirait de nouveau pour leur demander d'insister. Ajoutons que, le 23 novembre, le Parlement rendit encore un arrêt en faveur des « proprietaires et greffiers des greffes de la Cour des Aydes de Normandie, de l'Admiraulté du Bailliage et siege presidial de Rouen, de la Vicomté dudit lieu, des Eaux et Forests et Election de Rouen, tant pour eux que pour les autres proprietaires et greffiers de laditte province et controolleurs desdits greffes pour empescher les contraintes que le nommé Chirot pretend faire sur eux en consequence des taxes sur eux demandées. »

P. 62, l. 7. — « On muche tous les saints six semaine en Caresme ». L'usage s'est restreint aux deux dernières semaines du Carême.

ESTRENES DE LA MUSE NORMANDE

[1659]

P. 63, l. 1. — « Estrenes de la Muse normande... » Ce livret n'est pas daté, mais il appartient évidemment à l'année 1659 ; il y est, en effet, question de « La paix qui ioint l'Espagne avec la France. » Or, ce fut en cette année qu'aboutirent les négociations commencées en 1658. On convint le 7 mai 1659 d'une trève de deux mois et les préliminaires de la paix furent signés le 4 juin. La signature définitive du traité des Pyrénées eut lieu le 7 novembre 1659; le 24, le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, se rendit au Parlement et dit qu'il venoit se réjouir avec lui « des bonnes nouvelles de la Paix et du grand bien qu'il espere qu'elle apportera. » Quant au mariage de Louis XIV

avec l'infante Marie-Thérèse, il fut célébré à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin 1660.

P. 64, l. 8. — « Moy me trouuant au declin de mon aage... » David Ferrand avait alors 69 ans.

P. 64, l. 10. — « ... en quittant ma Clion. » Clio est la Muse que David Ferrand, comme d'autres auteurs du temps, invoque d'ordinaire. V. t. II, p. 333, note.

P. 64, l. 14-15. — « Megere... Eniou. » Mégère est une des Furies; Enyo est, chez les Grecs, la déesse de la guerre.

P. 66, l. 23. — « Tout vient à temps qui sait attendre. « Cette ballade a été composée avant qu'on fut assuré de la conclusion de la paix. Elle montre avec quelle impatience on attendait la fin d'une trop longue guerre.

P. 69, l. 2. — « Ie fais ptit Rouen may & tout' ma genée ». On comprendra cette locution si l'on se rappelle que « faire petite vie » c'est vivre d'épargne, mener une vie nécessiteuse. Comme on voit « A saize sols le ptit vin de st' année. » notre savetier est réduit à mener petite vie dans Rouen, lui et toute sa famille.

P. 70, l. 26. — « D'où vient qu'o ne publie ste paix qu'il y a six mois que no laudie. » Nous avons dit plus haut que les préliminaires de la paix des Pyrénées furent signés le 4 juin, et que la signature définitive du traité eut lieu le 7 novembre 1659.

P. 72, l. 4. — « Su grand Monsieur qui prouest dans ses Quermes. » Pièce difficile à interpréter. S'agit-il d'un charlatan de profession comme semble l'indiquer le second couplet, ou d'un orateur tenant un langage de charlatan, comme la suite le donnerait à entendre? A de plus heureux la solution de ce léger problème. — Ce vers altéré :

« Ie tias le mot que produit de sucrais », n'est pas fait pour nous aider à comprendre.

P. 74, l. 12. — « La Beute dans Robec trouuée. » Un sujet analogue est traité dans deux pièces de la troisième partie : *Ballade* et *Cantique d'allégresse*. V. t. I, p. 73-79. — Sur le Robec, V. t. I, p. 224, note.

P. 75, l. 15. — « Dedans ste riuiere voüedée. » La « voide, voüede » ou mieux « guède » est une espèce de pastel dont les feuilles servent à teindre en gros bleu. Aux beaux temps de la draperie, puis de la rouennerie, les nombreux établissements de teinture, situés sur le Robec, faisaient passer journellement les eaux de cette rivière par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Nos souvenirs personnels nous permettent d'affirmer qu'elle méritait bien souvent le titre que lui donne David Ferrand de « riuiere voüedée. »

P. 75, l. 26. — « La grosse Horloge dérunée. » Sur le monument justement célèbre qu'on appelle la Grosse-Horloge, v. t. III, p. 383-384, note. Ce dérangement et cette réparation de la Grosse-Horloge, en 1659, n'ont pas été mentiònnés, ce nous semble, par les divers érudits qui ont écrit sur cette merveille du vieux Rouen. La *Muse normande* en aurait donc seule conservé le souvenir. Nous avons publié dans la *Normandie littéraire* du mois d'août 1893, p. 41-49, une notice intitulée : *Une réparation de la Grosse-Horloge en 1659*.

P. 77, l. 15. — « Ma poure chair est confisquée. » Une surveillance plus rigoureuse à l'endroit de ceux qui cherchaient à frauder l'octroi a sans doute motivé cette pièce. Un vers manque dans le 5e couplet de cette ballade; nous l'avons remplacé par des points.

P. 78, l. 3. — « A Ducler, à la boucherie... » Duclair, sur la rive droite de la Seine, est à quatre lieues et demie de Rouen. Il paraît qu'à cette époque, les gens du peuple allaient s'approvisionner assez loin.

P. 79, l. 15. — « Depis six iours ie me porte vn ptiot mieux. » Rappelons que David Ferrand mourut pourtant peu de temps après, à la fin de juin 1660.

P. 79, l. 20. — « ... endret su batardel. » Un des deux batardeaux établis l'un en 1626, l'autre en 1632, lorsqu'on songeait encore à la réparation du vieux pont. V. t. I, p. 48 et note, p. 209, et t. II, p. 27 note, p. 341.

P. 79, l. 21. — « Roüen recrû d'vne nouuelle porte. » Il s'agit de la porte Grand-Pont, qui avait été fermée en 1502, après la rupture de deux arches arrivée le 22 août de cette année. Ouverte à nouveau en 1659, année dans laquelle fut conclue la paix des Pyrénées, on l'appela alors porte de la Paix. Elle a été démolie en septembre 1810.

P. 80, l. 10-11. — « No vit grouler dans st'année derniere Vne arche encor de su colosse affreux ». Ce n'était pas en effet la première qui tombait. « Le 22 août 1502, deux arches se rompirent; en 1533, trois autres arches se brisent, on les franchit à l'aide d'un passage en charpente, et en 1564, les arches restées debout s'entr'ouvrent, se lézardent et par mesure de sûreté, la circulation doit être interdite. » M. J. Adeline, *Les Quais de Rouen*, p. 10. On voit qu'une autre arche s'écroula en 1658; on abandonna alors définitivement toute idée de restauration du vieux pont, et l'on démolit même l'arche dont la construction avait été antérieurement commencée.

P. 80, l. 24. — « Quand y voudront entr'eux paler d'affaires. » On voit qu'en 1659 les commerçants rouennais venaient s'entretenir de leurs affaires sur le quai, aux abords du vieux pont. La coutume n'a pas changé, puisque le cours Boïeldieu, la petite Provence, comme on l'appelle aussi, est toujours le lieu de leur rendez-vous.

P. 81, l. 3-4. — « No les verra fremiller à mouchel A steure ichy, la Faire estant bien forte. » Les foires avaient alors une grande impor-

tance, il s'y faisait de nombreuses transactions. Voilà pourquoi les navires venaient « à mouchel » principalement aux foires Saint-Romain et de la Chandeleur, apportant quantité de denrées diverses et surtout des vins, dont il se faisait alors un commerce considérable. V. plus bas une note relative à la foire des vins.

P. 81, l. 7-8. — « Ceux à qui ch'est les maisons des bordieres De su quartier... « Pour comprendre ce passage, il faut se rappeler que le vieux pont de pierre, bien que d'une pente assez rapide, n'avait pas son extrémité de niveau avec le quai ; il le franchissait par une arche analogue à celles qui se trouvent aux deux extrémités de notre pont Corneille, et sur laquelle avait été construite la porte Grand-Pont, dans le rempart. « Au bout du vieux pont, du côté de Rouen, il y avoit une arche seiche où il n'y passe point d'eau et le dessoubz sert de passage et continuité du pavé dudit quay, tant au dessus comme au dessoubz du dit pont. » Claude Chastillon (V. J. Adeline, *Quais de Rouen*). L'ancienne porte Grand-Pont était donc surélevée ; il fallut fouiller le sol pour la mettre de niveau avec le quai, et voilà pourquoi les habitants des « maisons des bordieres » craignirent de « les vair degredoüiller su z'eux. » Et, débarrassé de cette arche « seiche », le quai fut, comme le dit la *Muse*, rendu spacieux.

P. 82, l. 3. — « ... Hamel du Mesnil soubs Vercliue. » Le hameau du Mesnil-sous-Verclives a été réuni, après 1789, à la paroisse de Verclives et forme avec elle la commune de Mesnil-Verclives, au sud de la forêt de Lyons, canton de Fleury-sur-Andelle, arr. des Andelys (Eure).

P. 82, l. 7. — « ... du depis la Saint Gille. » La fête de saint Gilles a lieu le 1er septembre. V. t. I, notes, p. 197-198.

P. 82, l. 10. — « ... la faire o Pardon. — La foire Saint-Romain commençant le 23 octobre. V. t. I, notes, p. 188-189.

P. 86, l. 3. — « ... o prez de ste Roumaine. » V. t. I, p. 250, note.

P. 86, l. 5-6. — « Il en vient, ce dit-on, de Bordeaux, de Bourgogne, De Rochelle, de Ré, de Cognac et de Blais (Blaye) ». A noter pour les rapports commerciaux de Rouen avec les autres villes ou provinces de France.

P. 86, l. 19-20. — « A tous les laboureux no tirera la taille, Les impots, les estapes... » *Dict. de Trévoux* : « ESTAPE, en termes de Guerre, est une fourniture et distribution de vivres et de fourrage à des troupes qui sont en marche... L'*étape* a été établie pour empêcher que les soldats ne foulent le païsan qui les loge. L'*étape* se fournit pour tant de places et de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille étoit cy-devant imposée sous le nom d'*étape*. »

LES EVRETINS DE LA MUSE NORMANDE

M. DC. LX.

P. 87, l. 8. — « Dolantissime Mardy Gras. » Le mardi gras tomba en 1660 le 9 février. La rigueur de l'hiver, l'encombrement des rues par les glaces et les neiges (V. la dernière pièce de ce livret) obligèrent de renoncer aux divertissements ordinaires. Il en résulta un sérieux préjudice pour tous les corps de métier qui profitaient de ces folies du carnaval ; de là la commisération que David Ferrand témoigne aux peintres, merciers, tailleurs d'habits et vendeurs de dragées. — Les 4e et 5e couplets de cette préface nous font connaître deux coutumes de cette époque : Pendant le temps du Carnaval, on offrait des boîtes de dragées aux « jeunes dames et damerettes », et les jeunes gens « cabriollaient », nous dirions aujourd'hui caracolaient, à cheval auprès de leurs belles.

P. 88, l. 22-23. — « Et m'en vay, pour vostre malheur, M'embarquer dedans l'Amerique... » Le malheureux David Ferrand ne réalisa pas cette menace plaisante; ce ne fut pas pour le Nouveau-Monde, mais pour l'autre monde qu'il dût s' « embarquer » : il mourut le 29 ou le 30 juin de cette même année. V. *Introduction*, t. I, p. XIV.

P. 89, l. 4-5. — « ... le long seiour de la saison hyuernale ». L'hiver de 1659-1660 fut particulièrement long et rigoureux, et l'auteur de la *Muze historique*, le normand Loret, nous en fournit aussi le témoignage au début de sa lettre du 17 janvier 1660, qu'il écrit,

> Nonobstant cette âpre froidure
> Dont l'excessive rigueur dure
> Depuis quatre ou cinq samedis...

Il dit encore à la date du 14 février :

> Las! malgré la froide saizon,
> Dont la longueur est sans exemple...

La charité publique vint au secours du menu peuple que la rigueur du froid empêchait de travailler. Le 17 janvier 1660, sur la proposition du Premier Président du Parlement « a esté d'un commun consentement arresté que Mrs donneront chacun, sçavoir Mrs les Presidens deux pistolles et Mrs les Conseillers et Gens du Roy une pistolle : » Le 19 janvier, le Parlement reçoit la communication suivante : « A esté rapporté par Mr Auber que Mrs de la Chambre des Comptes et Cour des Aydes lui avoient faict cognoistre avoir pris mesme resolution que ce Parlement, que Mrs de la Cour des Aydes, les officiers du Bailliage, les Secretaires et les Advocats de la Cour avoient temoigné voulloir faire leurs aumosnes par leurs mains, et que Mrs des Comptes et du Chapitre Nostre-Dame, le Corps de ville, celuy des Marchands de la Bourse, les Religieux de Sainct Ouen, les Officiers de la Table de marbre, les Greffiers et Procureurs du Parlement, ce qui avoit esté mis à l'instant en un

coffre en la chambre de Mr de Bimorel, Conseiller au Parlement, qui demeure audit bureau pour estre distribué a l'assistance des Curez par les Commissaires dudit bureau, à quoy ils travaillent incessamment. » *Recueil d'extraits des Registres ... du Parlement*, t. XXII, p. 382-383.

P. 89, l. 11. — « Par le bas de se z'Augustins ... » V. t. III, p. 453, note.

P. 89, l. 12. — « l'entre par la porte Dorée... » La rue Porte-Dorée qui, partant de l'extrémité ouest de la place Basse-Vieille-Tour, aboutit presque immédiatement au quai, conserve le souvenir de cette porte, qui, d'après N. Périaux (*Dictionnaire ... des rues et places de Rouen*, p. 489), fut aussi appelée place de la Vieille-Tour, du Vent-d'Aval, et, en 1776, de la Poissonnerie.

P. 89, l. 13-15. — « Où un fleuue, à ce que i'entens, N'endure iamais la gelée Pour les drogues qu'on met dedans. » Ce « fleuue » c'est la rivière de Robec descendant vers la Seine entre les Augustins et la porte Dorée (V. plus haut, p. 333, notes.) Si le Robec ne gèle pas, même par les plus grands froids, ce n'est pas « pour les drogues » de teinture mêlées à ses eaux, mais à cause de la rapidité de son cours.

P. 89, l. 23. — « Le long de l'isle, prés ste croix ». Il s'agit ici de l'île qu'on nomme aujourd'hui officiellement Ile-Lacroix, mais qu'il serait mieux d'appeler île de la Croix, puisqu'elle doit ce nom à une croix qui se trouvait jadis érigée à son extrémité d'aval. C'est cette même île que la *Muse normande*, t. III, p. 28, désigne sous le nom d'île Amette.

P. 90, l. 11-19. — « J'apreche pres des cabotieres... Qu'ils auoient menée en batiau. » Les « gruriaux », ouvriers du port, bateliers, avaient établi des planches pour permettre de descendre de la berge sur la glace; ils exigeaient un double denier de ceux qui passaient, et n'exemptaient de ce léger tribut que les femmes ou filles qu'ils avaient autrefois promenées en bateau.

P. 91, l. 10. — « Le Coche qui venoit de Caen. » Un service de coches avait été établi peu auparavant de Caen à la Bouille, d'où l'on gagnait Rouen par la Seine. Le trajet par le fleuve étant impossible à cause des glaces, le coche, qui s'arrêtait d'ordinaire au haut de la côte de la Bouille, dût pousser jusqu'à Rouen.

P. 91, l. 17-18. — « Que le chemin de Saint Aignen N'est pu poudreux durant l'allée. » Il s'agit ici de l'assemblée de Saint-Aignan, très fréquentée alors. Rapprocher de cet endroit le passage du t. III, p. 58, et notes, p. 401.

P. 91, l. 25. — « Le iour de la Saint Pol. » C'est le jour de la Conversion de saint Paul, qui se célèbre le 25 janvier. A l'époque où écrivait Ferrand, l'avenue de Saint-Paul n'existait pas encore, et pour se rendre à l'église de ce nom, il fallait suivre la rue Martainville, puis la rue du Faubourg-Martainville, et l'on achetait en passant aux boulangers de ce quartier ces petits gâteaux de forme ronde dont parle David Ferrand, très goûtés encore aujourd'hui des Rouennais qui entendent avec plaisir en hiver le retour du cri bien connu des marchandes : « Cheminaux tout chauds. » Et voilà pourquoi les boulangers de Martainville « renimphlaient » quand en 1660 les habitants de Rouen allèrent à Saint-Paul « comme en procession Dessus cet element liquide ».

P. 92, l. 13-14. — « Il ne faudrait point de batiau Pour aller dragler de cett' yau... » Les eaux minérales de Saint-Paul. V. t. II, p. 111-117, la pièce intitulée : *Les Ydropotes.*

P. 92, l. 19-21. — « Les gaillards & filles de ioye... Allest gouster dedans Yauplait... » Nous avons déjà vu, t. II, p. 113, et notes, p. 378-379, que les îles en amont de Rouen étaient des lieux de divertissement et de débauche ; il en était de même d'Eauplet (V. sur ce lieu, t. II, p. 378.)

P. 92, l. 28. — « Chez la Veufue & chez Lours-dépens. » Ces noms

désignent des propriétaires ou plus vraisemblablement des enseignes de cabaret et de bals populaires. « Lours-dépens » est probablement l'enseigne de « l'Ours pendu. »

P. 93, l. 6. — « Ainsi comme ils faisoient au Cours. » V. sur la création de cette promenade, t. III, notes, p. 473-474. Le beau monde de l'époque, comme nous l'apprend ce passage, l'avait vite adoptée.

P. 93, l. 10. — « Dont premier beuuoyent leurs laquais. » Pour aider à l'intelligence de ce passage, disons simplement que ces infortunés laquais auraient pu se réclamer du seigneur de Humevesne dont parle Rabelais.

P. 93, l. 21. — « Ils n'en batirent point leurs femmes. » Contents de voir un passage libre établi au milieu des glaces entre les deux rives de la Seine, les bateliers ne pouvaient avoir l'idée de battre leurs femmes, manière d'agir qui, parmi le peuple, est comme un mouvement réflexe produit par le mécontentement du mari.

P. 94, l. 3-4. — « N'y auoit que les Caluinistes Qui payoient le plus librement ». Les autres passaient en effet la Seine pour leur plaisir; les Calvinistes, par nécessité, afin de se rendre à leur temple du Grand-Quevilly. V. t. III, notes, p. 380.

P. 94, l. 7. — « ... « sous su vieil Pont. » Le vieux pont de pierre, dit de Mathilde, en ruine depuis longtemps, dont une arche s'était écroulée en 1658, dont une autre venait d'être dérasée en 1659, pour faciliter l'ouverture de la porte Grand-Pont.

P. 94, l. 8. — « ... Quay à Meule ». Ce nom a disparu et le quai aux Meules fait partie aujourd'hui du quai Cavelier-de-la-Salle, sur la rive gauche de la Seine. « L'an 1509, le 13 de Juillet, le *Quay aux Meules* qui estoit proche le Pont, fut mis à l'autre costé de la rivière, par sentence du Bailly de Roüen. » Farin, *Histoire de la Ville de Rouen*,

t. I, p. 499, édit. de 1668. N. Periaux a donc eu tort de dire dans son *Dict... des rues et places de Rouen*, p. 380, que ce quai qui a fait partie de l'emplacement où étaient anciennement le clos des Galées et le hameau de Claquedent « reçut, en août 1837, le nom de quai aux Meules, parce qu'il était ordinairement le lieu de dépôt des meules et des pierres de moulage, lequel a été reporté un peu plus loin depuis la construction des vastes magasins des Docks-Entrepôts ouverts en 1862. » Ce nom existait au XVIIe siècle.

P. 94, l. 12. — « ... su Pont de bois. » V. t. I, notes, p. 230-231.

P. 94, l. 18. — « Tout deuant ste Porte nouuelle. » La porte Grand-Pont. V. plus haut, p. 334, note.

P. 94, l. 21. — « Anciens Docteurs de la Fourmette ». Ces « docteurs de la Fourmette » qui règlent si hardiment les affaires de l'État, sont les savetiers, but constant des brocards de David Ferrand.

P. 94, l. 24. — « Que Renaudot dans sa Gazette. » Le médecin Théophraste Renaudot, né en 1584, mort en 1653, qui fonda en 1631 la *Gazette de France*, le plus ancien des journaux de notre pays.

P. 94, l. 25. — « Si l'vn palet de l'Alliance. » La paix des Pyrénées tout récemment conclue le 7 novembre 1669. C'est le 3 février 1660 que le Parlement de Rouen en fut officiellement informé par des lettres du roi, et l'enregistrement des articles du traité eut lieu le lundi 11 mai.

P. 95, l. 10. — « Que le vin est ainchin si cher. » V. dans le livret qui précède le *Cant rial* dont la ligne palinodique est : « A saize sols le ptit vin de st' année », et *La lettre michiue d'un bourgeois de ste ville.*

P. 96, l. 3-4. — « Vn si long & fascheux hyuer Qui faisoit retarder la Foire. » Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici ce passage du *Dict. des rues et places de Rouen* de N. Periaux : « La foire de la

Chandeleur, qui ouvre le 20 février et dure quinze jours, fut instituée par saint Louis en 1269, en l'honneur de la fête de la Purification de la Vierge, et confirmée par Louis XI en 1477. En vertu de lettres de Louis XII, données à Blois le 12 janvier 1512, « cette foire peut être remise et différée, quand la rivière de Seine est glacée. » — Le 31 janvier 1660, le Parlement et la Cour des Aides réunis pour délibérer « ayant esgard aux Requestes desdits Eschevins et desdits Marchands de vins ont transféré la Foire de Chandeleur à commencer au premier jour de Mars prochain et permis aux Marchands de mettre leurs marchandises à couvert dans cette ville sans payer aucuns droits en baillant par eux declaration desdittes marchandises. » *Recueil d'extraits des registres secrets et ordinaires du Parlement de Rouen*, par Cl. Pellot, t. XXII, p. 391.

P. 96, l. 6. — « ... si les pauures Maillotins... » V. sur ce nom donné aux Parisiens, t. III, notes, p. 412-413.

P. 96, l. 8. — « Pour l'absence du roi Loüis ». La reine-mère, le roi et la cour avaient quitté Paris en août 1659 pour se rendre à Bordeaux, et de là à Toulouse, à Aix, et à Marseille où Louis XIV entra par une brèche pratiquée à dessein, pour signifier à cette ville qu'on la traitait en ville conquise, en punition de sa récente rébellion. Puis la cour visita Avignon, Orange, Perpignan, gagna Saint-Jean-de-Luz où le mariage de Louis XIV fut célébré le 9 juin 1660. Ce fut le 26 août seulement que les nouveaux époux firent leur entrée dans Paris.

P. 96, l. 12. — « Les autres regardent la pille Dont on fait demolition. » V. plus haut, p. 334, note.

P. 97, l. 17-18. — « Ie vins voir le Docteur Barry, Sa femme & tout son badinage. » Célèbre opérateur ou charlatan dont il est longuement parlé dans *Le Tracas de la Foire du Pré*, p. 50-54 de l'édition publiée par Epiphane Sidredoulx (Prosper Blanchemain).

P. 98, l. 1-2. — « L'arrest de la Cour... contre les Gueux & men-

dians. » Ainsi qu'on le voit par cette pièce, on tenait peu la main à l'exécution des arrêts rendus par le Parlement contre les vagabonds et les mendiants ; l'application en était d'ailleurs difficile dans les moments de crise où la misère forçait les pauvres gens à la mendicité. En 1660, le mal était devenu si grand, par le fait de la rigueur de l'hiver, qu'on dût prendre des mesures pour le restreindre. Le 30 janvier, le lieutenant général et le procureur du Roy du Bailliage furent mandés devant le Parlement « pour leur dire qu'il se voyoit beaucoup de contravention aux Arrests de la Cour et aux reglemens de la Police sur le faict des Pauvres et pour les filoux et vagabonds dont a reçu diverses plaintes, et qu'encore qu'il ayt esté faict une aumosne considerable pour assister les necessiteux dans cette rigoureuse saison, on voit grand nombre desdits Pauvres mendians dans les rues comme s'ils n'avoient receu aucun secours.

« Par ledit Lieutenant general a esté dict que la liberalité mesme qui a esté elargie par les Compagnies seules avoit enhardy les Pauvres a mendier, dont il fera diligence de les reprimer, et de faire arrester et emprisonner les refractaires. Et pour les vagabonds et gens sans adveu, qu'il continuera d'envoyer les Enquesteurs par les hostelleries pour en informer et les faire sortir. »

Et le lendemain, samedi 31 janvier : « Ouy Mr Hue, advocat general, la Cour a ordonné que les sergens se transporteront chacun en leur quartier par les rues de cette ville pour executer les arrests et reglemens sur le faict des Pauvres qui mendient par les rues, à peine d'interdiction de leurs charges et de trente livres d'amendes... » *Recueil d'extraits des registres*, etc., t. XXII, p. 392-393.

P. 99, l. 23. — « L'homme [honteux] sans aucune allegeance. » Le mot honteux manque dans la copie que nous avons suivie, ce qui rend le vers faux.

P. 101, l. 6. — « Les Quaires seruir de Carosses. » Il semblerait résulter de cette pièce qu'à Rouen, avant 1660, les chaises à porteur avaient été

remplacées par les carrosses. Elles continuèrent cependant d'être en usage, car, à la date du 10 septembre 1676, le Parlement rendit un arrêt enjoignant aux porteurs de chaises, qui se tenaient au carrefour de la Crosse et troublaient l'ordre en se disputant les clients, de garder leur tour et de ne pas prendre plus de 25 sols pour une journée et de 15 sols pour une demie. *Recueil d'extraits des registres du Parlement*, etc., t. XXVI, p. 447-449.

P. 107, l. 7-8. — « Tu sçais bien qu'vn chacun étrique Toutes les neiges o renel. » Les neiges et glaces formaient de tels amas qu'il était nécessaire de les faire enlever, et, comme les quatre banneaux gagés de la ville ne suffisaient pas, le lieutenant général du bailliage ordonna, le 13 février, sur la requête des échevins, qu'il serait employé « tel nombre de banneaux qu'ils suffisent pour nettoyer la ville, et que les bourgeois paieraient cinq sols de chaque bannelée. » Le Parlement cassa cette ordonnance par arrêt du 16 février et enjoignit « ausdits Eschevins de la ville de faire nettoyer incessamment les rues de cette ville de fanges et de glaces, fournir à cet effect la qualité *(sic)* des banneaux, charriots et chargeurs necessaires aux frais et despens de la ville, suivant les moyens et la maniere qu'ils jugeront la plus commode et prompte à cet effect, en sorte que les Rues de laditte ville puissent estre libres de glaces et immondices dans la quinzaine pour toutes prefixions et delayz, a laquelle fin a des a present acorde executoire ausdits Eschevins allencontre du Receveur pour les sommes qui leur seront necessaires à cet effect, et par corps enjoint a tous bourgeois de cette ville de faire casser incessamment et rompre les glaces et mettre en monceau chacun devant sa maison dans 24 heures a peine de cent sols d'amende contre chacun des contrevenants, et d'ayder aussi a charger lesdittes glaces et immondices dans les banneaux, et que le present arrest sera leu, publié et affiché aux Carfours et Lieux ordinaires de cette ville à ce qu'aucun n'en pretende cause d'ignorance. » *Recueil d'extraits des registres*, etc., t. XXII, p. 398-400.

LES DERNIERS SOUPIRS DE LA MUSE NORMANDE

P. 103, l. 5. — « Au lecteur. » On peut inférer, ce semble, de cet avis *au lecteur*, que ce livret de 1664 est le premier publié depuis la mort de David Ferrand par sa veuve qui avait pris la direction de son imprimerie.

P. 104, l. 1. — « Et ie croy que son aduocate... » C'est à la vierge Marie, à Notre-Dame, que les pécheurs demandent de plaider leur cause, quand ils sont appelés devant le tribunal de Dieu ; elle est donc leur « aduocate. » M. Alph. Chassant a publié par extraits, en 1855, un poème intitulé : *L'Advocacie Notre-Dame ou la Vierge Marie plaidant contre le diable.*

P. 104, l. 5-6. — « Pour auoir autre fois sur son illustre Puy Exalté son Concept tout brillant d'innocence. » Ce n'est point à la *Muse normande* que l'auteur de cet avis fait allusion ; elle ne saurait être un titre valable dans l'espèce. Il s'agit du prix que David Ferrand remporta dans le concours spirituel des Palinods de 1622. V. *Introduction*, t. I, p. XVI-XVII.

P. 104, l. 19. — « ... de mon Vranie ». Uranie est la muse de l'astronomie, ce n'est pas elle que l'auteur devrait charger de ce message ; mais la rime a ses exigences.

P. 104, l. 25-26. — « Messieurs les Espiciers tout au moins sçauront bien Mestre dans leur trafic ce papier en vsage ». Boileau a dit en 1667, dans sa première Epitre adressée au roi :

> Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur,
> Et d'aller du récit de ta gloire immortelle
> Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle.

Est-ce à dire que l'auteur de cet avis au lecteur se soit souvenu, comme Boileau, du vers bien connu d'Horace : *Deferar in vicum vendentem thus et odores* (*Epist.* II, 267)? Point n'est besoin de le croire. A Rouen, tout aussi bien qu'à Rome et à Paris, c'était dans la boutique des épiciers que les livres sans lecteurs venaient achever leur triste destinée. Il est heureux encore que la *Muse normande*, d'ordinaire moins réservée, n'ait pas menacé ce livret du sort que Gros-Réné réserve aux lettres de Marinette :

> Et des tiennes tu sais ce que j'en saurai faire.

P. 105, l. 2. — « Par un iuste dépit i'ay quitté ma patrie. » Les termes de ce sonnet ne doivent pas être pris à la lettre. L'auteur imagine que David Ferrand n'est pas mort, mais que ce digne amant de la « gourde pie » a quitté la Neustrie pour la Bourgogne afin de se délecter à son aise « de ce ius tout diuin. »

P. 105, l. 6. — « I'ay donc abandonné la Gaule & la Neustrie. » Ce n'est pas, croyons-nous, sans intention que l'auteur a écrit « Gaule » avec une capitale ; il a voulu créer une équivoque. Ici le vocable « Gaule » n'est pas seulement l'ancien nom de la France ; il désigne encore l'instrument avec lequel on « loche » les pommes en Normandie ; et, dans ce quatrain, « gaule » est opposé à « échalas », comme « Neustrie » à « Bourgogne. »

P. 105, l. 15. — « Le maigre Coq racachay dans Vinchenne. » Quel est cet intrigant étranger qui voulut s'insinuer dans la « Cour Italienne »

de « l'Eminence pourprine » ? nous n'avons pu le découvrir. On comprend facilement que la sévère *Gazette de France* n'ait fait aucune mention de ce vulgaire incident; on comprend moins que le récit de cette anecdote n'ait point tenté la verve bouffonne de la *Muze historique* de Loret.

P. 106, l. 17-18. — « Vn coq sans plume & reuestu de chair, Tel qu'Aristote à Platon sceut chercher... » Diogène Laèrce (*Vie de Diogène*, VI, 40) prétend que Platon avait défini l'homme « un animal à deux pieds sans plumes », et que Diogène, le philosophe cynique (et non pas Aristote), lui jeta devant ses disciples un coq déplumé, en disant : « Voilà l'homme de Platon. »

P. 106, l. 21. — « ... la troupe Maillortine ». Nous avons déjà vu (t. III, p. 112-113), qu'on appelait à Rouen les Parisiens du nom de Maillotins.

P. 107, l. 10. — « ... l'Eminence pourprine ». Il s'agit du cardinal Chigi qui vint, en qualité de légat *a latere*, présenter à Louis XIV les excuses de son oncle le pape Alexandre VII, pour l'insulte faite à Rome par les sbires et la garde corse au duc de Créqui, ambassadeur de France. Le cardinal Chigi était arrivé le 4 juillet 1664 à Vincennes, lieu fixé pour sa résidence. Ajoutons que ce fut encore à Vincennes que Louis XIV reçut, quelque temps après, le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome au moment de l'affront, venu pour présenter au roi « ses très humbles justifications », et Roberty, nonce extraordinaire du pape.

P. 107, l. 20. — « De sentinelle y vint le releuer. » Littré, v° Relever : « On le relèvera bien de sentinelle, on prendra garde à ses actions, on ne le laissera pas faillir impunément. »

P. 107, l. 22. — « De costeret y ly gressit l'eschine. » A Rouen et environs, donner des coups de bâton à quelqu'un, c'est encore lui graisser les reins d'huile de cotret. Le jour du poisson d'avril, on envoie les

ingénus demander à un épicier de l'huile de cotret ; l'épicier prend un bâton, et l'ingénu, déniaisé, s'enfuit.

P. 108, l. 27. — « Prens de l'onguan du dieu chaint de lierre. » Le Dieu ceint de lierre, c'est Bacchus ; son onguent, c'est le vin.

P. 109, l. 5. — « Et si tu fais la nuit Neptunienne. » Cette expression fait-elle allusion aux ténèbres que Neptune étendit devant les yeux d'Achille pour soustraire Enée à ses coups (*Iliade*, XX, 321-322), ou à la nuit dont il couvrit la mer, quand il déchaîna la tempête contre Ulysse (*Odyssée*, v. 291-294) ?

P. 109, l. 15. — « ... comme vn Cadet ». Littré, v° Cadet : « Gentilhomme qui servait comme soldat et bientôt après comme bas-officier, pour apprendre le métier. »

P. 109, l. 18. — « ... des Ieans Godes ». Nous avons déjà rencontré ce personnage dans un *Cant ryal* de la sixième partie, t. I, p. 147 :

> Astheur chy vn checun s'acoumode
> Comme fezet Iacques Hyr & Iean Gode
> Qui se drugeant su le bout des souliers,
> Petite brets, hau dos & grosse panche,
> Monstret dansant à tout se s'escoliers
> D'vn cul estret la fachon des grands manche.

Ces deux passages montrent bien que Jean Gode est un type de ridicule, de bouffon, appartenant à la famille des Jean Potage, Jean Farine, etc. V. la note du t. I, p. 248-249. On trouve dans l'ancienne langue « gode » avec le sens d'efféminé, et dans le langage populaire actuel « godiche » signifiant gauche, maladroit, ridicule, niais.

P. 110, l. 1-2. — « Nos parpoins sont en corselet Comme ceux des soudars d'Herodes. » Dans les tableaux et les verrières où étaient représentées des scènes de la vie du Christ, les soldats du roi Hérode étaient

revêtus de légers corps de cuirasse, qu'on appelait corselets. Mais cette mention d'Hérode et de ses « soudarts » est plutôt directement provoquée par le souvenir des tragédies de *Mariamne* de Hardy et de Tristan l'Hermite, dans lesquelles Hérode était un des principaux personnages.

P. 110, l. 18-19. — » Lettre missiue de Gautier Garguille... », ou plutôt publiée sous le nom de Gaultier Garguille, car ce célèbre farceur, né à Caen et dont le vrai nom fut Hugues Guéru, mourut à la fin de 1633. Voir dans la *Bibl. elzév.*, l'introduction d'Edouard Fournier en tête de son édition des *Chansons de Gaultier Garguille.*

P. 112, l. 23-24. — « Disposez vous pour vn octave Qui pousse en bas iusqu'à la caue. » L'auteur parle ici d'un chant écrit dans le registre grave de la voix. Faut-il voir dans les deux vers suivants : « Vous passerez pour des poltrons Si vous nous monstrez les talons, » une allusion au subterfuge par lequel un chanteur donne un coup de talon pour suppléer à l'émission d'une note? Le cas est douteux, et le dernier vers peut signifier simplement : « Si vous reculez. »

P. 115, l. 8. — « Bourguais du Plat... » Sur le Plat, voir t. I, p. 203.

P. 116, l. 4. — « Les cu fessez z'o Celestins... » Nouvelle allusion à l'aventure si souvent rappelée de quelques savetiers aux Célestins. V. t. I, p. 57.

P. 119, l. 4. — « ... de la crouppe iumelle. » Le double sommet du Parnasse.

PREMIERE PARTIE DU RESTABLISSEMENT

DE LA MUSE NORMANDE

P. 121, l. 14-15. — « Depis chinq ans y a que la Muse Normande Semblait auer crouppy dans vn profond sommeil. » Il n'y eut donc aucun livret publié entre *Les derniers Soupirs de la Muse Normande* de 1664, et ce livret qui appartient à l'année 1669.

P. 122, l. 19. — « Parlons des Gargouillars... » Il s'agit ici de ceux qui entouraient la Gargouille, dans la procession du jour de l'Ascension où le prisonnier délivré par le chapitre de Notre-Dame « levait la fierte. » — Le vers suivant est faux; il lui manque un mot de deux syllabes entre *faisoient* et *à*; il nous a semblé que le contexte permettait de supposer le mot « pitiay ».

P. 123, l. 22. — « Que no ne luyra pas les ouurages Normands. » Les « ouvrages normands » c'est-à-dire écrits en langage purinique ou gros normand. Pareille interdiction les avait frappés en 1645 et avait amené des protestations de la part de David Ferrand. V. vingt-unième partie, t. III, p. 38. « Les Palinots deslogez sans risaye. »

P. 124, l. 2-3. — « L'illustre Président qui dedans cette ville Fait renaistre Appolon & refleurir ce Puy. » Il s'agit probablement de Pierre de Becdelièvre, président de la Cour des Aides, qui, lors de sa principauté en 1653, avait donné à la Confrérie du Puy une somme destinée aux frais des cérémonies futures. V. plus haut, p. 309.

P. 124, l. 8. — « Bollehard. » Cette graphie, ou mieux encore « Bolard » figure la prononciation usuelle du nom du bourg de Bosc-le-Hard, c. de Bellencombre, arr. de Dieppe, à 25 kil. de Rouen.

P. 124, l. 10. — « Qui plantez comme de z'yuire... » V. t. I, p. 20, et t. II, p. 53, et note, t. I, p. 195.

P. 126, l. 2. — « A fredonner le Traquenart. » Littré, *Dict. de la langue française :* « TRAQUENART... ancienne danse vive et gaie. »

P. 126, l. 9. — « La Ieunesse o baston reduite. » Il résulte de cette pièce que la canne était précédemment le bâton de soutien des gens âgés, et que les jeunes gens adoptèrent à cette époque la mode d'en porter. V. plus loin la pièce intitulée : *Su le z'abits du temps présent.*

P. 127, l. 17. — « Il vient comme les poix au lard. » Ce proverbe n'est pas dans Oudin; mais la cuisinière la plus novice n'hésiterait pas à dire qu'il signifie : « venir fort à propos. »

P. 128, l. 16. — « Dont deux reuenant d'Escouys. » Ecouis, commune du c. de Fleury-sur-Andelle, arr. des Andelys (Eure).

P. 128, l. 18. — « Dedans la ruë Martainville. » V. t. II, notes, p. 335.

P. 129, l. 24. — « S'adreche à vn poure frater. » En Normandie, on appelle encore un barbier *frater* (on dit même quelquefois *fratres*), et comme les barbiers étaient autrefois chirurgiens et qu'ils avaient pour patron saint Cosme, l'auteur met dans la bouche de l'impudente « flanniere » cette apostrophe à l'adresse du « poure frater » :

St' estaffier de Monsieur S. Cosme.

P. 131, l. 12. — « San Pis fameux qu'admiroit l'vniuers... N'est plus l'appuy de la belle Scienche. » Nous voilà loin du cri d'enthousiasme que pousse l'auteur de l'épitre *o Luysard* de ce même livret :

Iamais le Palinot ne recheut tant de gloire
Que st' année il a fait, otant pour lé biaux vers
Que pour la rareté de ses iustes concers
Dignes d'estre grauais o temple de memore.

Auquel de ces deux témoignages ajouter foi? L'auteur de cette pièce chagrine semble viser la défense de lire des pièces puriniques sur le Puy des Palinods; la foule des purins et des savetiers n'est plus attirée par les médisances et les gauloiseries des poétes : « Aux Palinods on se promène au large. » Il n'en était pas ainsi jadis, du temps de Naudin, mal remplacé par Duclos, le nouveau « monqueux. »

P. 132, l. 22. — « L'eret-on pris sur le Puy des Concerts. » Le Puy de Sainte-Cécile. V. t. III, p. 67 et notes, p. 400-401.

P. 134, l. 2-5. — « Deux Yurognes... passant dans la place de Nostre-Dame, & ayans rencontré le carcan... » Nous empruntons aux *Notes sur le Parvis de la Cathédrale de Rouen*, par M. Ch. de Beaurepaire, dans le *Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1877, p. 270-331, le passage suivant (p. 283) relatif à l'établissement d'un carcan dans le Parvis de Notre-Dame : « Une sentence du bailli du Chapitre, Robert Bazire, avocat au Parlement, ordonna le 13 avril 1666, qu'un poteau serait dressé dans le parvis de l'église, auquel poteau serait mis et affiché un carcan pour y exposer ceux qui auraient fait bruit, tumulte et scandale ou commis quelque action insolente ou mauvaise devant ladite église ou parvis d'icelle ».

P. 134, l. 13. — « ... tant blanc que clairet ». Il manque une syllabe à cet hémistiche. On pourrait ainsi corriger « tant de blanc que clairet. »

P. 134, l. 20. — « Men poure Iodelet. » Le » Jodelet » est un personnage de comédie, type de valet bouffon et vicieux, qui nous vint du Gracioso de l'Espagne, et qui fut fort à la mode. Citons les deux comédies de Scarron : *Jodelet ou le maître valet* et *Jodelet duelliste*.

P. 136, l. 17. — « Cy gist le nouueau Mathiole. » Pierre-André Mattioli, né à Sienne le 23 mars 1501, fut médecin de l'empereur Maximilien II, et mourut à Trente en 1577. L'ouvrage auquel l'auteur fait

allusion est le *De morbo gallico liber unus*, Venise, 1538, in-8o. Cette citation prouve qu'on avait encore en grande estime Mattioli qui le premier, dit-on, appliqua le mercure employé à l'intérieur à la guérison de ce que les Italiens appelaient le mal français et les Français le mal de Naples. L'ouvrage le plus connu de Mattioli est son *Commentaire de Dioscoride*, publié en italien à Venise, 1544, in-f., puis en latin, Venise, 1554, et traduit en français par Antoine du Pinet, Lyon, 1561, in-f.

P. 139, l. 25. — « Su Rat qui gobit la cedulle. » Il s'agit bien clairement ici d'un individu, probablement d'un sr Le Rat, qui, pour supprimer sa dette, essaya d'avaler la pièce qui la constatait et qu'il avait demandé à voir. — Aujourd'hui encore, dans nos campagnes, l'article *le* des noms propres se décline, *du*, *au*; on le supprime quand on emploie un démonstratif : « Su Rat » pour « Ce Rat ».

LE RAJEUNISSEMENT DE LA MUSE NORMANDE

P. 143, l. 1. — « Le raieunissement de la Muse normande ». Dans ce livret, le dernier, à notre connaissance qui soit sorti de l'imprimerie de David Ferrand, devenue celle de Jean Oursel, et qui porte ces indications de lieu et de date : « A Rouen // chez Jean Oursel, ruë du Bec, prés le // Palais, à l'Imprimerie. 1674, » nous relevons une preuve frappante du sans-gêne avec lequel les imprimeurs formaient ces sortes de publications. A la suite de la pièce intitulée : *Gageure faite entre les Pois & les Verres...*, il restait deux pages et demie à remplir, et l'imprimeur n'avait plus de copie. Il a pris un conte de la Fontaine : *Les Rémois*, lui a donné pour titre : *Histoire comique de deux Bourgeois qui pensaint associer leur Vesin à la Confrerie du Cocüage, & qui le z'y associit ly mesme besant leu deux Femmes à leu presenche;* il a remplacé les dix-huit

premiers vers décasyllabes du conte de la Fontaine par autant de vers de huit syllabes, dans lesquels l'aventure est transférée de Reims à Rouen, et pris ensuite le texte des *Rémois*, depuis ce vers « Le drôle était grâce à certain talent » jusqu'au vers : « De cet apprest. Avec elle à l'instant », s'arrêtant ainsi au beau milieu d'une phrase, parce que le papier lui manquait, ce qui ne l'a pas empêché d'imprimer le mot *fin* à la suite de ce vers et sur la même ligne. Voici les seize vers de son début :

Ch'est vne ville que Roüen
Sur tout gaye & diuertissante,
Car no z'y ost checun an
Queuque nouuelle renaissante.
Pu qu'en toutes autres citais
S'y trouuent de femmes adrettes ;
Pour de tours de subtilitais
Ce sont de sçauantes coquettes,
Des femmes de condition
Et d'autres de profession
Qui s'appellent Dames bourgeoises,
Qui sont de gentilles galloises
Qui sçauent dupper finement
Tel qui s'engage sottement.
Vne auait prins en mariage
Vn homme de vacation;
Il viuait bien dans son ménage
Sans soin & sans ambition
Que lui fallait-il dauantage ?

Puis vient le texte de la Fontaine que nous n'avions pas à reproduire. Outre que l'auteur du livret a changé quelques mots, il a, pour ainsi dire, démarqué l'œuvre, en introduisant quelques formes orthographiques normandes ou puriniques.

P. 143, l. 5. — « Tout chen qu'o vo z'a debitay... » Ces cinq

vers sont une protestation de l'imprimeur Jean Oursel contre les imitations de la *Muse* qui sortaient de l'imprimerie de Laurens Machuel.

P. 143, l. 11-12. — « Sur la Millice de Rouen venue en garnison à Dieppe ». Guibert rend compte dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe* (t. I, p. 78-79), de la mise en défense de cette ville, en 1674, par le duc de Roquelaure « destiné par le Roy pour commander dans la province pendant l'absence du duc de Montausier. » Voici le passage qui se rapporte au fait signalé par la *Muse :*

« La flotte hollandoise ayant paru dans la Manche la nuit du 25 au 29 may, on sonna l'alarme dans tous les villages de la côte. A ce bruit, un corps de cinq cents paysans vint se poster dans la citadelle, un autre de mille sur le Mont de Caux, un troisième de sept cents à Pourville, un quatrième de mille se partagea pour les ports de Puis, Belleville et Berneval. On posta dans le fort du Pollet deux compagnies du régiment de Navare infanterie. Le premier jour de juin un corps de six cents hommes en dix compagnies arrivèrent de Roüen ; ils étoient commandez par des officiers de la même ville. Le même jour un corps de cent habitants du bourg de Baqueville entra dans la citadelle.

« Mais cette grande levée de boucliers fit plus de peur que de mal, parce que les Hollandais passèrent devant cette ville pour aller attaquer Belle-Isle, qu'ils ne purent prendre et retournèrent dans leur port sans rien faire.

« Le 6 juin, les troupes qui étoient venues de Rouen s'en retournèrent. »

P. 134, l. 11-12. — « ... et suiuent pele-mesle Leu Capitaine... » Asseline, *Antiquitez et Chroniques de la ville de Dieppe* (t. II, p. 368) : « Le premier de Juin, 600 hommes de Rouen vinrent à Dieppe, sous la conduite de Monsr d'Arques... » C'était Nicolas le Pigné, sieur d'Arques, conseiller au Parlement.

P. 134, l. 19. — « Dieppe croyet que Roüen ly baillet belle... » Il

résulte de ce couplet qu'on fit appel à des volontaires pour secourir Dieppe, mais que les jeunes gens, sourds à l'appel du tambour firent comme

... le chien Jean de Nivelle
Qui s'enfuit quand on l'appelle.

Il fallut soudoyer des gens du peuple à raison de vingt sols par jour. Dieppe paya une part des dépenses.

P. 134, l. 26-27. — « Car autrefois y l'ont bien su monter Dessus du mont où le mal s'apriuoise. » Nous conjecturons que cette périphrase désigne le Mont-aux-Malades, qui dépend de la commune du Mont-Saint-Aignan; et l'auteur voudrait dire que les tireurs de laine allaient exercer leur habileté à la célèbre assemblée qui se tenait dans cette paroisse.

P. 145, l. 17. — « ... la citadelle. » Le vieux château construit au flanc de la falaise de Dieppe. — Ce vers « En demandant où est le chemin de la Citadelle » est faux, même en comptant *où est* pour une seule syllabe, selon les habitudes de la *Muse;* il reste deux syllabes en trop pour le second hémistiche, à moins qu'on ne lise : « le ch'min d' la citadelle », ou plutôt qu'on ne supprime « le chemin de », comme nous l'avons fait.

P. 146, l. 4. — « ... enfiler la venelle O z'ennemis... » Allusion au siège de Dieppe par les Anglais et à leur défaite en 1442. V. la deuxième note qui suit.

P. 146, l. 14. — « Response à Messieurs les Mitous de Dieppe... » Le *Cant ryal* qui précède a-t-il été composé réellement par un Dieppois ? c'est ce dont on peut douter. Le premier couplet et l'envoi sont mis dans la bouche des Rouennais, et les couplets intermédiaires contiennent les réflexions des Dieppois; mais il se peut que l'auteur rouennais de la seconde pièce ait écrit la première pour se donner le plaisir d'y répondre.

QUATRIESME PARTIE DU RETABLISSEMENT

DE LA MUSE NORMANDE

P. 164. — L'exemplaire du British Museum, le seul que nous connaissions, est composé de deux feuilles. La pièce intitulée : *Burlesque* se continue jusqu'à la fin de la feuille A ; elle n'est peut-être pas terminée. Au bas de la page 8 se trouve la réclame *Pour*, et la feuille B commence par ce titre : *La Demolition de l'equerfus du Vieux Marchay*. On en doit conclure que ces deux feuilles A et B appartiennent à deux livrets différents et ont été réunies à tort dans cet exemplaire. Il y en a encore une autre preuve : le sujet annoncé dans la pièce intitulée : *Burlesque*, ne se trouve pas dans la feuille B. Ne sachant à quel livret cette feuille a appartenu, nous la réservons pour l'appendice.

NOUVIAU ET DERNIER RECUEIL

DE LA MUSE NORMANDE

M. DC. LXXIV.

P. 127, l. 17. — ... etofles de teille peinturaye. » Cette pièce est intéressante pour l'histoire des modes aussi bien que pour celle de l'industrie et du commerce. Elle nous fait connaitre l'époque où l'usage de l'indienne apporta un grave préjudice à la fabrication des draps.

P. 173, l. 3. — « Tiretaine ». *Dict. de Trévoux :* « TIRETAINE : sorte de droguet, étoffe tissue grossièrement, moitié de fil, moitié de laine. »

P. 173, l. 20. — Du drap du siau.... » V. t. I, notes, p. 218, et la note, p. 368 de ce volume.

P. 173, l. 20. — « ... de la serge ou cresel. » *Dict. de Trévoux :* « SERGE : Vaugelas veut qu'on dise *Sarge ;* mais l'usage est contraire. C'est une étoffe commune et legere de laine croisée... La bonté des serges se connoît à la croisure ; celle des draps à la filure. »

P. 174, l. 14. — « Si no reprend vne fais le burel. » *Dict. de Trévoux :* « BUREAU : Grosse étoffe faite de laine : c'est la même chose que la *bure,* sinon que c'est un drap plus fort. »

P. 175, l. 11. — « L'histoire est de deux Moutardiers... » Ainsi que cette pièce l'indique, les moutardiers criaient et vendaient autrefois leur denrée par les rues. *Les Cris des marchandises que l'on crie parmy Paris,* imprimés à la fin des premières éditions des *Antiquitez de Paris* par Corrozet, et réimprimés par M. A. Franklin dans *L'annonce et la Réclame* (*La Vie privée d'autrefois*), contiennent ce quatrain (p. 153) :

Puis orrez crier, sans qu'il tarde,
Parmy Paris en plusieurs lieux,
Pour chose certaine : Moustarde !
Qui à maint faict pleurer les yeux.

On lit encore dans la *Chanson nouvelle de tous les cris de Paris,* 1572, (M. A. Franklin, *ibid.*, p. 216 :)

Moutarde, almanachs nouveaux.

P., 177, l. 7. — ... deuers S. Pierre. » Il y avait alors à Rouen trois églises de ce nom : 1° Saint-Pierre-du-Châtel, dont le nom rappelait le château construit par Rollon ; elle était située rue des Cordeliers que le ms. des Fontaines appelle, en 1525, rue Saint-Pierre ; elle sert aujourd'hui de magasin ; sa tour carrée est un monument remarquable ; 2° Saint-Pierre-le-Portier, ainsi nommée à cause de sa proximité de la porte Cauchoise ; elle se trouvait à gauche en montant dans la rue du même nom qui est aujourd'hui la partie de la rue de Fontenelle comprise entre la rue de Crosne et la rue Cauchoise ; 3° Saint-Pierre-

l'Honoré, à l'angle nord-ouest de la rue Écuyère. Il ne reste rien de ces deux dernières églises.

P. 178, l. 8. — « A su retour de la petite cloquette. » L'auteur veut dire : « Au retour des protestants de leur temple de Quevilly ». Peut-être y avait-il à ce temple une cloche d'un faible son qui appelait les réformés au prêche. V. notre note du t. II, p. 357, sur cette expression, qu'on retrouve encore t. IV, p. 297, l. 16.

P. 180, l. 1. — « L'autre de guet... » Il y a dans le texte « déguet » qui nous a paru être une faute d'impression pour « de guet ». On pourrait encore supposer « dehait » qui signifie : « joyeux, leste » et qui a encore été employé peu auparavant par le poète rouennais Saint-Amant, dans *Les Pourveus bachiques* (*Bibl. elzév.*), *Œuvres*, t. I, p. 332 :

Pourveu qu'à l'ombre des chopines
Je me trouve sain et de-hait.

P. 180, l. 9. — « Quay ! ie seray, dit-il, conard infame. » Ici, comme plus loin, p. 239, « conard » est pris au sens de « cornard. » Voir sur les origines du mot, Marc de Montifaud, *Les Triomphes de l'abbaye des Conards avec une notice sur la fête des Fous*, p. XIV-XVI.

P. 181, l. 2 et 5. — « ... village de Beauficel ... hamiau du Tronquay », Beauficel-en-Lyons et Le Tronquay sont deux communes du c. de Lyons-la-Forêt, arr. des Andelys (Eure).

P. 183, l. 9. — « La Bru qui marche [dru] tremousset du driere. » Il manque une syllabe au premier hémistiche. Nous proposons : « La Bru qui marche dru... », et cette addition se trouve justifiée plus loin aux lignes 4 et 5 de la page 251.

NOUVELLE PARTIE DE LA MUSE NORMANDE

P. 186, l. 1. — « Nouuelle partie... » Ce livret est de l'année 1677, ainsi que l'établit l'allusion au siège de Saint-Omer faite plus bas dans la *Ballade demy doublaye*.

P. 186, l. 21. — « Se frotans deuant & driere... » Ce vers est le dernier de la page 2 du livret ; le vers suivant a été omis au début de la page 3.

P. 191, l. 16. — « A l'à rebours. » La leçon du texte est « A la-rebours ». On serait tenté de croire que « rebours » a été du féminin dans le dialecte normand : mais nous pensons plutôt, avec M. Moisy (*Dict. du patois normand*) v° ARABOURS (A L'A) que cette forme qui « renferme une réduplication de la particule *a*, tire probablement son origine de ce que *à rebours* formait quelquefois un seul mot en v. fr. »

P. 192, l. 13. — « ... pois des Moricaux. » Il ne faut pas entendre que les « painturais lambiaux » comme il est dit plus bas, venaient de l'Afrique, pays des nègres ; l'auteur désigne ici non pas les noirs de cette contrée, mais les peuples de l'Asie à face basanée.

P. 192, l. 25. — « Chais Chambrillons rellais su leu croupieres ». Rapprocher ce *cant ryal* de celui du *Nouviau recueil* de 1674 : « Les culs rellex à la mode nouvelle. »

P. 193, l. 1. — « Hela ! Drien, dais dix ans ie m'annuye... » Cette pièce est de 1677 et il y avait déjà dix ans que durait la crise de la draperie causée par la vogue des indiennes, ces

..... yeustophle nouuelle
Que no s'apporte à mouchel dans Roüen.

P. 194, l. 18. — « ... sa caudiere. » C'est l'écuelle, le « pot à couver » plein de charbon ou de braise allumée, que les poissonnières et « revenderesses » plaçaient sous leur jupe pour se chauffer, et qui leur servait quelquefois à faire cuire leur hareng, comme on le voit dans ce passage de *La Bourdigade du vin*, t. III, p. 72 :

> La fille o grand Colas, ste petite escaliere,
> Vendant du haran sor, trouuit bien sen calcul ;
> A les mettait griller dans sa ptite caudiere,
> Où a l'avet rosty pu de chent fais sen cul.

Rappelons à ce sujet une anecdote que la *Muse normande* ne désavouerait pas. Un jour une femme faisait cuire un hareng saur sur son écuelle, tout en ayant les pieds sur les rebords de chaque côté de l'anse, car il y avait une anse à la « ptite caudière ». Un gamin vient à passer : « Eh, la mère, votre hareng brûle. — Sois tranquille, men ptit, j'ai l'œil dessus. »

P. 195, l. 18. — « Violon à trente-six cordes. » Les étrivières, qui font aussi danser les gens, mais d'autre façon que le violon.

P. 196, l. 6. — « Y vo ferre la mule... » Ce vieux dicton « ferrer la mule » équivaut à celui-ci, plus usité aujourd'hui, mais que l'on trouve aussi au XVIIe siècle, « faire danser l'anse du panier. » Cet antique usage, qui n'est pas près de cesser, a échauffé la verve de maint poète. Citons entre autres : *La Maltôte des Cuisinières ou la manière de bien ferrer la mule. Dialogue entre une vieille cuisinière et une jeune servaute*, s. l. n. d., réimprimée dans les *Var. hist. et litt.*, t. V. p. 243-257 (*Bibl. elzév.*). *La Responce des Servantes aux langues calomnieuses qui ont frollé sur l'ance du panier ce caresme ; avec l'Advertissement des Servantes bien mariées et mal pourveues à celles qui sont à marier, & prendre bien garde à eux avant que de leur mettre en mesnage.* A Paris, M. D. C. XXXVI, *ibid.*, t. III, p. 101-108; *La Conference des servantes de la ville de Paris, soubs les charniers Sainct Innocent, avec protestations de bien ferrer la mule*

ce caresme pour aller tirer à la blanque à la foire de Sainct Germain, & de bien faire courir l'anse du panier. A Paris, M. D. C. XXXVI, *ibid.*, t. I, p. 313-321 ; *La Servante qui ferre la mulle* dans *La Ville de Paris en vers burlesques...* par le sieur Berthod (*Paris ridicule et burlesque, Bibl. gauloise*, p. 131-135). Sur l'étymologie de ce dicton, v. Moizant de Brieux : *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, t. I, p. 116-117, et t. II, p. 77, note CXI, de la réimpression de 1874-1875, et Gayot de Pitavel, *Bibliothèque de Cour*, 1746, t. I, p. 133.

P. 200, l. 16. — « Palant tantot de saint Omer. » Ce passage donne la date du livret. Le siège de Saint-Omer commença en mars 1677. Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, venu au secours de la place, fut battu à Cassel, le 11 avril, par le duc d'Orléans, frère du roi, et par le maréchal de Luxembourg, et Cassel capitula le 20 du même mois.

P. 202, l. 18. — « ... gazoüillant ainchin qu'vne Margot. » On appelle ainsi plaisamment la pie. La Fontaine a dit (*Fables*, l. XII, f. 11) :

L'aigle, reine des airs, avec margot la pie...

NOUVELLE PARTIE DE LA MUSE NORMANDE

P. 202, l. 2. — « Docteux en Soupebonne, » Tout le monde ne peut pas être docteur en Sorbonne.

P. 210, l. 4. — « Gogaille o vin & nargue pour la biere. » Cette ligne palinodique rappelle celle du premier chant royal de la *Muse : Ptit brit o vin & gogaille à la biere*, t. I, p. 2, et celle d'un chant royal de la vingt-sixième partie, t. III, p. 490 : *Gogaille o vin & yo pain la disette.*

P. 213, l. 12. — « Cordeliais ». V. t. III, notes, p. 450-451.

P. 217, l. 13. — « Et che n'aist pas ste chabrenauderie Qui fit su tret dont no parle à present. » Ces deux vers rappellent le *cant rial* de la vingt-troisième partie, t. III, p. 102, qui a pour ligne palinodique : *Vn chabrenaut fesant la femme en couche.*

P. 217, l. 18. — « Il fezet là de la sainte mitouche. » Il n'y a pas lieu de corriger en « sainte nitouche » pour « sainte n'y touche. » « Sainte-Mitouche » se dit encore en Normandie. V. à ce mot, Moisy, *Dict. du patois normand.*

P. 221, l. 14. — « La grande complainte... » Les lettres, syllabes et mots, placés entre crochets dans le titre et le texte, ne sont pas venus au tirage dans l'exemplaire que possède le British Museum.

P. 221, l. 15. — « ... o [camp] Herichon ». V. sur ce lieu, t. I, notes, p. 207.

P. 222, l. 20. — O mettrait-t'il deia sen sain Crepin en gage. » V. t. III, notes, p. 403.

P. 225, l. 6 et 7. — « Gringoire. — Pale donc, ch'est... ch'est... ch'est... » Ces mots sont de trop dans le quatrain.

P. 226, l. 9. — « La Cour de z'Inde est chy... » On entend encore aujourd'hui prononcer « ainde » le mot « aide. » Il y avait à Rouen une Cour des Aides, mais on comprend bien que ce n'est pas à cette juridiction que Macette avait recours. On lit d'ailleurs dans les *Curiosités françoises* d'Oudin : La Cour des *aides*, i. « ceux qui font un homme cornard. »

NOUVELLE ET DERNIÈRE PARTIE

DE LA MUSE NORMANDE

P. 228, l. 21. — « No z'era pour sen sout merquay En ces z'écris... » Un sol, voilà ce que coûtaient ces minces livrets. La modicité même de ce prix faisait qu'on ne s'attachait pas à les conserver; passant de main en main, ils périssaient par l'usage. Et c'est ainsi qu'un grand nombre de ces œuvres légères a disparu, et que certaines d'entre elles n'existent qu'en unique exemplaire, à la grande joie du bibliophile qui les possède.

P. 229, l. 20. — « ... Docteux de l'yeucole azinique De chette facultay qu'o nomme Bourbaudoüin. » Bourg-Beaudoin est une commune du c. de Fleury-sur-Andelle, arr. des Andelys (Eure). La treizième partie de la *Muse* contient (t. II, p. 158 et suiv.) la *Reponche de la missine recheüe par Colin Hougnou à sa mere, demeurant o Bourbaudoüin, vis-à-vis d'un quesne qu'o nomme le Quesne o leu, opres l'Asnerie,* et dans le dernier livret on trouve encore (V. plus loin, p. 270) : ... *de la Facultay du Bourbaudoüin, orains appellaye l'Asnerie. L'Yeucole azinique* est la même chose. Mais ni la *Carte de l'état-major* ni le *Dictionnaire topographique du département de l'Eure* par M. le marquis de Blosseville, n'indiquent de lieu nommé l'Asnerie dans la commune du Bourg-Baudouin, et d'après les renseignements qui nous sont venus de cette localité, on ne l'y connait pas. Il faut donc voir dans ces passages de la *Muse* une plaisanterie à l'adresse des habitants (d'autrefois) du Bourg-Baudoin.

P. 229, l. 25. « Pont-abrenaude ». T. II, p. 289, et note, p. 420.

P. 230, l. 22. — « ... des galans ». Nœuds de rubans de différentes

couleurs, dont les femmes se paraient. Dans *la Galerie du Palais* de P. Corneille, 1634, l'écuyer Aronte promet un « galand » à la suivante Florice :

ARONTE

Si tu fais ce coup-là, que ton pouvoir est grand !
Viens, je te veux donner tout-à-l'heure un galand.

LE MERCIER

Voyez, monsieur ; j'en ai des plus beaux de la terre :
En voilà de Paris, d'Avignon, d'Angleterre.

ARONTE, *après avoir regardé une boîte de galands.*

Tous vos galands n'ont point d'assez vives couleurs.
Allons, Florice, allons, il en faut voir ailleurs. (Acte IV, sc. XIV.)

Les « galands » étaient portés aussi par les hommes. Dans *Le Dépit amoureux*, Molière fait dire par Gros-René à Marinette :

Tiens, tiens, sans y chercher tant de façon, voilà
Ton beau galand de neige, avec ta non pareille ;
Il n'aura plus l'honneur d'être sur mon oreille. (Acte IV, sc. IV.)

P. 231, l. 16. — « De là vient chette Confrerie O ne veit tant d'honnestes ieans ». Ce n'est pas sans raison que l'auteur a écrit « ieans ». Il joue sur les mots ; on appelait alors « Jean » un mari trompé.

P. 233, l. 21. — « Que s'il auest du milleur drap de Vire. » Les draps de Vire étaient, comme on le voit, fort estimés en ce temps, et les ouvriers de la draperie étaient à Vire comme à Rouen, appelés Purins. M. A. Canel *Blason populaire de la Normandie*, t. II, p. 67), dit même que ce nom s'appliquait à tous les Virois. D'après M. de Formeville, cité par M. A. Canel (*ibid.*, t. II, p. 100), le même nom était donné à Lisieux aux ouvriers employés à l'industrie lainière.

P. 234, l. 5. — « ... il z'auest draps d'ussiaulx. » Nous avons conservé cette graphie, bien qu'elle nous paraisse mauvaise, à cause de

la difficulté qui s'y rattache. On a déjà vu « drap de siau » dans ces vers, t. I, p. 56 :

> Pourquay vas tu palant, dy may, Giresme,
> Du drap de siau, o ie sis epluqueux ?

On appelait à Rouen draps du sceau les draps marqués d'une empreinte spéciale, attestant qu'ils avaient été fabriqués dans les conditions réglées par les statuts : « Seront les drapiers ou autres tenus de apporter leurs draps tout escrus au seel, ainsi comme anciennement il a été accoutumé, pour estre veuz et visitez par les maistres dudit mestier, afin qu'ilz soient bons et de bonne façon... » *Statuts des Drapiers-Drapants*, etc., 1424, dans Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes corporations*...

D'autre part, on fabriquait des draps grossiers dans le Languedoc, à Usseau, près de Carcassonne. De là une confusion facile à faire entre « draps du sceau » et « draps d'Usseau », et que Furetière n'a pas évitée. Il dit, en effet, dans son *Dictionnaire universel*, etc. (édition de 1727), v° Drap : « ... *Drap d'Usseau*, c'est un drap manufacturé dans un village de Languedoc, prés de Carcassone, d'où le nom est venu. Le premier fabricateur s'appelloit de Varennes. Menage croit que c'est à cause du sceau du Roy qu'on y mettoit autrefois; mais on l'écrit ainsi abusivement. » S'il faut, à l'appui du dire de Ménage, ajouter de nouvelles raisons à celles que nous avons données plus haut, nous les tirerons de l'*Inventaire-Sommaire des Archives de la Ville de Rouen, Délibérations*. Il y est souvent question de la draperie du sceau ; en voici un exemple (p. 314) : 6 mars [1636] « pour délibérer, suivant les arrêts de la Cour des 19 et 22 du mois de février dernier, sur les requestes respectivement présentées par les maistres et gardes de la grande drapperie du sceau et boujon... » Ajoutons qu'on lit, au xvie siècle « Et ma cotte de drap de siau », dans une pièce attribuée à Clément Marot, la *Responce de la dame au jeune fy de Pazy* (*Œuvres complètes de Clément Marot*, Paris, 1824, t. III, p. 488.

P. 235, l. 7. — « La Cohue ». V. t. I, notes, p. 253.

P. 237, l. 28. — Où no travaille o bas mestier. » Le « bas mestier » semble être ici ce qu'on appelait encore autrefois « le petit mestier » qui vaut à celles qui l'exercent plus de profit que d'honneur.

P. 238, l. 3. — « ... & no s'assiet. » Ce passage est à remarquer. Dans la savante introduction qu'il a donnée à sa réimpression de l'opuscule intitulé : *Les Tavernes de Rouen au XVIe siècle*, M. Ch. de Beaurepaire rappelle (p. xv) une ordonnance de Henri II, par laquelle « il fut interdit à tout tavernier de recevoir chez lui les personnes domiciliées dans la ville, de les faire asseoir, et de leur vendre du vin, si ce n'est pour l'emporter dans leurs maisons. Les tavernes, du reste, demeurèrent ouvertes aux étrangers, de même que les hôtelleries, et l'on épargna les triballes, sortes de débits où l'on vendait le vin sur comptoir et sans mettre la nappe. » Il semble résulter du passage de la *Muse* que l'ordonnance du roi Henri II était encore en vigueur à Rouen au XVIIe siècle, si ce n'est pour les cabarets de certains lieux mal famés, puisque l'auteur caractérise celui dont il parle en disant :

Où no vent de bon vin cleret
A iuste prix & no s'assiet.

P. 241, l. 20. — « Su ste toux à la mode. » C'est l'influenza, ou, moins savamment, la grippe, dont il a été déjà question dans la *Muse*, t. I, p. 125, l. 20, et avec laquelle l'Europe a, dans ces derniers temps, renouvelé connaissance.

P. 243, l. 18. — « Pres Queuilly. » C'est là qu'était le temple des réformés que l'auteur vise en cet endroit.

NOUVELLE ET DERNIERE PARTIE

DE LA MUSE NORMANDE

M. DC. LXXXII

P. 250, l. 3. — « ... chais Messieux de la manicle. » Les savetiers, qui, pour garantir leur main dans le travail, la couvrent d'un morceau de cuir appelé « manique ».

P. 250, l. 21. — « ... à su Ponchel. » V. t. I, notes, p. 194.

P. 251, l. 10. — « Caue o Miracles. » V. le chant royal ayant pour ligne palinodique « L'heureux seiour de la caue o miracles. » t. II, p. 33, et notes, p. 343.

P. 251, l. 19. — « Qui n'aistaist rien que dais Perrines. » Perrine semble être la même chose que Perrette, qui est, en normand, la femelle de l'oie, et qui désigne, en même temps, une femme ou fille fière et raisonneuse, ce qu'on appelle aussi une péronnelle. V. ce même mot, plus loin, p. 262, l. 21.

P. 254, l. 1. — « ... d'opraiz de su Rissel. » V. t. III, notes, p. 484.

P. 255, l. 2. — « ... gagner la vedette. » Aujourd'hui on appelle « vedette » un cavalier placé en sentinelle et venant promptement rendre compte de ce qu'il a vu. Autrefois, dans les fortifications, on nommait « vedette » une guérite où la sentinelle était en observation. Nous avons dit, t. I, notes, p. 223, que « gagner la guérite », signifie s'enfuir ; « gagner la vedette » a le même sens.

P. 255, l. 9. — « ... quatre Ieans drus... » Rappelons que le mot

Jean, seul ou suivi d'un autre nom, était employé autrefois pour désigner des personnages ridicules, des bouffons, etc.

P. 256, l. 19. — « Brandebours ». Encore une contribution à l'histoire de la mode en France à ajouter aux pièces nombreuses que la *Muse* renferme sur ce sujet. Le « brandebourg » est aujourd'hui un ornement en broderie ou en galon sur un vêtement. Autrefois, c'était une casaque à longues manches, et Littré, dans son *Dictionnaire de la Langue française*, donne cette étymologie du mot : « *Brandebourg*, nom d'une province d'Allemagne, qui fut donné d'abord à une sorte de casaque, à cause que les gens de l'électeur de Brandebourg, lors d'une invasion en France dans l'année 1674, portaient des casaques de ce genre. »

P. 257, l. 23. — « Qui vont dancher queuque role en cadiaux. » Au XVIIe siècle, on appelait « cadeau », une partie de plaisir, une fête, que l'on offrait le plus ordinairement à des femmes. Molière, *École des femmes*, acte III, sc. II :

Des promenades du temps,
Ou repas qu'on donne aux champs,
Il ne faut pas qu'elle essaie.
Selon les prudents cerveaux,
Le mari dans ces cadeaux
Est toujours celui qui paie.

P. 258, l. 7. — « ... couleur à la Guiche. » Cette couleur tirait son nom d'un personnage qui fut célèbre par son élégance et entra fort avant dans toutes les intrigues de cour, le comte de Guiche, fils d'Antoine de Gramont, maréchal de France. Armand de Gramont, comte de Guiche, naquit en 1638, se distingua dans les guerres contre l'Espagne et la Hollande et mourut en 1673.

P. 260, l. 10. — « Oissel. » Commune de l'arr. de Rouen, sur la rive gauche de la Seine, entre Rouen et Elbeuf.

P. 263, l. 20. — « A dancher les cinq pas... » Sur la danse des cinq pas, v. t. III, notes, p. 401.

P. 264, l. 13. — « ... vne fontange Ainchin que l'an passay à la gargoüille o vit. » Bussy-Rabutin raconte ainsi dans *La France galante* (*Histoire amoureuse des Gaules*, t. II, p. 185, *Bibl. gauloise*), l'origine de la coiffure à la Fontange : « Elle (Mlle de Fontange, maîtresse de Louis XIV) étoit vêtue, ce jour-là, d'un justaucorps en broderie d'un poids considérable, et la coiffure étoit faite des plus belles plumes qu'on eût pu trouver. Il semblait, tant elle avoit bon air avec cet habillement, qu'elle ne pouvoit pas en porter un qui lui fut plus avantageux. Le soir, comme on se retiroit, il s'éleva un petit vent qui obligea Mademoiselle de Fontange de quitter sa capeline. Elle fit attacher sa coiffure avec un ruban dont les nœuds tombaient sur le front, et cet ajustement de tête plut si fort au roi, qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe ». Sur les ornements dont on parait la *gargouille*, à la grande joie du populaire, v. notre note, t. III, p. 460.

NOUVELLE PARTIE DE LA MUSE NORMANDE

M. DC. LXXXIII

P. 267, l. 1. — « Nouvelle partie... » Ce livret, le dernier qui nous ait été conservé, n'a qu'une feuille, 8 pages ; il est probable qu'il n'est pas complet.

P. 273, l. 16. — « ... ruë dais Métresses. » La rue des Maitresses, maintenant rue Théodore-Lebreton, était en plein quartier de la Puri-

nerie. Elle part de la rue Orbe, à l'endroit qu'on appelait jadis le carrefour du Plat, et aboutit à la rue de l'Amitié.

P. 274, l. 21. — « Comme o bourgais de la Ierusalem. » Les marchands juifs, toujours nombreux dans la ville de Rouen.

P. 275, l. 1. — « Enuay à Messieurs de la scie. » Il y eut à Rouen, au XVIe siècle, une Société joyeuse sous la dénomination des *Syeurs d'Ays*. Le ms. français 24341 (anc. La Vallière) de la Bibl. nat. contient une pièce intitulée : *Les Sobres Sots entremellés avec les Sieurs d'Ays, farce morale et joyeuse*, que M. E. Picot dit avoir été représentée à Rouen au carnaval de 1536; la *Friquassée crotestyllonnée*, composée en 1557, est dédiée *A tres et retres famé et affamé Sieur des Sieurs d'Aiz, inredoutable suppeur rieur donnez, cornadotes, et de toute leur monarchie*. Cette Société existait-elle encore en 1673, ou nos « Messieurs de la scie » sont-ils ici tout simplement de vulgaires menuisiers ?

APPENDICE

On n'a pas cru devoir comprendre dans cet appendice, dont l'avant-propos placé en tête de ce volume fait connaître le contenu, les pièces en langue purinique du poète rouennais Louis Petit, bien qu'il ait été probablement un des collaborateurs de David Ferrand. La raison en est qu'elles ont été publiées en 1853, par M. Alphonse Chassant, d'après un manuscrit appartenant alors à un bibliophile de Louviers, M. Léopold Marcel, sous ce titre : *La Muse normande de Louis Petit, de Rouen, en patois normand, 1658, Rouen, A. Le Brument, 1853*; in-12 de XVI-41 pages.

(Cette note, destinée à l'avant-propos, avait été omise ; nous réparons notre oubli en la publiant ici).

P. 277, l. 2. — « Cant ryal double. » Cette pièce remplit une feuille de quatre pages, non numérotées, intercalée dans la vingt-quatrième partie, 1647, de l'exemplaire original, qui sans elle est bien complète

Il n'est pas possible de savoir à quelle année elle appartient, le fait divers qu'elle relate étant de ceux qui ne laissent pas d'autre trace.

P. 278, l. 5. — « Vn triqueriau... » Nous croyons que ce mot, qu'on ne rencontre dans aucun glossaire, signifie « trompeur, fripon ». Il dériverait de « trikeur » que Godefroy (*Dict. de l'ancienne langue française*) mentionne sous le mot « tricheur ».

P. 278, l. 24. — « Y sait *Asiau* le haper par driere. » Nous avouons ne rien comprendre au mot *Asiau*, en italiques dans l'original.

P. 279, l. 18. — « Allez vou z'en à la poulaillerie... » Les « palots » (terme populaire que Littré traduit par « villageois grossiers, rustres » veulent dire : « Allez-vous-en acheter des canards au marché à la volaille, au lieu de nous garder les nôtres. »

P. 279, l. 23. — « Boutanche. » Ne peut-on pas voir dans « anche » une terminaison argotique, et traduire « boutanche » par « boutique »?

P. 280, l. 3. — « ... No deux oysiaux seront pour votte pie. » Les savetiers se plaisaient à élever des oiseaux parleurs, tels que la pie, le sansonnet. La pie est donnée ici comme la personnification du savetier, et ce passage peut se traduire ainsi : « Il faut savoir si nos deux oiseaux seront pour vous. »

P. 280, l. 24. — « Su maistre Isaac qui porte la freurie », c'est-à-dire qui, étant chef de la corporation, en supporte les obligations et les charges. Ce « maistre Isaac » se trouve déjà mentionné dans la dix-neuvième partie de la *Muse*, t. II, p. 273, l. 9, et dans la vingt-cinquième, t. III, p. 161, l. 12.

P. 281, l. 20. — « Ie deschendis par ste pessonnerie. » La poissonnerie était alors sur le quai ; on l'appelait la poissonnerie du bout du pont.

P. 282, l. 6. — « Jansenius au rang des heretiques. » Il est bien facile d'établir la date de la composition de ce *Cant ryal*. La quatrième strophe débute ainsi :

> Stila qui tient la saincte Monarchie
> Qui de l'Eglise appaise les combats,
> Cet œuvre ayant veu par ceremonie,
> Par les luqueux de tieulle hierarchie,
> *Par chinq points* a mis fin à tieux debats.

Il s'agit ici de la condamnation des cinq propositions extraites du livre de Jansénius, par la bulle du pape Innocent X, décrétée le 27 mai et affichée à Rome le 9 juin 1653.

C'est donc au jour de l'an 1654 que David Ferrand a vu l'image plaçant « Jansenius au rang des heretiques. » La pièce est ainsi postérieure à la trente et unième et dernière partie de la *Muse*, qui est de l'année 1653 et antérieure à l'*Inventaire général* publié en 1655.

Le « Bref sommaire de ce qui est contenu en la Muse normande. » table placée en tête de l'*Inventaire général* (V. notre t. I, p. xiij) indique comme pièce de début de la vingt-huitième partie, f. 477, *Iansenius au rang des Heretiques*, mais ce chant ne s'y trouve pas.

On le trouve dans quelques rééditions des trois premières parties que David Ferrand a utilisées en les plaçant en tête de son *Inventaire général* dont les pages 65 à 484 n'ont été, comme nous l'avons dit dans l'Introduction (V. t. I, p. LXXXIX) imprimées qu'une seule fois. Dans ces rééditions, la pièce en question remplace, p. 58-60 le *Cant ryal* de la troisième partie de l'édition originale de 1627, qui a pour ligne : « Mes dix Coppins & leur mere Coppine. »

Il existe une édition du *Cant ryal* de Jansénius, formant une feuille de quatre pages cotées 63, 64, 65 et 66, ce qui indique le dessein qu'avait David Ferrand de placer cette pièce à la suite des trois premières parties finissant p. 62. Mais il dut y renoncer, la première page de la quatrième partie portant la cote 65. C'est alors sans doute qu'il eut la singulière idée d'utiliser la page 63 en y plaçant ce titre général des trois premières

parties qui vient après elles comme la moutarde après dîner, si l'on veut nous permettre cette comparaison dans le goût de la *Muse*.

L'édition, dont nous parlons ici, peut-être la première, est la meilleure ; nous en reproduisons le texte et donnons plus haut les variantes des autres.

La querelle des Jésuites et des Jansénistes ayant persisté pendant tout le XVIIe et le XVIIIe siècle, le chant royal de Jansénius resta toujours d'actualité. Aussi se trouve-t-il contenu dans toutes les éditions des trois premières parties qui parurent après la publication de l'*Inventaire général* et que nous avons signalées dans l'Introduction, t. I, p. CX-CXVI.

P. 283, l. 20. — « Nommons ces gens pestes de republiques. » Il semble étonnant que le pouvoir, si sévère pendant deux siècles à l'égard des jansénistes, ait laissé appeler leurs adversaires « pestes de républiques. » Cela provient sans doute de ce qu'il donnait peu d'attention à ces pièces populaires jugées sans conséquence.

P. 284, l. 1. — « L'Ombre de David Ferrand. » Cette ombre est celle de la *Muse normande* apparaissant à David Ferrand. Certaines éditions des trois premières parties contiennent cette pièce à la place de l'*Emotion rouennaise*, p. 44 et suiv.; mais, comme on le reconnaîtra facilement en la lisant, l'auteur y déplore la cessation du concours des Palinods ; elle est donc postérieure au mois de décembre 1653.

P. 284, l. 15. — « ... Vn lieu aux pauures de la ville. » La mesure rappelée par la *Muse* ne datait que de quelques années. « Le 3 mai 1650, le Parlement de Normandie rendit un arrêt portant que tous les pauvres divaguant par la ville de Rouen seraient renfermés, les hommes et les garçons dans les halles, les femmes et les filles dans la *Tuerie*, où l'aumône leur serait distribuée pendant quelque temps, et qu'il serait commis deux hommes à chaque porte pour faire la garde et empêcher les pauvres d'entrer. Une partie des indigents devait être internée aux hôpitaux de Saint-Martin-du-Pont et de Saint-Vivien. Pour subvenir à leur nourri-

ture, on eut recours à des cotisations forcées sur les paroisses. » M. Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur la répression de la mendicité dans l'ancienne Généralité de Rouen.* V. *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1885-1886, p. 264-265.

P. 286, l. 15. — « Mais ma germaine en fut pour lors, Honteusement mise dehors. » La « germaine » de la *Muse normande* c'était sainte Cécile, dont le Puy passa alors par des vicissitudes semblables à celles du Puy de la Conception.

P. 287, l. 24. — « Afin de grossir le volume I'ay inceré les vers suivants. » On pourrait conclure de ces deux vers que, avant de prendre la place de l'*Emotion rouennaise* dans certaines réimpressions des trois premières parties, l'*Ombre* de David Ferrand fit partie d'un livret aujourd'hui inconnu.

P. 288, l. 1. — « Ballade. » — Cette ballade et le sonnet qui suit sont tirés du *Parnasse burlesque ou divertissement des mélancholiques dédié à sa chatte avec autres pieces curieuses*, et publié *A Roüen, chez Jean Osmont au Portail des libraires.* Cette plaquette très rare, puisque le *Manuel du Bibliographe normand* d'E. Frère n'en fait pas mention, se trouve au British Museum, dans le volume qui contient les livrets publiés ci-dessus. Cette plaquette est de l'année 1664, ainsi qu'on peut le conclure du sonnet qui la termine et qui a pour argument : *Sur la victoire du Cheualier de Lorraine contre vn Officier Turc, le 27 de Juillet 1664.*

P. 289, l. 5. — « Buuons, buuons dans vn varuot. « Un « varvot » est un bourbier ; il y avait à Rouen, avant 1853, une rue du Varvot supprimée par l'ouverture de la rue d'Amiens, et le nom existe encore dans le patois normand. On connaît l'affinité du *v* et du *g* ; ces deux consonnes permutent l'une avec l'autre; c'est ainsi que « gargot » était

employé concurremment avec « varvot », mais dans le sens de mauvais mélange. En voici deux exemples fournis par la *Muse* :

Ie vendron du gargot, du pain-benist à Suiche.	T. II, p. 170, l. 3.
Il y auet du gargot, du pain benist à Suiche.	T. III, p. 118, l. 18.

De « gargot » la langue usuelle a tiré « gargote » et « gargotier. » Ajoutons que, les deux labiales *b* et *v* se prenant l'une pour l'autre, « barboter » se rattache tout naturellement à « varvot. »

P. 289, l. 18. — « Sçachant certainement qu'on ne va plus soupper. » Il y eut en 1664 un concours des Palinods, mais sans prince, et conséquemment sans banquet ; et voilà pourquoi l'andouille, un des prix destinés aux poésies lues pendant le festin, « est au pluc, » c'est-à-dire mise au rebut, au rancart. Le « pluc » ce sont les épluchures, les ordures qu'on jette au fumier ou qu'on met dans la « Poubelle. »

P. 290, l. 1. — « La demolition... » Sur les cinq pièces qui commencent ici (et non quatre, comme nous l'avons dit à tort au commencement de ce volume, p. 3), v. la note de la p. 360.

P. 290, l. 2. — « ... l'equerfas du Vieux-Marchay. » Dans le *Livre des Fontaines* de J. Le Lieur (1525), « l'escherfault » se trouve figuré au nord-ouest du Vieux-Marché, un peu à gauche de la rue de la Prison, entre les halles de la Boucherie et les maisons qui de la rue Cauchoise descendent vers la rue aux Chevaux, que la rue de Crosne remplace actuellement. Le plan de J. Le Lieur donne à l'échafaud la forme d'une tour ronde comme le dit notre ballade; mais on n'y voit pas de trace de la chaudière à bouillir. V. la reproduction de ce plan sous ce titre : *Rouen au XVIe siècle d'après le ms. de J. Le Lieur*, dernière publication (1892) du consciencieux et érudit artiste rouennais, M. J. Adeline.

P. 290, l. 7. — « ... Messieurs les Saint Nigaisiais, Les Fienterons de Saint Gervais. » Les « Saint Nigaisiais » sont les ouvriers de la

draperie, les *purins*, dont un grand nombre habitait dans la circonscription de la paroisse Saint-Nicaise. Les « Fienterons de Saint Gervais » sont les jardiniers maraîchers dont l'industrie réclame beaucoup de *fiente* (fumier), et qui trouvaient à s'approvisionner, comme la suite de la ballade l'indique, autour de l'échafaud du Vieux-Marché.

P. 290, l. 24. — « O bout de ste rue o Frippiais. » On ne trouve pas de rue de ce nom dans le *Dictionnaire des rues et places de Rouen*, par Periaux. Il s'agit sans doute de la rue des Chinchers, ainsi appelée du nom qu'on donnait alors aux brocanteurs, et qui est maintenant la partie de la rue Saint-Nicolas allant de la rue Saint-Amand à celle de la République. — Il faut convenir que « le ptit bon homme » dont il est ici parlé exerçait un singulier commerce.

P. 291, l. 15. — « Dans la grand caudiere perchaye No n'y boüillera pu iamais. » C'est la chaudière dans laquelle on bouillait les faux monnayeurs.

P. 292, l. 4. — « Prez la cour des Corets... » V. t. I, notes, p. 234.

P. 293, l. 11. — « ... pleder hors de su pont. » Il y avait hors du pont de Rouen, c'est-à-dire au faubourg Saint-Sever, les hautes-justices d'Emendreville, de Grammont et de Bonne-Nouvelle dont les appels ressortissaient à la cour du Parlement.

P. 294, l. 2. — « Cuias & Bartolus. » Deux célèbres jurisconsultes dont on associait autrefois presque toujours les noms; le premier vivait au XVIe siècle, le second au XIVe.

P. 295, l. 16. — « Le poulet d'inde en la lanterne. » Non pas une des lanternes exiguës d'aujourd'hui, mais une de ces vastes lanternes d'autrefois dont des spécimens se voient encore dans quelques écuries de campagne.

P. 297, l. 16. — « ... la petite cloquette. » V. plus haut, notes, p. 362.

P. 298, l. 1. — « O luisart ». Cette pièce et les deux qui suivent sont tirées d'un *Almanach // pour // L'an de grace // mil six cens quatre-vingts deux,* imprimé à Rouen chez Jean Oursel. Une quatrième pièce, la ballade ayant pour refrain « Le mireux d'vne Demoiselle », se trouve déjà dans la XXIXe et XXXe partie de la *Muse.* V. t. III, p. 301-302.

P. 298, l. 24. — S'apprête à donner du plesir. » Le bas de la page ayant été trop rogné, le vers qui rimait avec celui-ci a disparu.

P. 299, l. 15-16. — Vechite donc por chette annaye Les Istores qu'a l'a donnayes. » Il ne faut pas prendre cette affirmation à la lettre ; une des quatre pièces contenues dans cet almanach ayant été empruntée au livret de 1652, il se peut que les trois autres aient été aussi antérieurement publiées.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I.

P. 35, l. 10. — « Par les enfans de sainct Godart. » Dans l'anecdote humoristique qu'il a composée sur l'enlèvement de la Boise de Saint-Nicaise, M. Floquet donne pour cause de ce hardi coup de main l'amour-propre blessé des habitants de la paroisse Saint-Godard, ceux de Saint-Nicaise les ayant *blasonnés* en répétant la plaisanterie bien connue : « Aux enfants de Saint-Godard l'esprit ne vient qu'à trente ans », ce qu'un poète du cru a rimé ainsi :

Aux enfants de Saint Godard,
Si l'esprit ne vient tôt, il vient tard.

Inde iræ. C'est une supposition que la forme donnée par l'auteur à son récit lui permettait de faire, mais ce n'est qu'une supposition.

P. 59, l. 20. — « Simonnet. » Nous n'avons trouvé ce mot que dans la *Muse normande* et chez les deux poètes rouennais Jean Auvray et Saint-Amant :

Muse normande :

St'enfront recheu, ste merueilleuse tacque
Rent Bouquinquan pu ptit qu'vn Simonnet. T. I, p. 59, l. 20-21.

Y pensest que che fut queuque troupel de masque,
Ou comme o vait o Rois des petits simonnets. T. I, p. 99, l. 7-8.

Et chez Gogots ayant l'ame espaumée
Ne disets mot nen pu que Simonnets. T. I, p. 155, l. 8-9.

Tantost vestus en Simonnet,
Les canons nous serrent la cuisse. T. IV, p. 109, l. 21-22.

Jean Auvray, *Banquet des Muses*, édit. de 1628.

Estre tousiours botté, en casaque, en roupille,
Battre du pied la terre en roussin qu'on estrille,

Marcher en domp Rodrigue, et sous gorge rouller
Quelques airs de Guedron, mentir, dissimuler,
Faire du Simonnet à la porte du Louvre..... P. 159.

Saint-Amant, *Œuvres complètes (Bibl. elzév.)* :

Fagotté plaisamment comme un vray Simonnet,
Pied chaussé, l'autre nud, main au nez, l'autre en poche,
J'arpente un vieux grenier, portant sur ma caboche
Un coffin de Hollande en guise de bonnet. T. I, p. 188.

Nous n'avons trouvé nulle part l'explication du mot « Simonnet ». Hasardons une hypothèse. Le personnage est petit, il ne parle pas, il est « fagotté plaisamment » ; on le voit aux fêtes, aux Rois, par exemple. Ne serait-ce pas un singe ? Cet animal était alors, comme nous l'apprend la *Muse*, le compagnon ordinaire des charlatans, des opérateurs, autour desquels il attirait la foule par les grimaces et les gambades qu'il faisait sur leur « théâtre ». Il était vêtu en page.

On z'eust dit à me vair d'vn monsieur de vilage,
Ou de queuque Magot aagé de chinquante ans,
Comme ceux là qui sont vettus ainchin que page,
Qui dansent la Guimbarde o son des cherlatans. T. I, p. 104, l. 13-16.

Vers su Monsieur qui de nos rateliers
Oste les dents mieux que tou nos barbiers,
Car ly donnant vos longs peux d'vn bon zelle,
A ces guenons qui checun amonchelle
Il en fera titre de ptits mantiaux. T. I, p. 146, l. 19-23.

P. 60, l. 22. — « Robert, ie t'eucriuons... » Certaines pièces de la *Muse* se sont chantées. Dans le livret publié par Adrien Morront en 1622, on lit au-dessous du titre de la *Complainte sur la perte de la Boise*, cette mention : *Sur le chant de Monsieur du Mayne.* Vers la fin de la troisième partie de la *Muse* (t. I, p. 75), se trouve ce titre : *Cantique d'allégresse fait par mes bons, le iour de l'heureuse prise de la Beste, et se chante sur le chant de celle de la Boize.*

Il en fut de même pour la *Lettre de la bonne femme Jacqueline à son fieux Robert, touchant les grands vents qu'il a faict cette année.* Nous devons à l'obligeance de notre confrère et ami, M. E. Niel, la transcription de

l'air sur lequel cette pièce se chantait et que son père, alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, s'était mis à fredonner, en la lui entendant lire. « Il avait, nous dit M. E. Niel, souvent entendu mon grand-père chanter cette complainte qui était assez répandue dans le pays de Caux. » Il est intéressant de signaler ce fait qui prouve la longue popularité de la *Muse normande*.

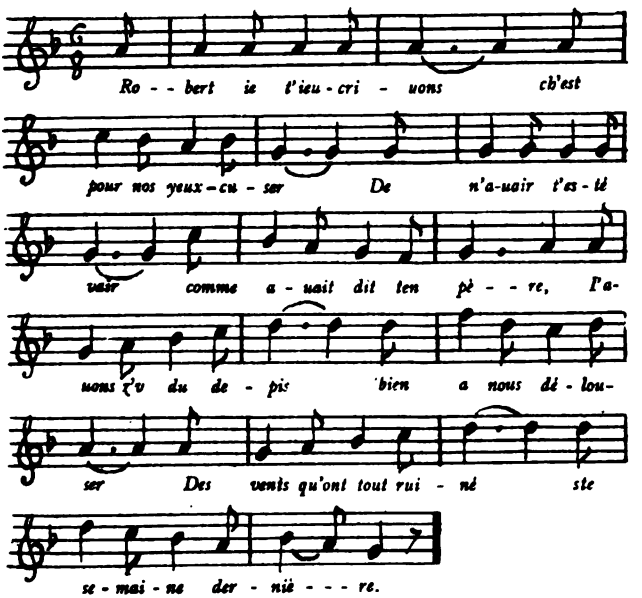

P. 69, l. 20-21. — « Les quinze vingts n'y estaist espargnez, Car no poyit checun sen pot d'auanche. » Nous avons dit dans notre note sur ce passage (t. I, p. 221) : « Qu'appelait-on à Rouen les *quinze-vingts* ? Était-ce, comme à Paris, les aveugles ? Mais pourquoi ne les épargnait-on pas ? » — Nous pensons maintenant que l'auteur a fait tout simplement un mauvais jeu de mots. Ce qui ne fut pas épargné, puisque chacun paya son pot d'avance, ce fut le *vin* à *quinze* sols ; d'où ce calembourg par à peu près : les *quinze-vingts*.

P. 91, l. 12. — « Trois poux rampant dans un champ plein de lente. » L'auteur s'est rappelé les armoiries assignées par M. de Mallepaye à son confrère en misère, M. de Baillevent :

> Mais trois poulx rempans en aboy
> Pour le gibier de la chemise !

P. 99, l. 3. — « I'amontons vers su Coq. » La maison à l'enseigne du Coq n'était pas, comme nous l'avons dit t. I, p. 233, « rue Beauvoisine, à l'extrémité de la rue Beffroy », mais un peu plus haut, au bout de la rue du Cordier, ainsi qu'en témoigne le plan de Gomboust.

P. 103, l. 4. — « Car le vin st'année chy fet engendrer les poux. » Méline Penifle n'a pas eu, cette année, assez d'argent pour acheter du vin ; elle s'en console en disant qu'il « fet engendrer les poux. » Les raisins sont trop verts.

P. 144, l. 8. — « Cant ryal sur les moustaches. » Nous avons cru (v. t. I, p. 247) qu'il s'agissait ici de la moustache en croc à la mode espagnole. Il faut plutôt y voir la « perruque à la longue moustache » dont il est question dans la *Gageure faite entre les pots et les verres*, t. IV, p. 161, l. 16. V. plus haut, notes, p. 359.

P. 153, l. 16. — « Des Grip-nodins la diantre de hemée. » Le mot « Grip-nodins » ne se trouve que dans l'*Inventaire général* de 1655 ; on lit dans le livret original : « Des gourgouillaux la diantre de hemée. »

On sait que les drapiers, auxquels cette pièce s'applique, se faisaient un malin plaisir de harceler sans cesse Naudin le « mouqueux de candelle. » Le mot « grip-nodins » nous paraît vouloir signifier : ceux qui grippent Naudin, c'est-à-dire qui le saisissent, qui l'attaquent.

TOME II.

P. 8, l. 23. — « De drap de Thyr... » Drap couleur de pourpre.

P. 27, l. 20. — « Le batardel réduit en cabotiere. » Nous avons dit, t. II, notes, p. 341, que nous n'avons trouvé le mot « cabotiere » dans aucun texte, ni dans aucun lexique ; nous croyons aujourd'hui pouvoir l'identifier avec « cabotier », que Littré a inscrit dans son *Dictionnaire* avec cette définition : « Bâtiment dont on se sert pour faire le cabotage. »

P. 120, l. 5-7. — « L'espousé l'ayant sceu devint pu fret que l'atre ; ... On no a dit la nuit qui l'y eust bien à rebatre. » En signalant les formes « laire » et « rebaire » du livret original dans notre note, t. III, page 374, nous avons dit qu'on lisait « rebatre » dans l'*Inventaire général*. C'est une erreur ; il y a bien « rebaire. » On trouve ce même mot assuré par la rime dans le *Chant rial* publié en appendice, t. I, p. 256.

Pardienne, men compere,
Il y a bien à su coup à rebaire.

Il en résulte que l'explication que nous avons donnée nous paraît aujourd'hui douteuse ; les deux leçons du livret original pourraient bien être les bonnes.

P. 149, l. 15. — « No les veyet dancer comme en la gatte. » Nous avons dit dans notre note sur ce vers, t. II, p. 390, qu'il pouvait y avoir une allusion à des bals publics existant dans le Val-de-la-Jatte.

La leçon du livret original est : « deuant la gatte » ; et, sur ce point, M. Bouquet nous a proposé l'explication suivante : « *Gatte* serait pour *jatte,* comme au XIIIe siècle.

Une grant gate demenda
Sur une taule l'adenta. Marie de France, *Fables.*

Alors « danser devant la gatte », ce serait comme le « danser devant le buffet » de nos jours. « Danser devant le buffet se dit d'un prodigue auquel il ne reste plus rien. » Littré.

Toutefois, si nous prenons le mot « jatte » au sens d' « écuelle », il faudra comprendre que les Espagnols dansent de joie devant la jatte pleine, puisqu'ils espèrent prendre la ville et « bien tost faire curée. »

P. 169, l. 22-23. — « L'estat que je pourcache est d'estre chercuitier, Car n'o z'en a crié chinquante en cette ville. » Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers,* etc. p. 64 : « Depuis un temps immémorial, les bouchers jouissaient paisiblement du droit de vendre des viandes de toute espèce, lorsqu'en 1638, un sieur Chauvin leur enleva, à leur grand regret, la portion de leur négoce relative au menu détail des viandes, en établissant à Rouen, avec l'approbation de Louis XIII, cinquante vendeurs de chair cuite, d'où leur nom de chair-cuitiers ou charcutiers. »

P. 228, l. 3. — « ... sur l'autel de la Royne des Cieux. » En disant (t. II, p. 408), à propos de la consécration faite par Louis XIII à la Vierge de sa personne, de son état, de sa couronne et de ses sujets, que la reine Anne d'Autriche devint enceinte après vingt-deux ans de stérilité, nous avons répété une erreur très accréditée. L'excellente *Histoire des Eaux de Forges* que M. Bouquet vient de publier (1893), nous permet de la rectifier. Nous y lisons en effet, p. 133, que « sept ans après son mariage, en 1622, elle (la reine) eut une grossesse, qu'un accident raconté par de Bassompierre ne lui permit pas de mener à terme. »

P. 236, l. 13. — « Qui ne le cret y le z'enueye à Cone. » M. Fr. Michel, dans ses *Études de Philologie comparée sur l'argot*, cite, p. 115, le passage de la *Muse*, et l'explique ainsi : CONIR, v. n. Mourir... De là l'expression proverbiale populaire, *envoyer à Cône*, pour *faire mourir*.

P. 251, l. 4. — « Iaque. » C'est à tort que ce mot a été placé entre guillemets. Bien que « Iaque » soit le nom de l'apprenti auquel le savetier s'adresse, nous y voyons maintenant une interjection qui donne plus de mouvement au récit. En voici deux exemples tirés de la *Muse normande* de Louis Petit (édition Chassant, 1853) :

Mais encor entrons en prepos.
Jaqu' ! al a la goule demise ! P. 21.

Des que te n'euil y mit sen merc,
Jaqu' ! y tint a tey coume terc. P. 24.

Dans ces deux cas, c'est « Betran » qui parle à « Fleuranche » ; on ne saurait donc prendre ici « jaque » pour un nom propre. On peut d'ailleurs rapprocher « jaque » de l'interjection « jens », plus fréquemment employée.

TOME III.

P. 27, l. 27. — « Eut rendu tenebreux l'entour de s'erchefaux. » Nous avons dit dans la note relative à ce vers, t. III, p. 389-390, que « cet échafaud fut démoli en 1673, ainsi que l'atteste une ballade intitulée : *La demolition de l'equerfas du Vieux Marchay*, contenue dans *La 4e partie du Retablissement de la Muse normande*, publiée en 1673 par l'imprimeur Laurens Machuel. » Mais il résulte d'un examen plus attentif que nous avons fait de ce livret, que la feuille B, qui se trouve dans l'exemplaire du British Museum, n'en fait pas partie. V. plus haut, p. 360.

P. 49, l. 9. — « Les cappias sont pu grands que de couvres lessives. » Nous avons dit, t. III, notes, p. 397, que « le couvre-lessive est le couvercle en bois placé sur la grande cuve à lessive où trempe le linge. » Il est bon de remarquer que, jadis, les couvre-lessive étaient aussi en paille tressée et de forme conique; ils ressemblaient donc à un chapeau, ce qui rend plus précise la comparaison de la *Muse*.

P. 89, l. 1-2. — « Quelques Partisans avest pris le party de la reuente des fruits en la ville de Rouen... » Les *Extraits des Registres du Parlement* font connaître, t. XVIII, p. 272-273, les faits qui ont donné lieu de composer ce *Cant rial* : « Pleurez, petits enfants, vo z'erez des cherises. »

15 mai 1646. « Un sieur Claude de Beauvais se disant autorisé en conséquence d'un jugement de Mrs les Maistres des Requestes ordinaires de l'hostel de Sa Majesté de vendre et visiter toutes sortes de fruicts en cette ville de Rouen et pour ce en lever des droicts sans aucune vérification des Lettres du Roy en la Cour,

A esté passé et arresté à dire que la Cour a ordonné que tres humbles remonstrances seront faictes au Roy, et cependant faict inhibitions et deffenses audit de Beauvais, se disant vendeur et visiteur de fruits, de lever aucuns droicts sur les fruicts qui seront vendus aux entrées ou marchez de ceste ville au moyen du jugement qu'il dict avoir des requestes de l'hostel sur les peines au cas appartenans. »

P. 193, l. 12-13. — « Vn de dix merque allit querir vittement, Et de sen pain n'en restit vne miette. » La marque indiquait le poids d'une livre.

P. 259, l. 4. — « Le bon temps est dedans la biere. » La disette des vins et des cidres, dont il est question dans cette pièce, est attestée par un arrêt du Parlement de Normandie, à la date du samedi 23 septembre 1651 : « M. Lamy a faict raport de la requeste presentée par les Maistres Brasseurs de biere a Rouen, a fin de defenses a toutes personnes

d'enlever hors ce Royaume aucun houblon ayant excreu en ce Royaume, notamment en cette province de Normandie et en celle de Picardie, a peine de confiscation, ce qui a esté aussy accordé, ouy le Procureur General du Roy, a cause de la charté et disette des vins et sidres, et sur la peine de trois mille livres d'amende. » *Extrait des Registres du Parlement*, t. XX, p. 334-335.

P. 280, l. 23. — « Croches. » A l'explication donnée de ce jeu, t. III, notes, p. 466, nous ajouterons ici que ce jeu peut être identifié avec celui de la *soule* ou *choule*, « jeu, dit M. Moisy, *(Dict. du patois normand*, v° SOLE, SOULE, CHOLE, CHOULE), autrefois très usité en Normandie, conservé encore dans quelques campagnes, particulièrement dans la Seine-Inférieure. Le but des joueurs, dans ce jeu, est de s'emparer d'une boule de bois que l'un deux jette en l'air, à hauteur d'homme, et qu'un autre joueur, placé en face, frappe au vol, à l'aide d'une espèce de crosse, et lance au loin. »

P. 318, l. 2. — « A ste Rose... » Les *Extraits des Registres du Parlement* nous apprennent, t. XXV, p. 148, qu'il y avait une hôtellerie de la Rose, dans le faubourg Bouvreuil.

P. 350, l. 7-12. — « Apres ie rabaissais... à su grand Guignolet. » Cette stance mal placée dans le livret original après celle qui se termine par ce vers : « No me gouverne & trette ainchin comme queuqu'ours », n'a pas été rétablie par nous au lieu où elle doit être ; il faut la mettre avant celle qui précède.

LEÇONS ET VARIANTES

DES LIVRETS ORIGINAUX NON PRÉCÉDEMMENT SIGNALÉES

Tome I. — Page 4, ligne 1 *Tou;* p. 11, l. 1 *Tou ;* p. 16, l. 19 cette ligne manque; p. 21, l. 9 *Cest ;* p. 23, l. 2 *zetendars;* p. 25, l. 20 *l'auet ;* p. 26, l. 1 *dont ;* p. 28, l. 5 *su ;* p. 28, l. 17 *tens ;* p. 33, l. 15 *derenglé ;* p. 34, l. 4 *quant ;* p. 47, l. 4 *Pour ;* p. 47, l. 12 *souz ;* p. 60, l. 7 *vn ;* p. 62, l. 2 *cherchons ;* p. 63, l. 17 *vou ;* p. 68, l. 23 *meschans ;* p. 71, l. 22 *maizon ;* p. 81, l. 13 *Chant rial ;* p. 82, l. 11 *tou ;* p. 84, l. 7 *Chant rial ;* p. 84, l. 16 *n'entendet ;* p. 86, l. 16 *chant ;* p. 91, l. 4 *fere ;* p. 92, l. 22 *plain ;* p. 92, l. 24 *poin ;* p. 102, l. 7 *belles ;* p. 115, l. 18 *dindors ;* p. 118, l. 10 *ryal ;* p. 127, l. 20 *long ;* p. 129, l. 2 *monstrir ;* p. 130, l. 19 *Cristofle ;* p. 134, l. 17 *revendrsse ;* p. 136, l. 23 *& tou ;* p. 143, l. 19 *m'apellent ;* p. 155, l. 1 *coume ;* p. 155, l. 21 *fureul.*

Tome II. — Page 14, ligne 11 *Par men da ;* p. 18, l. 9 *dont ;* p. 27, l. 6 *chambre ;* p. 39, l. 7 *su ;* p. 41, l. 20 *montrer ;* p. 47, l. 4 *d'oresnauan ;* p. 84, l. 21 *les les Moluque ;* p. 85, l. 28 *simble ;* p. 100, l. 24 *ferrées ;* p. 102, l. 15 *coume ;* p. 105, l. 12 *siflé ;* p. 108, l. 3 *pensime ;* p. 124, l. 15 *Chetait ;* p. 126, l. 26 *Ie mi ;* p. 127, l. 1 *Pour ;* p. 127, l. 4 *Ien ;* p. 129, l. 1 *q'vn ;* p. 132, l. 2 *cheq'vn ;* p. 134, l. 16 *q'vn ;* p. 141, l. 17 *aueucq ;* p. 141, l. 20 *debaudrez ;* p. 149, l. 16 *Mes les ;* p. 156, l. 11 *pou li ;* p. 157, l. 3 *fesant ;* p. 157, l. 13 *Quan y ;* p. 167, l. 10 *d'ouyr ;* p. 216, l. 7 *layue ;* p. 238, l. 4 *goloches ;* p. 238, l. 26 *galoche ;* p. 239, l. 10 *Pouuon-ie ;* p. 241, l. 23 *Che monde ichy ;* p. 241, l. 26 *faict ;* p. 245, l. 10 *soupirs ;* p. 253, l. 11 *à lascher ;* p. 262, l. 6 *volentiers ;* p. 281, l. 18 *o ;* p. 282, l. 9 *pauvre ;* p. 283, l. 21 *biautaiz ;*

p. 286, l. 3 *grand;* p. 286, l. 23 *faict ;* p. 291, l. 10 *eguillette ;* p. 293, l. 3 *Margo ;* p. 294, l. 1 *on ;* p. 296, l. 1 *Ils.*

Tome III. — Page 8, ligne 21 *rais ;* p. 8, l. 23 *diamans ;* p. 16, l. 6 *etofle ;* p. 20 l. 17 *Tu le peux ;* p. 28, l. 1 *auaits ;* p. 31, l. 15 *pist ;* p. 45, l. 16 *sçauer ;* p. 45, l. 21 *eflanchay ;* p. 46, l. 9 *quel le estes ma ;* p. 46, l. 11 *N'y en iamais ;* p. 47, l. 14 *touts les ious ;* p. 48, l. 14 *fameus ;* p. 51, l. 10 *se m'esprit ;* p. 61, l. 11 *vieuz ;* p. 67, l. 10 *vouloit;* p. 69, l. 2 *quats ;* p. 71, l. 12 *fezet ;* p. 83, l. 6 *comme ;* p. 89, l. 12 *vous ;* p. 92, l. 8 *francz ;* p. 93, l. 5 *fis ;* p. 102, l. 21 *chabrenau ;* p. 110, l. 13 *cuir ;* p. 118, l. 18 *auoit ;* p. 123, l. 21 *trop* omis; p. 130, l. 1 *curer ;* p. 144, l. 15 *dont ;* p. 157, l. 8 *Signeuriaux ;* p. 159 l. 11 *encor ;* p. 167, l. 17 *leur gris ;* p. 171, l. 4 *verron ;* p. 172, l. 7 *huis ;* p. 175, l. 9 *par sa gra ;* p. 176, l. 15 *Yypre ;* p. 200, l. 21 *aprentissage ;* p. 224, l. 20 *Ils ;* p. 230, l. 27 *Que se ;* p. 235, l. 7 *Poisie ;* p. 237, l. 13 *Le prisonnier ;* p. 247, l. 12 *sauué ;* p. 258, l. 4 *n'esprouuefl ;* p. 262, l. 15 *pepie ;* p. 275, l. 6 *Est-chain-la ;* p. 276, l. 15 *veille chest ;* p. 309, l. 18 *tout z'en ;* p. 313, l. 12 *ferolt ;* p. 318, l. 9 *cheu ;* p. 319, l. 4 *nappes ;* p. 319, l. 18 *demeurant Caën ;* p. 320, l. 7 *leu s'assemblée ;* p. 320, l. 11 *tourdit ;* p. 334, l. 21 *leur ;* p. 346, l. 4 *vle ;* p. 351, l. 8 *ne... nouueauv ;* p. 351, l. 9 *cien.*

TABLE

Les Adieux de la Muse normande aux Palinots

Les Adieux de la Muse normande aux Palinots..... 5
Cant ryal : La Paix jouquée au throsne de la France..... 11
Chant royal : L'excellent jus de la Treille normande..... 14
Ballade : La Truche est dans Rouen conie..... 16
Les entre-propos de deux fruictieres, etc. Ballade : La cherté o querbon venuë..... 18
La nopce de Lorens : Et bien, vezin Drien, la neuche est t'a passée. 20
A un medisant contre l'Autheur en sa maladie. Sonnet..... 27
Ode d'un amy envyée à l'imprimeur..... 28

Les Evretins de la Muse normande ou les Discours plaisants et recreatifs tenus ces jours gras chez une nouvelle accouchée.

M. DC. LVII.

Dedication..... 31
Les discours plaisants et recreatifs tenus ces jours gras chez une nouvelle Accouchée..... 32
Les protecteurs de la Muse normande aux Dames..... 44

Les Estrenes de la Muse normande sur le dereglement du temps qui court.

Aux habitants des terres nouvellement descouvertes..... 45
Sur la misere du temps. Cant rial : L'intherest propre aveugle tout le monde..... 47

La Banqueroute. Cant rial : Le siecle ouvert aux vols et banqueroutes..... 49
La Garde : La guerre en dix jours abbatüe..... 53
La Blanque : D'où vient, compere Pierre, à la fin de st'année. 55

ESTRÉNES DE LA MUSE NORMANDE DEDIÉES AU SUPER-ELOQUENTISSIME MOUQUEUX DE CANDELLE DES PALINOTS.

Cher amy, etc..... 62
Sur la resjouissance de la paix. Chant royal : La Paix qui joint l'Espagne avec la France..... 64
Sur le mesme sujet. Ballade : Tout vient à point qui peut attendre..... 65
Sur la cherté extraordinaire du vin nouvel. Cant rial : A saize sols le p'tit vin de st'année..... 68
Cant rial : Su grand Monsieur qui pronest dans ses Quermes. 71
Ballade : La Beute dans Robec trouvée..... 74
Ballade : La grosse Horloge dérunée..... 75
Ballade : Ma poure chair est confisquée..... 77
Cant rial : Rouen recrû d'une nouvelle porte..... 79
Lettre, michive d'un bourgeois de ste ville, adrechante à sen fermier nommé Colas du Clos, etc..... 82

LES EVRETINS DE LA MUSE NORMANDE SUR LE LONG SÉJOUR DE LA SAISON HIVERNALE.

M. DC. LX

Proufache..... 87
Les Evretins de la Muse normande sur le long sejour de la saison hivernale..... 89
Cant rial : Le gain des Gueux et des Honteux la perte..... 99
Ballade : Les Quaires servir de Carosses..... 100

Les derniers soupirs de la Muse normande.

M. DC. LXIIII.

Au lecteur 103
Sonnet : Par un juste dépit j'ay quitté ma patrie..... 105
Cant rial : Le maigre Coq racachay dans Vinchenne..... 106
Balladre : Les Haut de Cauches z'à la Suisse..... 109
Lettre missive de Gautier Garguille..... 110
Sonnet à une vieille fille huguenotte : Ce qu'Ovide feignit de l'antique Meduse 113
Sonnet : Dieux, que votre humeur est estrange..... 114
Epitaphe d'un sergeant mort en odeur de sainteté..... 115
Balladre : La Muse normande en vefvage..... 115
Cant rial : Bien des Censeurs, mais peu de sçavans hommes.. 116

Premiere partie du restablissement de la Muse normande.

M. DC. LXIX

O Luysart 121
Balladre : Un Loup prins par une trouye 124
Balladre : La Jeunesse o baston réduite..... 125
Le Caquet des femmes 128
Cant ryal : L'ancien mouqueux dégraday de sa charge..... 131
Stanches : Il y a queuque temps que deux fameux yvrongnes.. 134
Epitaphe d'un Solliciteur de procez qui guerissoit aussi le Mal de Naples 136
Sur le z'abits du temps présent. Stanches : No ne veit jamais tant partout de bigarrures..... 137
Balladre : Su Rat qui gobît la cédule..... 139
Sonnet : Un Boucher chargé de deux viaux..... 141

Le Rajeunissement de la Muse normande nouvellement sortie de la Fontaine de Jouvance.

1674

Sur la Millice de Rouen venue en garnison à Dieppe. Cant ryal : Les Preux Rouennais pour la Garde Dieppoise..... 143
Response à Messieurs les Mitous de Dieppe, etc. Cant ryal : Dieppe sçavante en l'art de Mitourie..... 146
Advis aux cus salais de Dieppe..... 149
Sur un certain trippier, etc. Balladre : La Cappe dans Robec perduë..... 150
Dixain sur un planteur de cornes à journée, etc..... 151
Lettre missive de Pernoe l'Andouvay. Stanches..... 152
Gageure faite entre les pots et les verres..... 160

Quatriesme partie du retablissement de la Muse normande.

1673

Burlesque..... 163

Nouveau et dernier recueil de la Muse normande.

M. DC. LXXIV.

O Luysart..... 169
Cant rial : Les culs rellez à la mode nouvelle..... 174
Balladre : Les Moutardiez jettez par terre..... 175
Sonnet sur une jeune puchelle qui a lessay aller le cat o fromage : Ces jours derrains, à che que no m'a dit..... 177
Cant rial : Les Pretendus qui troquirent de fame..... 178
Lettre de Perrine Landouille : Colin, men poure fieux, je t'écris chez nouvelles..... 181

Nouvelle partie de la Muse normande.

O Luysart 185
Balladre demydoublaye : Su cul qui fit une amelette..... 188
Autre Balladre : Le Combat de deux rudes Boches..... 190
Cant ryal : Chais Chambrillons rellais su leu croupieres..... 192
Balladre : Le Combat de deux Pessonnieres..... 194
Stanches : Ch'aist vn plesir de vair Cambrillons et Méquines.. 195
Sonnette : Venais, Pigneux, Laneux, venais, mes biaux Purins. 198
Sonnette : Ch'aist que sais jours derrains dans un chertain menage 199
Balladre demy doublaye : Les Roquentins de la Fourmette.... 200
Madrigalle : Il arrive parfais queuque istoire nouvelle..... 202

Nouvelle partie de la Muse normande.

O Luysart..... 205
Approbation des Docteux en soupebonne..... 209
Cant ryal : Gogaille o Vin et nargue pour la Biere..... 209
Stanches : Quay ! vla bien du jergon dans ste Pessonnerie..... 212
Cant ryal : Pour un Garchon un tas de Demoizelles..... 214
Rondelle o Rondiau : Quatre berchiaux..... 215
Sonnette : Le combat plezant d'une pessonniere et d'un vrelu. 216
Cant ryal: Su cul fessay qui fit la Fame-en-couche 217
Balladre : Chez Puchelle allant à l'Ermaye..... 220
La Grande Complainte de Commere Macette. Dialogre : Gringoire, yencoute icy ma grande doulianche..... 221

Nouvelle et derniere partie de la Muse normande.

O Luysart 227
Approbachion des Docteux en soupebonne..... 229

Balladre metiay double : D'un Chambrillon une Domzelle..... 230
Cant ryal : Les grands Capiaux et les Brais à l'étrette..... 232
Balladre : Su drolle attrapay dans ses Noches..... 235
Istore plasante d'une fame, etc 236
Balladre : S'efan venu devant sen terme..... 240
Cant ryal : Le z'enrymais de ste toux à la mode..... 241
Lettre adrechante à Gervais Saffredent, etc : Men fieux, avec doulieur j'anonchons des nouvelles..... 244

Nouvelle et derniere partie de la Muse normande.

M. DC. LXXXII.

Approbachion dais docteux doctorantibus 249
O Luysart 249
Cant ryal : Su gran grabus de Nicole et Perrette..... 252
Balladre : Le brit de la Cave o Miracles 255
Cant ryal : Lais Brandebours à la nouvelle mode..... 256
Balladre : D'un grand Festin la grande Frippe..... 259
Sur la bonbanche et la braverie de chais Méquines qui font les Domzelles, etc..... 260
Stanches : Chu proverbe est bien vray qu'o radote à tout âge.. 263

Nouvelle partie de la Muse normande.

M. DC. LXXXIII.

O Luysart..... 267
Approbation des Docteux doctorantibus, etc..... 270
Balladre demydoublaye : Chu Midas qui fessit sa Fame..... 270
Cant ryal : Su gro Tayaux étrillay su sais Fesses..... 272

Appendice

Cant ryal double : Le Chabrenaux surprins à la ratiere..... 278
Cant rial : Jansenius au rang des heretiques..... 281

L'Ombre de David Ferrand 284
Ballade : L'impost nouvel dechus la biere..... 288
Sonnet : Colas, ayant plaqué sen cul dessus sa selle..... 289
La demolition de l'equerfas du Vieux Marchay. Balladre : Le z'écherfas rais piais, rais terre..... 290
Histoire d'un certain Cartier, etc. : Prez la cour des Corets, comme o dit, ce me semble..... 292
Histoire plaisante d'un Gorret, etc. Stanches : Un certain avocat toujours rempli de crottes..... 293
Balladre : Le poulet d'inde en la Lanterne..... 295
Sonnet : Un jeune Jouvanciau mis en apprentissage..... 297
O Luisart 298
Balladre : Su Canard mis dans la Culote..... 300
Cant ryal : Chais biaux monsieux sans Mantiaux ni Casaques. 302

CORRECTIONS 305

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS..... 309

ERRATA

P.	L.	au lieu de	lisez
3	12	antérieures	postérieures
3	20	quatre pièces	cinq pièces
43	18	affaire	affaire,
52	16	ou	où
55	6	ou	où
61	10	m tte	mette
91	24	Ny	N'y
243	9	santay.	santay ?
254	12	mouchel ;	mouchel,
299	16	la	l'a
311	1	colleges	colléges
314	19	de registres	des registres
325	7	copiaux	capiaux
339	11	place	porte
363	11	ARABOURS	AREBOURS

ACHEVÉ D'IMPRIMER

À ROUEN

LE DIX DÉCEMBRE MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-TREIZE

PAR LA MAISON CAGNIARD

MAY 15 1939